



Accompagner les changements vers des territoires résilients

Julien Rebotier, Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert

► To cite this version:

Julien Rebotier, Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert. Accompagner les changements vers des territoires résilients : Quelle résilience pour quels acteurs dans le Bassin de Lacq et dans le massif des Landes. [Rapport de recherche] Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. 2017, pp.185. halshs-01498643

HAL Id: halshs-01498643

<https://shs.hal.science/halshs-01498643>

Submitted on 30 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Accompagner les changements vers des territoires résilients.

Quelle résilience pour quels acteurs dans le Bassin de Lacq et dans le massif des Landes

Bringing resilience into changing territories. Which resilience for whom in Lacq Area and the Landes Forest

Programme RDT
« La Résilience des Territoires face aux Risques »

Rapport de fin de contrat

Julien Rebotier (dir), Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert

Laboratoire Passages ICL – UPPA –
Domaine universitaire
64000 Pau
Laboratoire LISST Maison de la Recherche
Université Toulouse Jean Jaurès
31058 Toulouse Cedex 9
Responsable du projet de recherche :
Julien Rebotier, julien.rebotier@cnrs.fr

Date : 31/03/2017

N° de contrat : 13-MRES-RDT-5-CVS-026
Date du contrat : 01/01/2014

Table des matières

RESUME / ABSTRACT.....	7
Résumé.....	7
Abstract.....	7
NOTE DE SYNTHÈSE	9
Contexte général.....	9
Objectifs généraux	10
Méthodologie	10
Résultats et principaux acquis	11
Perspectives	12
Transferts de résultats	12
Partenariats Recherche - Action	12
NOTE DE SYNTHÈSE (ANGLAIS).....	15
General setting.....	15
General objectives	16
Methodology	16
Results and main findings.....	17
Perspectives	18
Public engagement and impacts.....	18
Transferring results	19
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	21
Liste des figures	21
Liste des tableaux	22
RAPPORT SCIENTIFIQUE	23
Liste des participants au programme ACTER.....	23
1- Contexte général de la recherche : l'opportunité de la résilience	24
1-1. L'opportunité d'un appel Risques – Décisions – Territoires	24
1-2. Des apports difficiles pour des usages contradictoires de la résilience	25
1-3. La vocation d'un « examen patient » et continu	26
2- Objectifs généraux : risques et territoires au prisme de la résilience	27
2-1. La résilience, changement de paradigme dans la prévention des désastres ?.....	27
2-1-1. Du risque à l'incertitude	27
2-1-2. De la résilience aux résiliences, pour une définition ouverte	28
2-2. Apports potentiels et limites de la résilience pour penser risques et territoires.....	29
2-2-1. Entre apports potentiels de la résilience... ..	29
2-2-2. ... et réserves nombreuses qu'inspire son usage.....	29
2-2-3. Prise de distance avec les définitions fonctionnelles	30
2-2-4. Des risques aux territoires, vers une définition ouverte de la résilience	31
2-3. Quelles actions pratiques pour une idée ouverte et contingente de la résilience ?	31
2-3-1. Au-delà de la portée technique, la difficulté de l'opérationnel.....	31
2-3-2. La résilience : conservation ou transformation ?	32
3- Méthodologie employée : corpus et traitements, avantages et difficultés	33
3-1. Méthodologie générale.....	33
3-2. Choix des terrains	34
3-2-1. Les Landes de Gascogne : entre forêts résilientes et recompositions territoriales.....	34
3-2-2. Le Bassin de Lacq : entre résistance et adaptation aux risques environnementaux et industriels ?	35
3-3. Données disponibles et construites.....	37
3-4. Méthodologie de collecte et traitement des données	38
3-4-1. Revues de presse et leur traitement.....	39

3-4-2. Recours à un corpus scientifique et technique	39
3-4-3. Corpus d'enquêtes auprès des riverains	41
4- Résultats : un triple message fondé sur des lectures thématiques	50
4-1. Principaux acquis, en trois points : complexité, dynamique et gouvernance	50
4-2. Des résultats sous la forme de blocs thématiques	52
4-2-1. Etat de l'art critique de la notion de résilience envisagée pour risques et territoires	52
Polysémie et registre fonctionnel d'une notion invasive	53
L'appel du territoire et du politique	54
Usage disputé, portée équivoque	55
La résilience : un enfermement des rapports aux futurs ?	56
4-2-2. Chronologie des territoires	58
Les Landes de Gascogne : 150 ans de bouleversements écologique, économique et social	58
<i>La Loi de 1857 sur l'afforestation des Landes</i>	58
<i>Essor de l'économie de la résine</i>	59
<i>Les incendies des années 1940 : de la catastrophe à la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques</i>	60
<i>Un tournant économique : la fin du gemmage et essor de l'industrie du bois</i>	61
<i>Deux tempêtes : la fin d'un système ?</i>	62
Lacq : une épopée industrielle	62
<i>La découverte du gisement : le bouleversement d'un territoire rural</i>	62
<i>Des réticences de la population locale qui s'éteignent dans les années 1970</i>	63
<i>Crise économique et fin programmée de l'exploitation</i>	65
<i>La reconversion : attirer de nouvelles activités chimiques et préserver l'existant</i>	65
Deux chronologies pour penser les transformations territoriales	66
4-2-3. Recomposition des jeux d'acteurs sur le territoire	69
Le cas de Lacq	70
<i>Un triangle stratégique et volontariste pour le développement industriel de Lacq</i>	70
<i>Un système industriel fragmenté et des rapports de force asymétriques</i>	72
Le cas des Landes	75
4-2-4. Regards pluriels sur les risques et le territoire	78
Risques et territoires... quel est le problème ?	78
Des visions différentes du risque et des futurs incertains	79
<i>Le cas des Landes</i>	79
<i>Le cas de Lacq</i>	82
Insister sur l'emploi, l'économie, l'activité, pour conjurer les futurs incertains	85
<i>Le cas des Landes</i>	85
<i>Le cas de Lacq</i>	86
Des contextes territoriaux qui pèsent sur les risques et les futurs incertains ?	87
La résilience : une présence très discrète et révélatrice	89
4-2-5. Gouverner les risques, gouverner les territoires	92
Des visions qui s'affrontent, l'économie qui s'impose	92
Des acteurs aux rapports de force asymétriques et en évolution	93
<i>Des acteurs publics en recomposition</i>	94
<i>Des acteurs privés qui imposent la rationalité économique</i>	95
Des dispositifs de gouvernance multiples, qui posent question	97
<i>Risques et territoire : un kaléidoscope de dispositifs et de documents...</i>	97
<i>... et un foisonnement d'arbitrages possibles</i>	98
4-2-6. Regards pluriels de riverains, l'importance du travail d'enquête	102
Des enquêtés au fort ancrage territorial	103
Un cadre de vie « agréable » : « <i>C'est la campagne, ici !</i> »	107
Une connaissance lacunaire des risques et de la conduite à tenir en cas d'accident	112
Des riverains entre conscience et minimisation du risque industriel : « <i>Il faut vivre la vie comme elle est, sinon c'est invivable pour les gens</i> »	115
Des attitudes variables face aux risques	119
5- Transferts de résultats	125
5-1. Vulgarisation	125
5-2. Valorisation pédagogique	126
5-3. Valorisation scientifique	127
6- Partenariats avec les porteurs de l'action	128

BIBLIOGRAPHIE	131
----------------------------	------------

ANNEXES	141
----------------------	------------

Annexe I : Valorisation scientifique	141
* Articles de revues à comité de lecture	141
* Coordination de numéro spécial de revue	141
* Ouvrage	141
* Chapitres d'ouvrages	141
* Séminaires et colloques	142
* Organisation d'événements scientifiques	143
* Rapports / littérature grise	143
Annexe II : Valorisation pédagogique	145
Annexe III : Textes publiés et documents de travail	146
* Résumés des articles de revues à comité de lecture	146
* Introduction du numéro spécial de revue	148
* Résumé de l'ouvrage lié aux thématiques RDT	156
* Résumés des ouvrages dans lesquels figurent des chapitres	156
* Résumés des contributions scientifiques (en projet)	158
* Appels et programmes des événements scientifiques organisés	161
* Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le Bassin de Lacq auprès des acteurs institutionnels	171
* Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le massif des Landes auprès des acteurs institutionnels	172
* Plaquette ACTER suite aux enquêtes réalisées en 2014 et 2016	173
* Grille type, enquêtes riverain	174
* Grille type, entretiens semi-directif	176
* Corpus technique sur les Landes	184
Annexe IV : Texte non public. Annexe confidentielle	185

Résumé / abstract

RESUME

Le programme ACTER concerne le Bassin de Lacq et le massif des Landes saisis par des moments critiques (fin de l'exploitation commerciale du gaz, tempête Klaus) et aux prises avec des dynamiques de fond qui éprouvent les modèles territoriaux (trajectoire industrielle, production forestière). La résilience est potentiellement une grille conceptuelle qui permet d'appréhender les changements qui affectent ces territoires. Le climat, l'énergie, les (nouveaux) risques, les changements d'usage du sol sont autant de marqueurs des évolutions territoriales. ACTER vise à comprendre les configurations et ressorts territoriaux nécessaires à un développement territorial qui échappe aux mauvaises surprises (crises et ruptures), qui s'inscrive dans le temps et qui soit inclusif. Les principes de justice et de démocratie fondent la gouvernance des territoires résilients là où les principaux verrous à l'acceptabilité des (et à l'adhésion aux) politiques et initiatives locales relèvent de la non-rencontre entre acteurs, intérêts et aspirations multiples sur les territoires. Le programme montre la quasi absence de la notion de résilience sur le terrain, la primauté de problèmes récurrents de la gestion des risques (concertation, reconnaissance, contradictions, arbitrages), et la persistance des rapports de force dans les choix de développement.

Mots-Clés : Résilience ; prévention des désastres ; développement territorial ; complexité ; pouvoir ; démocratie.

ABSTRACT

Through the lens of resilience, the research programme ACTER looks at how two territories of the South West region of France, the Lacq basin and the Landes forests (the former facing the end of commercial exploitation of gas shale for the latter the recovery from the Klaus storm), tackle social and economic traditional models (industry, forestry) in the uncertain times brought by a changing climate and a globalised economy. The programme sheds light on the multiple changes affecting those two territories by identifying climate change, new energy demand, emerging risks and land-use change. ACTER aims at better understanding the processes and levers involved in constituting territories whilst avoiding the so-called 'bad' surprises (crisis and break down) and improving fairness and sustainability. Justice and democracy are key principles for resilient territories and its governance, whereas the main obstacles for acceptability (and appropriation) of local policies and initiatives are coming from the mismatch between actors, their interests and their diverse expectations. Fieldwork shows the practical absence of resilience notion, the weight of long-standing and well-known obstacles of risk management (bargaining, recognition, contradictions, political choices), and the persistence of power relations in making choice among options of development.

Keywords: Resilience; disaster risk prevention; territorial development; complexity; power; democracy.

Note de synthèse

Accompagner les changements vers des territoires résilients.

Enjeux territoriaux liés aux risques émergents et à leur gestion dans le Sud-Ouest

Programme Risques, Décisions et Territoires
« La Résilience des Territoires face aux Risques »

Responsable scientifique du projet : Julien Rebotier, julien.rebotier@cnrs.fr
Co-auteurs scientifiques : Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert

Contexte général

Le programme ACTER (Accompagner les Changements vers des Territoires Résilients) a porté sur le Massif des Landes et sur le Bassin de Lacq. L'un comme l'autre terrain sont soumis à différents types de risques (sanitaire, naturel, technologique, social) et à de nombreux facteurs de changement (d'ordre démographique, économique, environnemental, en lien avec les dynamiques des territoires, leurs évolutions fonctionnelles ou leurs modalités de gouvernance).

Derrière les tempêtes (de 1999 et de 2009 pour les Landes) et la fin de l'exploitation commerciale du gaz (en 2013 pour le Bassin de Lacq) se dessinent des contextes en forte évolution. Ces contextes changeants président à la définition des situations de risques. Ils président aussi aux principaux défis à relever pour envisager les territoires futurs et pour réduire au plus les inconvénients et dommages potentiels.

Face aux limites de la gestion des risques et de l'action publique dans des territoires en changement, le programme ACTER au sein du dispositif RDT se penche sur **l'opportunité de faire de la notion de résilience un outil conceptuel et opérationnel pivot pour mieux penser et faire la prévention des risques de désastres comme le développement territorial.**

Mais la réflexion sur la résilience doit affronter plusieurs difficultés pour ne pas reproduire des écueils récurrents de la gestion des risques, et pour mettre en avant des facteurs jusque-là négligés de la fabrique des risques et des territoires futurs. Parmi ces difficultés, on trouve la forte polysémie de la notion de résilience et l'instabilité de sa définition ; la confusion entre un usage ponctuel et fonctionnel (face à un événement catastrophique) et un usage plus métaphorique et d'ordre plus social de la résilience (lorsqu'on envisage des trajectoires territoriales et des jeux d'acteurs complexes) ; ou encore la recherche de l'opérationnalisation, pour « faire », toujours en tension avec la complexité du monde social, pour « comprendre ».

Sur les terrains d'étude, le programme porte un double regard sur le **rapport aux risques** et sur les **modes de gouvernance** (et leurs évolutions) afin **d'identifier des**

caractéristiques territoriales à même de mieux accompagner les risques, les défis et les changements qui marquent ces territoires.

Objectifs généraux

Il s'agit d'identifier à **quelles conditions territoriales** il peut être pertinent de mobiliser la résilience pour « gérer » les risques et les futurs possibles des territoires.

Parmi ces conditions, on considère deux éléments de façon privilégiée :

- La **place sociale du risque** (comment est-il identifié, priorisé, géré, et par qui ?)
- Les **dispositifs de gouvernance** des risques et des territoires.

La recherche de ces conditions spécifiques vise à **dépasser les obstacles récurrents** de la gestion des risques pointés dans la littérature scientifique (notamment la faible -ou non- reconnaissance de la diversité des acteurs et de leurs intérêts dans la **définition des risques**, ou dans **l'élaboration et la mise en place des politiques publiques**).

Concrètement, le programme s'emploie à **lister a priori les principaux apports et les principales limites de la résilience** pour la prévention des désastres et la gestion des territoires. Il s'emploie ensuite à **développer une approche empirique et territoriale des trajectoires du Bassin de Lacq et du Massif des Landes**.

Les enseignements tirés de l'inventaire *a priori* tiré de la bibliographie et du travail empirique sont de nature à **alimenter les débats académiques** sur la résilience, mais aussi à **informer les acteurs porteurs de l'action** de la portée de la résilience, en pratique, dans deux cas d'étude.

Méthodologie

Le programme comporte **trois phases**. La première consiste en un **travail conceptuel**, sur la bibliographie, caractéristique d'une tâche académique. La seconde représente le **travail de terrain** qui permet de documenter les caractéristiques et les dynamiques des territoires d'étude dans une perspective de risque et de futurs incertains. La dernière consiste à **monter en généralité** autour de la résilience des risques et des territoires (apports et limites) sur la base du travail de terrain, et du dialogue entre les phases conceptuelle et empirique.

Parmi les méthodologies mises en place pour la collecte et l'interprétation de l'information, on peut citer :

- La constitution et la révision d'un corpus bibliographique académique mais aussi technique (entre autre : rapports d'expert, diagnostics, scénarios, plans de prévention des risques technologiques et leurs règlements, compte-rendu et procès verbaux de commissions et conseils, à différentes échelles)
- Un travail d'enquête (60 enquêtes auprès de riverains des plateformes industrielles de Lacq) donnant plus de 400 pages de retranscription intégrées à un logiciel d'analyse textuelle (Sphinx)
- Une vingtaine d'entretiens semi-directifs d'acteurs clés des territoires
- Deux entretiens collectifs avec des porteurs de la décision et de l'action dans chacun des terrains d'étude

- Une revue de presse du journal Sud-Ouest et de la République des Pyrénées opérée depuis 2010 (2009 dans le cas des Landes) et interrogée par l'intermédiaire d'un logiciel libre d'analyse textuelle (Voyant Tools)

Résultats et principaux acquis

Les principaux acquis du programme reposent sur une montée en généralité tirée des résultats de la recherche conceptuelle et empirique (phases 1 et 2). Dans le rapport final, ces résultats font l'objet de 6 développements thématiques que nous avons résumés à chaque fois par des encarts synthétiques :

- Etat de l'art critique de la notion de résilience (risques et territoires)
- Chronologie différenciée du Massif des Landes et du Bassin de Lacq
- Recomposition des jeux d'acteurs sur les territoires
- Regards pluriels sur les risques et le territoire
- Gouverner les risques, gouverner les territoires
- Regards pluriels de riverains, importance du travail d'enquête

Ces principaux acquis peuvent être formulés sur la base d'un triple message :

- 1- La résilience n'est pas une catégorie de l'action mobilisée par les acteurs de terrain. Elle ne peut avoir de sens pour mieux accompagner les territoires face aux risques et aux futurs incertains que si elle permet de rendre compte du **caractère complexe et plurifactoriel de la définition des risques**, de leur gestion, des choix opérés, etc. La politique de prévention parfaite n'existe pas. Il convient de **discuter de ses limites nécessaires**. Si la résilience contribue à rendre l'action publique plus technique, plus obscure et plus encore du ressort de spécialistes, elle ne fera qu'accentuer les difficultés déjà existantes d'acceptation et d'application des politiques de prévention.
 - 2- L'examen de la permanence et du changement dans les territoires montre le **caractère dynamique des trajectoires territoriales**, et le **poids considérable du contexte** au sein duquel les décisions sont prises et les problèmes définis. L'idée de résilience ne peut être que contingente : elle relève de seuils, de valeurs, ou d'options jugées prioritaires, à un moment, pour un groupe d'acteurs (mais nécessairement, pas pour tous !). L'exercice de la résilience doit être contextualisé, et politique.
 - 3- Forte des deux points précédents, la gouvernance des risques et des territoires est l'objet d'un enjeu particulier. Les **dispositifs de production de connaissance** et de **prise de décision** semblent **peser sur l'acceptation et le degré d'application des politiques publiques**. On distingue trois régimes-types de gouvernance qui sont le support de résiliences différentes pour les territoires : 1) **l'idéal** (connaissance partagée et coproduction de la décision) ; 2) **ce que l'on trouve** en réalité (absence de la notion sur le terrain, usage normatif et descendant) ; 3) **le pire** (instrumentalisation et spécialisation de l'action publique, mobilisation d'un vecteur idéologique qui réduit les solidarités et rejette la responsabilité sur les individus comme sur les acteurs les plus locaux).
- ⇒ *Une compréhension fine 1) de la **complexité** et de la **plurifactorialité** des risques sur les territoires, mais aussi 2) de leurs **caractéristiques contingentes** (propres à un contexte) et **politiques** (propres à un jeu d'acteurs) produit des connaissances utiles à l'action publique afin de*

*promouvoir 3) des **dispositifs de gouvernance** (des risques et des territoires) qui permettent d'éviter le pire, et d'envisager l'idéal.*

A cette fin, nous proposons de mobiliser l'idée de résilience pour les territoires au travers d'une définition qui fait une place à ces trois principaux messages :

La résilience pour un territoire correspond à la capacité d'y prendre la moins mauvaise des options pour le plus grand nombre d'acteurs

Perspectives

La définition que nous proposons d'une résilience pour les territoires est un **point de départ** pour l'action publique. A partir de là, il convient d'envisager, en fonction des caractéristiques territoriales, des dispositifs de gouvernance, des modalités de fonctionnement, de concertation et de mise en lien des acteurs. Et ceci tant pour gérer les risques que pour réduire au plus les inconvénients et dommages potentiels des futurs incertains.

Les apports de la résilience ne seront alors significatifs que dans la mesure où son usage ne reproduit pas les écueils récurrents de la gestion des risques. C'est le début d'une **forme d'ingénierie de l'action publique qu'il est capital de territorialiser**.

Transferts de résultats

La réflexion sur la résilience, les risques et les territoires menée dans le cadre du programme ACTER a été discutée dans des **arènes académiques** (communications à des colloques, rédaction d'un ouvrage et de chapitres d'ouvrages, rédaction d'articles publiés dans des revues à comité de lecture). Des **résultats intermédiaires ont été transmis** à de nombreux interlocuteurs sur le terrain (notamment une plaquette tirée des 60 enquêtes réalisées auprès des riverains des plateformes industrielles de Lacq). Un **colloque de restitution** de la réflexion d'ACTER, mais surtout de **dialogue avec d'autres équipes de recherche** intitulé « Penser la Résilience : Risques et Territoires » s'est tenu à Pau en mars 2017. Le dispositif du colloque a ménagé des **espaces d'interaction entre le monde académique et le monde opérationnel**. Le comité scientifique reflétait notamment ce souci. Enfin, sur Lacq, de manière ponctuelle, la mise en place d'une enquête épidémiologique complémentaire de celle publiée par l'ISPED en 2002 a mené Santé Publique France, organisme porteur de cette initiative, à **consulter l'équipe ACTER** pour mieux comprendre le contexte territorial dans lequel devait intervenir cette étude particulièrement sensible.

Partenariats Recherche - Action

Une **note de synthèse à destination des porteurs locaux de l'action** a été ébauchée, et mérite d'être travaillée plus avant en dehors du cadre de la recherche, dans un dispositif qui associe très en amont la recherche et l'action. Dans le cadre d'une recherche, il est difficile de couvrir la diversité des acteurs (et de gagner leur confiance !) si l'on s'engage dans l'action auprès de certains d'entre eux (et bien

évidemment, pas de tous). La production de connaissances et l'action publique, si elles ne sont évidemment pas antinomiques, trouvent là des limites importantes que les injonctions « d'utilité sociale » (comprendre d'opérationnalisation) faites à la recherche ne cessent de faire émerger. Chacune de ces activités relève de registres différents, certes pas imperméables, mais aux caractéristiques propres.

En dehors d'une compatibilité qui n'a rien d'évidente pour peu que l'on préserve les spécificités de chacun, **la bonne entente, la confiance et la circulation des informations entre chercheurs et acteurs locaux sur nos terrains d'étude garantissent** une forme de dialogue entre les questionnements académiques et les problèmes impérieux du terrain.

Des **espaces de coopération** pourraient être trouvés, qui reconnaissent la spécificité de chacun des registres (connaissance et action), sans réduire l'utilité des uns aux seules attentes des autres. Il reste difficile, sur des sujets délicats, parfois controversés, impliquant des acteurs multiples aux rapports asymétriques, de s'engager pleinement dans l'action sans renoncer à produire des connaissances qu'il est important de discuter.

Note de synthèse (anglais)

Bringing resilience into changing territories. Emerging risk management and territorial stakes in the South West Region of France

Risks, Decisions and Territories Programme
« The resilience of territories in the face of risks »

PI of the project: Julien Rebotier, julien.rebotier@cnrs.fr
Scientific co-authors: Christine Bouisset, Sylvie Clarimont, Sébastien Nobert

General setting

Focussing on the multi-risks (biophysical, sanitary and technological risks) regions of the *Massif des Landes* and the Lacq Industrial Area, both located in the French South West, this project aimed at exploring the socio-territorial conditions at the centre of which the concept of resilience (i.e. bouncing back effect) might turn real in response to both “natural” and anthropogenic hazards. More specifically, the project has been looking at the responses from local communities and governmental authorities to the 1999 and 2009 windstorms in the *Massif des Landes* as well as to the end of natural gas commercial exploitation in the Lacq Industrial Area in 2013. Those case studies have showed variations among the main changing factors involved in territorial development and risk management. Indeed, economical, environmental and demographic factors shaped territories, its specificities and its diversity such as local identities, the evolution of land use as well as institutional and governmental dynamics. Neither “natural” nor anthropogenic hazards are reasons significant enough to account for risks and territorial changes.

While the project conceptualises resilience as a reflexive process enabling the sustainability of social and institutional organisations to face inevitable changes, what resilience means to a plurality of actors remains problematic at diverse levels. The project has found that not only resilience is highly polysemic, but that it is a politically unstable concept to use. For example there is confusion between a punctual and functional use of the concept in the face of a crisis (due to anthropogenic or “natural” catastrophes) with a more metaphorical and social use/connotation of resilience. Also, there is a tension between the operationalization of resilience as a “practice” with resilience as a “way of thinking” in a complex world. In the context of the case studies explored through ACTER, the research focuses on both the evolution of social relations to the biophysical environment and different apparatus of governance (of risks and territories). The main point consists in figuring out local specificities and situated criteria to better accompany evolving risks and the different kinds of changes that must be faced necessarily on the ground.

General objectives

Identifying **which territorial conditions** seem more appropriate to develop resilience as a way of thinking and acting on risk along with imagining possible futures for local communities and territories.

Among those conditions, we consider two main points in priority:

- The social place of risk (how has risk been identified, prioritised, managed, and by whom?)
- Apparatus of risk and territorial governance.

By focussing on those conditions, the project aimed at **moving beyond the current obstacles** to the use and to the application of classical risk management highlighted in the literature. Particularly, we highlighted **the difficulty to acknowledge the diversity** of actors' understandings and interests in defining risks; or **poorly shared decision-making processes** related to risk management and local public policies' implementation.

More concretely, the project focuses on listing the main contributions and limits to the concept of resilience to risk prevention and territorial management more generally. This is mainly done by tracking down the different empirical trajectories of -the idea of- resilience through both field sites of Lacq Industrial Area and *Massif des Landes*.

This empirical take is also supported by the large body of literature on the topic of resilience and risk which has in turn allowed the project to provide some theoretical development on the issue, as well as some practical and concrete inputs to local stakeholders on how to deal with risks and changes in fairer and more acceptable and shared ways.

Methodology

Methodologically, the project builds on three different phases:

- The first phase consisted of a conceptual development, largely looking at the epistemological and ontological dimensions of the concept of resilience, built mainly from a large literature review of Anglo-American and Francophone academic literature;
- The second phase pushed the conceptual elements into the field by documenting how risk and disasters are affecting territorial dynamics and ways of dealing and shaping the category of future on each field site;
- The third phase was mainly concerned by analysing phase one and two and finding ways whereby a dialogue between the conceptual dimensions of resilience and its resonance in the field could be demonstrated and generalised.

The assessment builds on a broad range of qualitative methods to explore how and why -the idea of- resilience related to environment- and human-induced risks and changes is involved in, or absent from, reshaping territories and environmental politics more generally. Those methods include:

- Consulting academic and non-academic literature such as policy documents and governmental reports on risk and disaster management in France and on the use of resilience more generally;
- Qualitative fieldwork, including 60 interviews conducted with riverside residents from Lacq, resulting in more than 400 pages of transcripts, which were analysed and coded with the software Sphinx.
- Semi-structured interviews conducted with key actors on both sites and transcribed verbatim;
- Two focus groups conducted with policy makers for both field sites;
- A press review from 2010 to 2016 of *Journal du Sud-Ouest* and *République des Pyrénées* daily newspapers (from 2009 in the case of the *Massif des Landes*), which content has been analysed with Voyant Tool software.

Results and main findings

The main findings from ACTER are coming from the combination of both phases 1 and 2, that have been summarised in the final report under 6 main themes:

- State of the art of critical theory of resilience;
- Different chronologies of both field sites and its trajectories;
- Shaping of social actors networks in both field sites;
- Drawing the multiple understandings of disasters and risks in both field sites;
- Governing risks and governing territories;
- The importance of fieldwork to acknowledge the multiplicity of inhabitants' views points.

Those 6 themes have led to three important messages summarised as follows:

- 4- Resilience is not a category of action used and deployed in the field by social actors. **Its capacity to improve the ways in which risk and uncertain futures are dealt with is contingent on acknowledging the complex and multifactorial nature of risks and of the regime of governance meant to organise them.** There is no such thing as a perfect risk prevention policy, not even through the use of resilience. This is even truer as resilience remains blur, accentuating at the same time the difficulty to accept prevention practices and generalise them to policy.
- 5- The specific attention to permanence and change shows how the dynamic character of territorial trajectories is dependent on the contexts in which decisions are taken and problems are defined. **The concept of resilience, and especially its application, can only be contingent: it is reliant on axiological thresholds, values and norms that define priorities of very specific moment.** Being resilient or to make resilience 'real' requires acknowledging the significance of contexts (sets of actions, actors and ideas for which the trajectories and collision define a particular moment) and the politics allowing the context to take place.
- 6- Deriving from the former two points, the governance of risk and territories is central to a very specific stake defining the politics of knowledge production and of risk management. Apparently, the political apparatus involved in governing the production of knowledge and decision-making have significant

consequences on the degree of acceptance and of applicability of specific public policies. There is thus three types of governance regimes emanating from different conceptualisation of resilient territories: 1) **Ideal**, which consists of knowledge sharing and co-production of decision-making; 2) **what we found in reality**, the complete absence of resilience as defined by international bodies on the field; 3) **the worst**, which consists of an instrumentalisation and technicisation of public action, that mobilises specific kind of ideologies at the centre of which solidarity is dissolved and responsibility from the collective is redirected to the individuals and local actors.

Therefore, we are proposing to reconsider the idea of territorial resilience by taking into account these three main messages:

Territorial resilience corresponds to a capacity to adopt the less of the worse options for the highest number of social actors

Perspectives

This definition is seen as a starting point for public action. From that point on, and based on the characteristics defining a territory, it is advisable to reconsider the apparatus of governance that is currently in place, as well as the modality of action shaping the capacity of linking actors together with an interest in sharing decision-making processes.

This ensemble of relations should define the ways in which risk and disasters could be managed, but also to limit the development of inconveniences and potential harm to a minimum. Resilience becomes then possible only if it is not used to reproduce the pitfalls and assumptions of disasters risk reduction usually put forward in international literature. Rather, the resilience defined above could serve to re-orient public action and serve a way to reconstitute social relations in the formation of territories.

Public engagement and impacts

- The conceptual dimension of resilience developed through ACTER has served to bring a new light on debates surrounding this concept in academic arenas. This academic input has taken the shape of published research articles in international journals as well as in conference papers taken place in France, in Europe and in Canada.
- The results have also been disseminated to a number of stakeholders met during the fieldwork in both *Lacq Industrial Area* and the *Massif des Landes*, through a pamphlet summarising the findings of the 60 interviews to riverside residents from Lacq.

- An international meeting on the main findings from ACTER has been organised and held in Pau, in March 2017: “Thinking Resilience: Risks and Territories”. This meeting made it possible to trigger academic discussions on research conducted for ACTER, but it also engaged academics with practitioners working in public policies and civil protection authorities.
- Finally, ACTER has helped Santé Publique France (SPF) in approaching how a complementary epidemiological study on the effect of industrial pollution could be conducted for the community of Lacq. The net output results from ACTER to SPF has been to better define the contentious atmosphere and the territorial context in which public authorities are going to organise their interventions.

Transferring results

A policy brief has been set with view to assist local decision-makers in shaping the future in ways that encourage the development of territories that take into account the management of emerging risks. This brief has also serve the programme (ACTER) to highlight issues related to risk governance as well as about the place and status of the environment in shaping societal stakes. Nevertheless of those improvements and suggestions, this document needs to be substantiated from a more practical standpoint and consolidated into a non-academic framework.

Indeed, the reflection on research activities makes it possible to highlight the ability to build trust between different stakeholders studied through the case studies. It is important to acknowledge that a balanced and shared production of knowledge is required to better tailor public policies to the reality of local actors and thus improve their implementation at the local scale.

For future research, we underline the importance of creating public arenas that are leading to a wide array of social actors as well as their ways of knowing and thinking to be represented in the development of policies and decision-making more generally. While the programme stresses the significance of co-producing knowledge and policies with a diversity of social actors, it is also fundamental to highlight that this co-production process should not undermine the fundamental nature of academic research, whereby targets for policy impacts become the focus of research in ways that overshadow innovative ideas.

Table des illustrations

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation des terrains d'étude	37
Figure 2 : Répartition des échelles concernées par les documents du corpus scientifique et technique post-tempête	40
Figure 3 : Répartition des échelles de compétence des auteurs des documents du corpus scientifique et technique post-tempête	40
Figure 4 : Capture d'écran de la base des métadonnées des enquêtes	43
Figure 5 : Cartographie des enquêtes réalisées parmi des communes de la Communautés de Communes Lacq-Orthez	44
Figure 6 : Histogramme du lieu d'origine des enquêtés	45
Figure 7 : Tableau synoptique simplifié : 150 ans d'histoire forestière dans les Landes de Gascogne	60
Figure 8 : Tableau synoptique simplifié : Lacq, 70 ans d'épopée industrielle	64
Figure 9 : Lacq : le Bassin et ses mutations	67
Figure 10 : Landes : la forêt et ses mutations	68
Figure 11 : Configuration historique du jeu d'acteur dominé par l'Etat	70
Figure 12 : Configuration actuelle du jeu d'acteurs, bien plus complexe	72
Figure 13 : Les principaux acteurs de la forêt landaise	75
Figure 14 : Les mots les plus fréquemment associés au terme « risque » dans la révision de la charte du PNR des Landes de Gascogne (PNR, 2012)	80
Figure 15 : Les mots les plus fréquemment employés dans le diagnostic stratégique aquitain (CRA, 2012)	80
Figure 16 : Les mots les plus fréquemment associés au terme « risque » dans la le diagnostic stratégique aquitain (CRA, 2012)	81
Figure 17 : Nombre d'occurrences des mots les plus fréquemment utilisés dans L'Aquitaine face aux risques naturels (CESER, 2012)	82
Figure 18 : Cooccurrences avec trois termes testés et nombre d'occurrences des termes testés dans le corpus de presse tiré de Sud-Ouest	83
Figure 19 : Cooccurrences du terme « risqu* » à une distance de 5 mots de part et d'autre dans le corpus d'articles tirés du Sud-Ouest	84
Figure 20 : Occurrence des mots les plus utilisés dans l'ensemble du corpus de presse (la taille est proportionnelle au nombre d'occurrences) pour les mots-clés « Lacq+industrie »	84
Figure 21 : Occurrence des mots les plus utilisés dans l'ensemble du corpus de presse (la taille est proportionnelle au nombre d'occurrences) pour les mots-clés « Lacq+risque »	85
Figure 22 : Tableau et nuage de mots des principales occurrences constatées sur le corpus de presse tiré de Sud-Ouest	86
Figure 23 : Domaines concernés par le corpus de 49 documents scientifiques et techniques sur les Landes post-tempête	90
Figure 24 : Occurrences des principaux termes qui figurent dans le corpus de 49 documents techniques sur les Landes post-tempête	90
Figure 25 : Contexte d'utilisation de la notion de résilience dans le rapport de l'INRA sur les Landes (Mora et al., 2012)	91

Figure 26 : Part (en %) de vie des enquêtés passée dans le Bassin de Lacq	103
Figure 27 : Une large majorité de propriétaires.....	104
Figure 28 : Des itinéraires de vie entre sédentarité et mobilités multiples	104
Figure 29 : Une grande proximité géographique au complexe industriel.....	105
Figure 30 : Un attachement au lieu réel pour la majorité des enquêtés.....	106
Figure 31 : Graphique et nuage de mots le plus souvent cités par les riverains pour qualifier le cadre de vie	108
Figure 32 : Principaux termes mis en avant pour décrire les avantages et les inconvénients du cadre de vie	110
Figure 33 : Nuages de mots le plus souvent cités pour décrire l'opinion des riverains sur les risques	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Articles sélectionnés pour le corpus presse	39
Tableau 2 : Mots-clés recherchés dans le corpus scientifique et technique post-tempête	41
Tableau 3 : Distribution des enquêtes en fonction des communes de résidence des enquêtés	44
Tableau 4 : Distribution des enquêtes en fonction du lieu d'origine des enquêtés	45
Tableau 5 : Distribution des enquêtes en fonction de la date d'installation dans la région des enquêtés	46
Tableau 6 : Distribution des enquêtes en fonction des années de naissance des enquêtés.....	46
Tableau 7 : Distribution des enquêtes en fonction de l'activité professionnelle des enquêtés.....	47
Tableau 8 : Distribution des enquêtes en fonction des liens des enquêtés avec l'industrie.....	47
Tableau 9 : Distribution des enquêtes en fonction des terrains fréquentés à l'occasion de chacune des deux vagues de collecte d'information	48
Tableau 10 : Distribution des enquêtes en fonction de l'expérience qu'ont eu les enquêtés du dégagement de l'été 2015	48
Tableau 11 : Parmi les enquêtes pratiquées en 2016, différenciation du rapport des enquêtés à l'ARSIL en fonction de leur expérience du dégagement de l'été 2015.....	49
Tableau 12 : Facteurs d'influence sur la perception des risques, selon Delisle (1994) repris par Debia et Zayed (2003)	116
Tableau 13 : Types de relation aux risques des riverains	120
Tableau 14 : Synthèse des initiatives pédagogiques et de formation en lien direct avec le programme ACTER (2014-2016).....	126
Tableau 15 : Synthèse des contributions scientifiques en lien direct avec le programme ACTER (2014-2016), et en projet	128
Tableau 16 : Synthèse des communications orales lors de colloques ou de séminaires durant les années du programme ACTER 2014-2016	143
Tableau 17 : Synthèse des travaux d'étudiants réalisés en lien avec le programme ACTER	145
Tableau 18 : Base de données rassemblant les documents scientifiques et techniques du corpus post-tempête sur les Landes	184

Rapport Scientifique

LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ACTER

- Christine BOUISSET, MCF en géographie à l'UPPA, porteuse des recherches de terrain (Landes) ainsi que des aspects méthodologiques liés à l'élaboration d'une grille d'analyse à destination des acteurs opérationnels – christine.bouisset@univ-pau.fr
- Sylvie CLARIMONT, professeur en géographie à l'UPPA, porteuse des recherches de terrain (Lacq) ainsi que des aspects liés au partenariat et au transfert – sylvie.clarimont@univ-pau.fr
- Gaëlle DELETRAZ, ingénieur d'études UPPA, participation au traitement Sphinx des enquêtes auprès des riverains – gaelle.deletraz@univ-pau.fr
- Kildine LEICHNIG, Post-doctorante du programme ACTER, docteur en géographie de l'UPPA, a contribué au complément de la collecte d'information par des enquêtes de riverains, et à une partie du traitement et diffusion – kildine.leichnig2@gmail.com
- Sébastien NOBERT, Post-doctorant du programme ACTER, formation en géographie et anthropologie, porteur de la réflexion problématique sur la résilience comme notion commune à l'analyse et à l'action. Du fait d'un poste de *lecturer* obtenu à l'Université de Leeds, Sébastien NOBERT a dû quitter ses fonctions au sein d'ACTER le 1^{er} novembre 2014 – S.Nobert@leeds.ac.uk
- Julien REBOTIER, CR1 en géographie au CNRS, responsable du projet de recherche – julien.rebotier@cnrs.fr
- Cloé Vallette, Post-doctorante du programme ACTER, formation en sociologie, porteuse des entretiens de certains acteurs clés (élus et techniciens, services de l'Etat déconcentrés, professionnels et industriels) sur la résilience et les problématiques qu'elle recouvre sur nos terrains d'étude – cloe.vallette@hotmail.fr

1- CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE : L'OPPORTUNITÉ DE LA RESILIENCE

1-1. L'opportunité d'un appel Risques – Décisions – Territoires

Le programme *Accompagner les changements vers des territoires résilients* (ACTER) met **la notion de résilience au cœur de la réflexion sur des problématiques territoriales et de gestion des risques**, particulièrement sur les terrains du Bassin industriel de Lacq et du massif des Landes.

Les deux terrains d'étude empirique correspondent à des territoires soumis à différents types de risques et à d'importantes forces de changement. Ces risques et changements sont le fait d'une **multiplicité de facteurs** (en lien avec le milieu, les dynamiques démographiques ou l'usage du sol, la réforme territoriale, les recompositions de la gouvernance ou des marchés, l'activité productive ou encore les politiques industrielles, ou de l'énergie). Des événements ponctuels sont néanmoins des points d'entrée dans la recherche de terrain.

Ainsi, après deux tempêtes (1999 et 2009) les Landes ont été à la croisée d'options importantes quant au devenir du territoire forestier. De même, suite à la fin de l'exploitation commerciale du gaz en 2013 et au retrait de Total des plateformes industrielles de Lacq, le Bassin doit se réinventer et relever le défi d'un avenir incertain, toujours risqué (en termes de risques dits industriels, sanitaires ou naturels, mais également en termes de choix économiques et de filière productive).

C'est en ce sens que **les terrains des Landes et de Lacq servent la réflexion sur la notion de résilience comme notion pivot pour mieux penser et faire la prévention des risques de désastres et le développement territorial**.

L'appel Risques-Décisions-Territoires (RDT) de 2013, centré sur la résilience, invitait à se saisir de cette notion pour parvenir à une gestion améliorée des (nouveaux) risques sur les territoires. En s'appuyant sur les débats les plus récents de la littérature scientifique sur la prévention des désastres, le programme ACTER s'est approprié l'appel RDT à l'aune d'une **approche territoriale des risques et de la décision**.

La recherche dans le cadre du programme ACTER a connu 3 grands temps :

- Un temps de **réflexion critique** sur l'articulation des notions de résilience, de risque et de territoire.
- Un temps sur la **connaissance des terrains** d'étude que nous avons conjuguée aux discussions plus générales de la réflexion critique. L'approche territoriale a privilégié l'évolution de la gouvernance d'une part, et d'autre part celle du rapport des acteurs à l'environnement et au risque, sur les territoires d'étude.
- Un dernier temps sur **les verrous et les leviers** d'ordre territorial qui se présentent lorsque les futurs du territoire, la gestion des risques mais aussi la décision sont envisagés par le prisme de la résilience.

Ce sont les **enseignements** de ces trois temps qui figurent dans le rapport final du programme ACTER (Section 4). Y figurent également les **aspects méthodologiques** et le **traitement du corpus des données** sur lesquels se fondent

les interprétations livrées (Section 3). Dans la mesure d'un espace toujours restreint, **les points largement débattus dans la littérature scientifique** et sur lesquels une partie du programme ACTER prend appui seront également développés au titre des objectifs généraux de la recherche (Section 2).

1-2. Des apports difficiles pour des usages contradictoires de la résilience

Au terme de la recherche sur risques et territoires, et malgré le prisme original de la résilience, on voit émerger sur les terrains d'étude des **problèmes récurrents** dans le domaine de la prévention des risques de désastres et du développement territorial. On peut évoquer brièvement des problèmes de consultation ou de concertation, de reconnaissance des acteurs, de transparence ou de reddition de compte, de partage de connaissance ou de valeurs contradictoires. La plupart de ces points figurent dans le rapport GAR de l'UNISDR (2015a : 253) préparatoire à l'élaboration du cadre d'action de Sendai (UNISDR, 2015b, convention à laquelle l'initiative RDT a participé).

Ainsi, il n'est pas absurde de chercher à **répondre différemment** à des problèmes récurrents, afin de **produire des effets différents**. On pense notamment à des initiatives moins instrumentales, moins techniques et moins règlementaires ; plus durables, plus partagées et plus appropriées par les acteurs sur les territoires et dans le domaine de la prévention des désastres. De fait, des éclairages critiques et des réponses originales existent, et sont largement documentés, qu'il s'agisse de dispositifs de participation et de partage de la décision, de partage de la connaissance (*Knowledge Management Systems*), de *living labs*, etc. (*Culture et Recherche*, 2015 ; *Cahiers d'Inmédiateurs*, 2014 ; Renaud *et al.*, 2013)

Mais **l'identification d'un paradoxe** apparent liant accroissement des connaissances d'un côté et accroissement des dommages de l'autre **ne suffit pas à éclairer la multiplicité des conditionnements** qui entravent le passage à une dynamique transformationnelle, qui crée de l'inédit et produit des effets différents (Rebotier et Audouit, 2016 ; Simonet, 2016). En outre, ces conditionnements ne relèvent pas des seules caractéristiques d'une menace (dans le langage des risques : d'un aléa), ni des incertitudes qui persistent sur sa connaissance. Ils relèvent plutôt de rapports sociaux, de rapports de pouvoir et d'intérêts contingents qui constituent un front de progression de poids de la connaissance sur les risques et l'environnement... depuis une quarantaine d'année (O'Keefe *et al.*, 1976 ; Janssen et Ostrom, 2006 ; Pigeon et Rebotier, 2016).

C'est particulièrement sur la mise en lumière et la discussion des multiples **conditionnements liés aux territoires**, *i.e.* des verrous et le cas échéants des leviers, que le programme ACTER apporte une contribution. La notion de résilience (et la grille de lecture qu'elle charrie) constitue-t-elle un apport significatif aux évolutions de la prévention des désastres et du développement territorial ? Ou marque-t-elle seulement l'avènement d'un rapport (potentiellement nouveau) aux risques ? Des auteurs discutent déjà frontalement ces questions (Reghezza, 2015).

Si la résilience n'est pas à écarter ni à privilégier *a priori*, sa forte polysémie et des usages parfois incompatibles (Reghezza-Zitt *et al.*, 2012) compliquent la tâche à l'échelle du territoire. Un emploi instrumental, dans un cadre fonctionnel, apporte peu à une lecture territoriale des risques et de leur gestion telle qu'elle est documentée depuis la fin des années 1960 (Gaillard, *et al.*, 2010). Mais les apports d'une lecture instrumentale et fonctionnelle de la résilience ne sont pas pour autant inutiles.

En revanche, une idée plus large de résilience, dotée de plus de « profondeur » (Alexander, 2013) peut présenter un apport original à la réflexion sur les problèmes et verrous récurrents qui se dégagent des terrains d'étude comme de la littérature. Elle peut par exemple déboucher sur des dispositifs nouveaux de mise en partage, et sur la formulation de réponses originales à des problèmes récurrents. Mais ces contributions sont potentielles, et en aucun cas le propre de la résilience.

Ainsi, la question n'est pas tant de savoir si la résilience permet de prévenir plus les risques de désastres et d'accompagner mieux le développement territorial. Selon les définitions d'une notion aussi polysémique, et aussi peu stabilisée, il se trouvera toujours des raisonnements (non sans valeur !) tantôt pour défendre, tantôt pour combattre cette affirmation (Sudmeier-Rieux, 2014).

La question est plutôt de savoir à **quelles conditions** la résilience permet de plus prévenir les désastres durablement, et de mieux accompagner, pour tous, les futurs du territoire qui semblent chaotiques. Les conditions d'efficacité sont territorialisées, façonnées par les obstacles, verrous et conditionnements repérés par un travail de terrain. Ce sont ces **obstacles, verrous et conditionnements récurrents** que le programme ACTER a tâché de **mettre en lumière**, et pour lesquels il s'est agi de **formuler des pistes à développer**.

1-3. La vocation d'un « examen patient » et continu

Nous souhaitons terminer cette présentation de l'idée générale du programme ACTER et de la portée de ses résultats par les mots de Thomas Piketty dont le récent travail sur les inégalités continue d'être éprouvé par les regards les plus pragmatiques :

« Certains préféreraient que les « experts » des questions économiques parviennent à se mettre d'accord entre eux, afin que le reste de la société puisse en tirer les conclusions qui s'imposent. Je comprends ce point de vue, et en même temps il me paraît illusoire. La recherche en sciences sociales [...] est et sera toujours balbutiante et imparfaite. Elle n'a pas vocation à produire des certitudes toutes faites. Il n'existe pas de loi économique universelle : il existe simplement une multiplicité d'expériences historiques et de données imparfaites, qu'il faut patiemment examiner pour tenter de tirer quelques leçons provisoires et incertaines. Chacun doit se saisir de ces questions et de ces matériaux pour se faire sa propre opinion, sans se laisser impressionner par les arguments d'autorité des uns et des autres »¹.

C'est à cet exigeant « examen » que contribue le programme ACTER autour de problématiques liées aux risques et aux territoires, au travers de la notion de résilience. Ce rapport de recherche n'offre pas de solution définitive pour la décision. Il rassemble des « expériences historiques et des données imparfaites » pour en tirer

¹ Blog de Thomas Piketty, Le Monde.fr, 20 septembre 2016, consulté le 28 septembre 2016. <http://piketty.blog.lemonde.fr/2016/09/20/le-fmi-les-inegalites-et-la-recherche-economique/>

des enseignements, des « leçons provisoires et incertaines », nécessairement en concurrence avec d'autres lectures, plus légitimes, plus pressées, plus pragmatiques. Dans tous les cas, la responsabilité de la décision puis de l'action relève d'un autre registre que celui de la production de connaissances.

2- OBJECTIFS GENERAUX : RISQUES ET TERRITOIRES AU PRISME DE LA RESILIENCE

La recherche ACTER vise à « accompagner les changements vers des territoires résilients ». Le programme porte sur les devenir possibles des territoires du Bassin de Lacq et du Massif des Landes à l'aune de la notion de résilience. Il vise à identifier des caractéristiques territoriales importantes pour le développement territorial et la gestion des risques, notamment en lien avec la gouvernance et le rapport des acteurs à l'environnement et aux risques. La notion de résilience introduit un cadre conceptuel singulier, dont on sent qu'il monte en puissance dans l'action publique, mais qui présente de nombreux inconvénients pointés dans la littérature.

Quelle est l'opportunité de mobiliser la résilience pour accompagner les territoires aux prises avec d'importants changements ? Qu'est-ce que la résilience apporte à la gestion des risques et au développement territorial ? Et surtout, à quelles conditions ? Sur la base de quelles caractéristiques des territoires ?

C'est à ces questions générales sur la résilience et les territoires qu'ACTER a tâché d'apporter des éléments de réponse en se penchant sur deux cas d'étude : la Bassin de Lacq et le massif des Landes.

2-1. La résilience, changement de paradigme dans la prévention des désastres ?

2-1-1. Du risque à l'incertitude

D'après Ulrich Beck, l'Humanité dans son unité se trouve confrontée au risque, mantra commun et problème impérieux qui s'impose à tous dans la deuxième moitié du XXème siècle. Derrière la société du risque (Beck, 1986), on devine l'avènement d'un monde nouveau, globalisé, qui actualise les principaux défis sociétaux, parmi lesquels la question des risques et des limites de la Modernité.

Pourtant, il n'est plus seulement question d'une « société du risque ». En ce début de XXIème siècle, on définit plutôt des sociétés aux prises avec l'incertitude, et forcées de reconnaître leur incapacité à prévenir les désastres. Le passage du risque à l'incertitude comme grand récit social de rapport aux risques est bien documenté (Reghezza, 2015). La reconnaissance de l'impossible « risque 0 » et les limites de la maîtrise des risques sont même formellement inscrites dans des dispositifs réglementaires (comme avec le risque digue, Pigeon, 2014).

Et c'est le passage du « risque » à « l'incertitude » pour la prévention des risques de désastres que la notion de résilience entérine.

De fait, depuis plusieurs décennies, un paradoxe persiste. Selon White *et al.* (2001) « plus on sait, plus on gère et plus on perd ». Et l'on ne parvient pas à sortir du décalage constaté entre trois éléments :

- Les connaissances sur les risques
- Les politiques de prévention et de gestion
- La mise en place de ces politiques, leur réception et leurs effets

Pris isolément, chacun des sommets de ce triangle est bien connu. Mais ce sont les décalages persistants entre ces éléments qui occupent une bonne partie de la communauté scientifique internationale encore aujourd'hui (UNISDR, 2015a).

Or la résilience introduit une pensée de la complexité qui repose sur la **plurifactorialité**, la **surprise** (la non prédictibilité) et sur **l'articulation entre échelles** (spatiales et temporelles). Elle permet de donner du sens au décalage entre connaissances, politiques et applications. Ainsi, face à l'impossible dépassement de ce décalage, la résilience reconnaît que les dommages ne sont pas liés à une relation entre deux éléments (aléas et vulnérabilité), mais bien à un ensemble de facteurs en interaction (donc à un système). La résilience permet donc d'introduire l'imperfection dans la prévention des désastres. Elle fait place à une **posture plus réaliste qui a pour vocation de réduire au plus les dommages sans jamais pouvoir s'affranchir de tout désastre**. Dans le même temps, elle confère un habillage conceptuel au fait de passer de l'occurrence de dommages catastrophiques, à l'occurrence de dommages moins préjudiciables... et d'assumer la persistance des dommages.

La résilience permet de comprendre le changement de paradigme, mais pas nécessairement d'expliquer les choix qui s'opèrent (leurs causes ou leurs implications). Pour qui, à quelle échelle, à quel pas de temps, et à quel prix la prévention des désastres est-elle recomposée ? Voilà en substance les questions de société que la résilience ne résout pas nécessairement, et parfois même participe à dissimuler sous des appareils fonctionnalistes (Bassett et Fogelman, 2013 ; Bourcart, 2015a).

2-1-2. De la résilience aux résiliences, pour une définition ouverte

Malgré l'éclairage de la résilience sur le changement de paradigme dans la gestion des risques, son succès n'est pas unanime. Cela tient pour partie à sa polysémie et à la pluralité de ses usages (dont certains s'avèrent même incompatibles, Reghezza-Zitt *et al.*, 2012). La distinction opérée entre deux grands usages de la résilience (**ponctuelle** Vs **métaphorique**) a servi de support à la recherche ACTER.

Dans la généalogie de la notion de résilience, le poids des sciences du vivant et de l'ingénieur est évident. Une lecture éminemment systémique et fonctionnelle caractérise nombre d'usages contemporains de la notion. Un groupe influent de chercheurs marque la corporation académique dans ce sens : *Resilience Alliance* (Garcia, 2015). Cette lecture de la résilience peut être qualifiée de ponctuelle, centrée sur des systèmes, sur les fonctionnalités de leurs éléments, et sur les flux qui les relient. Cette conception est tirée pour l'essentiel de la biologie et de l'écologie. Elle permet d'appréhender une forme de complexité, mais en réduit la lecture à des fonctions et à des flux.

Sa portée instrumentale, certes utile, s'avère bien différente d'une lecture de la résilience plus ouverte, plus métaphorique, et plus en phase avec les approches territoriales qui font tant défaut à la prévention des désastres dans les phases de mise en place des politiques publiques (Reghezza-Zitt, 2015). Un usage moins exigeant techniquement (Alexander, 2013) permet tout autant de « faire tenir » dans

un cadre conceptuel à la fois la nécessité d'agir et l'impossibilité à résoudre, qui marquent le paradoxe persistant pointé plus haut.

Dans l'une des lectures (plus ponctuelle et fonctionnelle) et dans l'autre (plus métaphorique et proche du territoire), la portée de la résilience varie pour penser les risques et les territoires. Il en va ainsi de toutes les notions (O'Brien *et al.*, 2007) : leur conception présume pour partie des modes de compréhension et d'action. C'est une définition plus ouverte de la résilience, une compréhension territoriale de la notion, que nous avons adoptée dans le cadre du programme ACTER.

Dans la prévention des désastres, il existe toujours une tension entre le besoin de simplicité pour l'action et l'exigence de complexité pour une compréhension fine (Propeck-Zimmermann, 2015). Un inconvénient majeur d'une résilience ouverte et métaphorique est que sans lecture rigoureusement technique et fonctionnelle, il est plus difficile de produire des recommandations concrètes et opérationnelles. Le pendant de cet inconvénient est certainement de pouvoir introduire des éléments plus complexes (ceux-là même qui pèsent sur l'échec des recommandations concrètes et opérationnelles).

Le fossé entre la simplicité pour l'action et la complexité pour la compréhension fine y est certainement pour beaucoup dans le paradoxe de White *et al.* (2001). La résilience est présentée comme une façon de jeter un pont sur ce fossé. Mais le défi de conciliation reste entier : ce n'est pas là une qualité propre de la notion de résilience qui reste un outil.

2-2. Apports potentiels et limites de la résilience pour penser risques et territoires

2-2-1. Entre apports potentiels de la résilience...

On peut synthétiser les avantages qu'il y a, en principe, à mobiliser le cadre de la résilience pour penser changements et risques de désastres :

- La résilience permet de donner un cadre à la **complexité**. Elle permet de **faire tenir ensemble les multiples facteurs** de changement qui interviennent sur les territoires d'étude.
- Elle permet **d'envisager les liens entre ces éléments** (dans une lecture **systémique**, comme un support pédagogique qui permet de communiquer).
- Elle permet en outre de **penser l'articulation entre différentes échelles** (d'acteurs et d'intérêts) qui se télescopent nécessairement sur le terrain.

A ces trois éléments s'ajoutent enfin la **reconnaissance de l'incertitude** et **l'acceptation de l'échec**, le choix parfait pour le développement territorial ou la protection absolue contre les risques de désastres n'existant pas.

Mais force est de constater la très faible appropriation de ce cadre conceptuel sur le terrain, et parmi les porteurs de l'action. En outre, ces apports sont potentiels. Et les critiques sont nombreuses quant aux impasses voire aux dérives de la notion.

2-2-2. ... et réserves nombreuses qu'inspire son usage

Ainsi, une lecture trop rigoureuse (systémique et fonctionnelle) de la résilience appliquée au territoire peut être le support d'un **piège de rigidité**, qui enferme une trajectoire territoriale dans la fabrique d'un désastre futur, certes de faible fréquence mais de forte intensité de dommages. Jusqu'à l'occurrence d'un événement néfaste,

les rétroactions positives confortent un système territorial dans une dynamique mortifère. C'est une lecture possible du cas de la Faute-sur-Mer (Pigeon, 2012). Plus généralement, il est reconnu que la résilience d'un système peut **contribuer à la fabrique de nouveaux risques**, ou à la recomposition de risques existants (Walker et Salt, 2006).

Dans tous les cas, cette approche de la résilience **ne présume pas de sa dimension éthique**. La résilience, alors, n'est pas forcément « bonne », et peut véhiculer des objectifs, ou correspondre à des trajectoires moralement insupportables (Gunderson et Holling, 2002). L'aveuglement aux spécificités du territoire, et plus précisément à ses dimensions sociales et politiques, est largement pointé par des auteurs qui font aujourd'hui autorité dans l'usage de la résilience.

Une autre perspective critique de la résilience concerne le **détournement idéologique** ou **l'instrumentalisation politique** de la notion. La littérature est abondante sur les proximités entre d'une part une pensée essentiellement fonctionnelle et systémique, très répandue, de la résilience, et d'autre part le registre de l'économie libérale (Walker et Cooper, 2011). Si, sur le terrain et pour l'action, les liens entre résilience et pensée libérale ne vont pas toujours de soi, impossible pour autant d'ignorer le poids normatif des notions et cadres réglementaires qui circulent à l'international (Nations Unies, Union Européenne, Fondations), et qui percolent ensuite aux échelles nationales puis locales (Bourcart, 2015b). Certains pointent spécifiquement une tendance à la technicisation, à la dépolitisation, et à la re-naturalisation de questions liées à l'environnement (Rufat, 2011 ; Felli, 2014 ; Quenault 2015), voire la recherche d'un habillage conceptuel qui légitime l'urbanisation de secteurs exposés à des menaces. Mais cette deuxième perspective critique n'occupe pas le cœur de recherche du programme ACTER.

2-2-3. Prise de distance avec les définitions fonctionnelles

Le débat est déjà très fourni sur la polysémie de la notion (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015a), et peut paraître byzantin pour l'action. Au regard des objectifs généraux du programme ACTER, nous écartons les définitions les plus strictement systémiques et fonctionnelles, au motif qu'elles ne laissent pas suffisamment de place aux aspects contextuels d'ordre social, politique ou institutionnel qui sont la marque d'une approche territoriale. On pense par exemple aux définitions de Walker et Salt (2006) « the capacity of a system to maintain its essential structures in case of any disturbance » ou de Folke *et al.* (2010) : « the capacity of a Socio-Ecological System to continually change and adapt yet remain within critical thresholds ».

De façon générale, ce sont toutes les définitions de la résilience entendue comme **capacité de réponse à un choc** (approche ponctuelle) qui sont écartées au profit de celles qui permettent de poser la résilience comme une **manière de prendre en charge la tension, sur le territoire, entre rupture et continuité** (approche plus ouverte : quoi, pour qui, à quel prix ?). Une définition plus ouverte de la résilience fait une place aux éléments historiques et de contextualisation qui font la complexité des situations auxquelles sont confrontés les territoires étudiés, aux prises avec d'importants changements. C'est sur cette base qu'on cherche à donner des pistes (soulever des obstacles et des leviers) pour accompagner les changements vers des territoires résilients.

2-2-4. Des risques aux territoires, vers une définition ouverte de la résilience

Par « résilience », dans une perspective de gestion des risques, on peut entendre la **capacité à réduire les risques de désastres (l'intensité de leurs dommages potentiels), sans pouvoir les éliminer totalement, et parfois même en contribuant à leur production (de façon non intentionnelle, ou indirecte).** Transposée dans une perspective territoriale, cette définition ouverte de la résilience peut renvoyer à la **capacité à promouvoir un développement durable et inclusif du territoire, sans pouvoir mener à bien le développement idéal, et en contribuant pour partie à produire des formes de développement délétères** (en termes environnementaux, de bilan social, de gouvernance... mais pour certains secteurs sociaux et à certaines échelles seulement).

Ces définitions de la résilience sont à la fois ouvertes et contingentes. Elles sont comptables des spécificités des territoires et des rapports de force qui y opèrent entre acteurs. Le caractère contingent de la résilience pour l'action peut être résumé ainsi :

La résilience consiste à prendre la moins mauvaise des options pour le plus grand nombre d'acteurs

Par ce caractère relatif, on renvoie à la possibilité de réaliser plusieurs « résiliences » (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015a). On s'inscrit alors dans un des apports de la résilience les plus prometteurs pour la connaissance des risques et des territoires, un apport d'ordre politique : la possibilité de faire tenir ensemble des contradictions, et le cas échéant, de mettre en lien les différentes parties impliquées, dans une logique de dissensus (Rancière, 1995).

2-3. Quelles actions pratiques pour une idée ouverte et contingente de la résilience ?

2-3-1. Au-delà de la portée technique, la difficulté de l'opérationnel

Si l'on peut bien voir dans la résilience l'opportunité d'un **outil de médiation** pour gérer les risques et piloter le territoire (Barroca *et al.*, 2012), la pratique (et la littérature) a également documenté toutes les difficultés à rendre cette notion opérationnelle. Pour certains même, ce n'est pas dans le caractère opérationnel que réside l'efficacité de la notion, mais dans sa capacité à coloniser les arènes de décisions (comme de réflexion), au détriment d'autres formes de problématisation et de construction d'une réponse (Garcia, 2015).

Quoi qu'il en soit, les défis pratiques, d'ordre politique, qui résident derrière « la moins mauvaise des solutions » restent posés par la prise en compte « du plus grand nombre d'acteurs », sachant que, bien évidemment, les acteurs sont inégaux, et que cette capacité différenciée à se faire entendre pèse lourdement sur les solutions trouvées (ou à trouver). Et cette reconnaissance des rapports de force n'est originale ni dans le développement territorial ni dans la gestion des risques (D'Ercole et Metzger, 2004). Mais la résilience gagne en importance dans la prévention des désastres en parallèle de l'aveu d'échec de la prévention des désastres : la résilience serait ce qu'il reste quand on a tout essayé ? Alors qu'on semble sans

recours face à l'incertitude et aux limites de la prévention des désastres, on promeut la résilience (Reghezza-Zitt et Rufat, 2015b). Deux options se présentent alors :

- L'une consiste en un repli sur soi, en cherchant à être le moins comptable possible des multiples problèmes qui, de toute façon, se produiront. C'est le caractère immunitaire d'un choix de résilience (Garcia, 2015 ; Soubeyran, 2016). **On ne cherche pas à comprendre les éléments et conditionnements qui produisent les risques de désastres.** La résilience devient le Saint Graal qui évite d'affronter les contradictions du monde social les plus difficiles à traiter (Tobin, 1999) => logique de conservation.
- L'autre option consiste en une ouverture et une reconnaissance des limites des politiques publiques... qui ne sont pas inutiles pour autant. Le problème est transféré des limites des politiques vers **la capacité des acteurs à choisir collectivement ces limites**, et produire ainsi « la moins mauvaise des solutions possibles » => logique de transformation.

2-3-2. La résilience : conservation ou transformation ?

Les risques de désastres et les grands changements dans lesquels sont plongés les territoires ne tombent pas du ciel. Ils se préparent durant les temps « calmes » (du moins durant les temps qui ne posent pas problème aux acteurs dont la voix compte). Si l'on se focalise sur un événement ponctuel, sur la catastrophe, on évacue les questions les plus critiques du diagnostic, et on a toutes les chances de ne pas remettre en question les routines habituelles (« que tout change pour que rien ne change »).

« Nous passons d'une situation où la vulnérabilité structure le diagnostic et la résilience représente la solution, à une autre où la résilience impose les conditions de la problématisation (et donc la formulation du diagnostic) sur le thème de la catastrophe, quelle que soit l'échelle de temps et d'espace » (Soubeyran, 2016 : 402).

Le cadrage *a priori* des solutions possibles présume de l'énoncé. La réflexion est prisonnière de l'événement, de la catastrophe. Si le recours à la résilience est motivé par les limites de la prévision (d'un événement dommageable) ; s'il est motivé par le rejet de l'intentionnalité des acteurs (au motif de rendre objective, scientifique, ou de techniciser l'action publique comme gage d'efficacité), on voit mal comment l'action ainsi orientée peut rompre avec des obstacles récurrents de la prévention des désastres (UNISDR, 2015a : 253) comme de l'action publique (Blanc et Lolive, 2007). Le cadre de la résilience peut ainsi manquer la cible que constituent les obstacles récurrents (pointés plus haut), et même contribuer à les entretenir. Les avertissements en ce sens sont nombreux (Walker et Cooper, 2011 ; Reghezza-Zitt *et al.*, 2012 ; Felli, 2014 ; Quenault, 2015) et touchent différents domaines :

« Cette idée d'une pensée planificatrice qui n'aurait plus besoin de s'appuyer sur la prévision et l'intentionnalité pour fonder en raison l'action est, certes, contre-intuitive. Mais n'est-ce pas ce qui est en train de se jouer avec les systèmes d'action associés aux big data ? » (Soubeyran, 2016 : 420).

Il importe de garder à l'esprit les apports potentiels, mais aussi les dérives possibles que charrie l'idée de résilience pour l'action. C'est le sens du document de travail proposé comme note de synthèse à destination des porteurs de l'action publique locale, qui figure en annexe confidentielle du rapport.

Sans fétichiser la résilience, c'est bien au titre d'une compréhension territorialisée des problématiques (de changement, de développement et de gestion des risques) que l'on pense trouver des obstacles et des leviers utiles pour renseigner l'action publique. C'est sur cette base que sont présentés, dans la section (4), les résultats de la recherche et leur interprétation.

3- METHODOLOGIE EMPLOYEE : CORPUS ET TRAITEMENTS, AVANTAGES ET DIFFICULTES

3-1. Méthodologie générale

La recherche ACTER porte sur les devenir possibles des territoires du Bassin de Lacq et du Massif des Landes à l'aune de la notion de résilience. La recherche vise à identifier des obstacles et leviers importants pour le développement territorial et la gestion des risques dans le cadre de changements importants, en mettant l'accent sur la **gouvernance** et les **rapports aux risques**. La recherche a été divisée en trois grandes phases.

- Une **phase conceptuelle** a permis de discuter de la notion de résilience, de sa polysémie, et de sa portée (ses apports et ses limites) pour la réflexion d'ACTER. Sur la base de cet examen de la littérature, la recherche de terrain (collecte, construction de données, et interprétation) a ensuite été précisée. De cette phase, on tire des enseignements conceptuels sur la résilience, mis à l'épreuve par les données empiriques, dans un aller-retour constant.
- Une **phase de compréhension** a permis d'identifier les processus d'évolution des territoires et les problèmes qui se posent tant sur les territoires qu'aux acteurs de ces territoires. L'élaboration de chronologies territoriales au regard des questions de risque et de développement s'est avérée cruciale (et particulièrement délicate) pour saisir la pluralité des voix, et la difficulté à envisager la résilience de territoires pluriels. La phase de compréhension a rendu concret l'enjeu normatif de la résilience, loin d'une simple considération technique, qui réside derrière la recherche de continuité et d'adaptation face à une perturbation (Qu'est-ce qui constitue une perturbation ? Qu'est-ce qui caractérise le territoire au point d'être maintenu ? Quels seuils sont insupportables à franchir ? Dans quel domaine ? Pour qui ? A quelles échelles ? etc.).
- Une **phase d'interprétation** a permis de dégager des leviers et obstacles, pour l'action publique, lorsqu'il est question de tendre vers des territoires résilients. Nombre d'écueils de gestion des risques et de développement territorial déjà pointés dans la littérature ne trouvent pas nécessairement de réponse sur les bases d'une définition ouverte de résilience. La phase d'interprétation évalue l'opportunité et la portée du prisme de la résilience en cherchant leviers et obstacles, inédits et récurrents. L'interprétation ne cherche pas tant à faire exister des territoires résilients qu'elle ne s'attarde à pointer des apports, contradictions, tensions, et incompréhensions du cadre conceptuel de la résilience appliqué aux territoires en changement.

Les enseignements de chacune de ces phases apparaissent dans la section (4) consacrée aux résultats, à leur interprétation et aux principaux acquis. Ils sont le

produit de la collecte, de la construction et du traitement de données présentés plus largement dans la suite de la section (3). Ces trois phases ont porté spécifiquement sur deux terrains saisis par d'importants changements et qu'il convient de présenter car ils conditionnent une partie du questionnement de recherche.

3-2. Choix des terrains

Les terrains retenus pour la recherche se concentrent sur deux sites du Sud-Ouest français, espace en forte mutation depuis un demi-siècle. Devenu espace majeur de transit vers la péninsule ibérique, le Sud-Ouest présente en effet une forte attractivité résidentielle, laquelle se conjugue à l'attractivité touristique, accentuant la tertiarisation de l'économie. L'activité productive y demeure toutefois présente même si les principales filières y sont en profonde recomposition. Parmi celles-ci, deux filières sont très affectées par les changements globaux : la filière industrielle et la filière forestière.

3-2-1. Les Landes de Gascogne : entre forêts résilientes et recompositions territoriales

Avec plus de 40 % de son territoire boisé, la région Aquitaine dispose d'une ressource forestière importante mais la filière bois est confrontée d'une part aux effets de tempêtes successives, d'autre part à la nécessité d'intégrer la nouvelle donne énergétique. Le massif forestier des Landes de Gascogne a été durement frappé par les tempêtes de 1999 et 2009. Si la première a été perçue comme un phénomène exceptionnel, la deuxième suscite de fortes interrogations et fait craindre que les changements climatiques amènent à l'avenir la multiplication d'événements extrêmes (tempêtes et incendies). Le contexte post-tempête de 2009 est donc l'occasion d'une réflexion sur l'avenir du massif et sa capacité de résilience qui se traduit par une multiplication d'initiatives, de réflexions, d'expertises impliquant acteurs forestiers publics et privés mais aussi scientifiques, experts, politiques, etc., qui constituent autant d'arènes intéressantes (ainsi qu'un corpus conséquent de documents) à analyser pour décrypter le rôle de protagonistes aux intérêts divergents et pour comprendre les ressorts de la gestion du risque et de la résilience. D'un point de vue technique, il s'agit d'envisager la reconstitution des peuplements détruits dans un contexte d'incertitudes climatiques, mais aussi économiques (fluctuation des marchés du bois). Les choix sylvicoles actuels déterminent en effet l'orientation du massif pour plusieurs décennies. Est-il possible de recréer un massif forestier plus résilient ? Quelles essences forestières choisir et quelles méthodes sylvicoles mettre en œuvre pour minorer les risques ? Le tout sachant que l'intérêt des propriétaires n'est pas nécessairement le même que celui des industriels du bois par exemple. Face à l'ampleur de l'incertitude se pose en particulier la question de la réversibilité des choix et donc de la capacité à faire évoluer la gestion forestière pour éviter le piège de scénarios irréversibles. Deux visions antagonistes s'affrontent alors : une gestion plus « naturelle » et moins intensive qui favoriserait la résistance des peuplements aux extrêmes climatiques ; une intensification accrue qui écourterait les cycles d'exploitation, et réduirait la probabilité qu'un peuplement subisse une catastrophe. Au plan économique, cette dernière option servirait à la production de biomasse et favoriserait le développement de filières bois énergie, sur le territoire même du massif ou à proximité (par exemple à Lacq). Mais à échelle régionale de tels choix sylvicoles intensifs sont cependant susceptibles de générer

de nouveaux risques : concurrences exacerbées pour l'accès à la ressource entre les divers débouchés du bois et forts impacts paysagers et environnementaux (appauvrissement des sols et de la biodiversité notamment). La dimension territoriale et politique du problème est donc essentielle. Il s'agit d'envisager le changement non seulement en terme de filière, mais aussi du point de vue de l'articulation entre forêt et territoire. Les évolutions sociodémographiques de l'Aquitaine posent en effet aussi la question de la place du massif dans l'espace régional, de son importance en terme de cadre de vie et de sa cohabitation avec d'autres modes d'usage du sol. D'autant qu'au-delà de la sphère forestière les changements socio-économiques et une certaine patrimonialisation de la forêt font émerger de nouvelles légitimités et les revendications d'acteurs non forestiers (Bouisset et Pottier, 2011). L'étude du cas landais pose donc avec acuité la question de l'articulation entre gestion des risques, enjeux locaux, régionaux, injonctions nationales (développement durable, énergies renouvelables, multifonctionnalité des forêts) et changement global. L'approche territoriale est d'autant plus indiquée que de nouveaux risques potentiels se présentent dans le Sud du département des Landes, comme des projets de stockage de gaz. Dans cet espace à dominante tertiaire, l'économie résidentielle joue un rôle d'autant plus important que la population s'accroît à un rythme soutenu du fait d'un solde migratoire excédentaire. Le tourisme, notamment balnéaire et thermal, y représente une activité économique majeure. L'agriculture demeure bien implantée, ainsi que l'industrie en lien avec l'agroalimentaire, la transformation du bois, et plus récemment de la glisse (vêtements, accessoires). Toutefois, ces industries ne sont guère génératrices de risques majeurs.

3-2-2. Le Bassin de Lacq : entre résistance et adaptation aux risques environnementaux et industriels ?

Le cas landais a été comparé à celui d'un territoire beaucoup plus industrialisé, *a priori* très différent par sa taille et les caractéristiques de son économie, mais lui aussi marqué par de profonds changements depuis le milieu du XX^e siècle : le Bassin de Lacq (figure 1). Ce dernier est en effet confronté à des projets innovants, comportant des risques d'un type nouveau et encore largement méconnus, notamment à l'endroit des effets à long terme de technologies nouvelles. Le Bassin gazier de Lacq (64), site industriel en reconversion, est exposé à des risques technologiques avérés. Ces derniers sont pris en compte par la réglementation des périmètres SEVESO (R1 et R2) autour des établissements industriels, par l'élaboration de PPRT (PPRT Lacq – Mont et PPRT Mourenx)² et par les servitudes strictes autour des puits de gaz et des canalisations. Des installations sont en outre exposées aux inondations du Gave de Pau, complexifiant ainsi une situation multirisque. Ce site a été également choisi par Total, en 2006, pour le développement d'un projet pilote de Captage et stockage de Co2 (CSC) controversé. Créé en 1951 autour de l'exploitation d'un gisement de gaz naturel, le complexe industriel de Lacq introduit un bouleversement majeur dans un espace jusque-là très rural et agricole. Présenté alors comme un vecteur de modernisation et de développement régional pour le Béarn, ce pôle industrio-chimique amène également des nuisances, des risques nouveaux et méconnus dans ce territoire, suscitant le rejet d'une partie des habitants comme de leurs représentants politiques.

² Données relatives à l'état d'avancement de ces PPRT disponibles sur : <http://www.risques.aquitaine.gouv.fr/les-pprt/index.html>

Dès la fin des années 1950 et durant les années 1960, plusieurs accidents graves portent atteinte à l'environnement : incendie dans une usine en 1959, intoxication d'une cinquantaine de personnes du fait du dysfonctionnement d'une torchère en 1960, forte contamination des cours d'eau entraînant une forte mortalité des poissons notamment en 1964 et 1967 (Briand, 2006 : 21). Ils suscitent l'inquiétude des riverains et de vives protestations. Plus de 60 ans après, la situation apparaît fort différente comme si le temps de la résistance (« lutter contre le risque ») avait cédé la place au temps de l'adaptation (« vivre avec le risque ») voire de l'innovation (« faire de l'acceptation du risque un atout »). En effet, le Bassin de Lacq, est aujourd'hui en cours de reconversion. Certains des grands établissements fondateurs ont fermé (Péchiney, en 1988 ou Celanese, en 2009) tandis que l'arrêt de l'exploitation commerciale du gaz est intervenu en 2013. Confrontés à cette fin programmée de l'extraction du gaz, les représentants du territoire se sont activement employés à faire valoir les atouts du site afin d'attirer des investisseurs potentiels. Dans cette perspective, les contraintes réglementaires très fortes s'appliquant au territoire (directive SEVESO, PPRT et PPRI) et l'acceptation sociale du risque sont présentées comme des facteurs d'attractivité. Lors d'un colloque organisé à Mourenx, en novembre 2012, le député maire, David Habib, se réjouissait d'ailleurs de la présence d'une « culture du risque » dans son territoire et réaffirmait son attachement à l'industrie : *« Le développement industriel est le ciment de notre territoire ; ce ciment n'est pas seulement fiscal, il est culturel. Nous ne voulons pas basculer vers un territoire résidentiel ou touristique. C'est ce qui emmène ce territoire à dire oui à l'industrie, même au gaz de schistes s'il y en avait sur notre territoire »*³. Quelle est toutefois la réalité de la « culture du risque » dans un territoire en mutation (reconversion industrielle, recomposition des intercommunalités, arrivée de populations périurbaines, etc.) ? L'adaptation aux risques concerne-t-elle également les « risques émergents » liés à de nouveaux procédés industriels ou à l'application de technologies de lutte contre le changement climatique présentées comme innovantes ?

Les controverses récentes autour du projet expérimental de captage et stockage de Co₂, dans le Bassin de Lacq, révèlent la complexité des rapports aux risques au sein d'un même territoire. Ce projet constituait une expérience pilote inscrite dans les stratégies nationale et régionale⁴ de réduction des émissions de Co₂, en conformité avec les prescriptions du GIEC et le protocole de Kyoto. Il comportait trois phases principales : captage du Co₂ émis dans le complexe industriel de Lacq, transport du Co₂ en réutilisant d'anciens gazoducs et injection du Co₂, à 4500 m de profondeur, dans le réservoir de Rousse (commune de Jurançon), situé à quelques kilomètres, dans les collines. Annoncé publiquement à la presse, en 2007, le projet donne lieu à une concertation (organisation de réunions publiques puis désignation d'une CLIS) et à une enquête publique (2008). L'expérimentation à proprement parler débute en 2010 et durant deux ans, plus de 48 000 tonnes de Co₂ sont enfouies. Total a annoncé l'arrêt de l'injection au premier trimestre 2013 et le début d'une période de surveillance environnementale. Dès ses débuts, le projet a suscité des réactions contrastées de la part de la société locale : adhésion de nombre d'élus locaux y voyant une opportunité économique pour un Bassin en conversion, opposition riveraine à un projet comportant des risques mal connus et jugés mal maîtrisés,

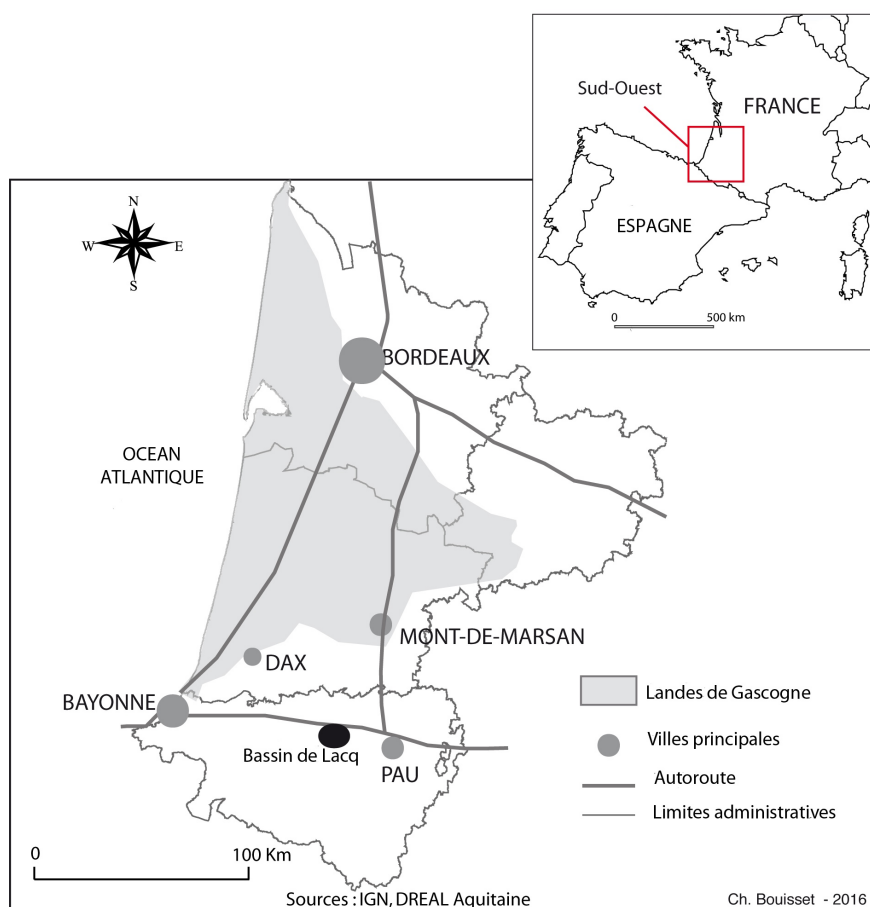
³ Table-ronde du colloque international : « Lacq : trajectoires et enjeux territoriaux » (Mourenx, 14-15 novembre 2012).

⁴ L'État et la région Aquitaine ont approuvé, le 15 novembre 2012, un Schéma régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE).

s'inscrivant davantage, selon ses détracteurs, dans une logique de pérennisation du modèle de développement fondé sur l'utilisation massive des énergies fossiles que dans la rupture et le changement (Clarimont, 2012).

Du fait de leurs dissymétries en matière de surface notamment, les deux terrains n'ont pas été traités à l'identique. Si le Bassin industriel de Lacq est un espace industriel qui peut être, dans une perspective de recherche, assez aisément circonscrit du fait de sa taille somme toute réduite, le massif forestier des Landes de Gascogne est bien plus difficile à appréhender du fait de son extension à deux départements. Cette asymétrie irréductible des terrains a conduit l'équipe à faire le choix de mener un travail d'enquête très approfondi dans le Bassin de Lacq, terrain principal et d'utiliser le massif landais comme contrepoint.

Figure 1 : carte de localisation des terrains d'étude



3-3. Données disponibles et construites

Les trois phases de la recherche ACTER reposent sur différents corpus de données, collectées ou construites. La démarche essentiellement qualitative s'est appuyée sur des enquêtes, des entretiens semi-directifs, des séances d'entretien collectif, des revues de presse, la consultation de documents réglementaires, mais aussi de littérature grise, académique et promotionnelle.

- 60 **enquêtes** ont été menées auprès des riverains des plateformes industrielles de Lacq au printemps 2014 et au printemps 2016. Les enquêtes ont porté sur le rapport des riverains aux risques et à l'environnement, et sur

le cadre de vie. Le corpus, les modalités d'encodage et le traitement sont présentés dans la section suivante (3.4).

- **38 entretiens semi-directifs** ont été menés entre le printemps 2014 et l'été 2016 auprès d'acteurs clés des territoires du Bassin de Lacq et du massif des Landes, totalisant environ 400 pages de retranscription. 17 de ces entretiens ont été réalisés sur le Bassin de Lacq. Les entretiens consistaient à entendre les acteurs clés sur les futurs du territoires, sur leur regard *a posteriori* de la chronologie des territoires, et sur le rapport aux risques et à leurs modes de gestion mis en place sur les territoires. Dans le massif des Landes, outre la rencontre de quatre acteurs impliqués dans les problématiques forestières « générales », 17 entretiens plus ciblés ont également été conduits. Ils ont porté spécifiquement sur la gestion des incendies de forêt dans les départements des Landes et de la Gironde auprès d'acteurs en charge de la gestion du risque (pompiers, forestiers, DDTM) et d'acteurs institutionnels (communes, structures intercommunales).
- Deux séances **d'entretien collectif** ont été organisées en réunissant plusieurs acteurs clés de chacun des deux terrains, donnant lieu à 65 pages de transcription. Les entretiens collectifs ont eu lieu les 18 et 19 janvier 2016, et portaient sur les mêmes thèmes que les entretiens semi-directifs. Ils visaient à éprouver le discours de chacun au contact de celui d'autres acteurs du territoire.
L'entretien collectif pour le massif des Landes a eu lieu à Mont de Marsan, au siège du Conseil Départemental, en présence de l'équipe ACTER, et de représentants du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), de la DDTM 40, du Conseil départemental 40, de la DREAL Aquitaine et d'un élu de commune forestière au titre des acteurs du territoire.
L'entretien collectif pour le Bassin de Lacq a eu lieu à Mourenx, au siège de la Communauté de Communes Lacq Orthez (CCLO), en présence de l'équipe ACTER, et de représentants de la DDTM 64, du GIP Chemparc (dont la mission est de « promouvoir un pôle chimique et industriel sud Aquitain ») et de la CCLO au titre des acteurs du territoire.
- Une collecte systématique de la **presse régionale** et locale grâce aux bases de données Europresse et Factiva. Il s'agissait, à travers la presse, de comprendre dans quelle mesure et dans quels termes, la question du risque et de la résilience a fait (ou non) l'actualité sur les deux terrains concernés tout au long de la période analysée. Dans le champ de l'environnement, la presse contribue en effet à révéler au public des problèmes en eux-mêmes peu visibles (Champagne, 1997) et participe à la fabrique des représentations (Gassiat et Verger, 2016).
- Enfin, de nombreux **documents réglementaires** ou liés à l'action publique ont été consultés et analysés : PLU, PPRT, CLIS, enquêtes publiques, rapports (sur les conséquences de la tempête Klaus, sur les risques sanitaires à Lacq, etc.). S'y ajoutent des documents promotionnels ou d'information générale issus des associations environnementales, des industriels (Total, Sobegi...), des syndicats et des collectivités.

3-4. Méthodologie de collecte et traitement des données

La collecte ponctuelle de documents de nature diverse au cours de la recherche a alimenté nos sources. Mais certains corpus de données ont été construits et ont fait

l'objet de traitements spécifiques afin de répondre à des hypothèses secondaires dans le cadre du questionnement de la recherche ACTER. Les résultats et interprétations qui en sont tirés sont présentés dans la section suivante (4). Nous présentons à la suite trois corpus de documents qui ont fait l'objet de traitements particuliers :

3-4-1. Revues de presse et leur traitement

Pour le Bassin de Lacq, la revue de presse a porté sur la période allant du 1er juin 2013, peu de temps avant la fin de l'exploitation commerciale du gaz, au 30 septembre 2016. Dans les Landes, elle s'étend de janvier 2009, date de la tempête Klaus, au 30 septembre 2016. Les bases de données ont permis une recherche par mot-clé autour de la question du « risque », de la « pollution » et de « l'industrie » pour Lacq et autour de « forêts et risques » dans le massif des Landes (les requêtes sans le terme forêt amenant de nombreux hors sujet). Les titres concernés sont le journal *Sud-Ouest* qui, comme son nom l'indique, couvre l'ensemble de la région, ainsi que la *République des Pyrénées*, journal de diffusion plus restreinte qui couvre le Béarn et donc le Bassin de Lacq.

Tableau 1 : Articles sélectionnés pour le corpus presse

Journal	Mots-clés	Nombre d'articles
Sud-Ouest et La République des Pyrénées	Lacq + industrie	326
Sud-Ouest et La République des Pyrénées	Lacq + risque	86
Sud-Ouest et La République des Pyrénées	Lacq + pollution	84
Sud-Ouest	Landes + forêt + risque	337

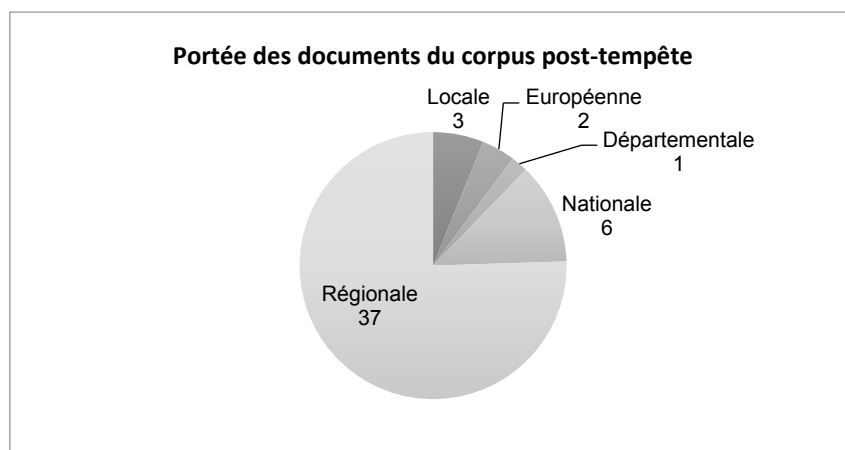
Les résultats des recherches par mots-clés ont ensuite été triés manuellement pour écarter les articles hors sujet. Comme le montre le tableau ci-dessus, plusieurs centaines d'articles en texte intégral ont ainsi été récoltés. Ils ont fait l'objet d'une analyse lexicale grâce à l'ensemble des logiciels libres *Voyant Tools*, outils d'analyse textuelle et de visualisation en ligne développés par une équipe de chercheurs en sciences humaines et sociales. L'analyse a porté sur le vocabulaire employé dans le corpus pour comprendre en quels termes la presse évoque la question des risques sur les deux terrains d'étude.

3-4-2. Recours à un corpus scientifique et technique

À la suite de la tempête Klaus, toute une série de réflexions ont été conduites sur l'avenir du massif forestier landais et de nombreux documents techniques, scientifiques, prospectifs ont été diffusés à cette occasion. **Le corpus est constitué de 49 documents pour un total de 3360 pages de texte.** Les documents les plus courts sont des brochures d'information qui se résument à quelques pages. Mais le corpus comporte également des expertises et des études de grande ampleur, comme l'expertise à visée scientifique et technique « *Quel avenir pour la forêt*

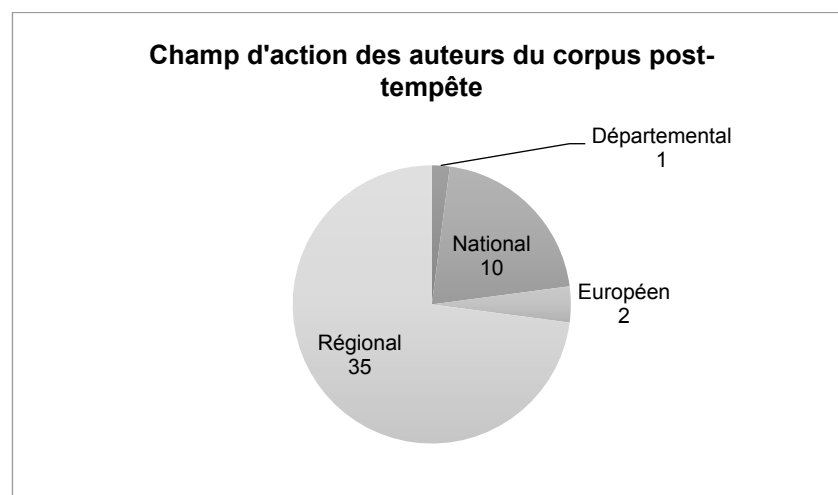
landaise » produite en 2010 par le GIP Ecofor à la demande du ministère de l'agriculture, ou la prospective « *Landes de Gascogne 2050* » publiée par l'INRA en 2012 à la demande du conseil régional Aquitaine. Ces deux expertises ont comme point commun d'avoir mobilisé pour la réflexion les principaux acteurs régionaux de la recherche et les principaux acteurs institutionnels publics et privés de l'économie forestière.

Figure 2 : Répartition des échelles concernées par les documents du corpus scientifique et technique post-tempête



Les documents analysés s'intéressent tous à la reconstitution de la forêt détruite par la tempête et à l'avenir du massif. Ils émanent principalement d'acteurs publics régionaux, mais on retrouve également dans le corpus quelques rapports et expertises diligentés par les ministères concernés et confiés à des experts nationaux.

Figure 3 : Répartition des échelles de compétence des auteurs des documents du corpus scientifique et technique post-tempête



À travers la recherche de mots-clés nous avons donc tenté de comprendre la place accordée dans ces réflexions sur la forêt à la question des risques et de la résilience en nous interrogeant sur l'impact de la tempête dans la façon d'appréhender à la fois les risques et l'avenir du territoire. Un comptage systématique des occurrences de quelques mots-clés a ainsi été effectué (CF tableau complet en annexe) autour de

trois thématiques : le vocabulaire relatif aux risques, celui relatif à la question du changement et de l'avenir et enfin, celui qui aborde la « réponse » de la forêt et du territoire.

Tableau 2 : Mots-clés recherchés dans le corpus scientifique et technique post-tempête

Risques	Changement	Réponse
Risque	Avenir	Résilience
Aléa	Changement climatique	Adaptation
Vulnérabilité	Changement global	Transition
Tempête	Autre changement	Durabilité
Incendie		
Sanitaire		

Cette recherche des termes sur l'ensemble du corpus a été complétée par une analyse du contexte lexical et des co-occurrences de la notion de résilience (qui, nous pouvons le dire dès à présent, s'avère très peu mobilisée). Les co-occurrences du terme « risque » ont également été recherchées dans les documents du corpus dont la publication a eu le plus d'échos, en particulier les deux expertises post-tempête précédemment citées, ainsi que dans le rapport du CESER intitulé « L'Aquitaine face aux risques naturels : mieux connaître et prévenir pour ne pas subir » (2012). Il s'agissait de comprendre la façon dont ces documents appréhendent la question des risques, leur nature, leur évolution et leur gestion en particulier.

3-4-3. Corpus d'enquêtes auprès des riverains

25 enquêtes auprès de riverains du Bassin de Lacq ont été menées au printemps 2014, et 35 nouvelles au printemps 2016. Leur transcription cumulée a donné lieu à un corpus d'environ 400 pages. L'opportunité de réaliser des enquêtes complémentaires en 2016 a été renforcée par un événement d'importance à l'été 2015 dans le Bassin de Lacq : un dégagement gazeux à l'origine d'inconvénients notoires pour nombre de riverains (irritations, démangeaisons, difficultés respiratoires).

La grille d'enquête (qui figure en annexe) est constituée de 5 blocs thématiques, portant sur :

- Le cadre de vie et le rapport à l'environnement
- La connaissance du risque
- Les perceptions et représentations du risque
- L'expérience de la diffusion d'information sur les risques
- La connaissance des dispositifs réglementaires (comme les PPRT)

Outre ces 5 grands blocs thématiques de la grille d'enquête qui garantissent que les sujets sont abordés explicitement, l'ensemble du texte retranscrit est encodé de façon à repérer les passages qui ont trait à un élément important pour la problématique de recherche. 7 étiquettes d'encodage ont été définies :

- Le recours aux sens (odorat, vue, etc.) pour définir une expérience particulière du risque

- La perception du risque (l'idée que les enquêtés se font du risque, comme le déni, la panique, l'ignorance, la suspicion, la confiance, la connaissance, etc.)
- Les connaissances dont témoignent les enquêtés sur les risques (connaissance de la réglementation, des procédures, des outils de gestion... ce qui aiderait à caractériser la dite « culture du risque »)
- La maîtrise des comportements et la compréhension de l'information diffusée sur les risques (connaissance des choses à faire, canaux d'information privilégiés, impacts de cette information)
- La qualité et le cadre de vie (la façon dont les enquêtés parlent du territoire où ils vivent et auquel ils sont différemment attachés)
- Les représentations de l'industrie et de l'usine (caractéristiques fortes du Bassin de Lacq... mais qui, là aussi, se traduisent inégalement parmi les riverains)
- Actions et démarches entreprises par les enquêtés au regard des risques auxquels ils sont confrontés sur leur lieu de vie (réunions, préoccupation, entraînement, activisme, etc.)

Enfin, les passages des transcriptions identifiés par ces 7 étiquettes peuvent être croisés avec les métadonnées de chacune des enquêtes. Ces métadonnées consistent notamment dans les informations suivantes :

- Adresse de résidence de l'enquêté
- Date de l'enquête
- Date de naissance de l'enquêté
- Lieu dont l'enquêté se dit originaire
- Année d'installation dans la région
- Année d'installation dans la maison
- Statut de locataire ou de propriétaire
- Distance qui sépare le lieu d'habitation du périmètre de la première plateforme industrielle
- Profession de l'enquêté
- Lieu de travail
- Liens (directs ou indirects) entretenus avec l'industrie du Bassin
- Expérience (directe ou non) du dégagement de l'été 2015
- Liens avec l'ARSIL⁵

On obtient du croisement une base de données à double entrée qui croise 7 catégories d'intérêts pour la recherche (les étiquettes de l'encodage) avec des variables qui qualifient chacune des enquêtes (les métadonnées). C'est sur la base de ce croisement que certaines requêtes ont été formulées pour tout ou partie du corpus, par l'intermédiaire du logiciel d'analyse textuelle SPHINX que nous avons mobilisé en appui pour le traitement (avec le concours de Gaëlle Delétraz, ingénieure d'étude du laboratoire PASSAGES, à Pau).

⁵ Association des riverains du site de Lacq, constituée fin 2015 suite aux dégagements de l'été 2015, et dont il sera question plus loin dans la présentation des résultats et de leur interprétation.

Figure 4 : Capture d'écran de la base des métadonnées des enquêtes

	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X
méro entretien	Date naissance	ate naissance	Lieu origine	REC_lieu origin	Installation d	Installation dans régi	allation dans la	cataire/proprié	stance usine m	ance usine metres	Profes
EB_1	1995	> 1980	Pardies	CCLO	1995	1990-1999	1995	Propriétaire	176	150-199	Intér
EB_10	1983	> 1980	Pardies	CCLO	1983	1980-1989	2011	Propriétaire	263	200-299	, reconversion
EB_11	1935, 1941	Multiple	dies, Banlieu Parisien	Multiple	1935, 1970	Multiple	1935, 1970	NSP	263	200-299	Retra
EB_12	1959	1950-1959	Talence	Autre	1980	1980-1989	1982	Propriétaire	263	200-299	lementation a
EB_13	1962 (F) 1955 (H)	Multiple	hne, Sauveterre de B	64-65-40	1982	1980-1989	2008	Locataire	194	150-199	FL, Célânèse e
EB_14	1981	> 1980	Annecy	Autre	2014	> 2010	2014	Locataire	228	200-299	Femme
EB_15	1930	1929-1939	Nérac	Autre	1959	1950-1959	1965	Propriétaire	104	100-149	Retraité (avar
EB_16	1947	1940-1949	Maroc	Autre	1978	1970-1979	2000	Propriétaire	113	100-149	(salarié industr
EB_17	1950	1950-1959	Abidos	CCLO	1986	1980-1989	1986	Propriétaire	800	500-800	Agent sé
EB_18	1950	1950-1959	Mourenx/Bourg	CCLO	1950	1950-1959	1950	Propriétaire	121	100-149	ienne secréair
EB_19	1978	1970-1979	Mourenx ville	CCLO	1978	1970-1979	2016	Locataire	131	100-149	Sala
EB_2	1981	> 1980	Monein	CCLO	1981	1980-1989	2011	NSP	190	150-199	Femme
EB_20	1959	1950-1959	Docelles, Aveyron	Autre	1985	1980-1989	1989	Propriétaire	100	100-149	endeuse, puis f
EB_21	1954	1950-1959	Espagne	Autre	1990	1990-1999	2000	Propriétaire	577	500-800	Retraité (ingén
EB_22	1950	1950-1959	Abidos	CCLO	1950	1950-1959	2004	Propriétaire	612	500-800	Agricu
EB_23	1973	1970-1979	Hautes Pyrénées	64-65-40	2000	2000-2009	2009	Propriétaire	612	500-800	Electri
EB_24	1954	1950-1959	NC	NC	1966	1960-1969	1982	Propriétaire	499	300-499	etraité (avant a
EB_25	1952	1950-1959	Afrique du Nord	Autre	1965	1960-1969	1981	Propriétaire	547	500-800	Retra
EB_26	1984	> 1980	Mesplède	CCLO	2008	2000-2009	2008	Locataire	576	500-800	Femme
EB_27	1955	1950-1959	Eure	Autre	1966	1960-1969	1984	Propriétaire	616	500-800	technicien SAV c
EB_28	1979	1970-1979	Mourenx ville	CCLO	1979	1970-1979	1983	Propriétaire	634	500-800	Infirm
EB_29	5 (H), 1958 (F), 1962	Multiple	icq (H), Ile Réunion (	Multiple	(H), 1982 (F), 200	Multiple	5 (H), 1982 (F), 2004	Propriétaire	393	300-499	industrie, Femr
EB_3	1984	> 1980	Lucq en Béarn	CCLO	1984	1980-1989	2013	Propriétaire	238	200-299	herche emploi
EB_30	1951	1950-1959	Lahourcade	CCLO	1951	1950-1959	1971	Propriétaire	267	200-299	etraité (avant c
EB_31	1959	1950-1959	Grenade	Autre	1963	1960-1969	1984	Propriétaire	435	300-499	Femme
EB_32	1981	> 1980	Arcachon	Autre	1986	1980-1989	2016	Locataire	389	300-499	Femme
EB_33	1959	1950-1959	Foix	Autre	1980	1980-1989	1992	Propriétaire	580	500-800	MNS Mon

Les requêtes ont répondu à des hypothèses secondaires qui ont alimenté le questionnement sur la résilience, les risques et les territoires à Lacq. Parmi les hypothèses secondaires qui ont nourri des requêtes spécifiques, on peut mentionner :

- La familiarité des enquêtés (à travers l'origine des enquêtés ou l'ancienneté de l'installation dans le Bassin) avec le territoire et ses spécificités (notamment les risques et l'activité industrielle) pèse-t-elle sur leurs rapports aux risques et aux logiques de développement du Bassin ? Et en quels termes, quels sont les propos des enquêtés (plus ou moins familiers du Bassin) sur ces sujets ?
- L'expérience sensible des activités industrielles (à travers la distance physique du lieu de résidence à l'usine, ou encore l'expérience directe du dégagement de l'été 2015) pèse-t-elle sur les rapports aux risques et aux logiques de développement du Bassin, que manifestent les enquêtés ? Et en quels termes, quels sont les propos des enquêtés (qui présentent des « expériences » différentes) sur ces sujets ?
- De quelle manière les liens à l'usine (à travers une dépendance directe – du fait d'un emploi industriel ; ou de façon indirecte – du fait de compter des proches travaillant dans l'industrie, ou du fait de profiter d'aménités liées aux activités industrielles) pèsent-ils sur les rapports aux risques et aux logiques de développement du Bassin, que manifestent les enquêtés ?

En outre, le traitement assisté par Sphinx a permis de constituer des *verbatim* thématiques. C'est l'ensemble de ces éléments qui sont mobilisés dans la section (4), et qui fondent une partie des interprétations.

Une présentation plus détaillée du corpus d'enquêtes (tri à plat et premiers croisements avec quelques unes des métadonnées) est néanmoins l'occasion d'évoquer certaines pistes de traitement afin d'illustrer le lien entre la section (3) méthodologie et traitement, et la section (4) résultats et principaux acquis.

Tableau 3 : Distribution des enquêtes en fonction des communes de résidence des enquêtés

Communes	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
Abidos	4	7	11
Arance		3	3
Bésingrand	3		3
Lacq	1	4	5
Lagor	3		3
Mourenx Bourg	7	5	12
Os-Marsillon	5	2	7
Pardies	2	14	16
Total	25	35	60

La distribution des 60 enquêtes (tirées des vagues de 2014 et 2016) correspond aux communes indiquées, et permet d'en tirer une représentation cartographique anonyme.

Figure 5 : Cartographie des enquêtes réalisées parmi des communes de la Communautés de Communes Lacq-Orthez

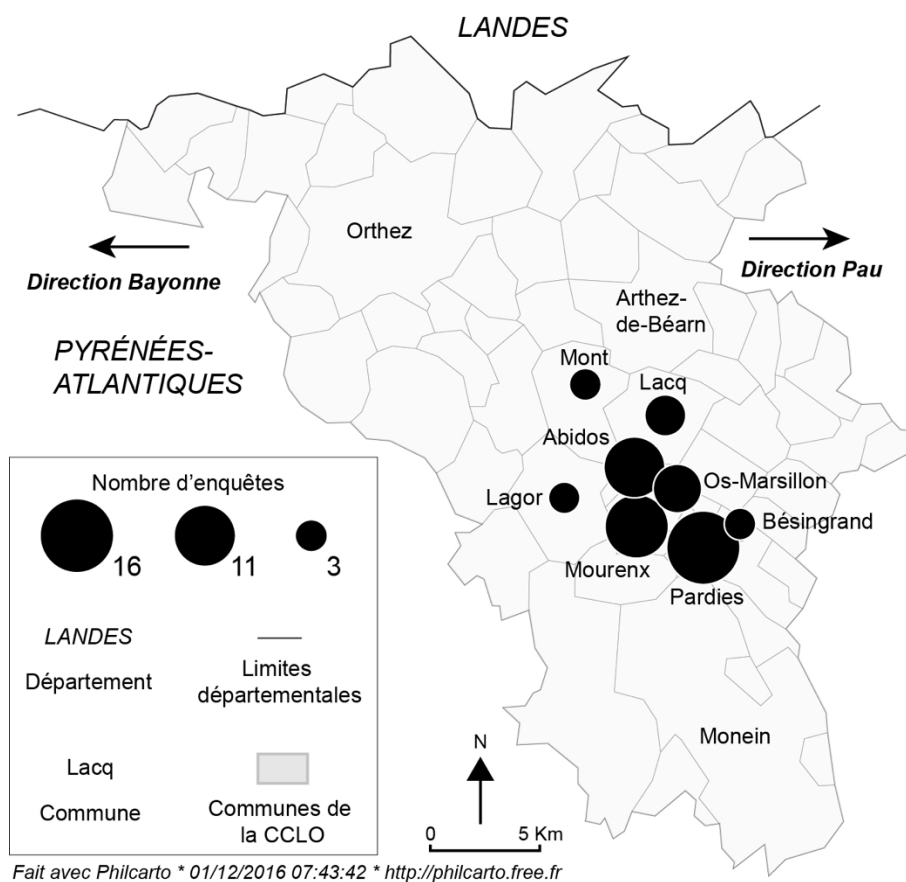


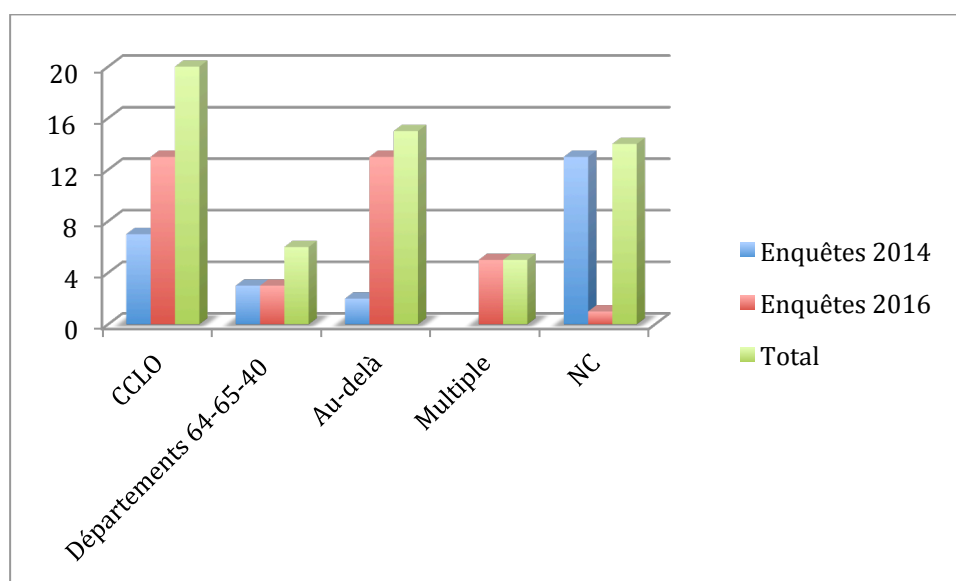
Tableau 4 : Distribution des enquêtes en fonction du lieu d'origine des enquêtés

Origine déclarée	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
Départements 64-65-40	3	3	6
Autre	2	13	15
CCLO	7	13	20
Multiple		5	5
NC	13	1	14
Total	25	35	60

Département 64 : Pyrénées-Atlantiques ; 65 : Hautes-Pyrénées ; 40 : Landes. CCLO : Communauté de Communes Lacq-Orthez. NC : Non communiqué.

La question ouverte sur le lieu d'origine des enquêtés a été recodée de façon à obtenir 3 catégories potentiellement significatives du degré de familiarité avec les spécificités du Bassin de Lacq. Le lien le plus étroit correspond à une origine déclarée relevant du périmètre de l'actuelle Communauté de Communes Lacq-Orthez. Le lien est plus desserré lorsque l'origine déclarée correspond au reste du département des Pyrénées-Atlantiques, et des départements limitrophes des Hautes-Pyrénées et des Landes. Un lien plus ténu enfin avec les spécificités du Bassin de Lacq peut apparaître lorsque les enquêtés déclarent une autre origine que celle de ces trois départements.

Figure 6 : Histogramme du lieu d'origine des enquêtés



Un quart au moins des enquêtés déclarent une origine plutôt lointaine, au-delà des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes.

Tableau 5 : Distribution des enquêtes en fonction de la date d'installation dans la région des enquêtés

Classes d'années d'installation	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
1950-1959	2	4	6
1960-1969	4	5	9
1970-1979		4	4
1980-1989	7	11	18
1990-1999		2	2
2000-2009	3	3	6
≥ 2010		3	3
Multiple		3	3
NC	9		9
Total	25	35	60

Avec une question portant sur l'année d'installation des enquêtés dans l'une des communes du Bassin, on pense apporter des éléments complémentaires à l'interprétation sur la familiarité avec les spécificités du territoire. Plus l'année d'installation est ancienne pour un enquêté qui déclare ne pas être originaire du Bassin, plus grande serait sa familiarité du territoire et de ses problématiques.

Tableau 6 : Distribution des enquêtes en fonction des années de naissance des enquêtés

Classes d'années de naissance	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
1929-1939	1	1	2
1940-1949	8	2	10
1950-1959	4	13	17
1960-1969	3	2	5
1970-1979	3	5	8
≥ 1980	6	8	14
Multiple		4	4
Total	25	35	60

Un œil sur les années de naissance des personnes enquêtées révèle qu'un quart d'entre eux a moins de 30 ans et qu'environ la moitié a plus de 55 ans.

Tableau 7 : Distribution des enquêtes en fonction de l'activité professionnelle des enquêtés

Catégories d'emploi	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
Agriculteur	1	1	2
Etudiant	1		1
Femme au foyer	3	6	9
Intérim/reconversion		2	2
Multiple		1	1
NC	5		5
Retraité	10	13	23
Salarié autre	3	5	8
Salarié industrie	2	5	7
Sans emploi		2	2
Total	25	35	60

De fait, parmi les catégories d'emploi déclarées, on trouve une présence importante des retraités (pour plus d'un tiers des enquêtés). Ajoutés aux enquêtés déclarant être étudiants, sans emploi ou femmes au foyer, la part des individus considérés comme « inactifs » est majoritaire dans le corpus d'enquêtes. Cette inactivité ne présume cependant pas d'éventuels liens passés ou encore existants avec les activités industrielles du Bassin. La disponibilité de ce profil de personnes explique pour beaucoup leur surreprésentation.

Tableau 8 : Distribution des enquêtes en fonction des liens des enquêtés avec l'industrie

Liens avec l'industrie	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
NC	8		8
Non	4	14	18
Oui	13	21	34
Total	25	35	60

A la question sur l'existence de liens directs ou indirects (liens de proches) avec les activités industrielles, près d'un tiers des personnes interrogées déclare n'avoir aucun lien. Ce simple élément montre par exemple que, même au « pied des usines » où ont été menées les enquêtes, il est difficile de ne caractériser le Bassin de Lacq et sa population que par les seules activités industrielles. Cette remarque préliminaire au traitement des données illustre la façon dont une première lecture du corpus contribue à fournir des indications sur la question de recherche liant les futurs possibles du territoire, les risques et la notion de résilience. L'hypothèse secondaire correspondant renvoie à l'importance de la dépendance à l'usine dans les rapports des enquêtés aux risques et aux activités industrielles (Fortin,).

Tableau 9 : Distribution des enquêtes en fonction des terrains fréquentés à l'occasion de chacune des deux vagues de collecte d'information

Types de terrain	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
Terrains d'enquête visités en 2014 et en 2016	25	22	47
Terrains d'enquête concernés par le dégagement de l'été 2015		13	13
Total	25	35	60

La dernière vague d'enquête (2016) est postérieure à l'occurrence d'un dégagement industriel à l'été 2015 qui a été fortement mobilisateur parmi les riverains très incommodés (par exemple, constitution de l'ARSIL), et dont la presse locale s'est faite l'écho. Le choix de terrain d'enquête en 2016 à l'intérieur (13 enquêtes) et à l'extérieur (22 enquêtes) du périmètre directement affecté par le dégagement permet d'en mesurer le poids dans le rapport des enquêtés aux risques et aux logiques de développement du territoire. Le choix, à l'extérieur du périmètre concerné par le dégagement de l'été 2015, de retourner en 2016 (22 enquêtes) sur les terrains d'enquête de 2014 (25 enquêtes) vise à mesurer le poids de l'expérience indirecte du dégagement sur les rapports des enquêtés aux risques et à l'industrie.

Tableau 10 : Distribution des enquêtes en fonction de l'expérience qu'ont eu les enquêtés du dégagement de l'été 2015

Expérience du dégagement	Nombre d'entretiens		
	2014	2016	Total
Terrains 2014 à nouveau enquêtés en 2016	25	22	47
Impossible	25		25
Non		17	17
Oui		5	5
Terrains 2016 concernés par le dégagement été 2015		13	13
Non		5	5
Oui		8	8
Total	25	35	60

Les deux vagues d'enquêtes aident à évaluer le poids de l'expérience directe du dégagement de l'été 2015 dans les rapports aux risques et aux activités industrielles des personnes interrogées. Le tableau précédent distingue le nombre d'enquêtes

effectuées sur le périmètre physiquement affecté par le dégagement de l'été 2015 (13 enquêtes en 2016). Il montre également que 22 enquêtes ont été réalisées en 2016 sur le même terrain que celles de 2014, non directement affecté par le dégagement de l'été 2015 (les 25 enquêtes signalées en rouge ont eu lieu en 2014, avant le dégagement de l'été 2015). Enfin, on voit sur le tableau que parmi les 35 enquêtes de 2016, 13 révèlent que les enquêtés ont eu une expérience directe du dégagement de l'été 2015 (soit 8 dans le périmètre directement affecté + 5 hors de ce périmètre = 13 personnes au total). On cherche alors à savoir si l'expérience sensible du dégagement de l'été 2015 pèse dans les propos et les rapports des enquêtés aux risques et à l'industrie du Bassin.

Tableau 11 : Parmi les enquêtes pratiquées en 2016, différenciation du rapport des enquêtés à l'ARSIL en fonction de leur expérience du dégagement de l'été 2015

Rapport des enquêtés à l'ARSIL et expérience du dégagement		Total
Pas d'expérience du dégagement		22
Membre		2
Renvoi de questionnaire/pas d'inscription		1
	<i>Sous-total (14%)</i>	<i>3</i>
Ne s'y intéresse pas (vague connaissance, pas plus d'intérêt)		9
Ne connaît pas		9
	<i>Sous-total (82%)</i>	<i>18</i>
Refus / rejet		1
Expérience du dégagement		13
Membre		4
Renvoi de questionnaire/pas d'inscription		2
Pas membre mais semble partager le point de vue		2
	<i>Sous-total (62%)</i>	<i>8</i>
Ne s'y intéresse pas (vague connaissance, pas plus d'intérêt)		2
Ne connaît pas		2
	<i>Sous-total (31%)</i>	<i>4</i>
Refus / rejet		1
Total		35

L'une des traductions rapides de l'expérience (sensible ou non) du dégagement de l'été 2015 a été la constitution d'une association de défense des riverains, l'ARSIL. Le dégagement, la réponse du territoire et leur écho dans la presse ont motivé la vague d'enquêtes complémentaires de 2016. Le rapport à l'association ARSIL (une voix singulière des riverains sur les risques et plus indirectement sur les logiques de développement du territoire) a occupé une partie des questions aux enquêtés de

2016, qu'ils fassent partie ou non du périmètre affecté par le dégagement de 2015 et qu'ils en aient eu l'expérience sensible ou pas.

Ainsi, dans le tableau analytique du dessus, on a distingué les enquêtés qui ont eu l'expérience sensible du dégagement (13 enquêtés) de ceux qui ne l'ont pas eu (22 enquêtés) pour les 35 enquêtes réalisées en 2016, après la création de l'ARSIL. Une majorité de ceux ayant fait l'expérience du dégagement manifeste une ouverture, voire une certaine adhésion à l'association, alors que c'est une écrasante majorité qui, parmi ceux qui n'ont pas fait l'expérience du dégagement de l'été 2015, se déclare indifférent voire complètement ignorant de cette initiative.

Les premiers éléments de lecture du tri à plat et la présentation de quelques questions ponctuelles sont une introduction à l'interrogation plus systématique (par l'intermédiaire du logiciel Sphinx) du corpus d'enquêtes sur les rapports des enquêtés aux risques et au développement industriel du Bassin. Ce traitement contribue à identifier ce qui peut peser, en toute hypothèse, sur ces rapports. Il fonde une partie de la présentation des résultats et de leur interprétation dans la section (4).

4- RESULTATS : UN TRIPLE MESSAGE FONDE SUR DES LECTURES THEMATIQUES

La rédaction de la section (4) répond à une réorganisation thématique des résultats, de leur interprétation et des principaux acquis de la recherche. Nous avons renoncé à une présentation fragmentée, à la suite de chaque traitement de données (corpus d'enquêtes, revue de presse, interprétation des entretiens, synthèse de la bibliographie, etc.). Nous avons opté pour une réorganisation afin de dégager des blocs thématiques (4-2.) qui contribuent à identifier des leviers et des obstacles significatifs pour envisager des territoires « résilients ». L'ensemble converge vers trois messages principaux qui figurent en début de section (4-1.), et qui constituent les principaux acquis du programme.

4-1. Principaux acquis, en trois points : complexité, dynamique et gouvernance

La COMPLEXITE est manifeste tant dans la prévention des risques de désastres que dans les problématiques de développement territorial. Elle prend à rebours des formes de connaissances et des modes d'action spécialisés, en silo. Elle se caractérise d'une part par la **plurifactorialité**, la pluralité de « causes » et d'acteurs ; et d'autre part par leurs **interactions simultanées et non linéaires**.

Le cas du Bassin de Lacq paraît plus homogène que celui du massif des Landes dans la façon dont les risques et les futurs possibles des territoires sont envisagés. Outre l'asymétrie des terrains, cette homogénéité apparente ne doit pas dissimuler une grande diversité révélée par une recherche qui contextualise les défis de gestion. Le sondage ou l'enquête de perception ne renvoient qu'une image superficielle d'un monde social nécessairement pluriel. L'approche territoriale de la résilience, plus métaphorique, sonde différentes temporalités du territoire, les multiples acteurs et les raisons d'agir qu'ils défendent, le poids, changeant dans le temps, des différentes caractéristiques territoriales.

- ⇒ C'est au titre d'une approche plus territoriale et métaphorique que la notion de résilience aide à saisir la complexité de territoires aux prises avec les risques et de nombreux futurs possibles. **Sur le territoire, la résilience, c'est du choix (parmi les acteurs, les priorités, les options de gestion).**

Les **DYNAMIQUES** et le nécessaire travail de **CONTEXTUALISATION** s'imposent dans la mesure où les territoires sont toujours aux prises avec de multiples changements. Evaluer la portée des changements, anecdotiques ou significatifs, mineurs ou d'envergure, s'avère contingent, propre aux caractéristiques territoriales et au jeu d'acteurs qui prévaut (en lien avec le point précédent).

Des événements ponctuels (départ de Total et tempêtes) précipitent à première vue le Bassin de Lacq et le massif des Landes dans une configuration très incertaine face aux futurs possibles et aux risques à venir, difficiles à prévoir. Mais il est difficile d'envisager des trajectoires territoriales au travers des seules réponses données à ces événements alors que c'est plus généralement le **contexte territorial qui évolue** (gouvernance, économie, démographie, stratégies nationales, etc.). Un travail **d'articulation d'échelles** (d'espace et de temps) s'avère nécessaire pour comprendre la portée des défis de gestion dans lesquels se trouvent plongés les territoires et les porteurs de la décision.

- ⇒ Sans travail de contextualisation, difficile de restituer l'univers de contraintes (et de contradictions) dans lequel opérer la décision. **Sur le territoire, la résilience est contingente. Elle est relative à des seuils et des caractéristiques jugés prioritaires.**

La **GOVERNANCE** en tant que modes d'élaboration et de prise de décision occupe une place centrale dans la réflexion sur la résilience des territoires. La pluralité des acteurs et la multiplicité des contraintes conditionnent pour beaucoup la résilience des territoires. La décision la plus techniquement informée n'est pas forcément la plus appropriée dans un contexte territorial. A ce titre, une réflexion sur les dispositifs d'élaboration de la connaissance et de prise de décision s'avère primordiale.

La connaissance partagée et la décision acceptée sont deux « Graal » de la littérature académique sur la prévention des désastres. Nous proposons une « mini-boussole » qui qualifierait les enjeux de gouvernance territoriale à même de prendre en charge les risques à venir et les futurs possibles dans une perspective de résilience :

- **L'idéal** : Les **systèmes de gestion de la connaissance partagée** (les *KMS – Knowledge Management Systems*) sur les risques et les territoires sont censés apporter une réponse aux principaux obstacles liés à la fragmentation de la connaissance (UNISDR, 2015a). Il en va de même pour des dispositifs qui permettent une **coproduction de la décision** et la reconnaissance de la diversité des acteurs impliqués. La résilience, comme « support pédagogique », peut introduire à ces dispositifs. Mais pour la connaissance comme pour la décision, le dessein idéal fait face à de nombreuses difficultés (Weichselgartner et Pigeon, 2015).
- **Les faits** : Ce que l'on trouve sur les terrains de Lacq et des Landes, c'est la **quasi absence** de la notion de résilience dans les différentes arènes de négociation. Elle n'est pas utilisée par les porteurs de l'action publique locale, peu goûtée par les services déconcentrés de l'Etat, et utilisée dans un sens très spécifique par les experts de l'INRA (acception écologique) à propos de la régénération de la forêt. Cet état de fait semble traduire d'une part un **usage normatif et descendant** de la résilience, qui reproduit des rapports asymétriques dans la gestion des risques et le développement territorial ; et d'autre part **une tendance à techniciser** les débats par un usage restreint et très spécifique de la notion de résilience.

- *Le pire* : Si on ne le retrouve pas sur les terrains de Lacq et des Landes (tant la notion de résilience en est absente), le pire usage de la résilience pour la gouvernance doit au moins être signalé, pour rendre compte d'une abondante littérature et de retours d'expérience allant dans ce sens (Evans et Reid, 2014 ; Reghezza-Zitt et Rufat, 2015b). On peut pointer la **possibilité de l'instrumentalisation** d'une notion absconse pour légitimer, voire promouvoir une action difficile à défendre jusque là, dans un cadre conceptuel hérité de la prévention des désastres (comme la construction en zone inondable). On peut évoquer également **une dérive idéologique** dans la mesure où la notion peut servir un agenda politique, en lien avec le rôle de l'Etat ou la responsabilité des individus, notamment dans les stratégies de prévention des désastres (Bourcart, 2015a ; Quenault 2015 ; Rebotier, 2016).

En définitive, une définition synthétique (ouverte, pragmatique et éminemment politique) de la notion de résilience dans une perspective territoriale nous semble véhiculer ces trois messages principaux :

La résilience pour un territoire correspond à la capacité d'y prendre la moins mauvaise des options pour le plus grand nombre d'acteurs

Cette définition de la résilience pour un territoire est un point de départ pertinent plus qu'un résultat définitif. Elle vise à mettre l'accent sur les principaux éléments qui, sur le territoire, constituent des limites mais aussi des opportunités pour envisager collectivement et durablement des futurs incertains, et pour prendre en charge des risques difficiles à prévoir.

4-2. Des résultats sous la forme de blocs thématiques

Les résultats du traitement des données et leur interprétation sont présentés sous la forme de blocs thématiques. Ils apportent des enseignements différents sur **des obstacles et des leviers liés aux territoires** (notamment à la gouvernance et aux rapports des acteurs au risque et à l'environnement), dans la perspective de territoire résilients. Ils montrent **des apports et des limites du cadre de la résilience pour penser les futurs possibles** du Bassin de Lacq et du massif des Landes aux prises avec de multiples changements.

Outre le premier bloc qui reprend les enseignements de la phase 1 de la recherche (phase épistémologique), les autres blocs intègrent les phases de compréhension et d'interprétation pour la présentation des résultats. Un encadré synthétique reprend les principaux points de ces blocs au terme de chacun d'eux.

4-2-1. Etat de l'art critique de la notion de résilience envisagée pour risques et territoires

Le premier bloc thématique porte sur une discussion critique de la notion de résilience d'après la littérature. Elle correspond à la première phase de la recherche ACTER, et doit beaucoup au travail de Sébastien Nobert durant sa période postdoctorale (Nobert et Rebotier, 2014). Cette phase préalable de discussion a permis d'asseoir l'idée de résilience qui a présidé à la réflexion menée sur le terrain.

Le retour sur cette discussion critique, fort des éléments empiriques et des interprétations, a lieu dans la formulation synthétique des enseignements d'ACTER (principaux acquis, encadrés synthétiques, note de synthèse à destination des porteurs locaux de l'action), dans les autres blocs thématiques de cette section (4) ou encore dans le cadrage des objectifs généraux de la recherche. Nous livrons néanmoins cette discussion critique comme un bloc thématique en soi afin de participer à un débat nécessaire sur le périmètre, la portée, mais aussi les limites et ambiguïtés d'une catégorie d'analyse très plurielle, et toujours plus convoquée dans le registre de l'action.

Polysémie et registre fonctionnel d'une notion invasive

La notion de résilience colonise la littérature académique dans de nombreuses disciplines (Swanstrom, 2008). Elle est néanmoins particulièrement présente en lien avec les questions de risque et surtout de climat, notamment depuis le tournant des années 2000. Le domaine spécifique de la prévention des désastres n'échappe pas à la polysémie problématique (Manyena, 2006) ni aux défis de l'opérationnalisation (Brun et Gache, 2013 ; Propeck-Zimmerman, 2015 ; Garcia, 2015).

Sans en refaire l'historique complet ni la généalogie précise, il est utile d'en préciser quelques emplois, dont certains s'avèrent absolument incompatibles (Alexander, 2013) :

- Pour **l'ingénierie** ou la **mécanique**, la résilience désigne tout à la fois la rigidité et la ductilité du matériau. C'est cet usage du milieu du 19^{ème} siècle qui intervient dans l'idée de métaux résilients, qui à la fois résistent à, et parviennent à absorber une partie de la force appliquée sur eux. Par analogie avec cet emploi, on retrouve la capacité d'une société à résister à une perturbation tout en s'y adaptant pour partie, de sorte que les dommages soient moindres.
- Pour **l'écologie**, on trouve un emploi plus systémique et fonctionnel. La résilience d'un écosystème y est présentée comme « le degré de perturbation qui peut être absorbé sans que le système ne change de structure en changeant les variables et processus qui en contrôlent le comportement » (Holling et Gunderson, 2002). En termes plus techniques encore, elle peut même être qualifiée par la vitesse de retour à l'équilibre (Primm, 1984), ou la capacité d'un système à subir un stress sur le long terme, compensée par la capacité d'adaptation et d'auto-organisation (Folke *et al.*, 2010), elles mêmes à mesurer et développer.
- **L'économie** valorise beaucoup cette lecture technique et fonctionnelle⁶. Pour Perrings (2006), il s'agit de la « capacité du système à supporter les chocs environnementaux ou de marché sans perdre son aptitude à allouer efficacement les ressources et à fournir les services essentiels ». Pour Baker et Refsgaard, la résilience est la capacité d'un système socio-écologique à supporter les turbulences et à trouver des solutions pour que le système revienne à son état initial (Baker et Refsgaard, 2007), ou maintienne « la production proche de son potentiel malgré un choc » (Duval et Vogel, 2008). Pour Hopkins enfin, c'est la « capacité de l'économie à résister au double choc du changement climatique et du pic pétrolier » (Hopkins, 2008), ou à tout autre désastre écologique.

⁶ Pour autant, nous pensons que l'apport d'une approche de sciences sociales par le territoire, peut être encore différent.

- Dans le domaine des **risques**, la définition de Gunderson et Holling (2002) : « la capacité d'un système à revenir à sa structure originale à la suite d'une perturbation », présente un intérêt de premier plan. Pour le groupe *Resilience Alliance*⁷, la robustesse et l'adaptabilité sont des valeurs cardinales pour des systèmes résilients (que l'on retrouve citées dans Dauphiné et Provitolo, 2007). Tantôt état ou caractéristique d'un système, tantôt capacité, elle désigne la façon dont un système social assure sa continuité en accompagnant les changements, loin de transformations majeures (catastrophiques) concernant ses structures, son organisation ou son fonctionnement (Walker *et al.*, 2002 ; Walker et Salt, 2006). Notons tout de même que d'autres définitions introduisent des éléments de réorganisation, comme celle de Folke, *et al.* 2010. En effet, dans le domaine des risques, il est douteux de « revenir à un état normal » sans plus de considération, *i.e.* sans prendre en compte la diversité des mécanismes à l'amont des risques de désastres.

L'appel du territoire et du politique

Au regard de ce bref parcours de la notion, et de son glissement disciplinaire, nombre d'auteurs alertent sur les limites de l'analogie. C'est une pensée de l'écologie (systémique et fonctionnelle) qui domine l'usage de la résilience. Il est difficile de la mobiliser ainsi sans plus de précaution avec les notions de risque et de territoire, au cœur de la recherche ACTER. Risques et territoires se différencient des systèmes écologiques en ceci qu'on y trouve une vision, une intention ou une pensée de la planification qui n'optimisent pas nécessairement. Les arbitrages ne se fondent pas forcément sur des « choix rationnels ». Pondération et valorisation s'opèrent sur des critères qui ne sont pas universels, mais bien contingents (Levine *et al.*, 2012). Mais la croyance moderne de l'explication fonctionnelle fondée sur le choix rationnel continue d'opérer (dans le domaine des risques : Boudia et Henry, 2015), et présume de l'usage de catégories de pensée et d'action sur l'environnement (pour l'adaptation : Bassett et Fogelman, 2013). Et une analogie trop rapide néglige les spécificités sociales et territoriales des risques. Elle charrie un cadre universel (une forme de fonctionnalisme d'une pensée de l'écologie) aveugle aux dimensions axiologiques (sociales, politiques, d'arbitrages, de valeurs) dès lors qu'il s'agit du monde social. Elle charrie également des « passagers clandestins », par exemple d'ordre idéologique, qui fondent la critique d'un usage néolibéral de la résilience alors changée en cheval de Troie d'un agenda qui ne dit pas son nom (Walker et Cooper, 2011 ; Joseph, 2013 ; Evans et Reid, 2014 ; Felli, 2014).

La réflexion et les retours d'expérience sont pourtant clairs dès lors qu'il s'agit de mobiliser en pratique la résilience dans le domaine de la prévention des désastres. Pour les tenants mêmes de la résilience écologique et systémique, la notion n'est « ni bonne ni mauvaise » (Gunderson et Holling, 2002). Elle ne présume pas des décisions à prendre, ni de leur valeur, ni de ce que recouvre la « catastrophe majeure » (Walker et Salt, 2006). Au regard de quels critères définir la résilience à réaliser ? Pour quels acteurs et intérêts, alors que les choix et les arbitrages qui

⁷ Réseau de chercheurs formellement constitué en 1999 qui promeut l'usage de la notion de résilience pour en développer une théorie, et pour élaborer un propos scientifique pluridisciplinaire. L'Alliance devient une entité académique puissante, qui participe à la colonisation de la notion de résilience, et qui véhicule pour beaucoup un cadre conceptuel très attaché aux systèmes socio-écologiques.

façonnent l'évaluation de la résilience (et son passage à la pratique) varient également en fonction des échelles de lecture (Pigeon, 2012) ?

Un front de progression de la connaissance réside dans la façon dont l'action publique et la gestion des risques parviennent à intégrer les spécificités et les contradictions du territoire (Nightingale, 2003 ; Coanus et Pérouse, 2006 ; Reghezza-Zitt, 2015). Ce front de progression se retrouve dans la façon d'opérationnaliser la résilience pour gérer les risques et développer le territoire. Un apport significatif de la résilience passe par l'intégration à la connaissance et à la décision des spécificités territoriales, de la pluralité des acteurs et des intérêts, des tensions qu'on y retrouve, de la portée axiologique des dilemmes que doit résoudre l'action (Weichselgartner et Kelman, 2014 ; Sudmeier-Rieux, 2014 ; Laigle *et al.*, 2015). Ces mêmes constats figurent du reste dans les travaux de l'UNISDR préparatoires à l'adoption du protocole de Sendai. Quelques uns des obstacles récurrents relèvent de la gouvernance, mais aussi du partage de la connaissance et de la décision sur les territoires (UNISDR, 2015a : 253).

Usage disputé, portée équivoque

Difficile de demander à la résilience de résoudre les problèmes récurrents de l'action publique, de la gestion des risques et du développement territorial. En outre, comme pour toute notion commune à l'analyse et à l'action, la résilience n'est jamais portée par un seul usage, ce qui en brouille plus encore l'emploi et la portée.

La littérature voit également dans la résilience des avantages **heuristiques** pour poser et comprendre les risques. Au crépuscule de la raison moderne, portée par les certitudes et la maîtrise, la résilience vient à point pour penser une société de l'incertitude (Reghezza, 2015). Les politiques de prévention sont limitées, les dommages sont inéluctables, il faut donc s'attacher à les réduire au plus (Dron, 2013). Les apports heuristiques se présentent également dans la capacité de la notion à faire tenir des contradictions sur le terrain et entre échelles (Pigeon, 2012 ; Pigeon et Rebotier, 2016). La résilience apparaît comme un support pédagogique pour envisager les limites de la prévention des désastres et les contradictions nécessaires du terrain.

Elle ouvre même pour certain un **horizon de changement**. La « résilience transformationnelle » (Simonet, 2016) fait écho à la définition tardive de la résilience par Folke *et al.* (2010), introduisant la capacité d'adaptation. Néanmoins, cette possibilité de transformation n'est pas intrinsèquement liée à la notion de résilience (Pelling, 2011 ; Bahadur et Tanner, 2014 ; Gillard, 2016). Les sciences politiques y voient enfin un cadre de pensée qui rend possible une forme de réflexivité et de retour d'expérience bien salubre là où l'action descendante et peu attentive au terrain prévalait dans un paradigme plus moderne (Chandler, 2014). Mais là aussi, rien d'automatique à cette lecture de la résilience (Bourcart, 2015b).

Dans tous les cas, les opportunités (pour penser et pour agir) que véhicule la résilience ne sont jamais étrangères aux nombreux conditionnements (sociaux, politiques, territoriaux, institutionnels, etc.) qui formatent l'usage et les effets de la notion. La recherche ACTER a tâché de faire remonter du travail empirique des conditionnements liés au territoire, en particulier ceux liés à la gouvernance des territoires et aux multiples rapports aux risques et à l'environnement portés par les différents acteurs.

La résilience : un enfermement des rapports aux futurs ?

L'appel RDT portant spécifiquement sur la notion de résilience, la phase épistémologique de la recherche ACTER a permis d'asseoir une approche plus territoriale et métaphorique de la notion. Cette phase a également permis de justifier les cadres du questionnement problématique, autour des ressorts territoriaux qui permettent ou entravent la prise en charge des risques et de futurs incertains sur deux territoires. Enfin, la phase épistémologique a été l'occasion de s'interroger plus spécifiquement sur une lecture de la résilience que nous avons peu retrouvée dans la littérature, mais qui interroge pourtant directement l'action.

Les temporalités, rythmes et dynamiques sont souvent implicites dans le recours à la résilience. Pourtant, c'est bien une idée du futur incertain qui est véhiculée, et qui justifie une action présente, bien réelle et normative. La pensée du futur incertain serait conditionnée (confisquée ?) par la reconnaissance de dommages dont on est certain qu'ils sont inéluctables (Innerarity, 2008). Le présent, paradoxalement, ne précède plus l'avenir, mais se trouve être un cadrage en retour du futur. « L'intentionnalité » en planification est hypothéquée par des scénarios structurants (Soubeyran, 2016). La raison planificatrice et prospective est alors toute soumise à la raison modélisatrice et computationnelle. Enfin, les exercices de pensée de la résilience *a posteriori* s'avèrent parfois tautologiques (ce qui ne disparaît pas est résilient), ou révèlent des limites importantes dès lors qu'on interroge les pas de temps (Djament-Tran, 2015). Une partie de la réflexion a donc été consacrée à la question du temps dans la pensée de la résilience : de quels temps est-il question ?

Pour ce faire, nous partons d'une typologie de la résilience établie par Holling (1996). La principale différence entre ces types de résilience est liée à la notion d'équilibre :

- **Retour à la normalité** : Les résiliences de types ingénierie et biologie conceptualisent le retour à un état d'équilibre après un choc. L'état d'**équilibre jugé normal** repose sur une conception plutôt stable des systèmes socio-écologiques et pour lesquels aucune question sur la nature de cette 'normalité' n'est posée (Davoudi 2012, citant les travaux de Pendall *et al.* 2010).

- **Équilibres multiples** : La résilience de type écologie, est liée à la conception dite d'ingénierie, puisqu'elle cherche à maintenir l'existence des fonctions d'un système en équilibre après un choc. Toutefois, elle se construit plutôt autour d'une notion d'**équilibre pluriel**. Elle conçoit l'équilibre comme un moyen d'éviter la destruction par sa capacité à produire un retour après un choc (Holling 1996, Davoudi 2012). Plutôt que de mettre l'accent sur la vitesse de récupération en référence à un équilibre comme seul horizon de fonctionnement, Holling (1996) conçoit la résilience écologique comme ayant plusieurs niveaux d'équilibre.

- **Changements et dynamiques** : La résilience de type évolutionniste décrite par Davoudi (2012) renvoie à ce que Gunderson et Holling (2002) définissent comme la « panarchie », encore une fois à partir d'une théorisation basée sur l'idée de système. Mais il est plutôt question ici de se pencher sur les **changements qui participent à la mutation des systèmes**. Cette idée de changement est aussi très populaire parmi les utilisateurs de la notion de services éco-systémiques et parmi les défenseurs de la résilience (Goulden *et al.* 2013, Walker *et al.*, 2002 et 2009) car elle est associée à la capacité des systèmes socio-écologiques à s'adapter et à se « transformer » suite à un stress important (Pelling 2011). Cette résilience reconnaît une forme d'aléatoire des univers sociaux et biophysique, reflétant ainsi mieux leur complexité intrinsèque ainsi que ce qui les unit. Le fonctionnement de cette résilience

accorde une grande importance à l'innovation, ce qui favorise un discours moins pessimiste sur les développements du futur.

Cette dernière perspective d'une résilience transformationnelle s'accompagne de cadres temporels normatifs peu interrogés. Relayée par une pensée systémique et fonctionnelle, elle est peu attentive aux subjectivités, à la pluralité des acteurs, voire aux contradictions qu'ils portent. Lorsque la pensée du système et le fonctionnalisme (Luhmann, 2002 ; Parsons, 1952) deviennent le nouveau commun d'un problème environnemental (le climat, les risques), on est confronté à la difficulté de rendre visible des ressorts sociaux, politiques, mais aussi subjectifs, en lien avec la diversité des territoires. En ce sens la dérive des « sciences sociales de l'environnement » (*environmental social sciences*), qui verse dans cette approche fonctionnelle, est pointée dans la littérature (Castree *et al.*, 2014). La légitimité puissante de l'utilité sociale, souvent liée à l'action, s'accompagne d'une tendance à techniciser et dépolitiser (déterritorialiser) les situations. Et dans ce cadre, toute la diversité des rapports au temps est conditionnée par une forme d'**accélération sociale** et par le recours à l'**anticipation** comme modalité incontournable de gouvernance.

- Par **accélération sociale**, nous entendons une caractéristique de la modernité tardive qui consiste à faire le plus de choses en moins de temps (et d'argent !) possible (Rosa, 2013). L'accélération rabat sur les activités en soi plus que sur leur finalité (Virilio, 1977 et 1995). On peut voir dans le recours à la résilience une manifestation de cette accélération. Le fait de lier le présent à une capacité à affronter les perturbations incertaines à venir rabat le présent sur une tâche permanente, toujours en cours et jamais achevée, de préparation et d'anticipation. Le quoi ou comment faire supplante le pourquoi faire. L'urgence et l'impérieuse nécessité d'agir prévalent sur une réflexion à plus long terme.

- Par **anticipation** comme modalité de gouvernance, nous entendons la tendance à figer les incertitudes à venir dans la capacité présente à les scénariser... au détriment de ce qu'il advient potentiellement de l'avenir. Le besoin de constamment agir en amont au travers de l'idée de résilience est une façon de se prémunir de « mauvaises surprises » à venir (Dauphiné et Provitolo, 2007). C'est également une manière de contenir la multiplicité des futurs possibles, et de conditionner le présent. Or les conditionnements puissants de l'anticipation, que l'idée de résilience réalise, ne sont pas discutés. Le sens donné au présent par une idée fonctionnelle de résilience conditionne en retour les futurs possibles, dans une forme quasi auto-propitiatoire.

L'idée de résilience peut orchestrer (à travers les acteurs sociaux) une sélection des rythmes et des durées qui doivent être priorisés dans la création du renouveau et des futurs. Sur le terrain, les acteurs sont traversés par différents rapports au temps. Dans le cadre de leur activité professionnelle, ou dans leur vie privée, face aux échéances électorales, réglementaires, familiales, ou même très subjectives. L'idée de résilience place dans une position d'état d'urgence potentielle permanent. Cette forme de conduite des conduites (Joseph, 2013) encadre les rapports au temps de chacun.

Ainsi, il convient de faire émerger les différentes temporalités qui interviennent et font sens pour les acteurs dans le cadre d'ACTER : qu'est-ce qui fait sens (et pour qui) au point de pouvoir constituer un futur possible ? Quels futurs s'imposent ? Quelles temporalités sont formées, et s'imposent ? Et selon quels mécanismes ? Comment, à partir des temporalités propres à chacun, dégager un futur commun sur les territoires de Lacq ou des Landes ? Quels rythmes prévalent sur le futur du Bassin de Lacq :

celui des marchés, des échéances politiques, d'un bilan de santé publique sur une génération ? Et pour les Landes : celui d'un cycle de tempête et de croissance du pin maritime, d'un gouvernement, ou du recul du poids des petits propriétaires dont les descendants sont toujours plus éloignés de la culture forestière ?

Cette réflexion sur les temporalités attire l'attention sur la pluralité des rapports au temps, entre acteurs et pour chaque acteur ; sur les intérêts ou les secteurs sociaux différemment servis par les temporalités les plus présentes ; et sur l'absence de visibilité des arbitrages qui s'opèrent entre les temporalités dans le cadre de la résilience, ou de l'anticipation d'inéluctables dommages à venir.

Il existe une critique du localisme de la pensée de la résilience (Gillard, 2016) : la difficulté de développer une articulation d'échelles spatiales. La notion de panarchie tend à y répondre (Gunderson et Holling, 2002), mais avec toutes les difficultés pour envisager l'action sur les territoires (Pigeon, 2012). Au terme de cette réflexion, on peut également parler d'une critique de **l'enfermement de la pensée de la résilience dans un régime de temporalités dominant** qui rend invisibles des temporalités sous-jacentes, mineures ou marginales. Pourtant, ces temporalités existent. Leur non prise en compte va dans le sens d'une forme d'aveuglement de l'action publique à des spécificités sociales et territoriales. Dans ce cas, la pensée de la résilience ne rompt pas avec les écueils récurrents déjà pointés. On a développé par ailleurs une lecture du cadrage possible des temporalités appliquée aux terrains du programme ACTER (Nobert *et al.*, 2016).

Encadré synthétique – Etat de l'art critique

La résilience, polysémique, recouvre des emplois différents, et pas toujours compatibles. Lorsqu'il est transféré à l'étude des sociétés et des territoires, l'usage systémique et fonctionnel dominant, tiré d'une pensée écologique, présente certains avantages heuristiques et pratiques. Il présente également de nombreuses limites qui recoupent des obstacles récurrents à une meilleure gestion des risques. Parmi ces obstacles, on trouve la non (ou faible) prise en compte de nombre de ressorts territoriaux (pluralité des acteurs, diversité des intérêts et des connaissances produites ; choix, arbitrages et valeurs ; rapports de force et dispositifs de gouvernance, etc.). Un usage fonctionnel, plus opérationnel, n'est pas une condition suffisante pour reconnaître ces ressorts sociaux ou territoriaux. Ceux-ci sont pourtant fondamentaux pour une pensée et une action alternatives sur les risques et les futurs incertains. La prise en compte de ces éléments pour s'engager dans une pensée de la résilience, dont les effets seraient significativement différents, est pourtant cruciale.

4-2-2. Chronologie des territoires

Les Landes de Gascogne : 150 ans de bouleversements écologique, économique et social

La Loi de 1857 sur l'afforestation des Landes

Les Landes de Gascogne constituent l'unique exemple en France d'une région ayant subi une transformation paysagère majeure en quelques dizaines d'années (Aldhuy

et Puyo, 2007). Jusqu'au milieu du XIXe siècle l'espace situé entre Bordeaux et Bayonne souffre d'une image extrêmement négative. La grande lande se caractérise en effet par un relief quasi horizontal, un sous-sol d'altos imperméable et gorgé d'eau une bonne partie de l'année et un paysage de lande rase parsemée de rares bosquets de pin maritime. Les densités de population sont faibles, l'économie reposant principalement sur l'agriculture, en particulier l'élevage extensif.

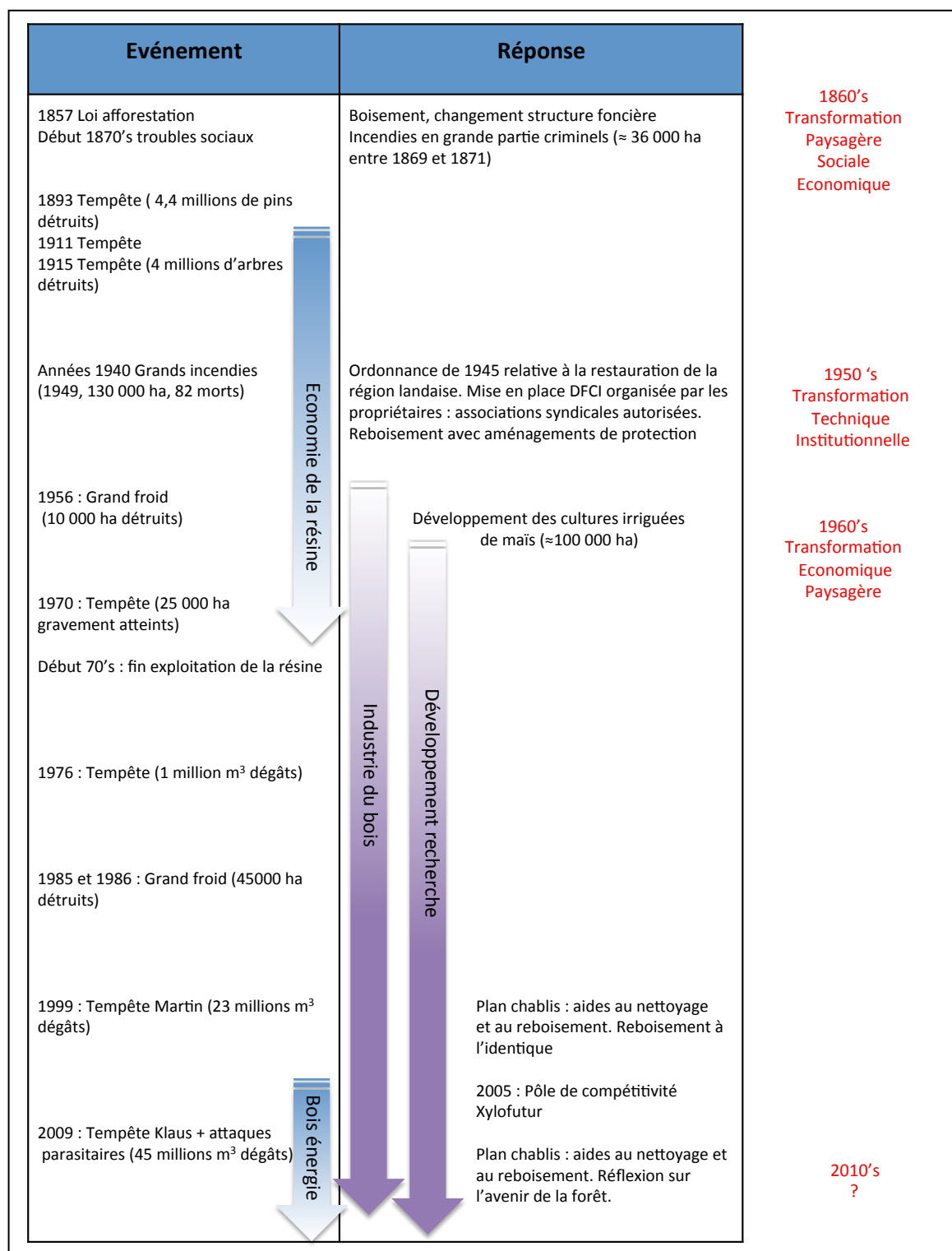
La physionomie de l'espace landais change radicalement suite à la loi du 19 juin 1857 relative à l'assainissement et la mise en culture des landes communales. La loi contraint en effet les communes qui n'ont pas les moyens nécessaires à la mise en culture des communaux, à vendre ou à affermer ces terrains. Propriétaires terriens et spéculateurs bénéficient ainsi entre 1857 et 1877 de la vente aux enchères de près de 80 % des communaux dans le département landais et de 60 % en Gironde (Buffault, 1926). Les terrains ainsi rachetés sont très majoritairement boisés en pin maritime (essence autochtone à même de supporter les difficiles conditions pédologiques et hydrographiques) en vue de l'exploitation de la résine car, à la même époque, la guerre de Sécession provoque l'effondrement des exportations nord-américaines et un envol de son prix (Aldhuy et Puyo, 2007). Le processus est à l'origine d'une extension formidable de la superficie forestière puisque l'on passe de 280 000 ha de forêts au milieu du XIXe siècle à près d'un million en 1914 (Papy, 1960).

Cette modification majeure de l'occupation du sol s'accompagne de transformations sociales tout aussi importantes puisque le boisement et le développement de l'économie de la résine provoquent la disparition de l'économie pastorale traditionnelle et l'apparition de 30 000 à 40 000 métayers-gemmeurs. Ces transformations ne se font toutefois pas sans heurts puisque l'on assiste durant la période à la multiplication d'incendies en grande partie volontaires : « *Présentés par les administrateurs de l'époque comme l'œuvre des bergers tentant de résister à l'envahissement* » des résiniers, ces incendies [...] se propagèrent en réalité par la main de petits propriétaires gemmeurs, furieux de pâtir de la privatisation des communaux » (Lafargue, 1999).

Essor de l'économie de la résine

La vitesse spectaculaire du boisement s'accompagne d'une croissance exponentielle de la production de résine faisant du sud-ouest français la deuxième région productrice du monde derrière les États-Unis. La production culmine en 1920 avec 178 millions de litres de gemme (Lerat, 1960). Certains soulignent que cette période marquée également par l'exploitation des bois pour la fabrication de poteaux de mines constitue « l'âge d'or de la forêt landaise » (Lerat, 1960) puisque l'exploitation de la résine a également permis le développement d'une importante industrie chimique de transformation répartie sur l'ensemble de l'espace landais. Le recul de cette économie s'amorce toutefois dès les années 1930 à cause de la crise de 1929 et de la baisse mondiale de la demande.

Figure 7 : Tableau synoptique simplifié : 150 ans d'histoire forestière dans les Landes de Gascogne



Les incendies des années 1940 : de la catastrophe à la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques

Le géographe François Taillefer (1947) souligne que l'exploitation intensive de la résine soumet, surtout à partir de la première guerre mondiale, la forêt landaise « à

une exploitation imprévoyante ». Cette mauvaise gestion explique selon lui les grands incendies des années 1940 : « *De 1939 à 1945, l'incendie, parachevant le travail des déboisements, a détruit plus de 330 000 ha de pins et creusé des vides immenses* » (Taillefer 1947). Aux causes habituelles de départ de feu (imprudence, foudre etc.) s'ajoutent les conséquences de la guerre : guérilla, mines sur le littoral, manque de sauveteurs, etc. (Castaing, 1972). Ces incendies concernent la majeure partie des Landes, en particulier le cœur du plateau landais et le Médoc. Cette période de crise culmine en août 1949 avec plus de 130 000 ha brûlés et 82 victimes (parmi les sauveteurs et les militaires appelés à la rescousse) aux portes de Bordeaux.

Dès 1945, le gouvernement de l'époque adopte une ordonnance de restauration des Landes de Gascogne qui impose la création d'un nouveau système de défense des forêts contre l'incendie fondé sur une cotisation obligatoire des propriétaires forestiers. Organisés en associations syndicales autorisées (ASA), les propriétaires financent et organisent la création d'un réseau de pistes, de pare-feu, de points d'eau et un système de surveillance permettant de garantir l'efficacité de l'intervention des secours en cas de sinistre. Parallèlement, un décret de 1947, institue en effet un corps de sapeurs-pompiers forestiers dans les départements landais.

Ces deux décisions ouvrent la voie aux dispositifs actuels de défense des forêts contre l'incendie du massif landais. Elles marquent donc un tournant majeur dans l'organisation institutionnelle et technique de la gestion du risque : la participation des propriétaires forestiers à l'aménagement préventif du massif constitue encore aujourd'hui l'originalité des Landes de Gascogne en matière de lutte contre l'incendie tandis que se généralise la professionnalisation des équipes de secours. Au plan technique, la période marque aussi partout le développement des moyens de secours et notamment le développement de l'usage systématique de l'eau dans les opérations d'extinction (Bouisset, 1998).

Un tournant économique : la fin du gemmage et essor de l'industrie du bois

Malgré les efforts de restauration du massif dans les années 50, l'économie de la résine affectée par la crise des années 30 puis par la guerre, subit un déclin inéluctable lié à la concurrence étrangère et surtout à la montée en puissance des dérivés pétroliers qui se substituent progressivement à l'essence de térébenthine. Ainsi, l'économie de la résine subit-elle un lent déclin pour s'éteindre définitivement au début des années 1970. L'économie régionale encaisse toutefois cette crise grâce aux changements d'affectation d'environ 100 000 ha au profit du développement de grandes cultures de maïs irrigué dans les années 1960 et, surtout, grâce au développement de l'industrie du bois d'œuvre et d'industrie : de sous-produit de la résine, le bois devient l'objet principal de l'exploitation forestière. Il est destiné à trois types de débouchés principaux : le bois d'œuvre, la trituration pour la fabrication de pâte à papier et de panneaux et, enfin, le déroulage pour la fabrication de contreplaqué. Cette réorientation de l'économie forestière s'appuie sur d'importants efforts de recherche, en particulier la sélection génétique, qui en travaillant notamment sur les vitesses de croissance et la régularité des fûts, permettent la mise en place d'une sylviculture très intensive fondée sur des peuplements mono spécifiques de pins maritimes.

Les forêts de production de pins maritimes représentent ainsi aujourd'hui environ 800 000 ha de futaie régulière (arbres d'âge identique), majoritairement privée, exploitée sous forme de coupes rases. D'après l'INSEE (2013) la filière forêt-bois

aquitaine⁸ (largement dominée par le massif landais) représente environ 38 000 emplois, plus de 13 000 établissements et un chiffre d'affaires de près de 3 milliards d'euros (CGAAER, 2016). Elle bénéficie également depuis 2005 du seul pôle de compétitivité français dans le secteur : Xylofutur.

Deux tempêtes : la fin d'un système ?

C'est cette forêt de production que les deux tempêtes successives de 1999 et de 2009 ont mise à mal. La première, qui a touché une large partie du territoire français a été vue comme un événement inédit. Elle a suscité une série de travaux de recherche sur l'histoire des tempêtes (Bouisset et Puyo, 2005 ; Birot *et al.*, 2009) et plus globalement des phénomènes naturels extrêmes. Ils ont montré que la forêt landaise avait déjà été victime de nombreux épisodes catastrophiques, qu'il s'agisse des incendies déjà évoqués, de gels, de sécheresses, mais également de tempêtes dévastatrices en 1893 et 1915, dont la mémoire s'est effacée au cours du XXe siècle (Bouisset et Puyo, 2005). Ces épisodes, comme celui de 1999, ont été suivis d'opérations de reconstitution de la forêt sans provoquer de modification majeure des modes d'exploitation sylvicoles : si la tempête de 1999 a conduit les chercheurs à s'interroger sur l'histoire du climat et sur la résistance des peuplements au vent, elle a été considérée par les acteurs forestiers comme un événement exceptionnel, comme un des aléas inhérents à l'exploitation forestière.

Mais la tempête Klaus, juste dix ans après, a suscité une toute autre interrogation selon l'idée que la survenue de deux tempêtes aussi violentes à un intervalle si court était « extraordinaire » (quand bien même elle n'est en réalité pas inédite). Les conséquences de l'événement peuvent s'apprécier dans deux registres de transformation : d'une part la viabilité immédiate d'un secteur économique touché de plein fouet par deux événements majeurs dont l'impact s'est cumulé et conjugué à celui de la crise mondiale de 2008. D'autre part, la viabilité à moyen et long terme de la filière, les deux tempêtes ayant été immédiatement interprétées par les acteurs locaux et nationaux comme le possible signe de la multiplication d'événements extrêmes liés au changement climatique. Alors que jusqu'à la tempête Klaus, les acteurs forestiers locaux se targuaient d'avoir toujours su se relever des crises successives, la catastrophe de 2009 a fait surgir la question de l'adaptation de la forêt landaise à l'évolution climatique et à celle des débouchés économiques futurs dans le contexte de la transition énergétique.

Lacq : une épopée industrielle

La découverte du gisement : le bouleversement d'un territoire rural

Créé à partir de 1951 autour de l'exploitation d'un gisement de gaz naturel, le complexe industriel de Lacq est situé dans la plaine alluviale du gave de Pau, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'agglomération paloise. Son développement s'inscrit dans un contexte particulier de forte intervention de l'État soucieux de garantir l'indépendance énergétique du pays. Lacq est ainsi un élément de la stratégie énergétique et industrielle nationale. Localement, l'implantation d'un pôle industriel spécialisé dans la pétrochimie introduit un bouleversement majeur dans un espace jusque-là très rural et agricole caractérisé par une mosaïque culturelle

⁸ Les données statistiques portent sur le territoire de l'ancienne région.

associant maïs, prairies et vignoble. Un opérateur public, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) créée en 1941, prend en charge la mise en valeur des hydrocarbures du gisement de Lacq, puis, à partir des années 1960, de gisements annexes. Autour de la SNPA gravitent de grands groupes, chimiques et pétroliers (Péchiney – Ugine – Kuhlmann, Rhône-Poulenc, EDF, etc.) de même qu'un ensemble de PME dépendantes composant un espace productif bipolaire (Gilly et Leroux, 2005). Cette industrialisation pilotée de l'extérieur devient un puissant vecteur de « modernisation » de l'économie et de transformation de la société locale avec l'arrivée de populations nouvelles venues d'autres régions françaises voire d'autres pays (notamment d'Afrique du nord). Le début de l'exploitation commerciale du gaz, en 1957, se traduit par :

- Le développement de trois plateformes chimiques (Lacq, Mont et Pardies – Noguères auxquelles s'ajoute, en 1975, celle de Mourenx) en aval du gisement et la construction à proximité d'un complexe industriel ;
- L'aménagement, sur le lit majeur du gave, à Artix, d'une centrale électrique destinée à l'alimentation du pôle industriel et associée à une retenue d'eau artificielle ;
- La création d'une ville nouvelle résolument « moderne », Mourenx, destinée à accueillir la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement du complexe industriel. Ville autonome pourvue de services, d'un centre occupé par la nouvelle mairie (symbole d'un pouvoir transféré de l'ancien bourg à la ville nouvelle), Mourenx est, d'emblée, conçue comme une entité locale dotée de tous les attributs de la ville.

Des réticences de la population locale qui s'éteignent dans les années 1970

Présenté alors comme un vecteur de modernisation et de développement régional pour le Béarn, ce pôle industrialo-chimique constitue aussi, du fait de la forte concentration d'établissements dangereux, l'intrusion de nuisances et de risques nouveaux et méconnus dans ce territoire, suscitant à l'époque des réactions de rejet tant de la part des habitants que de leurs représentants politiques. Dès la fin des années 1950 et durant les années 1960, plusieurs accidents graves portent atteinte à l'environnement : incendie dans une usine en 1959, intoxication d'une cinquantaine de personnes du fait du dysfonctionnement d'une torchère en 1960, forte contamination des cours d'eau entraînant une forte mortalité des poissons notamment en 1964 et 1967 (Briand, 2006). Ils suscitent l'inquiétude des riverains et de vives protestations de la part des agriculteurs notamment, inquiets de l'impact de ces nuisances industrielles sur leur production. Le rejet de l'industrie est d'autant plus vif de la part des populations locales que celles-ci ne bénéficient guère de l'importante demande en main-d'œuvre générée par la création du complexe industriel : le recrutement local demeure initialement limité du fait d'une inadéquation entre le marché local de l'emploi et le type de qualification requis pour un poste dans ces industries nouvelles (Larbiou, 1973). L'industrialisation exogène, incarnée par la SNPA (devenue ensuite Elf Aquitaine), se heurte donc, dans un premier temps, à diverses formes de résistance qui, peu à peu, s'atténuent pour laisser la place à ce qui pourrait passer pour de l'acceptation grâce à des mesures compensatoires comme l'indemnisation d'agriculteurs dont les cultures sont polluées ou la mise en place par la SNPA dès 1971 d'un Centre de recherche et d'information sur les nuisances.

Figure 8 : Tableau synoptique simplifié : Lacq, 70 ans d'épopée industrielle

	Economie du bassin	Question des risques	Territoire	
Essor industriel : chimie du soufre ↓ Crise ↓ Reconversion : chimie fine et nouveaux matériaux	1951 Découverte puis début exploitation du gisement de gaz (SNPA) Découverte de nouveaux gisements 1967 Naissance d'Elf par fusion de la Régie autonome des pétroles (RAP), du Bureau de recherche de pétrole (BRP) et de la SNPA 1978 Fermeture de CDF-Chimie (production de polyéthylène) 1983 Début de la réduction de production de gaz Fermetures d'usines (ex : Péchiney) 1994 Privatisation d'Elf Aquitaine 2000 : Fusion – absorption d'Elf Aquitaine par Total-Fina 2003 Création du GIP Chemparc (revitalisation du bassin) 2006 Installation d'Abengoa Bioenergy 2009 Fermeture de l'usine Celanese de Pardies 2011 Installation de Toray (fibres de carbone). CHEMSTART'UP : hôtel d'entreprises 2013 Fin de l'exploitation commerciale du gaz	Protestations d'agriculteurs 1959 incendie dans une usine 1960 50 personnes intoxiquées 1964 et 1967 pollution de l'eau, mortalité de poissons 1971 création par la SNPA d'un centre de recherche et d'information sur les nuisances 2002 Etude épidémiologique constatant une surmortalité sur le bassin 2011 Fermeture de l'antenne des pompiers de Paris 2014 – 2015 PPRT 2015 : plaintes déposées par des riverains et la SEPANSO contre des émanations. Création d'une association de riverains (ARSIL) 2016 : Annonce du lancement d'une nouvelle étude épidémiologique	1956 Création de Mourenx, ville nouvelle 1974 Création du district de Lacq 2000 Transformation du district en communauté de communes de Lacq 2011 Extension du périmètre de la communauté de communes 2014 Création de la communauté de communes Lacq-Orthez (CCLO) par fusion	Transformation Économique, sociale, paysagère « Culture de la sécurité » Question Environnementale en sommeil Stratégie de reconversion par l'Etat puis les collectivités « Culture du risque » Retour de la question Environnementale

Crise économique et fin programmée de l'exploitation

A partir de la fin des années 1970 s'ouvre une longue période de crise qui aura marqué les années 1980 et 1990. Les fermetures de CDF-Chimie (production de polyéthylène), en 1978 puis celle de la centrale EDF d'Artix, en 1985, inaugurent le début d'une longue série de cessations d'activité y compris de la part de certains des grands établissements fondateurs comme Péchiney. Ces fermetures sont partiellement compensées par quelques installations d'usines de plus petite taille (Poinso, 1999) mais entre 1985 et 1996, près d'un millier d'emplois ont disparu (Gilly et Leroux, 2005). A la crise économique s'ajoute la perspective de l'épuisement du gisement de gaz avec évidemment de lourdes conséquences potentielles sur les acteurs de l'exploitation du gaz, mais aussi pour les industries qui en sont dépendantes (par exemple Arkema qui utilise les sous-produits du gaz comme le soufre). Après une baisse progressive de la production, l'arrêt définitif de l'exploitation commerciale du gaz a eu lieu à l'automne 2013.

Cette crise s'opère dans un contexte de profonds changements : internationalisation de la stratégie des grands groupes, privatisation d'entreprises publiques comme Elf Aquitaine en 1994, affirmation des collectivités territoriales qui, au gré des phases successives de décentralisation se voient attribuer des compétences de plus en plus importantes notamment dans le domaine du développement économique. Bien qu'apparemment désengagé de l'activité industrielle, l'État joue pourtant un rôle dans la reconversion du Bassin de Lacq.

La reconversion : attirer de nouvelles activités chimiques et préserver l'existant

Réalisée sous la houlette de l'État et des collectivités territoriales, la reconversion est saluée comme une réussite et citée en exemple par le Premier ministre en personne, Jean-Marc Ayrault, en septembre 2013, lors de sa visite en Béarn pour inaugurer la nouvelle unité de gaz de Lacq (unité à vocation industrielle et non commerciale. Cf. Infra) : « *Je viens ici témoigner d'une réussite collective. Un nouvel avenir a été donné à ce Bassin économique (...). C'est un exemple remarquable pour tous les Bassins confrontés à des mutations économiques* » (La République des Pyrénées, 22/11/2013).

Face à la crise des années 1990, les acteurs publics et privés du Bassin se sont rapprochés et mobilisés autour de projets de redéveloppement industriel. Dans l'adversité émerge un « *compromis tripartite Elf Aquitaine / syndicats locaux / collectivités territoriales* » visant à valoriser les ressources locales pour maintenir l'emploi qui débouche sur la mise en place, en 1995, d'un projet fédérateur, le Pôle environnement (Gilly et Leroux, 2005). Dans les années 2000, ces acteurs unis par des objectifs communs, ont – de concert avec l'État – misé sur l'attractivité sélective (chimie fine et de spécialités ; NTIC) et non sélective d'entreprises ; la recherche scientifique et le transfert de technologie au sein du pôle environnement en collaboration avec l'Université de Pau pour tenter de développer des technologies de l'environnement (Gilly et Leroux, 2005) et se positionner dans les énergies nouvelles. Ils sont également parvenus à négocier avec TOTAL (qui a absorbé Elf Aquitaine) les conditions d'un retrait partiel et progressif de l'entreprise.

Enfin, le programme Lacq Cluster Chimie 2030 permet de garantir la pérennité économique de la plateforme de Lacq, reprise par SOBEGI (filiale de TOTAL) : il s'agit de maintenir l'extraction des dernières ressources de gaz à des fins exclusivement industrielles pour continuer à assurer les livraisons de soufre à

ARKEMA car celui-ci constitue la matière première de son activité de thiochimie. De nouvelles unités de traitement du gaz sont donc requises : elles sont inaugurées en 2013 au moment de la cessation de l'exploitation commerciale.

Les fermetures d'usines et l'arrivée de ces nouvelles activités et de nouveaux acteurs industriels (Toray avec les fibres de carbone, Abengoa avec le bioéthanol, etc.) conduisent à une évolution des risques dans le territoire.

Deux chronologies pour penser les transformations territoriales

Même si les cas du massif des Landes de Gascogne et de Lacq peuvent sembler très différents parce que relevant d'échelles et de secteurs économiques qui ne semblent rien avoir de commun, les évolutions de ces territoires révèlent toutefois un certain nombre de similitudes. Les deux ont bien sûr connu des transformations territoriales majeures, qui en quelques années ou dizaines d'années ont bouleversé les paysages, l'économie locale et se sont accompagnées de mutations sociales et politiques d'importance. Les transformations observées relèvent ainsi de plusieurs registres : les milieux et les paysages, l'économie, la démographie mais aussi les dispositifs sociaux-techniques et les institutions.

Le regard rétrospectif porté par les acteurs locaux dominants sur ces transformations est celui d'un récit glorifiant la mise en valeur des territoires : une véritable épopée, une aventure humaine placée sous le signe du progrès et de la modernité. Ainsi, dans les Landes, le secteur forestier présente-il depuis le fin du XIXe siècle l'afforestation comme une conquête sur le « désert » (Aldhuy et Puyo, 2007), comme un vecteur de développement économique et une nécessaire garantie contre des risques multiples (érosion littorale, inondations, risques sanitaires, surpâturage, etc.) (Ribereau-Gayon, 1993 et 2011; Nougarede, 1995; Dupuy, 1996), quitte à oublier les conflits sociaux qui marquent la fin du XIXe siècle et la privatisation massive des terres au profit de nouveaux propriétaires qu'engendre la loi de 1857 (Ribereau-Gayon, 1993). Cette rhétorique est aujourd'hui largement mise en avant dans la dénonciation des usages concurrents à la forêt (urbanisation, agriculture, infrastructures) (Cazals *et al.* 2013) et a pris une nouvelle ampleur suite à la tempête Klaus (Bouisset et Pottier, 2011). Elle témoigne d'un processus de patrimonialisation (Bouisset et Degremont, 2010 ; Pottier, 2012 ; Bouisset et Pottier, 2014), appelant à la sauvegarde d'un patrimoine commun, la forêt, menacé de disparition par divers risques, tant anthropiques que naturels.

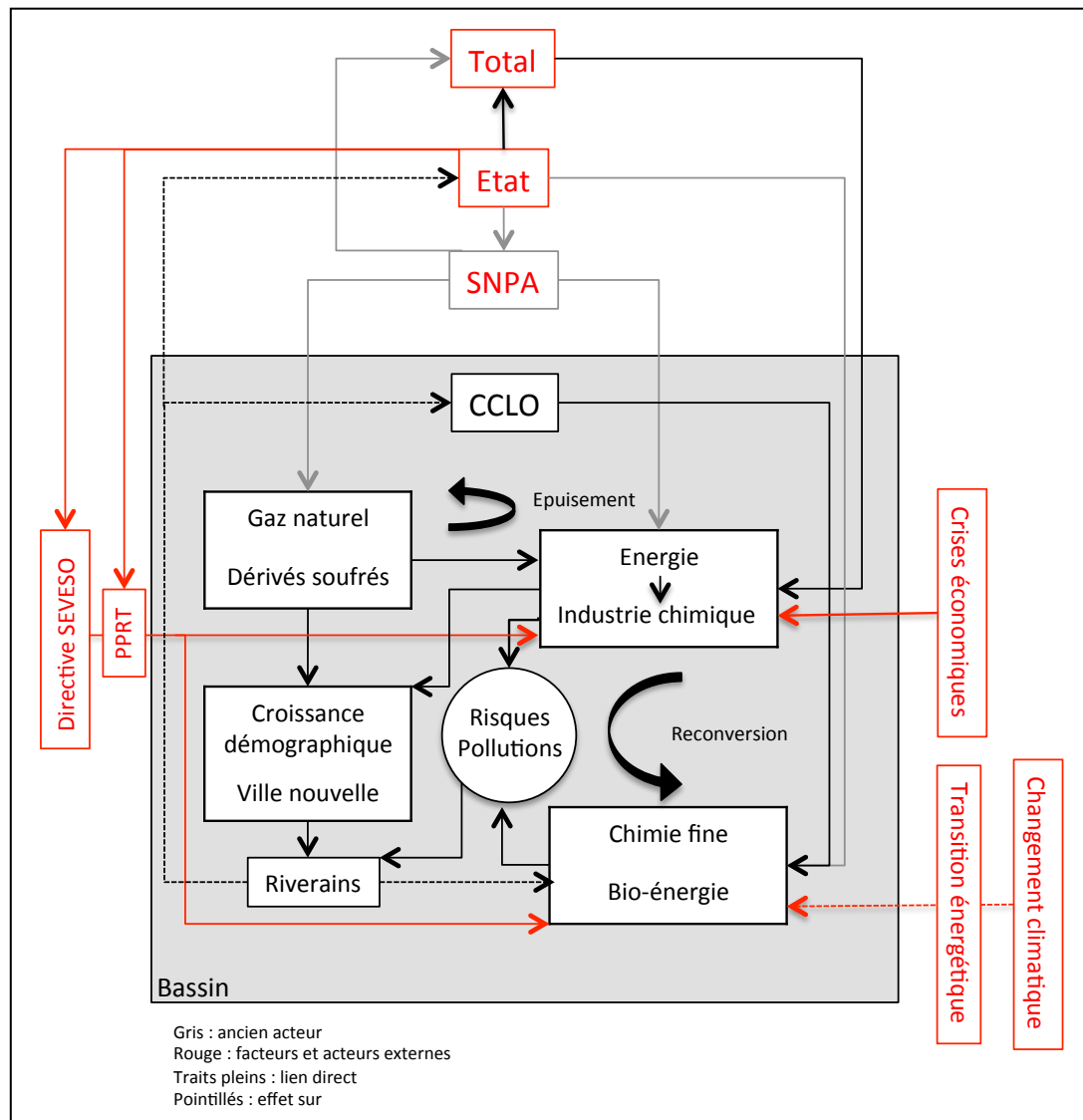
La même rhétorique se retrouve à Lacq (Bouisset et Clarimont, 2015) : la découverte du gisement et l'industrialisation qui a suivi sont ainsi décrites comme une véritable « aventure », une « épopée », une « *saga qui a bouleversé le visage du Béarn* » (La République des Pyrénées, 15/10/2013). Une conquête, non seulement inscrite dans l'histoire locale, mais aussi dans celle du pays : « *Ce Bassin de Lacq, qui a démarré avec de l'énergie fossile et se reconvertit, c'est une aventure humaine, une idée surgie du sous-sol. Dans les débuts, c'était le western. Il y avait des masques à gaz dans les écuries. Ce Bassin a apporté à la France* » (A. Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine — *Sud-Ouest*, 27/11/2013). Le récit de cette saga culmine dans le discours public et dans la presse au moment de la fin de l'exploitation commerciale à l'automne 2013. Il s'agit de la fin d'une époque dont il faut perpétuer l'héritage par le maintien de la « vocation » industrielle du Bassin.

Dans les deux cas étudiés l'Etat joue un rôle clé dans l'initiation de la transformation du territoire avant de céder peu à peu son emprise à de nouveaux acteurs : les collectivités locales d'une part et les acteurs économiques privés d'autre part. On le

voit également, les évolutions dont les territoires font l'objet dans le temps, sont des processus complexes mêlant facteurs et acteurs endogènes et exogènes (concurrences d'usages, rapports de pouvoir entre acteurs locaux, évolutions réglementaires, conjoncture économique mondiale, etc.). Ces processus mettent également en jeu des facteurs aussi bien environnementaux que sociaux. Les différents risques y apparaissent d'ailleurs étroitement connectés.

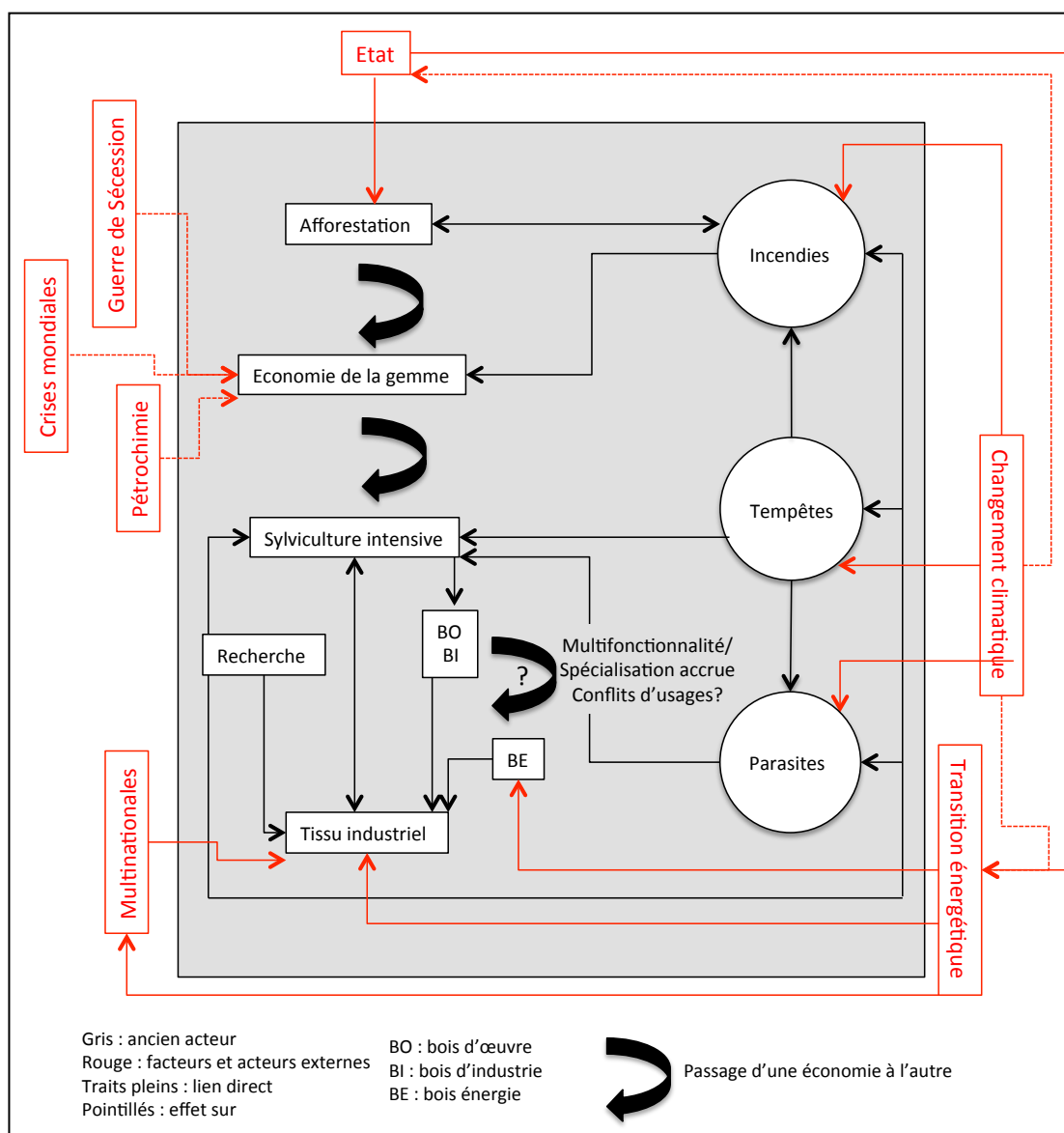
Cette pluri-factorialité juxtapose également des phénomènes brutaux et des processus plus graduels comme le lent déclin de l'économie de la résine, l'arrivée de la crise et la reconversion du Bassin de Lacq. Les divers acteurs interrogés (politiques, syndicalistes, industriels) ne datent pas tout à fait les différentes phases de la même manière, certains insistant par exemple à Lacq sur une reconversion qui aurait été anticipée dès le début, tendant par là-même à accréditer l'idée d'un contrôle et d'une maîtrise des phénomènes par l'action publique au fil du temps, alors que bien évidemment la crise économique issue des deux chocs pétroliers, ou le renchérissement de la ressource au tournant du XXI^è siècle étaient difficilement prévisibles.

Figure 9 : Lacq : le Bassin et ses mutations



Deux éléments se distinguent toutefois dans la chronologie landaise : d'une part sa plus longue durée qui se traduit par des temporalités différentes et permet, rétrospectivement, de discerner l'existence de plusieurs basculements successifs et, d'autre part, l'existence de catastrophes qui ont constitué des moments clés dans l'évolution du territoire. Ces événements brutaux et « imprévisibles », comme l'existence de réponses clairement observables (par exemple sous forme de textes législatifs spécifiques) dont l'impact est fort sur l'organisation territoriale, tendent à conduire à une analyse des évolutions du territoire en termes de couple événement / réponse. En ce sens, la capacité de l'Etat à offrir une réponse forte et à impulser un avenir en concertation avec les acteurs locaux, aurait été dans le passé, garante de la résilience à moyen - long terme face au choc des catastrophes naturelles.

Figure 10 : Landes : la forêt et ses mutations



Ces catastrophes constituent en effet pour certaines des moments charnière dans l'histoire du territoire landais. Les incendies de 1949 ou les tempêtes des années 2000 ne paraissent toutefois pas jouer à eux seuls dans le basculement ou

l'évolution du territoire. Ils semblent plutôt se cumuler à des crises ou à des évolutions plus graduelles (effets de la guerre en 1949, effets de la crise économique de 2008 sur l'économie sylvicole...) qu'ils cristallisent ou accélèrent : alors que les réactions immédiatement postérieures à la tempête de 2009 envisageaient l'événement comme un tournant majeur à même de remettre en question le système sylvicole, les entretiens menés en 2016 évoquent davantage, avec le recul, un accélérateur ou un révélateur de processus déjà engagés : avancée de l'urbanisation, questionnement sur la multifonctionnalité et l'articulation des divers usages du territoire ou encore évolution des débouchés sous l'impulsion de la transition énergétique.

Cette existence d'alternatives mises en débat, par exemple à travers l'exercice prospectif mené par l'INRA à la demande de la Région, est également une différence majeure avec le cas de Lacq où aucun acteur du territoire n'envisage d'avenir autre qu'industriel. En outre, parce que contrairement aux incendies des années 1940, l'Etat a peiné à impulser le reboisement dans une direction donnée (clause de biodiversité, soumission au régime forestier par exemple) l'épisode de 2009 témoigne de la recomposition du jeu des acteurs sur les territoires.

Encadré synthétique – Chronologie des territoires

L'espace landais a connu en 150 ans plusieurs transformations majeures sur le plan paysager, économique, social sous l'impulsion de phénomènes naturels, de décisions politiques et de facteurs économiques relevant de processus à la fois endogènes et exogènes. Un événement de même nature (incendie, tempête, ou crise économique), s'il n'entraîne pas de mutations significatives à un moment donné, peut se révéler « catastrophique » dans un contexte inédit. Il entraîne alors des transformations majeures (ou des accélérations) pour le territoire.

Au fil de plus de 60 ans d'existence, le Bassin de Lacq s'inscrit dans des projets nationaux et des stratégies industrielles très différentes. Les conditions économiques et de gouvernance de l'exploitation du gaz ainsi que de l'activité industrielle évoluent fortement pour constituer un contexte inédit aujourd'hui (affaiblissement de la capacité publique d'intervention, internationalisation des groupes, crise industrielle, etc.) auquel doivent répondre les acteurs aux affaires. C'est dans ce nouveau contexte que les risques comme la gouvernance du territoire se recomposent.

Malgré la diversité des terrains et des secteurs d'activité, on retrouve à Lacq et dans les Landes l'expérience de transformations radicales et la diversité des regards portés sur elles par différents acteurs. Cette diversité est la marque d'un rapport aux risques et au développement territorial contingent, qui se recompose du fait de l'évolution des acteurs dominants. Sur les deux territoires, on relève également la juxtaposition de phénomènes brutaux et graduels, dont il est difficile de présumer des impacts, a priori, mais qui ne prennent de sens qu'articulés à un contexte territorial plus large.

4-2-3. Recomposition des jeux d'acteurs sur le territoire

Les terrains d'étude qui font face à des futurs incertains et qui sont aux prises avec des changements multiples présentent des trajectoires territoriales qui s'avèrent *a posteriori* contingentes, très marquées par les contextes qui les forgent.

Le cas de Lacq

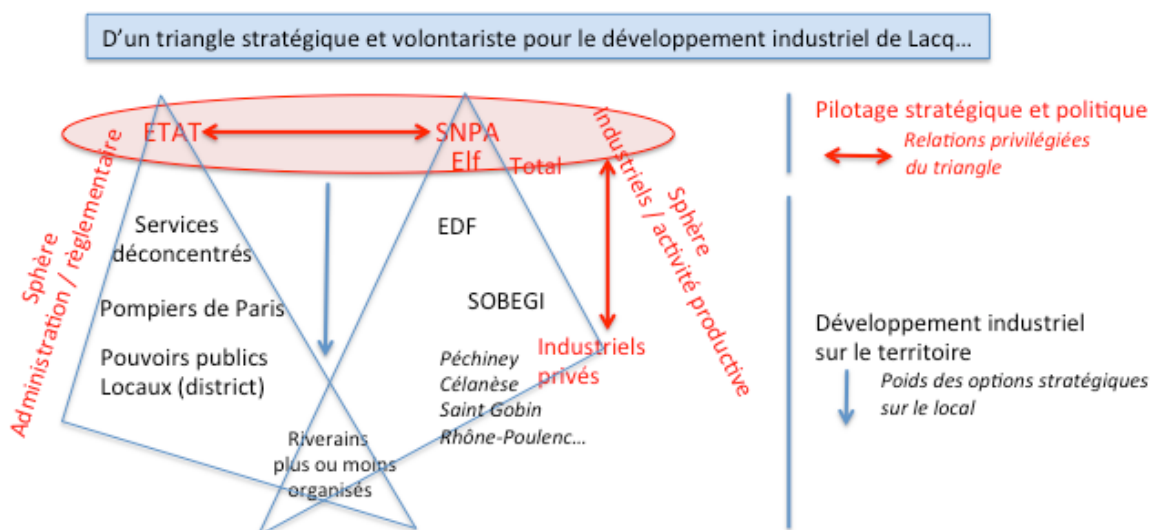
Dans le cas de Lacq, l'équilibre du Bassin aurait parfaitement pu être totalement remodelé dès la décennie 1990, avec l'épuisement du gisement de gaz. Mais c'était sans compter sur le renchérissement de la ressource qui a donné le temps d'un redéploiement du site. Les jeux d'acteurs qui opèrent dans le Bassin de Lacq accompagnent (suivent ou impulsent) ces trajectoires territoriales. Il ressort du terrain un basculement entre la configuration historique de la promotion du Bassin, dans laquelle l'Etat est à la manœuvre pour l'essentiel, vers une fragmentation du jeu d'acteur dans un système industriel largement ouvert à une économie de la chimie, dominée par des groupes aux capitaux mondialisés (Figures 11 et 12).

Un triangle stratégique et volontariste pour le développement industriel de Lacq

L'affirmation de la souveraineté énergétique et le volontarisme de l'Etat dans une France en reconstruction après la deuxième guerre mondiale fait partie de l'ADN du Bassin de Lacq. On ne compte plus les célébrations de l'épopée régionale, l'analogie avec le rêve américain et l'intervention de Texans sur le site, le rappel du travail des pionniers, ni même les concessions nécessaires et bien volontiers acceptées qui sont faites au progrès, dans ce contexte.

La première phase du jeu d'acteurs dans le Bassin de Lacq n'est plus aujourd'hui que dans les mémoires, mais mérite d'être signalée. D'une part, elle reste ancrée (par exemple, la présence de Total après la fin de l'exploitation commerciale du gaz, et des liens persistants avec l'Etat qu'il est difficile de mesurer). D'autre part, les pratiques et configurations actuelles des acteurs portent l'héritage de cette époque du pilotage stratégique et interventionniste, même si l'action publique doit aujourd'hui composer avec des modalités bien différentes.

Figure 11 : Configuration historique du jeu d'acteur dominé par l'Etat



Dans un premier temps, le gisement de Lacq est une priorité nationale. L'Etat français, par l'intermédiaire de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA) puis du groupe ELF, organise le développement du pôle industriel, avec le concours d'industriels privés venus s'installer dans le Bassin. Le volontarisme politique est

notoire, le développement de filières stratégiques pour l'industrie et la chimie française est assuré par un investissement public (parfois à perte durant plusieurs années) et par la convergence d'action des outils industriels de l'Etat. EDF construit par exemple très tôt une centrale thermique à Artix afin de permettre la production d'aluminium de Péchiney, particulièrement consommatrice d'énergie. L'activité industrielle sur les plateformes de Lacq profite d'une énergie relativement meilleur marché qu'ailleurs.

Les années 1970 marquent un tournant qui permet de compléter le panel des activités du Bassin en développant la chimie autour de la valorisation du soufre. Les grands groupes et investissements publics sont encore présents (l'activité pharmaceutique d'Elf donnera par exemple le groupe SANOFI). Des sociétés de mutualisation de services industriels sur les plateformes sont alors créées, comme la Société Béarnaise de Gestion Industrielle (SOBEGI) en 1975. On peut y voir le début d'un passage de témoin d'un chef d'orchestre étatique tout puissant vers un collectif d'acteurs (publics et privés) qui interviennent localement pour donner vie à un système industriel dont il reste à garantir durablement l'équilibre.

L'acteur politique central reste bien présent dans cette première phase, jusqu'à la période de crise qui intervient dans les années 1980 et 1990. Cette période correspond à une forte recomposition de ce triangle de pilotage dominé par l'Etat. L'épuisement du gisement dont tout le monde est conscient dès le début de l'exploitation se précise, et les choix d'investissements d'industriels privés précipitent des luttes sociales fortes (c'est le cas de l'usine Péchiney, fermée en 1984). L'acteur public durant ces années n'active plus de puissants leviers pour exécuter sa stratégie industrielle à Lacq comme il l'avait fait jusqu'à présent. La déroute d'Elf et son rachat par Total au milieu des années 1990 scellent la fin du pilotage stratégique national qui a configuré les premières décennies du Bassin industriel.

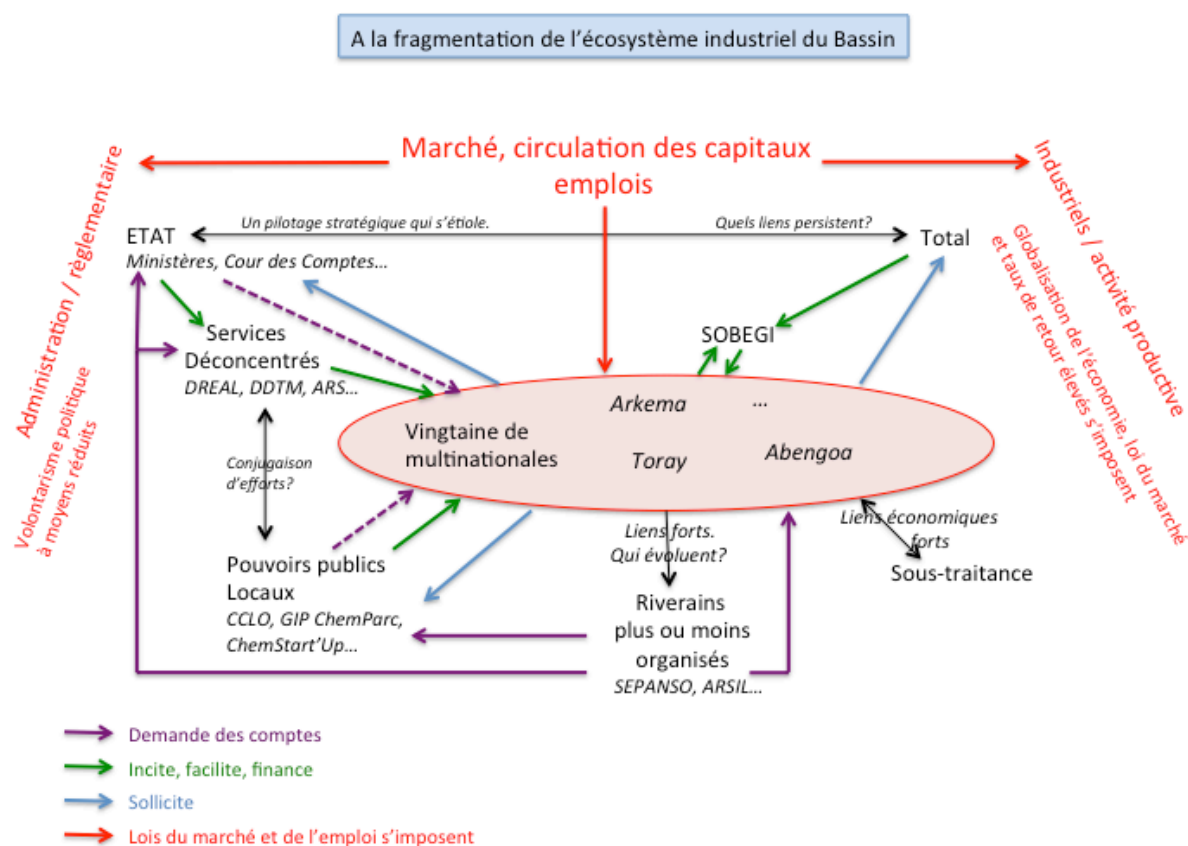
Outre l'activité syndicale et ses luttes sociales, des mobilisations environnementales se structurent au tout début des années 1970 (avec la création de la SEPANSO) et font suite aux manifestations de riverains et agriculteurs intervenues dès le début de « l'épopée » de Lacq. Mais les préoccupations environnementales sont rétrogradées dans les années de crise par la menace sur l'emploi et des fermetures de sites. La priorité des acteurs publics (centraux, et progressivement locaux) et des représentants des salariés va à la préservation de l'emploi et de l'activité industrielle dans leurs négociations avec des groupes industriels privés dont le poids va croissant dans le cadre d'une libéralisation de l'économie toujours plus grande.

Malgré l'ajournement de la fin de l'exploitation du gisement (du fait du renchérissement conjoncturel de la ressource), et du départ de Total, on entre bien dans une configuration inédite dans le jeu d'acteurs à Lacq. Au tournant du 21^e siècle, le Bassin est toujours un territoire singulier, où la présence et l'intervention de l'Etat sont néanmoins en forte recomposition. Les pompiers de Paris y disposent d'une antenne jusqu'en 2011 ; le district de Lacq (ancêtre de l'intercommunalité que nous connaissons aujourd'hui) est créé dès 1974, à la faveur de la présence d'un ministre béarnais au gouvernement, et va dans le sens de cette tradition de portage par des élus locaux de la bonne parole du territoire jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat. Mais le départ symbolique des pompiers de Paris, ou encore la troisième phase de la décentralisation avec la loi NOTRE installe un nouveau paysage d'acteurs, et précipite la recomposition de leurs relations.

Un système industriel fragmenté et des rapports de force asymétriques

Dans la phase actuelle, on relève un affaiblissement notoire de la sphère publique, et une capacité d'intervention ou d'inflexion des décisions bien supérieure de la part des industriels. La vingtaine de multinationales qui composent « l'écosystème industriel » du Bassin de Lacq et de ses plateformes sont accompagnées dans leur projet productif sur le territoire tant par les services déconcentrés de l'Etat que par les pouvoirs publics locaux. De manière générale, l'enjeu réside aujourd'hui dans l'attraction d'investisseurs privés dans la chimie, la chimie fine, voir la chimie verte, afin de faire exister ce Bassin industriel après le ralentissement massif de l'activité d'un opérateur historique, Total, en 2013.

Figure 12 : Configuration actuelle du jeu d'acteurs, bien plus complexe



Dans le détail, l'action de l'Etat apparaît à double tranchant. Elle est pointée comme un frein au développement de l'activité industrielle des sites SEVESO (par la réglementation, les contrôles, les procédures d'installation, etc.). Mais elle est également pointée comme un vecteur du développement industriel. La « bonne volonté » affichée des représentants de l'Etat dans l'encouragement des activités productives du Bassin est à mettre au crédit de l'attraction du territoire, également largement défendue par des pouvoirs publics locaux au rôle grandissant.

« L'Etat depuis quelques années, pour ne pas dire un petit peu plus, n'a plus de moyens financiers, ou d'organisme financier pour intervenir »

directement sur les territoires pour aider à l'industrie, à part la PAT, et encore aujourd'hui elle est encore restreinte. C'est les collectivités locales qui du fait de la décentralisation ont pris le relai avec [...] la loi NOTRE » (un cadre de la CCLO).

De fait, la décentralisation accentue la responsabilité de la Région, du Département et de l'Intercommunalité dans le pilotage des territoires. Mais le devenir du territoire industriel de Lacq est en concurrence avec d'autres enjeux, au niveau de la région et du département (autres sites industriels, autres secteurs d'activités). En outre, son développement ne semble plus faire l'objet d'une priorité stratégique nationale. L'Etat n'est plus aussi déterminant, voire contribue à une forme de brouillage dans l'affichage de ses priorités.

A l'intercommunalité (Communauté de Communes Lacq-Orthez), la période faste des retombées de l'activité industrielle n'est plus depuis la fin de la taxe professionnelle, obligeant les pouvoirs publics de la CCLO à revoir ses modes de fonctionnement. Mais la priorité reste dans le maintien de l'activité (surtout de l'emploi), dans la reconversion ou le redéploiement industriel du site. Des entités locales comme le Groupement d'Intérêt Public Chemparc sont promues, et visent à soutenir l'activité industrielle, mais aussi à attirer de nouveaux investisseurs, voire à convaincre les interlocuteurs nécessaires pour développer les projets à moyens termes (Lacq Cluster 2030, activité productive autour de la chimie fine) ou à long terme (dans la chimie verte ou le stockage d'énergie grâce à des batteries innovantes). C'est notamment le cœur des activités de ChemStart'Up. En définitive, les pouvoirs publics locaux, et notamment ceux de la CCLO, ne tarissent pas d'efforts pour soutenir l'activité du Bassin, et en pérenniser les fonctions industrielles comme les sources d'emploi. Mais à une tout autre échelle que celle de l'Etat dans son rôle (désormais historique) de pilote stratégique, la CCLO (souvent de concert avec les services déconcentrés de l'Etat) doit faire face à des acteurs industriels privés insérés dans des logiques économiques qui dépassent très largement la capacité d'action des premiers.

Le cœur de « l'écosystème » industriel est assuré par une vingtaine de multinationales présentes sur le Bassin de Lacq. Le fonctionnement des plateformes, les services mutualisés (par exemple assurés par la SOBEGI) et l'intrication (amont / aval) des activités d'unités industrielles par rapport à d'autres (acheminement du gaz, production de vapeur, retraitement de déchets, etc.) correspondent à cette idée « d'écosystème industriel » dont l'équilibre, garant de l'activité productive, et de l'emploi, semble être un bien aussi précieux que fragile. Mais cette fragilité semble peser relativement peu dans les raisons d'agir des groupes privés globalisés, polarisés par la rentabilité forte commandée par des taux de retours sur investissement très élevés, et par la plus grande flexibilité possible des facteurs de production. Ces acteurs privés industriels ne semblent s'inscrire sur le territoire que de manière opportuniste, alors que le territoire est justement un des registres d'action privilégiés pour les pouvoirs publics locaux ou déconcentrés aujourd'hui : faire du territoire un levier de valeur ajoutée qui puisse attirer le choix de l'investissement privé (investissements pour des aménagements, procédures réglementaires accélérées, existence de territoire SEVESO et de servitudes industrielles, etc.).

Et le poids de l'industriel privé est d'autant plus fort que la structure économique et des emplois sur le territoire a aussi été affectée par la logique libérale d'ouverture contemporaine. Les emplois industriels accusent une baisse somme toute mineure, dans le Bassin, au regard de la crise traversée à la fin du 20^{ème} siècle. Mais alors

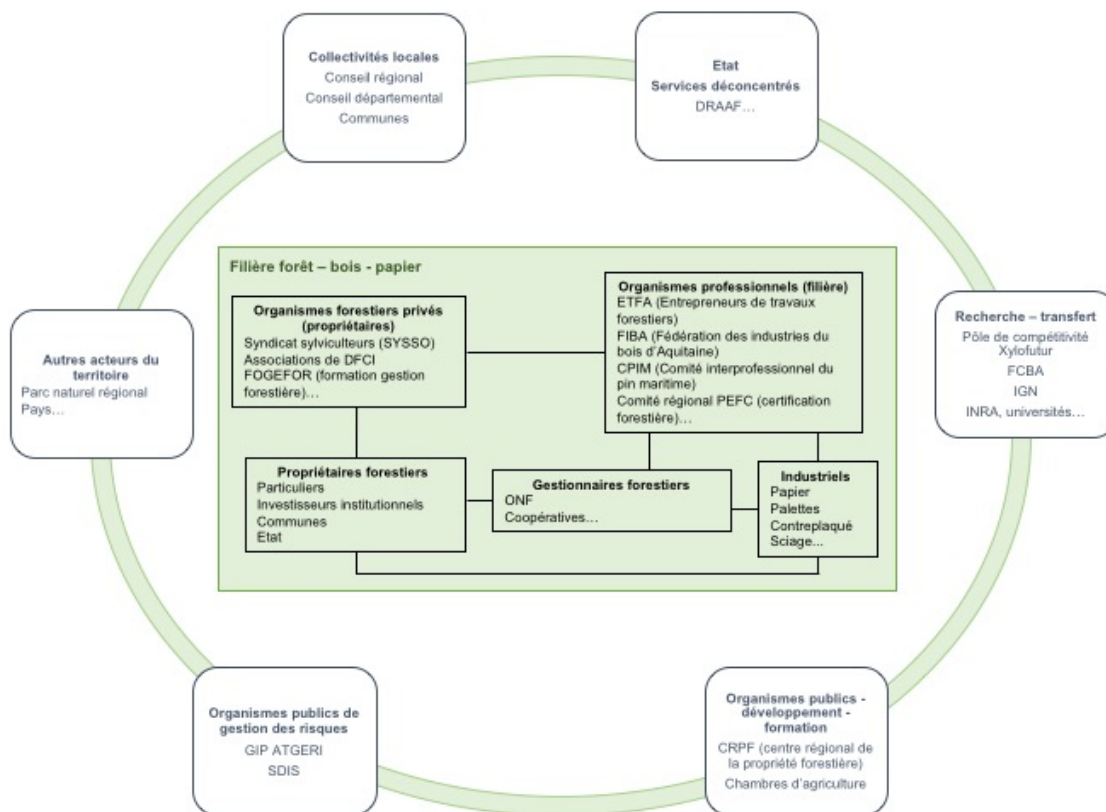
que la sous-traitance représentait 40% de l'emploi industriel il y a 20 ans, elle en représente aujourd'hui 60%. L'externalisation défait plus encore les liens entre les groupes et le territoire. De façon concomitante, c'est tout récemment que les populations locales en demande de transparence, d'explication, mais aussi de respect du cadre et de la qualité de vie, ont été les plus visibles.

Malgré des mobilisations anciennes déjà évoquées, les protestations contre les nuisances ou l'activisme associatif devient plus audible, et sans doute également plus nourri. La fin de l'exploitation commerciale du gaz par Total en 2013 s'est accompagnée de changements de *process* industriels qui se sont traduits par des « nuisances » intenses et répétées (odeurs, irritations, gêne, etc.). Un dégagement gazeux à l'été 2015 a également précipité l'exaspération de certains riverains, et a débouché, chose inédite, sur l'organisation de plusieurs d'entre eux (près de 150 familles) dans un cadre associatif (l'ARSIL : Association des Riverains du Site Industriel de Lacq) en marge du militantisme écologique (incarné par la SEPANSO depuis plusieurs décennies dans la région). Cette voix des riverains met donc sur la place publique des demandes d'explication quant aux activités polluantes, ou aux nuisances provoquées par les exploitants du Bassin. La question environnementale, jusque-là tenue dans le Bassin, se taille récemment une place vers le haut de l'agenda par l'intermédiaire de la préoccupation sanitaire. Suite au dégagement de l'été 2015, des plaintes sont déposées. Un référé de la Cour des Comptes a également contribué à la mise en place d'une enquête épidémiologique en 2017. Cette enquête fait suite à une première enquête publiée en 2002, qui pointaient des problèmes de santé publique, mais qui était depuis restée sans suite.

Ainsi, dans cette deuxième phase, le triangle de pilotage stratégique, dominé par l'Etat, a laissé place à la fragmentation des acteurs aux rapports très asymétriques dans un écosystème industriel réglé par l'économie globalisée et la concurrence. Pour autant, et c'est un signe du changement d'un contexte plus large, les demandes insistantes de riverains différemment organisés semblent se faire toujours plus audibles, et pressent autant les acteurs industriels privés que l'action publique et ses représentants, à différentes échelles.

Le cas des Landes

Figure 13 : Les principaux acteurs de la forêt landaise



Comme le montre le schéma simplifié (Figure 13), la forêt landaise est gérée par une foule d'acteurs publics et surtout privés qui se distinguent généralement par leur positionnement au sein de la filière forêt – bois – papier. Le secteur amont regroupe les propriétaires et exploitants forestiers ainsi que leurs structures professionnelles, le secteur aval, celui des débouchés, relevant des industriels qui valorisent la matière première. Les intérêts des uns et des autres n'étant pas nécessairement les mêmes : les industriels ayant intérêt à disposer d'une ressource abondante et bon marché sont eux-mêmes en concurrence pour l'accès au bois. Les propriétaires ayant pour leur part intérêt à valoriser leur bois au meilleur prix et ayant intérêt à voir se diversifier leurs débouchés, par exemple via le développement du bois énergie. Ces intérêts divergents se sont exprimés à l'occasion de la tempête, les différents acteurs ne défendant pas les mêmes visions de l'avenir de la forêt, ce qui pèse d'ailleurs dans la capacité de la filière à influencer les pouvoirs publics dans la définition des politiques forestières (aides au reboisement, etc.) mais aussi face à d'autres secteurs économiques, notamment le secteur agricole, considéré par les forestiers comme mieux organisé et donc plus à même de mener un lobbying efficace.

Autour des acteurs productifs eux-mêmes, gravitent également tout un ensemble d'acteurs directement liés au fonctionnement de l'espace forestier et à son exploitation : ce sont d'abord les organismes publics et parapublics qui

accompagnent et orientent l'économie forestière : les services déconcentrés de l'Etat, en premier lieu la DRAAF qui a par exemple piloté tous les dispositifs de gestion de crise liés à la tempête. Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et les chambres d'agriculture qui jouent un rôle important de formation et de contrôle de la gestion forestière en propriété privée. Ces structures qui émanent d'une organisation nationale ne sont toutefois pas propres aux Landes. Ce qui l'est en revanche davantage, c'est la forte présence des organismes de recherche et de transfert : outre les organismes de recherche et de valorisation nationaux, tels l'INRA ou le FCBA (Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) qui sont présents en force, le massif landais bénéficie également de structures locales de recherche et de formation (IUT, écoles d'ingénieurs, centres de formation des apprentis) et surtout de Xylofutur, « produits et matériaux des forêts cultivées », l'unique pôle de compétitivité français consacré à la forêt et au bois. Le pôle créé en 2005, compte aujourd'hui près de 200 structures adhérentes, il a pour mission de fonctionner comme une « usine à projets » et une « usine à produits et services d'avenir », c'est à dire de développer l'effort de recherche et développement autour de nouveaux produits du bois tout en accompagnant les acteurs économiques (en particulier les PME).

En marge du système productif, mais indispensable à celui-ci, figure le dispositif de protection des forêts contre l'incendie (DFCI) qui repose sur le financement des propriétaires forestiers, une organisation associative en charge de l'aménagement et de l'équipement des forêts (pistes d'accès, points d'eau, etc.) qui se décline aux échelons régionaux (ARDFCI - association régionale de DFCI) départementaux et communaux. La défense des forêts repose aussi, de façon plus classique, sur l'implication des services de secours (pompiers) qui assurent des missions de surveillance et de lutte. Enfin, ces acteurs ainsi que la Région, l'Etat, l'ONF et l'IGN se retrouvent dans une autre structure spécifique à l'Aquitaine, le GIP ATGeRI (Aménagement du territoire et gestion des risques) qui déploie depuis 2005 des outils de cartographie et de suivi de l'évolution des territoires. Sa naissance est directement liée au développement d'outils cartographiques par l'ARDFCI (cartographie des pistes et des équipements des massifs forestiers) qui se sont conjoncturellement révélés très utiles pour l'évaluation des dégâts de la tempête de 1999 et le suivi des opérations de reboisement. Cette expérience semble avoir montré aux acteurs régionaux tout l'intérêt de disposer d'outils géographiques d'analyse du territoire et de ses évolutions.

Outre cette diversité des acteurs et des intérêts, l'évolution récente du système landais montre plusieurs tendances concomitantes. D'abord, l'affaiblissement du rôle de l'Etat dans la gestion d'une forêt privée à plus de 90% : Alors qu'il avait historiquement déployé des mesures législatives fortes pour la création du massif ou pour l'organisation de la DFCI, il peine désormais à définir et surtout à faire appliquer une politique forestière cohérente. Sa capacité d'action actuelle apparaît davantage limitée à la définition de grandes orientations via principalement des dispositifs incitatifs (en faveur de la biodiversité, du développement du bois énergie par exemple) et à des interventions de soutien pour affronter les crises (plan Chablis pour évacuer et valoriser les bois abattus par la tempête, aides au reboisement). Les acteurs privés étant à la fois prompts à exiger des aides publiques tout en défendant jalousement leur indépendance face aux velléités réglementaires.

L'action de l'Etat apparaît également contradictoire dans le sens où il peine à

articuler ses grandes orientations politiques entre elles, l'industrie du bois et la forêt pouvant par exemple souffrir de la politique énergétique lorsque le subventionnement d'énergies renouvelables profite à des centrales photovoltaïques construites au détriment de la forêt ou lorsque l'industrie du bois se voit concurrencée par la demande en bois-énergie.

Dans ce contexte, l'intérêt et l'implication des collectivités locales dans les questions forestières est très hétérogène : la Région Aquitaine, dans son périmètre ancien, s'est beaucoup impliquée à la fois par les actions de soutien à la recherche et au développement économique. De nombreuses petites communes possèdent d'importantes propriétés forestières et sont très dépendantes des ressources financières liées à la forêt. Elles ont ainsi particulièrement souffert des conséquences des tempêtes. L'implication des conseils départementaux est quant à elle assez contrastée, le département des Landes, particulièrement rural, étant depuis longtemps le plus impliqué dans le soutien à l'économie forestière. Enfin, d'autres acteurs territoriaux comme les Pays et surtout le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, interviennent secondairement. C'est tout particulièrement frappant pour ce dernier, qui tout en constituant le cœur géographique des Landes, met assez peu en avant à la forêt de pins maritimes, jugée moins intéressante que d'autres patrimoines naturels (milieux aquatiques, ripisylves) et culturels (architecture et culture rurale traditionnelle).

Une autre tendance d'importance est l'affaiblissement des acteurs locaux au profit d'intervenants et de structure moins ancrés dans le territoire forestier. C'est déjà le cas bien sûr des grands groupes industriels papetiers, mais le processus gagne également l'amont de la filière avec le développement de grandes propriétés entre les mains d'investisseurs institutionnels (attirés par les dispositifs de défiscalisation dont bénéficie la forêt) dont les logiques de rentabilité diffèrent de celles des propriétaires landais traditionnels. Des phénomènes de concentration affectent également les organismes de gestion forestière. Ainsi, la principale coopérative landaise, la Coopérative agricole et forestière Sud-Atlantique (CAFSA) a-t-elle été absorbée en 2014 par ALLIANCE Forêt Bois. Cette énorme coopérative regroupe désormais 44000 propriétaires dans tout le grand Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine et Occitanie), faisant du massif landais, une circonscription forestière certes importante, mais non exclusive.

Au plan politique, il sera également intéressant d'analyser les éventuelles conséquences de la refonte des régions : si le massif landais apparaissait particulièrement central en région Aquitaine, l'élargissement du périmètre régional peut laisser augurer un « détournement » de l'intérêt et des moyens vers d'autres secteurs et priorités.

Encadré synthétique – Recomposition des jeux d'acteurs

Entre le Bassin de Lacq et le massif des Landes, tant la structure des acteurs, que les pas de temps considérés ou que les intérêts défendus sont dissemblables. Notamment, le Bassin de Lacq est marqué par un pilotage initialement étatique, et composé d'un « simple » triangle d'acteurs, là où le massif des Landes voit intervenir un nombre d'acteurs bien supérieur, très tôt investis à différents niveaux du développement économique et territorial du massif.

*Dans les deux cas néanmoins, **l'affaiblissement de l'action de l'Etat**, en recomposition, est notoire. A la capacité d'intervention et d'expertise se substitue une logique de pilotage par la réglementation pour laquelle les moyens d'exécution ne sont pas toujours efficaces : le recours à l'incitation et les mesures d'aides ne permettent pas nécessairement de remplir les objectifs des politiques publiques dont les objectifs sont composites.*

*En outre, **l'action de l'Etat s'avère contradictoire** lorsque des stratégies nationales entrent en conflit sur les territoires. C'est le cas au sein d'un secteur d'activité, lorsque certains territoires sont soutenus au détriment d'autres (couloir rhodanien de la chimie structurant la stratégie nationale aux dépens du Bassin de Lacq). C'est le cas aussi sur un même territoire, lorsque deux stratégies entrent en concurrence pour mettre les ressources en tension (forêt des Landes Vs transition énergétique).*

*Dans ce nouveau contexte, **les acteurs et pouvoirs publics locaux sont mis en concurrence**, en fonction de leur capacité d'action et d'intervention dans les logiques territoriales et de développement. Le recours toujours plus courant à des acteurs privés tiers, dont les logiques extraterritoriales comptent alors beaucoup, participe d'une tendance à une **injonction contradictoire pour les porteurs locaux de l'action et de la décision** : accroissement des obligations et des responsabilités Vs réduction des capacités d'action et des compétences d'intervention.*

4-2-4. Regards pluriels sur les risques et le territoire

Risques et territoires... quel est le problème ?

En premier lieu, lorsqu'on ne ferme pas la discussion sur un type de risque avec les acteurs du territoire, il convient de relever la diversité des problématiques soulevées. Les acteurs défendent leur vision propre des risques et des défis du territoire. Qui des représentants politiques locaux, des membres de l'association de protection de l'environnement, du représentant de l'association de riverains du site industriel de Lacq, des nouveaux arrivants sur le territoire landais, étrangers à l'activité forestière et qui gagnent des voix dans les conseils communaux... Economie, cadre de vie, système industriel, chacun défend une vision propre qui ne se conjugue pas forcément avec celle des autres acteurs du territoire.

En outre, ces « acteurs », ou groupe d'acteurs, ne renvoient pas à une vision homogène. Tous les riverains, ou tous les élus locaux ne s'accordent pas sur les priorités et les menaces principales, même si des tendances lourdes se dessinent.

Enfin, les porteurs de la décision ou de l'action sur les territoires, interrogés durant des entretiens collectifs, ont bien souligné l'importance de s'entendre sur ce qui est en jeu⁹. Dans le cas du massif des Landes, la problématique territoriale est différente si elle concerne le département des Landes, le triangle forestier Landais, ou le secteur d'activité de la forêt dans la (nouvelle ?) région Aquitaine. Outre le périmètre, les acteurs participant à l'entretien collectif, pour l'essentiel du monde forestier, ont évoqué l'importance de considérer d'autres domaines et secteurs d'activité sur le territoire (l'agriculture, la poussée démographique, la réforme territoriale, etc.) en plus du strict secteur forestier. Dans le cas du Bassin de Lacq, le point d'entrée des

⁹ Cette démarche spontanée renvoie, au passage, au travail sur la vulnérabilité territoriale, qui met l'accent dans le domaine de la gestion des risques, sur les dimensions politiques et les rapports de force entre acteurs pour la connaissance et pour la prévention des risques de désastres (D'Ercole et Metzger, 2004).

échanges durant l'entretien collectif a porté spécifiquement sur la dimension des problématiques territoriales dont il était question. Un membre de la CCLO a notamment pointé l'écart entre la capacité d'action des collectivités locales, et la mesure de certains problèmes auxquels ils sont confrontés, comme la définition d'une stratégie industrielle nationale, ou la mobilité des capitaux d'investisseurs industriels privés.

Et de fait, l'échelle à laquelle sont envisagés les « perturbations », les risques et futurs incertains pour nos territoires d'étude pèse largement sur la façon de les poser... et d'envisager des solutions (pour œuvrer à plus de résilience ?). L'articulation scalaire des acteurs qui interviennent sur le territoire y complexifie la lecture des risques. Les territoires peuvent faire l'objet d'initiatives contradictoires à différentes échelles. La stratégie énergétique nationale fragilise par exemple le système industriel forestier landais, assis sur les papeteries. La vision de l'exécutif régional aquitain dans le domaine industriel entretient une multi-polarité qui convient peu aux objectifs de développement dans le Bassin de Lacq qui vise le redéploiement dans certaines filières spécifiques.

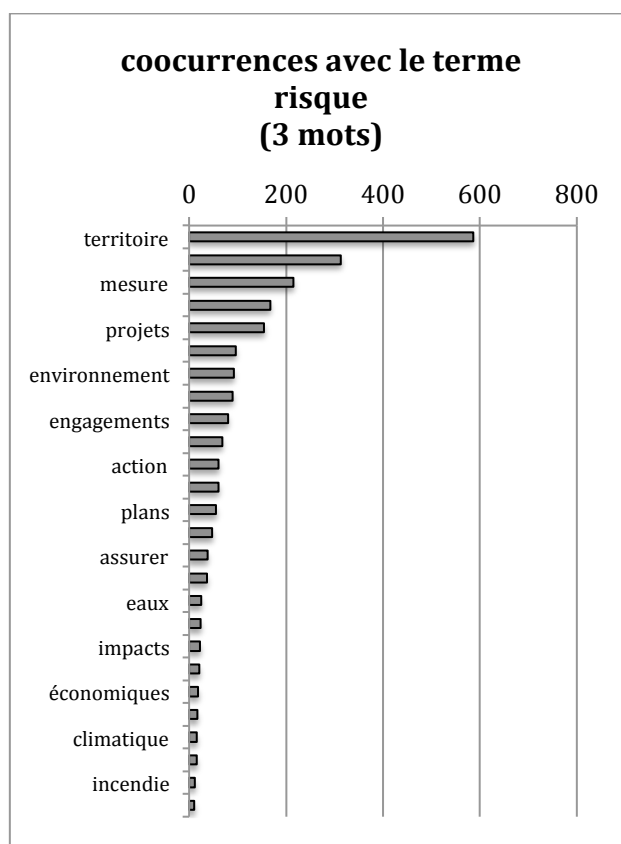
Ainsi, sans évoquer spécifiquement la résilience, la plupart des acteurs du territoire pointe la complexité des risques et des défis qui s'y présentent, la dimension contradictoire de certaines visions, et la nécessité d'envisager les échelles : les échelles auxquelles les problèmes sont posés, mais également les échelles de valeur à l'aune desquelles on prend la mesure des problèmes impérieux, et d'autres, secondaires.

Des visions différentes du risque et des futurs incertains

Le cas des Landes

La question spécifique du risque fait l'objet d'un traitement encore classique. On présente une menace, à connaître, et des éléments de vulnérabilité, à protéger ou à réduire. C'est une idée du risque contenu et maîtrisé qui transparaît des documents d'aménagement aquitains, ou concernant les Landes, consacrés à cette question. Le risque est « géré », il est question de « plans », et de « projets » de développement. Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne met l'accent sur le territoire dans la révision de sa charte (PNR, 2012). Dans ce document, les cooccurrences avec le terme risque (à une distance de trois mots de part et d'autre) montrent combien la notion est articulée au projet de développement (Figure 14).

Figure 14 : Les mots les plus fréquemment associés au terme « risque » dans la révision de la charte du PNR des Landes de Gascogne (PNR, 2012)



Il en va de même pour le diagnostic territorial stratégique de la région Aquitaine (CRA, 2012), dans lequel la question de la forêt n'est qu'une problématique territoriale et de développement parmi d'autres (nuage de mots dont la taille est proportionnelle au comptage des occurrences de mots dans le diagnostic, figure 15).

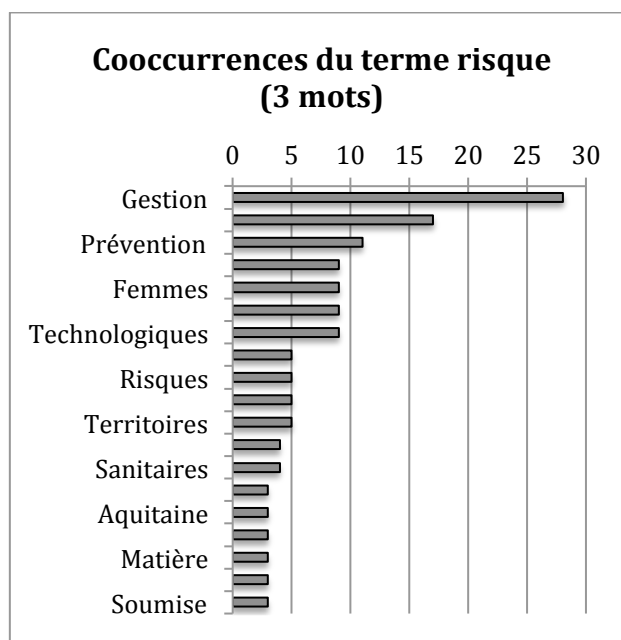
Figure 15 : Les mots les plus fréquemment employés dans le diagnostic stratégique aquitain (CRA, 2012)



Comme dans le cas du PNR des Landes de Gascogne, on relève des cooccurrences avec le terme « risque » (à une distance de trois mots de part et d'autre) qui

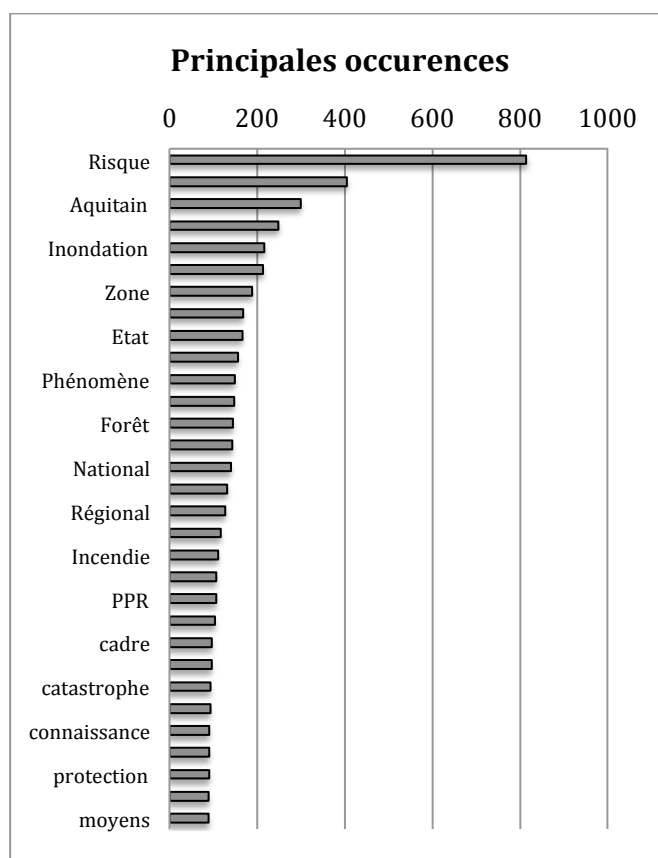
concernent le développement, le territoire, la maîtrise, la mesure ou la gestion (Figure 16). On trouve également des « types » de risques (technologiques, climatiques, liés à l'érosion, sanitaires, etc.) qui renvoient à un traitement fragmenté, classique, de la problématique.

Figure 16 : Les mots les plus fréquemment associés au terme « risque » dans la le diagnostic stratégique aquitain (CRA, 2012)



Il est à noter que le terme « inondations » apparaît dans les mots les plus fréquemment associés au terme « risque » là où les termes « incendie » ou « tempête » ne ressortent pas. A l'échelle régionale (comme ailleurs en France), le risque d'inondation, parmi les risques « naturels », reste un type de risque absolument considérable sur le territoire, qui emporte à cette échelle l'essentiel de l'attention. C'est ce que l'on constate dans le rapport *L'Aquitaine face aux risques naturels* (CESER, 2012) dans lequel le nombre d'occurrence des mots les plus fréquemment utilisés en reflète le poids (Figure 17).

Figure 17 : Nombre d'occurrences des mots les plus fréquemment utilisés dans L'Aquitaine face aux risques naturels (CESER, 2012)



Dans le secteur plus spécifique de la forêt, le futur est scénarisé, ramené à des possibles définis. Les scénarios de l'INRA permettent notamment d'envisager les futurs du massif landais, au-delà du seul secteur forestier (Mora *et al.*, 2012).

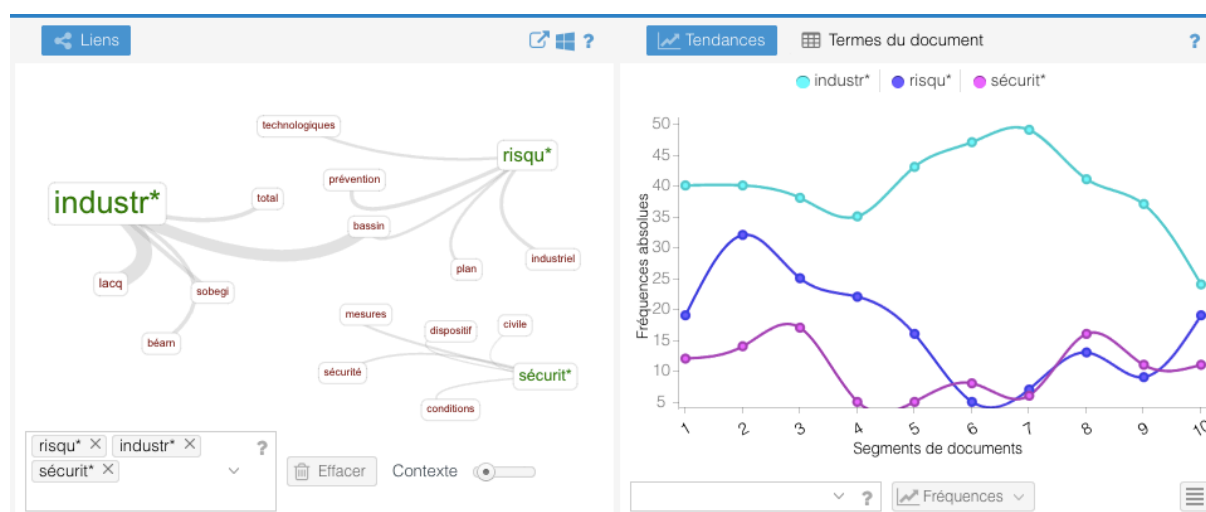
Le cas de Lacq

Pour Lacq, la question du risque n'est pas un point d'entrée de la discussion. On parle plutôt d'une « culture de la sécurité », et de la bonne entente entre les différentes parties qui ont permis de sceller un contrat de confiance sur la maîtrise des risques. Et de fait, le Bassin de Lacq n'affiche pas de désastre majeur lié à l'activité industrielle (ce qui n'exclut pas des accidents ponctuels). Cette incorporation du risque par une culture de la sécurité est même, pour le représentant du GIP ChemParc, animateur du territoire industriel, un important facteur d'attractivité pour les investisseurs. La presse locale renvoie également cette image. A travers le corpus d'articles du journal Sud-Ouest, portant sur la problématique des risques et de l'activité industrielle à Lacq entre le 01 juin 2010 et le 30 septembre 2016 (requête « Lacq ET Industrie », et requête « Lacq et Risque »), on note par exemple que la mobilisation d'un discours sur « l'industrie » de Lacq chasse le discours sur les « risques », comme l'huile et l'eau¹⁰. Sur le schéma de gauche (Figure 18) on voit apparaître les liens avec les mots le plus fréquemment associés dans le corpus de presse aux termes testés (à une distance de 5 mots de part et d'autre du terme

¹⁰ Les requêtes sur le corpus de presse ont été réalisées grâce au logiciel libre Voyant Tool.

testé). On note que les termes testés *risqu**¹¹ et *industr** ne partagent que le terme de Bassin. Le corpus de presse est partagé en 10 segments de longueur de texte égale (Figure 18, schéma de droite), le segment 1 étant le plus récent. On note que la mobilisation de la notion de « sécurité » suit celle de « risque », comme un pendant nécessaire, en miroir de l'utilisation du terme *industr** et de l'évocation de l'activité industrielle et chimique du Bassin de Lacq.

Figure 18 : Cooccurrences avec trois termes testés et nombre d'occurrences des termes testés dans le corpus de presse tiré de Sud-Ouest



Dans l'ensemble du corpus tiré du Sud-ouest (224 articles), on compte 394 occurrences du terme *industr**, et 167 occurrences du terme *risqu**. L'écart de ces occurrences est matérialisé par l'écart entre les courbes des fréquences d'occurrences indiquées ci-dessus (Figure 18). En consultant le tableau des cooccurrences du terme *risqu** dans le corpus (Figure 19) à une distance de 5 mots de part et d'autre, on trouve que le terme est associé aux activités industrielles (technologiques, industriel, seveso, pollution), mais avec des indications de maîtrise et de gestion (prévention, plan, culture, zone, PPRT).

¹¹ Le terme tronqué suivi d'un astérisque (*risqu** ou *industr**) renvoie à un terme lemmatisé qui permet de relever les radicaux identiques, peu importe la terminaison des mots à partir de l'astérisque.

Figure 19 : Cooccurrences du terme « risqu* » à une distance de 5 mots de part et d'autre dans le corpus d'articles tirés du Sud-Ouest.

Collocations			
	Terme	Collocation	Total (contexte)
☐	risq*	prévention	12
☐	risq*	industriel	11
☐	risq*	technologiques	9
☐	risq*	plan	9
☐	risq*	bassin	9
☐	risq*	risque	7
☐	risq*	seveso	6
☐	risq*	pollution	6
☐	risq*	lacq	6
☐	risq*	culture	6
☐	risq*	zone	5
☐	risq*	présente	5
☐	risq*	pprt	5
☐	risq*	population	5
☐	risq*	mourenx	5
☐	risq*	inondation	5
☐	risq*	industriels	5
☐	risq*	faut	5
☐	risq*	sécurité	4
☐	risq*	réduire	4
☐	risq*	peut	4
☐	risq*	naturels	4
☐	risq*	majeur	4

En définitive, il ressort du corpus presse consacré aux risques et à l'industrie dans le Bassin de Lacq une lecture très tournée vers le développement, l'activité économique, l'emploi et l'histoire industrielle du territoire (Figures 20 et 21).

Figure 20 : Occurrence des mots les plus utilisés dans l'ensemble du corpus de presse (la taille est proportionnelle au nombre d'occurrences) pour les mots-clés « Lacq+industrie »



de presse ne recense que 86 articles associés au mot-clé « risque » quand « industrie » en recouvre 326). Le défi majeur réside plutôt dans la capacité du territoire à faire vivre un système industriel à l'équilibre précaire. Le Bassin a négocié un premier virage majeur en dépassant la fin de l'exploitation commerciale du gaz, et en redéployant son activité autour de la chimie fine, et de la chimie du soufre, ce dont nombre d'acteurs se félicitent (syndicat, élus locaux et services déconcentrés de l'Etat, agents territoriaux, et manifestation industriels). Mais c'est le défi de la fin d'exploitation de l'opérateur Total qui paraît le plus difficile à relever pour faire vivre le tissu industriel interdépendant sur les plateformes du Bassin.

Là aussi, derrière la poursuite des activités industrielles du Bassin, on trouve autour de 7500 à 8000 emplois industriels, et leurs emplois induits. Les efforts sont donc concentrés sur des stratégies qui permettent de pérenniser l'activité du Bassin. Mais le contexte change : les pouvoirs publics centraux ont moins de poids (et parfois poussent des stratégies qui répondent à d'autres exigences que celles du Bassin), les moyens sont réduits (de la CCLO comme de l'Etat), les acteurs économiques sont plus volatiles. Le Bassin de Lacq, mis en concurrence et sous tension, est poussé à une surenchère de l'offre territoriale nécessaire à maintenir son attractivité pour les industriels, et donc sa survie malgré les nombreux coups durs (fin de l'exploitation du gaz commercial, équipements vieillissant, difficulté à équilibrer les comptes de la SOBEGI, difficulté à relancer l'activité sur un projet durable qui dépasse la seule période du taux de retour d'investisseurs privés, etc.).

Outre cet objectif cardinal pour affronter des futurs incertains (et les différentes stratégies mises en place par le territoire), d'autres visions des risques ou du territoire ont bien du mal à compter. L'expression récente de riverains suite à des nuisances provoquées par la mise au point de nouveaux *process* ou par le *revamping* d'unités de production trouve un écho dans la presse régionale, à travers le regain de fréquence de la notion de risque dans les segments les plus récents, sur la dernière moitié du corpus (Figure 18). Les inconvénients (puisqu'il n'est pas encore véritablement question de risque, ni de question environnementale) apparaissent sous la forme de « nuisances », dans la presse. Une requête sur le corpus montre combien les occurrences du terme se concentrent également sur les dernières périodes. Cette tendance originale au regard de la chronologie du territoire est à mettre au crédit, à notre sens, du changement de fond d'un contexte plus général dans lequel se déploie l'activité industrielle sur le Bassin. Ce changement est à prendre en compte. Derrière le danger impérieux que représentent les difficultés de l'activité industrielle et chimique, les caractéristiques territoriales évoluent, et avec elles, les capacités à trouver une issue aux problèmes les plus urgents du Bassin.

Des contextes territoriaux qui pèsent sur les risques et les futurs incertains ?

On identifie clairement des risques « majeurs » (pas nécessairement liés à un événement majeur, ou à une menace naturelle) à Lacq ou dans les Landes : la possibilité de faire durer un modèle économique pourvoyeur d'activité et d'emplois, quitte à se réinventer pour partie. Mais les tensions les plus importantes se manifestent dans les formes de cette réinvention (vers quoi ?), et dans le fait qu'elle charrie des gagnants et des perdants (qui servir, qui desservir ?). Des arbitrages, des choix, plus ou moins tacites, et relevant de différents acteurs ou entités à différentes échelles interviennent alors dans cette façon d'affronter les futurs incertains et les principaux risques pour le territoire.

Un premier point de controverse relève du diagnostic et de l'identification des principaux problèmes sur le territoire. Si le maintien de l'activité économique et de l'emploi domine, il convient de se demander jusqu'à quel point. Les paroles de riverains ou de travailleurs, aussi attentifs au cadre de vie et au risque sanitaire, signalent plutôt qu'il n'est « pas possible de tout accepter ». La montée en puissance récente de cette parole dans le Bassin de Lacq pousse à prendre en compte cette vision, quoi qu'on en pense sur le fond.

Sur les deux terrains d'étude, l'évolution du contexte dans lequel se trouve le territoire apporte des éléments nouveaux à la manière d'identifier et de prendre en charge le risque, ou les futurs incertains. La donnée démographique vient très tôt dans le paysage, tant dans la bouche des élus locaux, des cadres des collectivités, ou de celle d'un capitaine des pompiers en charge du secteur du Bassin de Lacq. Il est souvent question de « culture » différente, ou du moins d'usages différents, et de rapports inédits au territoire et à son histoire. A Lacq, le capitaine des pompiers signalait une moindre connaissance des dispositifs d'alerte ou de sécurité, ou encore un moindre attachement aux activités industrielles, et plus de facilité à formuler des exigences en termes de cadres de vie qui entrent parfois en tension avec le pari d'une activité industrielle et chimique pérenne. Pour autant, les protestations de riverains les plus récentes, en lien avec les nuisances provoquées par les activités d'une plateforme industrielle, sont bien le fait de riverains originaires du Bassin, et pas seulement de nouveaux venus qui auraient « importé » une lecture des risques étrangère à l'univers de contrainte du Bassin.

Dans le massif des Landes, la question démographique est également très présente. Elle induit des concurrences sur l'usage du sol, fait toujours plus rentrer les peuplements en contact avec la forêt, et se traduit même par l'importation dans la décision locale de points de vue étrangers à l'équilibre économique et forestier historique des Landes. On retrouve cela à travers la participation de nouveaux venus à des conseils municipaux, ou à travers l'héritage ou la transmission de parcelles de forêt dans un massif à la propriété extrêmement fragmentée, ce qui amène à des « retours » à la forêt de propriétaires dont les liens sont parfois très distendus avec les valeurs du système économique et forestier traditionnel landais.

Ainsi, les territoires changent et s'inscrivent eux-mêmes dans des contextes économiques, institutionnels ou de gouvernance qui vont peser sur leur capacité à prendre en charge les risques et les futurs incertains. Ces évolutions d'un contexte élargi sont développées dans le bloc thématique suivant, consacré à la gouvernance, mais il est important de noter que l'évolution démographique des territoires contribue à leur perméabilité à des questions de société plus larges. Le Bassin de Lacq et le massif des Landes, malgré leurs fortes spécificités, semblent « colonisés » par des rapport à l'environnement et au politique qui sont la marque de problématiques sociétales : la montée de la question environnementale, et la demande de démocratie locale réelle. Ces deux pressions, d'ordre général, ne s'appliquent pas également partout, mais semblent bien opérer sur nos terrains d'étude, de différentes manières, plus ou moins discrètes, et changer le rapport aux risques comme les façons de les prendre en charge. Si le bloc thématique suivant (4.2.5) développe les recompositions de la gouvernance, les modes d'élaboration et de prise de décision, le bloc thématique d'après (4.2.6) revient sur les regards hétérogènes et somme toute peu audibles que portent les riverains sur leur environnement et les risques.

La résilience : une présence très discrète et révélatrice

Sur l'un comme sur l'autre terrain d'étude, la notion de résilience n'apparaît qu'à de très rares occasions, et de manières très différentes.

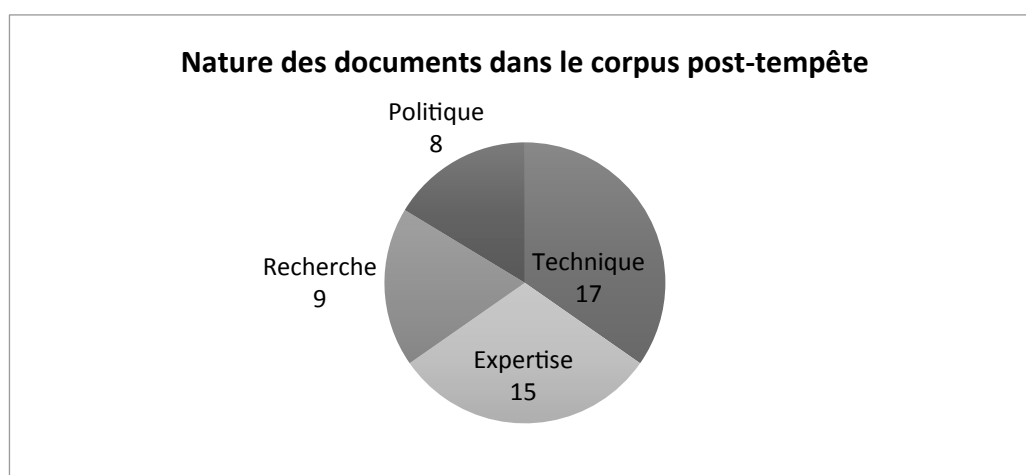
Dans le cas du Bassin de Lacq, elle n'apparaît jamais dans la bouche des riverains interrogés. Elle ne figure pas dans le corpus presse tiré de la République des Pyrénées et de Sud-Ouest. Elle ne fait pas non plus partie du vocabulaire des cadres, techniciens territoriaux ou élus : « Ce mot est quasiment inconnu de tout le monde ici » (un cadre territorial de la CCLO). A l'occasion des entretiens semi-directifs, seul le représentant de l'association APESA évoque la résilience du « système » du Bassin industriel en référence à sa capacité à poursuivre l'activité industrielle malgré les dysfonctionnements liés à la fin de l'exploitation de Total en 2013. Durant les entretiens collectifs, le cadre territorial de la CCLO avait fait l'effort de se pencher sur la notion (pour préparer l'entretien), et nous en avait livré une compréhension d'ordre économique, entendue comme la capacité à renouer au plus vite avec une dynamique de croissance après une perturbation. Dans la discussion est venue la référence à une acception psychologique de la notion, et au domaine du développement personnel : l'assimilation de la résilience à une caractéristique individuelle qui permet de faire face à un choc et de s'en relever.

Au cours de ce même entretien collectif, un représentant de la DDTM 64 a mentionné l'emploi privilégié de la notion, dans son service, en rapport aux risques. Il la définit comme un « retour à la normale après un événement, le plus vite possible ». Le terme renvoie, pour lui, à des réponses multiples (sur le bâtiment, dans le domaine de la culture du risque, en aménagement), mais n'est presque jamais utilisé avec la plupart des interlocuteurs. Le représentant de la DDTM 64 dit préférer l'expression de « retour à la normale le plus rapide possible ». Pour lui, qui semblait être l'interlocuteur le plus rompu à l'usage de la notion sur le terrain de Lacq, le mot est apparu pour la première fois aux assises nationales des risques à Bordeaux, en 2011. Le mot y avait été prononcé, et les services centraux de la direction parisienne l'auraient alors incorporé, et transféré vers l'action publique. Si le représentant de la DDTM 64 le connaît, il reste très attentif à l'effet de mode qui accompagne son usage grandissant au regard de son faible pouvoir évocateur sur le terrain.

Dans le cas du massif des Landes, la notion de résilience apparaît de façon extrêmement spécifique. Elle est utilisée pour l'essentiel dans son acception écologique, et par un discours expert, notamment de l'INRA. Dans le cadre des entretiens collectifs pratiqués pour le massif des Landes, la notion de résilience est reprise par le représentant de la DDTM 40. Il indique même que « la forêt résiliente doit être capable de s'auto-régénérer après une perturbation climatique ». Pour autant, surgit immédiatement la problématique de « l'auto-régénération » : quel sens cela a-t-il dans un milieu éminemment artificialisé ? Cette réflexion amène un représentant du CRPF Aquitaine à évoquer une « résilience accompagnée », légèrement « modifiée », pour se départir d'une acception plutôt naturaliste de la résilience par laquelle la forêt se « remettrait » de façon autonome. Pour le représentant du CRPF, l'autonomie écologique a des limites, qui passent par le plan chablis (évacuation et valorisation des bois abattus par la tempête), l'aide au reboisement ou l'amélioration génétique, entre autres. La résilience de la forêt correspond alors à une « fenêtre d'opportunités politiques » qui permet, le temps de son ouverture, de précipiter ou d'accélérer certaines tendances. Au cours de ce même entretien, un élu local met en avant les mêmes considérations qui ont ouvert

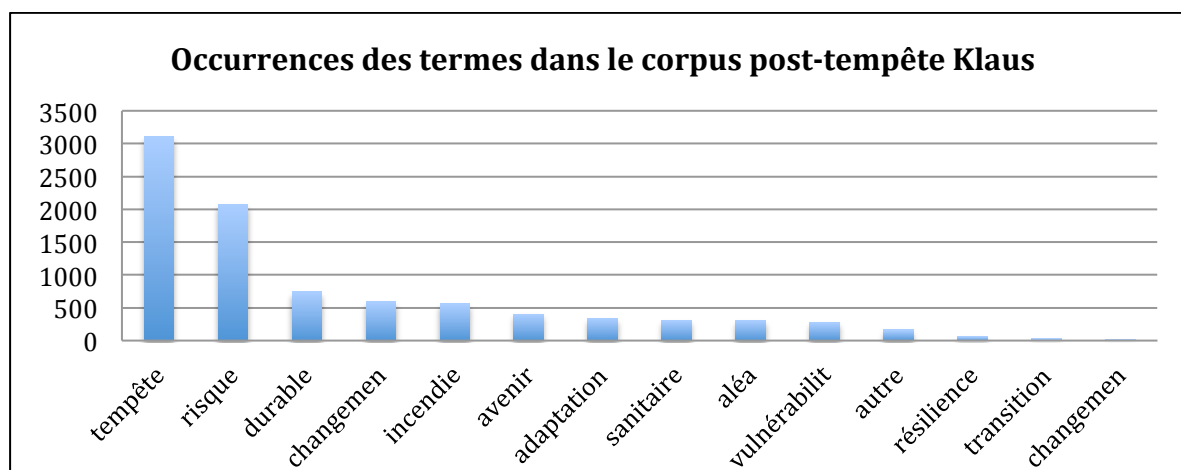
ce bloc thématique (4.2.4), et posées d'emblées à Lacq : de quoi parle-t-on ? Dans les Landes, la résilience de la forêt est très en lien avec celle de l'activité industrielle. L'élus se demande alors de quelle résilience on parle pour une industrie papetière qui pourrait beaucoup évoluer (concurrence des débouchés, domaine spéculatif – placements et défiscalisation, concurrence des usages du sol, etc.). Malgré un usage *a priori* plus incorporé de la résilience sur ce terrain des Landes autour d'une définition écologique, la notion s'avère extrêmement plurielle, et peu discriminante. Suite à la tempête Klaus et rendant compte des réflexions sur l'avenir du massif forestier des Landes, un corpus de 49 documents plutôt techniques a été constitué, totalisant 3360 pages. Les registres sur lesquels interviennent les documents se distribuent de la façon suivante, entre le politique, l'expertise, la technique et la recherche (Figure 23).

Figure 23 : Domaines concernés par le corpus de 49 documents scientifiques et techniques sur les Landes post-tempête



A l'examen de ce corpus, on constate un usage très limité de la résilience, et cantonné à une acception écologique. Le terme « résilience » apparaît à 62 reprises, bien loin derrière l'adaptation, 340 fois, ou le terme durable, 741 fois (Figure 24).

Figure 24 : Occurrences des principaux termes qui figurent dans le corpus de 49 documents techniques sur les Landes post-tempête



L'emploi de la résilience dans une perspective d'écologie se concentre même, dans ce corpus, au sein de quelques documents produits par l'INRA. Ainsi, le document *Le massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2050* (Mora et al., 2012). Conseil Régional d'Aquitaine et INRA, 2012, 291 p » totalise plus du tiers des occurrences de la résilience sur tout le corpus des 49 documents. Les 23 mentions de la résilience concernent alternativement la forêt, le pin maritime, le territoire, les scénarios envisagés pour les Landes futures (Figure 25).

Figure 25 : Contexte d'utilisation de la notion de résilience dans le rapport de l'INRA sur les Landes (Mora et al., 2012)

de la filière bois ; la	résilience	de la forêt face aux
espèces forestières renforcent particulièrement la	résilience	de la forêt. De plus
pin maritime. Comment améliorer la	résilience	du pin maritime pour conserver
pratiques sylvicoles, et à la	résilience	de la forêt face aux
scénarios. Le premier explore la	résilience	des scénarios à l'aune
pratiques sylvicoles, et à la	résilience	de la forêt face aux
Comment favorise-t-on la	résilience	du tissu industriel, face a
durable intégrant la notion de	résilience	de la forêt face aux
changements climatiques. Comment renforcer la	résilience	des forêts des Landes de
ou lisières) pour renforcer la	résilience	globale de l'écosystème forestier
techniques retenir pour renforcer la	résilience	de la forêt tout en
risques sanitaires et renforcer la	résilience	de la forêt. La valorisation
a permis d'accroître la	résilience	des forêts et du territoire
a été amorcée sur la	résilience	des scénarios et en particulier
et en particulier sur la	résilience	de la forêt comprise comme
suffit pas à déterminer la	résilience	des forêts car les phénomènes
des écosystèmes, améliorant ainsi la	résilience	des territoires Plus qu'une
capacité d'adaptation et de	résilience	. Cependant, d'autres risques se
surtout par sa fonction de	résilience	vis-à-vis des aléas
vis de la biodiversité : richesse,	résilience	et conservation. Richesse Trois scénarios
scénario mériteront d'être développés.	Résilience	Le scénario affiche très clairement
outil d'adaptation, voire de	résilience	aux changements globaux graduels ou
co-systémiques et de la	résilience	des forêts face aux aléas

Il apparaît en définitive que la résilience est très peu utilisée sur le terrain. Lorsqu'elle l'est, elle répond à des acceptions très différentes, et n'évoque que peu de choses parmi les interlocuteurs de terrain. Si l'usage en écologie domine, son emploi reste flottant.

Encadré synthétique – Regards sur les risques et les territoires

Dans le massif des Landes, le rapport aux risques est plutôt marqué par les incendies et les tempêtes. Dans le Bassin de Lacq, l'absence de catastrophe majeure participe d'un rapport au risque moins évident sur le territoire. Dans les deux cas, les visions des risques (et des priorités) s'avèrent plurielles et contingentes. Avec ou sans marqueur catastrophique, la résilience n'est une catégorie ni de

l'analyse, ni de l'action. Dans les deux cas, les futurs incertains et les problèmes impérieux auxquels sont confrontés les acteurs du territoire dépassent les seuls risques de désastres (ponctuels) qu'il faut éviter. Ils sont en lien avec de profondes dynamiques de changements qui s'inscrivent dans l'histoire du territoire, des rapports entre acteurs, des évolutions du marché. De là émergent des questions sensibles, non résolues sur le terrain :

*- Est-ce que **les problèmes de fond** définissent la recherche d'un caractère résilient ? Mais pour Lacq : s'agit-il du risque technologique ou de l'équilibre de l'écosystème industriel ? Pour les Landes : de la prochaine tempête, de l'incendie, ou de la concurrence qui pèse sur le système industriel papetier des Landes ?*

*- Est-ce que **la recherche de résilience permet (si elle le permet) de revenir sur les problèmes de fond** ? Qu'il s'agisse de risques de désastres, de dynamiques territoriales, ou de futurs incertains à anticiper.*

Pour paraphraser une réflexion de poids dans la littérature sur les risques, « il y a pire chose que le risque industriel, ou que le risque incendie sur les territoires » (Wisner, 1999). La résilience, pour être utile, doit contribuer à en rendre compte.

4-2-5. Gouverner les risques, gouverner les territoires

Sur les terrains du Bassin de Lacq et du massif des Landes, on constate l'existence d'acteurs nombreux, relevant d'échelles différentes et qui défendent des visions propres, pas toujours compatibles, du risque et des futurs incertains du territoire. Des initiatives, des orientations, des décisions dans le domaine de la gestion des risques et du développement territorial sont le produit de leurs interactions asymétriques. Ce processus correspond à la gouvernance dont l'examen fait l'objet de ce bloc thématique. La gouvernance se caractérise par des visions défendues par des acteurs. Des dispositifs dédiés consistent à régler l'interaction entre les acteurs.

Des visions qui s'affrontent, l'économie qui s'impose

Si l'agenda de la gouvernance des risques sur le territoire peut paraître simple (réduire les risques de désastres et leurs impacts), son exécution est nécessairement hiérarchisée pour savoir quelles actions mener en priorité, sur quels espaces, et dans quels domaines. On a déjà souligné le caractère contingent des principaux problèmes identifiés sur le terrain, et auxquels il faut apporter des réponses en priorité.

Des grandes logiques vont présumer du jeu des acteurs dans le processus de gouvernance, comme la tension entre **la logique privée et la logique publique**, par exemple dans l'exploitation forestière des Landes. Le régime forestier est un dispositif public de gestion de la forêt dont l'Office National des Forêts, acteur public étatique, est chargé de porter le message. Mais d'autres acteurs publics interviennent dans la gestion de la forêt (comme les collectivités locales, ou les communes), sans poursuivre nécessairement la vision du régime forestier. Celui-ci est en effet minoritaire dans les Landes. Et certaines communes confient la gestion de leurs parcelles à des opérateurs privés. La logique privée sur le massif (92% de propriété privée) est également portée par des acteurs très différents. La multiplication des petits propriétaires du foncier landais n'en facilite pas la lecture. De fait, la logique des petits propriétaires n'est pas non plus homogène. Si certains se rapprochent de grands opérateurs privés qui considèrent le bois comme un secteur

d'investissement fiscalement attractif, d'autres s'inscrivent plus dans une logique patrimoniale et culturelle dans l'exploitation de quelques hectares de forêt. Les logiques publiques et privées ne sont ni homogènes ni exclusives parmi les acteurs du territoire. Le statut (public ou privé) des acteurs, lorsqu'il est possible de l'établir clairement, ne présume pas de sa logique d'action.

Les temporalités qui rythment les initiatives ou la décision mettent (ou pas) en correspondance les acteurs du territoire. Dans le secteur forestier, la maturation d'un pin maritime se pense à l'échelle d'une ou deux carrières professionnelles. On peut également penser l'action d'un opérateur dans le secteur forestier à l'aune de la durée d'une niche fiscale, ou du retour sur investissement d'un opérateur d'une unité de production de papier. Il en va de même dans le Bassin de Lacq, où le taux de retour de 18 mois au plus sur un investissement dans un *process* chimique pour un industriel est sans commune mesure avec la capacité des pouvoirs publics (locaux ou déconcentrés) à mobiliser des subventions ou attribuer les autorisations nécessaires.

Des **choix de développement**, aussi, présument des modes de décision et d'action. Le mot d'ordre « *sell it to save it* » transparait dans l'option de certains acteurs dans le massif des Landes. Il ouvre la voie à la commercialisation des services écosystémiques, ou encore à la réalisation du scénario de la spécialisation qui concentre l'exploitation intensive de la forêt sur certains espaces et en protège d'autres, parfois tout proches, en les soustrayant à l'effet du marché et de la concurrence. Cette perspective est sensiblement différente d'une conception de la multi-fonctionnalité du massif, défendue par d'autres types d'acteurs.

Mais dans le massif des Landes comme sur le Bassin de Lacq, il semble que ce soit le **registre économique** qui constitue l'étalon de l'action. Il le fait par l'intermédiaire de l'activité d'un secteur industriel, par la rentabilité des investissements, ou par les emplois qu'il génère. Là encore, dans le registre économique, la logique d'action n'est pas homogène. Sur le Bassin de Lacq, la mise en place d'une subvention publique exceptionnelle de plusieurs millions d'euros pour garantir l'activité de l'unité Célanèse a été motivée par le maintien de plusieurs centaines d'emplois sur le Bassin. Mais même s'il n'est pas complètement indifférent au développement territorial (pour une série d'aménités qui concernent son activité), l'industriel ne fait pas de l'emploi sa logique d'action principale. Tous les acteurs publics locaux présents durant l'entretien collectif du Bassin de Lacq convenaient de la vocation des activités du secteur privé à être rentables, aux dépens d'autres logiques.

Les grandes visions ou les logiques d'action qui président aux choix opérés sont un enjeu de poids dans le processus de gouvernance. Ils guident les options et orientent les initiatives, en hiérarchisant les priorités, ou en pondérant les concessions. Or, sur le dernier siècle, les contextes dans lesquels sont élaborées les décisions sur les territoires d'étude ont largement évolué. Cette évolution a notamment affecté le rapport de force entre les acteurs, et entre les visions qu'ils portent.

Des acteurs aux rapports de force asymétriques et en évolution

Du fait des différences d'échelles, de secteurs d'activité, et d'histoire entre les deux terrains d'étude du programme ACTER, il semble qu'on puisse distinguer des configurations d'acteurs singulières, malgré une évolution récente.

Des acteurs publics en recomposition

Dans les deux cas, l'Etat est très présent, quoi qu'à différents titres. Dans le cas du Bassin de Lacq, tous les acteurs interrogés constatent la fin du dispositif de pilotage contrôlé par l'Etat, directement ou par l'intermédiaire d'entreprises publiques. Si un temps l'Etat pouvait financer à perte des filières et entraîner dans son sillage des opérateurs privés, pour amorcer l'activité dans telle branche ou dans telle autre (c'est le cas de Toray), il lui est aujourd'hui impossible d'intervenir financièrement, faute de moyens. Les pouvoirs publics locaux soulignent la réduction de la Prime d'Aménagement du Territoire, et la suppression de la taxe professionnelle, réduisant d'autant les possibilités d'action. Dans les Landes, l'Etat est intervenu après les tempêtes, par l'intermédiaire des plans Chablis et de l'aide au reboisement. Cette intervention a été l'occasion, peu suivie d'effets, d'exiger en retour certaines évolutions de la filière, comme par exemple la soumission des forêts communales au régime forestier. Mais tout porte à croire qu'en cas de nouvelle catastrophe, il n'y aurait pas de nouveau plan Chablis, pour replanter somme toute à l'identique, ou presque, après les épisodes de 1999 comme de 2009. Ainsi, tantôt l'Etat agit en soutien, avec bien moins de moyens, des activités du territoire, tantôt il agit comme un frein à l'agenda des mêmes acteurs, sur le territoire. La réglementation sur le risque et les autorisations liées à l'activité industrielle dangereuse (classement SEVESO) peuvent être un obstacle à l'installation d'un investisseur dans la chimie. Dans des périodes de bonnes conjonctures, les efforts conjugués des pouvoirs publics locaux et des services déconcentrés de l'Etat, en plus du concours de la préfecture, peuvent permettre de réduire au plus ces obstacles. Mais le frein de l'Etat peut prendre une tout autre dimension, notamment lorsque les stratégies appliquées à l'ensemble du territoire national sont contradictoires avec les options de développement local. Les interlocuteurs landais dans le secteur forestier lié à l'appareil industriel de la papeterie pointent la façon dont la stratégie énergétique, et l'introduction du bois énergie comme débouché alternatif, est en train de déséquilibrer dangereusement à leur sens tout l'édifice industriel sur lequel est fondé le système landais. Dans le Bassin de Lacq, c'est le choix presque exclusif d'un soutien au couloir de la chimie dans la vallée du Rhône qui passe mal, tout autant que le manque de soutien à des filières innovantes de chimie verte sur Lacq, ou de stockage d'énergie, malgré l'alignement sur des stratégies nationales. Ainsi, si l'Etat a été historiquement très présent dans l'aménagement des deux territoires, il l'est aujourd'hui encore, mais de façon très différente, et sa présence se traduit de manière ambiguë pour les acteurs du territoire : tantôt facilitateur, tantôt frein, tantôt concurrent au regard des options privilégiées localement.

Dans le cadre de la troisième phase de la décentralisation, la loi NOTRE a transféré une partie des compétences (notamment de développement) vers les territoires. La distribution entre les échelons locaux (grande région, département, collectivités locales) reste à clarifier, mais il est certain qu'il incombera désormais aux échelons plus locaux de peser sur les options de développement des territoires, et d'opérer des choix d'importance face aux futurs incertains. Pour les acteurs locaux du Bassin de Lacq, si certains leviers existent localement, il existe tout un univers de contraintes qui dépasse largement la portée des acteurs du territoire local, et sur lequel il conviendrait d'agir (régulations économiques, stratégie industrielle, aménagement du territoire national, etc.). Le poids des choix de grands élus régionaux, également, compte dans les options prises. C'est le cas, pour le reboisement des Landes, du positionnement d'Henri Emmanuelli, président du

Conseil Départemental des Landes, ou d'Alain Rousset, président de la région Aquitaine.

Dans tous les cas, les acteurs publics jouent la carte de l'attractivité des territoires et visent l'investissement de capitaux censés soutenir l'activité et produire de l'emploi. Sur le terrain, cette logique absolue se fait au détriment de fonctionnements territoriaux hérités, et au prix de la mise en concurrence des territoires, précipitant certains dans la crise et la déroute pour en tirer d'autres vers le succès. La logique de l'activité économique et de l'emploi se traduit donc de manière très contrastée sur le territoire. Ce principe d'action qui s'impose pourtant pèse sur le fonctionnement de dispositifs de gouvernance du risque et des territoires développés dans la dernière partie de ce bloc thématique. Si ces dispositifs sont l'occasion de mettre en avant une des visions du territoire, celle des « acteurs aux affaires » (d'après un membre de la DDTM 64) qui défendent l'attractivité et l'activité économique pourvoyeuse d'emploi, elle le fait au détriment de la vision d'autres acteurs qui, eux, valorisent différemment le territoire, mais disposent d'une moindre visibilité et d'un accès limité aux dispositifs de gouvernance.

Des acteurs privés qui imposent la rationalité économique

Qu'il s'agisse des investisseurs globalisés et des groupes multi-nationalisés sur le Bassin de Lacq, ou des principaux opérateurs dans le massif des Landes (institutionnels – comme la Caisse des Dépôts – ou pas), les logiques d'action sur le territoire semblent menées par la raison économique. Aujourd'hui, cette logique d'action s'impose aux autres acteurs, qui interagissent alors sur ce terrain de la performance économique. Sans tout expliquer, la rentabilité économique permet d'éclairer le choix de nombreux acteurs. Lorsque les débouchés pour la ressource bois se diversifient, et si le bois énergie est subventionné dans le cadre d'une priorité nationale inscrite dans la stratégie de transition énergétique, la ressource bon marché des papetiers se renchérit automatiquement... menaçant l'équilibre de ce modèle économique (et les emplois qui l'accompagnent). Si un hectare de pin rapporte environ 150€ par an, difficile de ne pas envisager la valorisation par d'autres usages contre paiement (agrément, chasse, déboisement pour installation photovoltaïque ou pour agriculture, voire service écosystémique). Et c'est d'autant plus difficile que ces autres usages peuvent être subventionnés, là aussi au détriment d'un équilibre économique fragile qui repose sur la disponibilité 365 jours par an d'une ressource de pin maritime bon marché pour le sciage et la papeterie.

Dans le Bassin de Lacq par exemple, les grandes coopératives de maïs s'inscrivent à hauteur de 25% dans le capital de l'unité d'Abengoa (par l'intermédiaire de la société Oceol) qui produit du bioéthanol à partir de biomasse (en consommant 12% de la production régionale de maïs). La corporation des maïsiculteurs y voit un marché d'importance pour des centaines de milliers de tonnes de maïs, mais continue à opérer, par l'intermédiaire des grandes coopératives (Maïsadour, Vivadour, etc.) à positionner la production de maïs dans de la valorisation boursière, quitte à mettre en difficulté l'unité de production de bioéthanol qui a bien du mal à sécuriser l'approvisionnement d'une quantité considérable de ressource en biomasse dans la région. Dans le cas de Cofely sur le Bassin de Lacq, centrale électrique à biomasse, comment éviter l'importation d'une ressource meilleur marché de l'étranger si la ressource bois est localement trop chère ou non disponible ? Il ne suffit pas d'attirer les investisseurs ponctuellement. Il faut mettre l'ensemble du

territoire en ordre de marche pour y garantir son activité, ce qui donne la mesure de la difficulté de gestion pour qui veut être attractif durablement.

Les exemples ne manquent pas où les acteurs publics ont offert, à leur mesure, l'aménagement de la règle, ou des conditions favorables (subventions, conditions privilégiées, ou aménagements spécifiques) à l'installation d'un investisseur privé. Pour autant, et sous réserve des engagements pris, les exemples sont aussi nombreux où ces efforts publics sont dépendants de la logique de maximisation de la rentabilité des acteurs privés. C'est notamment le cas de l'industriel Weyerhaeuser pour qui un investissement public multi millionnaire a été concédé à la faveur de son arrivée en 1999. Le géant américain du bois a pourtant quitté le massif des Landes pour des raisons stratégiques du groupe en 2005.

Les logiques des acteurs privés opèrent également à l'échelle des individus, dans le massif landais, par exemple. Comment reprocher au petit propriétaire privé, la mise en péril d'un système industriel régional par ses choix individuels ? Comment le convaincre d'aller dans le sens d'une politique forestière définie nationalement ou régionalement selon des rationalités qui lui sont étrangères ?

La représentation syndicale joue ici également un rôle dans le cadre très fragmenté des acteurs du secteur forestier. Le SYSSO (syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest) constitue un levier de lobbying efficace auprès des pouvoirs publics centraux, à même de contrer l'action lobbyiste d'un autre secteur productif : celui de la FNSEA qui défend les intérêts d'agriculteurs en recherche d'espace pour planter.

Mais dans ce jeu d'acteurs extrêmement complexe où la logique du marché semble donner le La, une voix originale semble de plus en plus audible. Elle intervient désormais, même timidement, qui pour demander des comptes et de la transparence aux acteurs publics comme aux grands opérateurs privés, qui pour défendre tel usage de la forêt, qui pour mettre en avant l'exigence de protection sanitaire dans le Bassin de Lacq. Depuis le début des années 1970, des associations environnementalistes comme le CADE, ou la SEPANSO opèrent dans la région. Récemment, leurs revendications se sont intensifiées (ou ont été plus audibles) et d'autres demandes ont émergé depuis le secteur des riverains, jusqu'à présent dans le sillage des grands récits portés par les acteurs dominants de ces territoires. C'est le cas de l'ARSIL (association des riverains du site industriel de Lacq), constituée en 2015, à la suite de nuisances ressenties autour des plateformes industrielles du Bassin de Lacq ou de nombreuses associations de défense du cadre de vie qui ferraillent contre l'urbanisation et la destruction de la forêt dans les Landes (Bouisset et Pottier, 2011 ; Pottier, 2012 ; Bouisset et Degremont, 2016).

Ainsi, malgré l'émergence d'un groupe d'acteurs original au regard de l'histoire territoriale (par exemple les riverains dans le Bassin de Lacq), on note la recomposition sensible d'un jeu d'acteurs dominants, depuis une configuration dominée par l'Etat (et sa raison d'agir) vers l'intégration de la logique économique comme mesure de l'action (qu'il s'agisse d'améliorer la rentabilité ou de garantir l'emploi). Ces acteurs en interaction et en recomposition mobilisent différents dispositifs de gouvernance et mènent différentes initiatives pour poursuivre leurs objectifs respectifs. C'est dans le détail de ces dispositifs que se nouent souvent, sur le territoire, les options choisies.

Des dispositifs de gouvernance multiples, qui posent question

L'action publique dans le domaine des risques s'appuie sur des dispositifs nombreux et hétérogènes. On compte des dispositifs réglementaires, opposables aux documents d'urbanisme, mais on compte aussi des commissions, comités ou dispositifs d'enquête publique visant à promouvoir la concertation et la collégialité entre les acteurs du territoire. Mais c'est dans les détails opérationnels que se révèle la portée de ces dispositifs de gouvernance tant des risques que du territoire. Nous en évoquons certains ici.

Risques et territoire : un kaléidoscope de dispositifs et de documents...

Suite à la catastrophe d'AZF, dans la banlieue de Toulouse, en 2001, une loi de 2003 dite loi Bachelot institue les Plan de Prévention des Risques Technologiques qui visent entre autre la maîtrise de l'urbanisation en définissant des zones à risque à proximité d'installations classées Seveso seuil haut. Dans le Bassin de Lacq, trois des quatre plateformes industrielles comptent des unités classées Seveso seuil haut. Les PPRT y ont été approuvés en 2012 (Mourenx), en 2014 (Lacq-Mont) et en 2015, complété en 2016 (Pardies). L'ouverture d'une enquête publique en vue de l'élaboration de ces documents permet de collecter la parole de tous les acteurs du territoire à l'occasion de permanences organisées par les services de l'Etat et un commissaire enquêteur. Dans le cas de Lacq, cet exercice de concertation est inégalement pratiqué par les riverains. Un membre de la DDTM 64 souligne même le peu de visites qu'a reçu le commissaire enquêteur durant les enquêtes publiques. C'est pour lui le signe d'une bonne acceptation, d'une incorporation du risque technologique par les riverains. L'approbation des PPRT implique des mesures de modification des logements en fonction des zones du plan sur lesquelles ils se trouvent, l'obligation d'informer les riverains, ou de sensibiliser les travailleurs des unités concernés ainsi que les sous-traitants. La panoplie des documents d'information est complétée par le Dossier Départemental des Risques Majeurs, ou encore le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Aux documents de réglementation et d'information sont adjoints des plans de secours, réalisés par les industriels (les Plans d'Opération Interne), par les pouvoirs publics (les Plans Particuliers d'Intervention), par les communes (les Plans Communaux de Sauvegarde, obligatoires si les communes sont dans le périmètre d'un PPI ou d'un PPR), ou encore, plus spécifiques, par les établissements scolaires (le Plan Particulier de Mise en Sécurité). Si l'attirail réglementaire est consistant, l'écart avec la mise en place de ces politiques de prévention des risques de désastres, notamment parmi les riverains, reste un point crucial.

Diverses commissions et conseils ponctuellement ou régulièrement réunis permettent de rassembler les acteurs autour d'un suivi de site sensible. La question des risques industriels y est abordée à différents degrés. Parmi ces dispositifs, on peut citer les Commissions de Suivi de Site (CSS) qui existent depuis 2012, mais qui, sur le site de Lacq, fusionnent le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), installé en 2011, et le Comité local d'Information et de Concertation (CLIC) pour les installations Seveso seuil haut, installé en 2006. Dans le décret d'installation de 2016, la CSS du site du Bassin de Lacq constitue un cadre d'échange, de suivi des activités des installations classées, et de promotion de l'information au public sur les sites industriels concernés. La CSS est composée de 5 collèges : administration (7 représentants), collectivités territoriales (16

représentants), exploitants (21 représentants), salariés (20 représentants « protégés » de chacune des entreprises, désignés par les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail des entreprises respectives... « sauf si elles n'en disposent pas »), riverains et associations (3 représentants). Les trois représentants de ce dernier collège sont un membre de l'association SEPANSO, un membre de l'association ARSIL, et un membre de la fédération de pêche départementale. A cela s'ajoutent 7 « personnalités qualifiées ». Il est à noter que malgré le déséquilibre numérique notoire entre les collèges, le poids des votes est égal entre chaque collège (et ne s'établit pas en fonction du nombre de votants). A l'échelle départementale, le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) est une commission consultative convoquée par le préfet et chargée de produire des avis sur différents dossiers relevant de sa compétence.

Devant la mise en place de ces deux derniers dispositifs, les représentants associatifs répètent l'importance d'un bon fonctionnement de la concertation, là où le fonctionnement du SPPPI les mettait souvent en difficulté (ordre du jour tardif, non communication des documents de travail). Dans le même sens, un représentant syndical souligne l'importance de la représentation salariée par l'intermédiaire d'un CHSCT qui délègue un agent indépendant et protégé de l'usine. Sous statut minier (dans le cas de l'exploitation gazière jusqu'à la fin de l'exploitation par Total), un salarié de l'usine, élu par ses pairs, était placé sous autorité préfectorale, via la DREAL (et donc soustrait à la hiérarchie de son employeur). Par ailleurs, si la loi dite Bachelot, qui institue les PPRT, renforce les CHSCT, l'indépendance de la représentation hygiène et sécurité dans les usines est recomposée par la loi dite Rebsamen, de 2015, relative au dialogue social et à l'emploi. Si le rattachement des salariés à un CHSCT devient obligatoire, dans les entreprises de moins de 300 salariés, il est possible d'inclure le CHSCT à une Délégation Unique de Personnel. Mais dans celles de plus de 300 salariés, une instance unique peut également regrouper le CHSCT, les délégués du personnel, et le Comité d'Entreprise. Les agendas de ces différentes représentations, et leurs fonctions, sont différents. L'autonomie de la veille du CHSCT sur les risques encourus par les salariés, et au-delà sur les (dys)fonctionnements des unités de production s'en trouve, d'après le représentant syndical interrogé, mise à mal.

Sur le site de Lacq, et en réponse aux nuisances les plus récentes (2013 et 2015) et les plus intensément ressenties, les exploitants des installations industrielles, en liens avec des acteurs du territoire (notamment des collectivités territoriales) ont mis en place en 2016 un réseau de « sentinelles », de riverains volontaires et de « nez » formés, à même de signaler aux exploitants des odeurs ou des dérangements respiratoires. A ce réseau de veille s'ajoute une opération de communication spécifique de la part des exploitants : une lettre aux riverains des industriels de la plateforme de Lacq est envoyée dès la fin de l'été 2015. Elle informe de l'avancée des investigations des industriels pour expliquer la source des nuisances.

... et un foisonnement d'arbitrages possibles

Les dispositifs présentés sont parfois consultatifs, parfois informatifs. Manifestement, ils ne remplissent qu'imparfaitement leur rôle de mise en commun et de concertation. Pour autant, il s'y exprime les avis de différents partenaires qui y siègent, consignés dans des procès verbaux. C'est dans le témoignage de la pratique qu'ont certains

acteurs de ces dispositifs et dans la révision des comptes rendus publics de session que l'on mesure la difficulté de l'exercice, derrière l'existence factuelle des dispositifs. On y voit par exemple le peu d'alternatives possibles face à des pratiques industrielles qui posent question dans le contexte d'une logique économique écrasante. C'est le cas dans un compte-rendu du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques, en date du 25 février 2014 (CSPRT, 2014), à propos de l'autorisation demandée par Géopétrol de poursuivre l'injection d'effluents dans la couche géologique dite du Crétacé 4000 en lieu et place de TEPF, après la fin de l'exploitation du gaz par Total en 2013. Malgré les impacts « quasi nuls des injections sur le milieu naturel », la DREAL opère une surveillance renforcée et propose de réduire la quantité injectée. Cette technique reste dérogatoire. Dans le même document, on apprend qu'une consultation du public simplifiée par Internet est mise en place, avant de procéder ultérieurement à une enquête publique locale. Mais il reste donc d'actualité d'identifier des techniques alternatives. A la question d'un inspecteur des installations classées SEVESO sur la pratique des concurrents de l'entreprise Arkema (qui a recours à l'injection des effluents dans le sous-sol, via la société Géopétrol), on apprend que les principaux concurrents, chinois, ne disposent pas de couche géologique pour l'enfouissement des effluents. Ils ne sont manifestement pas non plus confrontés au coût de traitement de ces déchets qu'impliquerait un traitement en surface. L'attribution d'un nouvel arrêté d'injection en faveur de Géopétrol est adoptée par 17 voix contre 4, et 9 abstentions.

Dans un compte rendu d'audition du groupe de travail « évaluation des risques sanitaires » du Haut Conseil de la Santé Publique en date du 1 décembre 2009 (HCSP, 2009), un responsable de la Ddass de Pau est interrogé sur les initiatives de l'institution qu'il représente dans la connaissance du risque sanitaire. En 2002 était publiée par l'ISPED une enquête épidémiologique pointant une surmortalité par pathologie spécifique (mortalité par cancer) sur une population de moins de 65 ans, appelant d'autres investigations. Le représentant de la Ddass indique avoir écarté à l'époque des compléments d'enquête épidémiologique au motif que la demande sociale était inexistante, l'utilité discutable et le coût élevé.

« Dans le cas de Lacq, la demande sociale vis-à-vis de l'environnement ou de problèmes de santé repérés n'est pas très importante. Le lancement d'une étude fait courir le risque, dès lors, de briser la paix sociale, la population étant amenée à penser que les investigations en cours sont motivées par la suspicion de problèmes » (HCSP, 2009 : 18).

Dans le contexte d'enjeux forts (économie et emploi notamment), difficile de faire entendre certains risques. Mais le contexte de priorité entre ces enjeux change. En 2016, la saisine de la Direction Générale de la Santé sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'une surveillance épidémiologique autour du Bassin de Lacq fait suite au référé 71737 de la Cour des Comptes, en date du 26 janvier 2015, et portant sur la gestion publique des risques de sécurité industrielle, sanitaire et environnementale dans le Bassin de Lacq¹². En lien avec la CSS et en accord avec l'Agence Régionale de Santé, Santé Publique France est en charge de la mise en place de trois études, dont l'actualisation de l'étude de mortalité produite par l'ISPED en 2002.

¹²

<https://www.ccomptes.fr/Actualites/Archives/La-gestion-publique-de-la-mutation-industrielle-du-Bassin-de-Lacq>

Le même référé de la Cour des Comptes signale que la « sécurité des installations classées relève au premier chef de la responsabilité des exploitants sous le contrôle de l'inspection des installations classées ». Les arrêtés préfectoraux fixent des normes, et le contrôle des émissions repose sur l'auto-mesure et l'obligation de déclaration d'incident. Pourtant, le référé pointe une irrégularité notoire quant au dégagement de tétrachlorure de carbone (CCL4) par l'unité de production Arkema de Mont. L'utilisation de cette substance est étroitement encadrée, son utilisation sur le site de Lacq y est dérogatoire, et fixé par arrêté préfectoral. Mais en 2011, les déclarations d'émission aux services de l'Etat indiquent un dépassement d'environ 7 fois les quotas alloués à l'ensemble de l'Union Européenne. La France – et Arkema Mont – a obtenu en 2013 l'attribution de la majeure partie des quotas européens pour l'émission de cette substance. Mais l'arrêté préfectoral 2690/12/44¹³ portant des prescriptions additionnelles à la société Arkema abroge les limites qu'imposait un autre arrêté de 2010 (et largement dépassées), sans fixer de seuil explicite. L'arrêté est soumis à deux réserves : le recours aux « meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable » et l'obligation de démontrer qu'il n'y a « pas lieu de craindre de risque significatif pour la santé et pour l'environnement »

Alors que la gestion quotidienne des risques (qu'ils soient industriels ou naturels) relève plutôt de sphères et de structures techniques spécialisées (même si elles incluent quelques représentants de la société civile), la catastrophe consécutive à la tempête Klaus a eu ceci d'intéressant qu'elle a donné lieu à une importante réflexion à la fois en terme de retour d'expérience sur la gestion de crise, que de prospective beaucoup plus large sur l'avenir de la forêt, de son économie et même de la région. Contrairement à Lacq, la tempête a donc ouvert une « fenêtre d'opportunités politiques » pour débattre collectivement de l'avenir du territoire, mettant en relief, en particulier auprès des élus, de grands enjeux économiques, sociaux, politiques, écologiques. Ces dispositifs de réflexion n'ont pas pour autant débouché sur une transformation radicale de l'économie forestière et des méthodes sylvicoles.

Même si elles ont donné lieu à de classiques rapports d'experts de la haute administration publique, les plus médiatisées de ces réflexions ont eu pour particularité d'être confiées à des organismes de recherche (GIP ECOFOR, INRA) et d'associer étroitement chercheurs, acteurs publics et privés de la forêt. Les débats parfois houleux de certaines réunions de travail (observation participante, Ch. Bouisset ayant fait partie du groupe de travail de l'expertise menée par le GIP ECOFOR), en particulier sur l'évaluation de la gestion de crise et les orientations technico-économiques à privilégier pour l'avenir, témoignent des importants conflits d'intérêts des acteurs amont et aval de la filière. Les recommandations finales, qui présentent différentes alternatives en matière de sylviculture et de développement territorial, sans finalement en privilégier aucune, sont également le fruit de ces tensions entre les différents acteurs actuels. Elles témoignent aussi des craintes exprimées face à l'avenir, à l'expression de nouvelles concurrences (arrivée des énergéticiens) ainsi qu'au sentiment d'une absence de maîtrise face à des processus et des enjeux globaux (changements environnementaux, mondialisation, transition énergétique...) et à des interactions ou processus locaux (pressions foncières, comportements individuels...).

Le travail sur la durée a également mis en relief la difficulté (réelle) à mobiliser, pour de multiples réunions tenues en journée, les acteurs non forestiers, autrement dit, la

¹³ https://reporterre.net/IMG/pdf/arkema-doc_prefecture_v_0.pdf

prégnance d'une logique de filière sur les logiques territoriales malgré les nombreuses incantations des politiques forestières nationales. Bien qu'invités initialement, les acteurs du champ « environnemental » comme les associations (SEPANSO) ou des institutions du territoire (le PNR) par exemple, ont également peu pesé, laissant la parole aux chercheurs, aux administrations de l'Etat et aux acteurs de l'économie forestière. Parmi ces derniers, les voix entendues sont celles des acteurs dominants, seules les restitutions publiques des expertises donnant lieu à interpellations autour de la représentation des petits propriétaires forestiers et des tenants d'une sylviculture moins intensive par exemple.

Dans la pratique de ces multiples interactions entre acteurs et de ces dispositifs à géométrie variable, les micro-arbitrages sont très nombreux et règlent de façon très hétérogène des situations qui font ponctuellement question. La clarté des modes de gouvernance s'amointrit dès lors que la règle est floue, non fixée, ou que l'enchevêtrement des dispositifs devient très compliqué.

Les arbitrages entre enjeux prioritaires sont également permis par le jeu des acteurs, la profusion des arènes de concertation et la complexité des dispositifs. Certains principes entretiennent des marges de manœuvre, comme le principe des « meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable » (exemple de l'injection d'effluents dans la couche du crétacé 4000). Les mécanismes de correction ou de compensation qui existent sont aussi sujets à controverse. Dans le secteur forestier, la compensation du déboisement est fonction de la qualité de la parcelle affectée, mais un reboisement compensatoire peut se faire à des centaines de kilomètres de cette parcelle, lorsqu'il ne s'agit pas simplement de paiement. Les normes d'émission peuvent être réajustées par décret, et les quotas autorisés peuvent être concentrés, sur le modèle de la circulation des crédits carbone (exemple du tétrachlorure de carbone). Dans ces dispositifs de concertation, pourtant nombreux et apparemment ouverts au regard des acteurs impliqués, il peut également convenir de ne mentionner les problèmes qu'une fois les solutions connues, ou encore de ne pas produire une connaissance qui pourrait poser problème. L'incertitude et un certain « climat de confiance » aidant alors au *statu quo* (exemple du renoncement à des études épidémiologiques complémentaires).

Sans être la marque d'une volonté délibérée de se soustraire à la pression réglementaire, ni à celle d'autres acteurs, ces micro-arbitrages et ces façons de procéder caractérisent pour partie les modes de gouvernance des risques et des territoires. Et ces modes de gouvernance nourrissent plus le sentiment de collusion qu'ils n'inspirent la confiance et l'adhésion (ou les concessions) de l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans ces dispositifs.

Ainsi les dispositifs de gouvernance sont extrêmement nombreux. S'ils correspondent à une volonté de multiplier les entités d'interfaces entre plusieurs acteurs (selon des principes de circulation d'information, de transparence et de concertation), il apparaît qu'ils servent une vision défendue par des acteurs dominants, qui sont en position de maîtriser ces dispositifs. A l'intérieur de ces derniers, nombre d'arbitrages ne sont pas remis en question, alors qu'ils dépendent bien de l'intérêt des acteurs et de leur poids relatif. Derrière le dispositif technique qui met en scène la concertation, il continue de se nouer dans l'ombre une confrontation de valeurs, de visions et d'intérêts, et sur laquelle l'ensemble des dispositifs de gouvernance, aussi ouverts puissent-ils paraître, ne permettent pas forcément de revenir. C'est ce dont permet de rendre compte le bloc thématique consacré aux

riverains face aux risques et aux futurs incertains de leur territoire (4.2.6). Si l'on parle souvent « pour » eux, leur discours propre reste instructif dans le domaine du rapport au risque et à la gouvernance des territoires.

Encadré synthétique – Gouverner les risques, gouverner les territoires

La gouvernance des risques et des territoires dont les futurs sont incertains renvoie aux modalités d'élaboration et de prise de décision, aux interactions entre acteurs qui interviennent sur le territoire.

Mais la gouvernance ne renvoie pas seulement aux formes les plus techniques de ces interactions. Elle est aussi comptable des perspectives et des visions dans lesquelles les acteurs s'inscrivent. Leur poids inégal et leurs rapports de force asymétriques permettent d'asseoir différents récits, ou de naturaliser des choix en réalité contingents, à l'intérieur desquels l'ensemble des acteurs (y compris les dominés) sont sommés d'opérer.

Alors que les terrains d'étude sont marqués par une recomposition de l'action publique étatique (moindre capacité d'intervention directe, tentative de pilotage réglementaire), la logique est aujourd'hui profondément marquée par le marché et la concurrence. De nombreux dispositifs de gouvernance existent (sur le territoire, dans les unités de production, parmi les secteurs d'activités) dont la fonction consiste à mettre en lien les différents acteurs en tâchant de corriger leurs rapports asymétriques. Dans les faits, l'horizontalité des rapports est une illusion, et les dispositifs de concertation sont subordonnés au poids des acteurs.

Malgré tout, des revendications et visions alternatives à celles des « acteurs aux affaires » deviennent récemment audibles. Cette tendance pourrait mener à la révision de la portée des dispositifs de gouvernance, vers une concertation effective. La pression inédite d'acteurs émergents peut mettre en question des logiques d'action qui semblaient aller de soi, et placer au cœur de la concertation ce qui en était évacué jusque-là : quel risque, pour qui ? Quel développement, à quel prix ?

4-2-6. Regards pluriels de riverains, l'importance du travail d'enquête

Les entretiens menés dans le Bassin de Lacq visaient à apprécier la perception des risques industriels par les riverains et à déterminer comment ces derniers, dans leur quotidien, s'en accommodent.

Les entretiens ont été codés afin de respecter l'anonymat des personnes rencontrées. Le code comprend également un repérage temporel : le code EA correspond à la première vague d'entretiens, effectuée au printemps 2014 et le code EB, à la seconde vague, réalisée en 2016, après les dégagements qui ont été ressentis par un certain nombre de riverains et dont l'origine reste obscure. Si 60 entretiens ont été conduits au total, en réalité ce sont plus de 70 personnes qui ont été interrogées, car plusieurs de ces entretiens ont été menés auprès de deux personnes (couple, voisins, amis, parents). Par ailleurs, ces personnes ont pu évoquer les itinéraires de vie de leurs proches ce qui a permis de dégager plus d'une centaine de profils différents : ainsi, dans le cadre de l'entretien EB 11, deux personnes ont été rencontrées, mais leurs propos permettent d'identifier quatre profils différents puisqu'elles ont abondamment parlé de leurs conjoints respectifs. Enfin, trois ménages ont été vus à deux reprises, en 2014 et en 2016 : EA 1

(=EB18), EA16 (=EB2), EA17 (=EB4). Il ne s'agit pas pour autant de doublons au sens strict du terme dans la mesure où non seulement le contexte avait changé en deux ans, mais où également le second entretien a permis d'approfondir des aspects abordés plus rapidement lors de la première rencontre.

Les entretiens auprès des riverains débutaient par une série de questions assez générales qui, sciemment, ne mentionnaient pas les risques et portaient sur les raisons de l'installation de ceux-ci dans le Bassin industriel, l'ancienneté de leur présence dans ce territoire et leur point de vue sur le cadre de vie. Il s'agissait de voir si l'exposition aux risques était spontanément évoquée et perçue comme un facteur déterminant dans l'appréciation du cadre de vie.

Des enquêtes au fort ancrage territorial

Les personnes enquêtées sont pour la plupart implantées de longue date dans le Bassin de Lacq : seules deux d'entre elles ont passé moins de 5 % de leur vie sur place, et cinq y ont passé moins de 10%. Une large majorité (50 personnes), retraitée souvent, a vécu plus de la moitié (50 à 74%) voire les trois quart de sa vie (> 75%) dans cet espace (figure 26). La majeure partie (44) sont propriétaires de leur maison ce qui accentue encore leur attachement au lieu (figure 27). Cela ne signifie pas pour autant que les itinéraires de vie de ces personnes soient tous marqués du sceau de l'immobilisme (figure 28). Certes, 26 personnes affirment être « nées ici » ou « pas très loin » telle cette femme de 64 ans qui revendique fièrement son ancrage local : « *Je suis née ici, j'ai travaillé ici et je compte mourir ici* » (EA1). Toutefois, l'analyse des entretiens révèle des parcours de vie plus complexes, faits parfois d'aller-retour entre « ici » et « ailleurs », et dans lesquels la mobilité est impulsée par des motifs professionnels ou familiaux.

Figure 26 : Part (en %) de vie des enquêtés passée dans le Bassin de Lacq

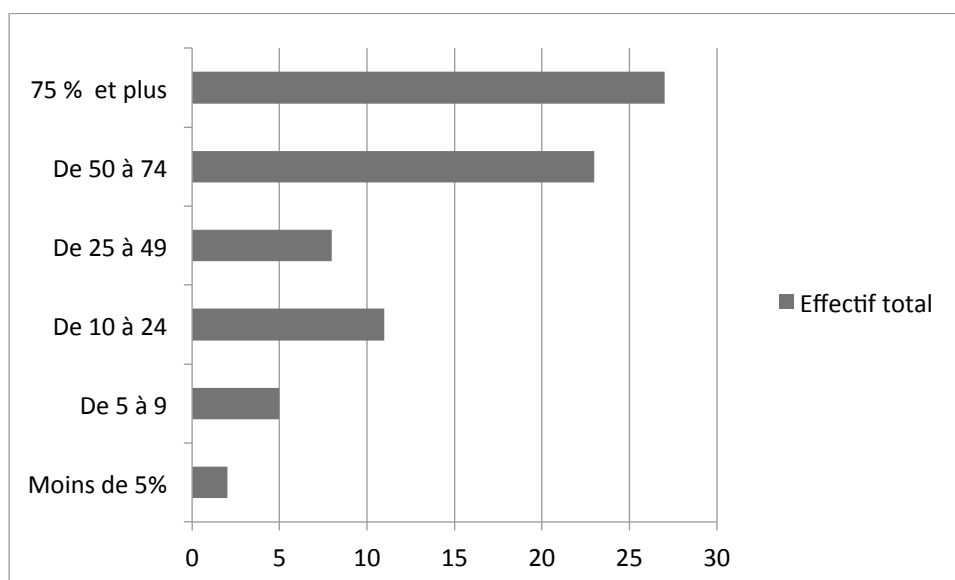


Figure 27 : Une large majorité de propriétaires

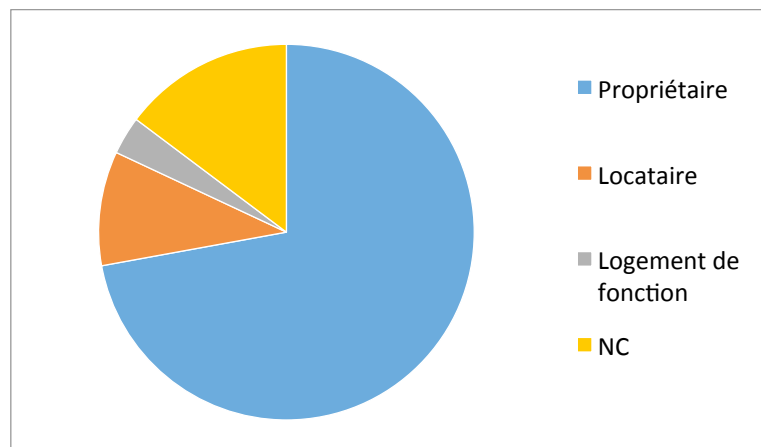
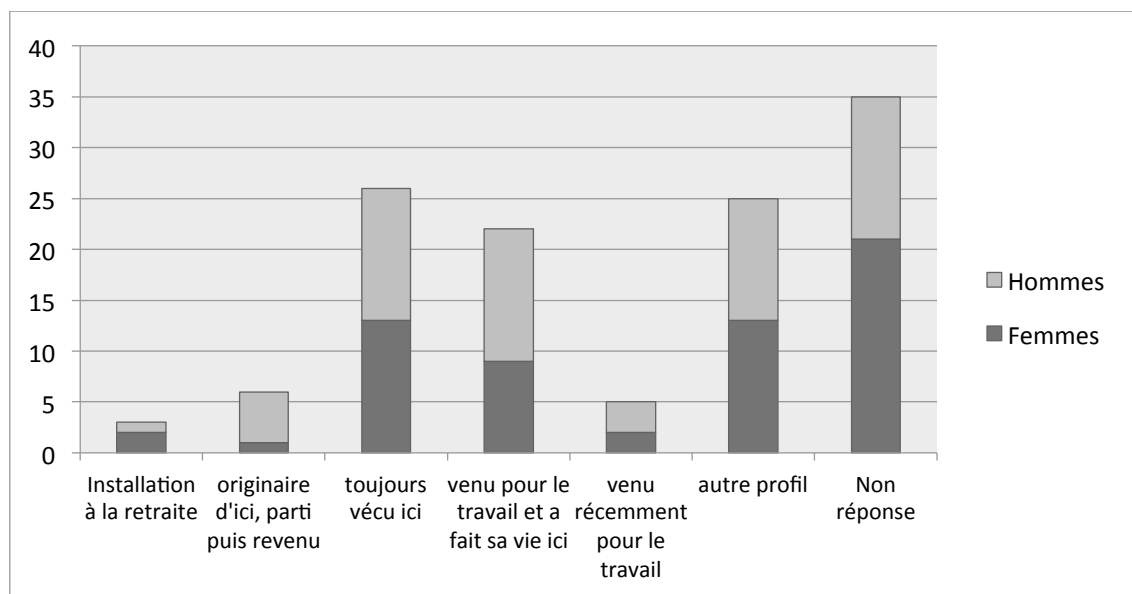


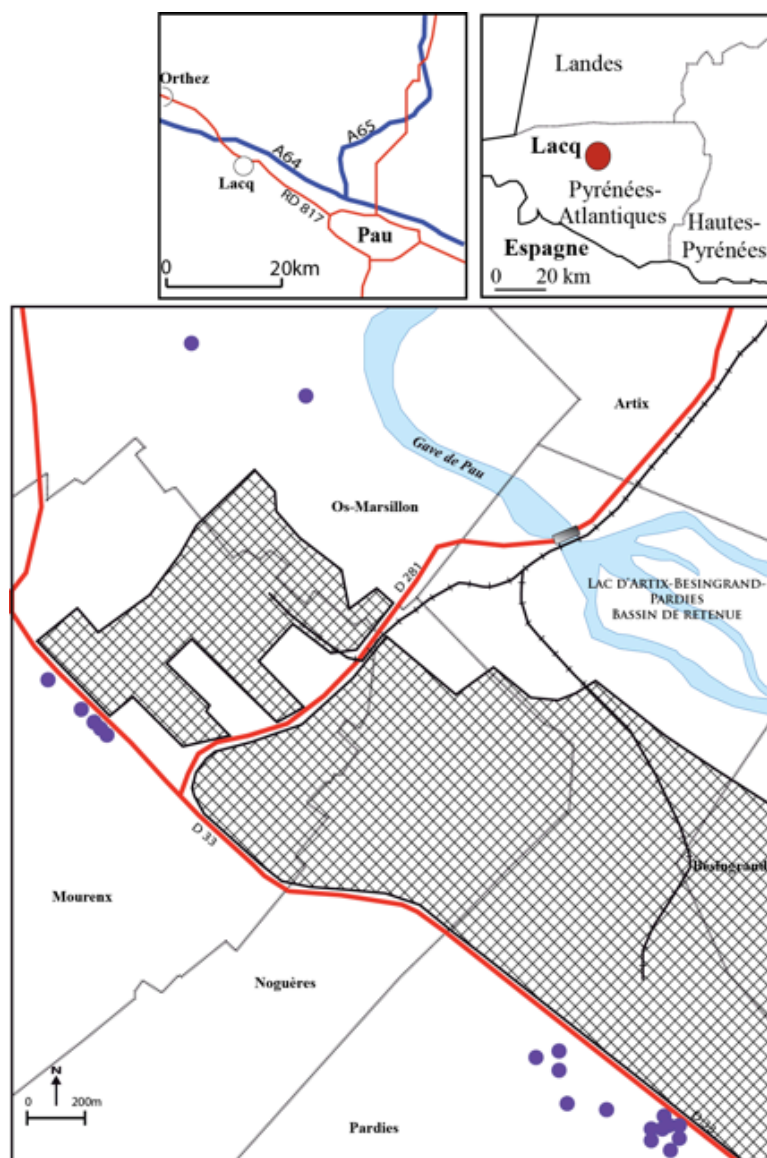
Figure 28 : Des itinéraires de vie entre sédentarité et mobilités multiples

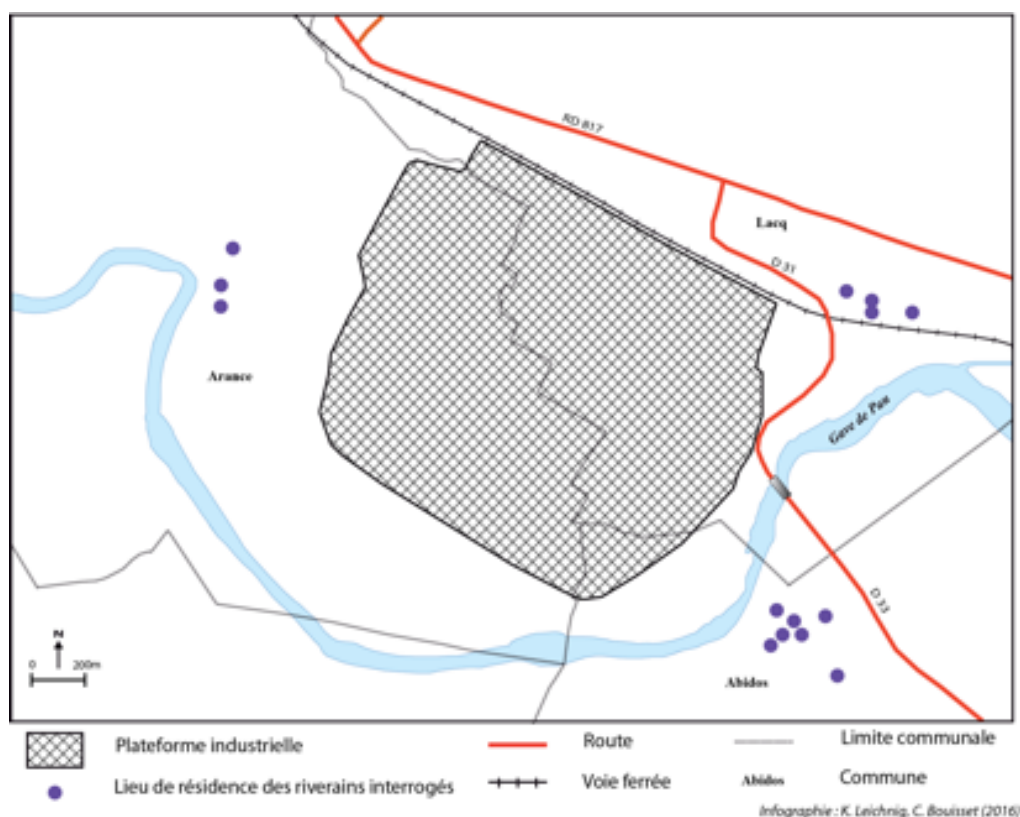


Le choix du lieu de résidence s'inscrit dans une logique d'arbitrages que la littérature scientifique consacrée à la mobilité résidentielle des individus a bien mis en évidence. La construction d'un parcours résidentiel est le fruit d'un compromis entre plusieurs éléments (Rerat *et al.*, 2014) : la localisation des lieux de travail, la proximité de la famille et de l'entourage des partenaires, leur degré d'attachement à un territoire, etc. auxquels s'ajoutent des logiques de genre, prégnantes pour les couples âgés, présentes également pour des couples plus jeunes. L'obtention d'un emploi dans le complexe industriel a motivé de nombreuses implantations de personnes venues d'un ailleurs proche, aquitain, ou plus lointain : on pourrait citer les exemples de cette femme qui s'est installée à Mourenx, en 1964 (EA2), pour suivre son mari employé dans le complexe industriel, et venait de Bordeaux ou de cette autre femme, originaire d'Abidos, partie vivre dans l'Yonne puis revenue, en 1987, habiter dans le Bassin pour « *des raisons professionnelles de la part de [son] mari* » (EA19). Le cas de cette femme (EB11), installée à Pardies depuis les années 1970, est assez évocateur : bien que solidement ancrée dans le territoire après plus de 40 ans passés là, elle n'a pas pour autant moins voyagé durant sa vie. Après une

enfance et une jeunesse parisienne, elle a suivi son mari, militaire, « *un peu de partout* » y compris en Afrique et regrette une sédentarité quelque peu imposée par son conjoint : « *j'aurais voulu continuer de bouger, moi, j'aurais aimé continuer de bouger, c'est mon mari qui est natif d'ici, alors il a voulu revenir ici* » (EB11). La décision de s'installer dans le Bassin peut, en effet, être liée à des facteurs indépendants de l'emploi : ainsi, ce couple de retraités franc-comtois (EA17 / EB4), résidant à Pardies depuis 2012 et ayant quitté le Doubs pour se rapprocher de leur fille qui habite Pau. Facteurs professionnels et familiaux peuvent aussi se conjuguer pour expliquer la mobilité résidentielle. Ainsi, ce couple ayant vécu en Auvergne, puis en Alsace et (re)venu en Béarn, en 2010, à la fois pour des raisons professionnelles (militaire, l'homme avait été muté au 5^{ème} Régiment d'Hélicoptères de Combat, basé à Uzein, au nord de Pau) et personnelles : « *Il est né à Pau, donc on s'est rapproché de la famille* » (EB9).

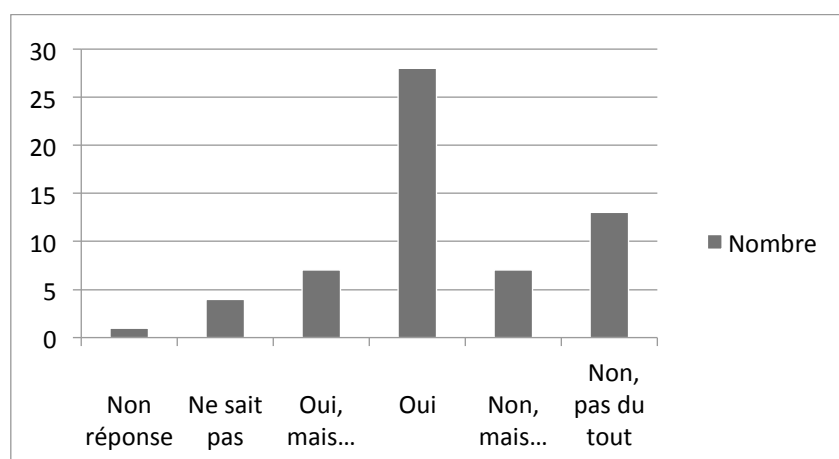
Figure 29 : Une grande proximité géographique au complexe industriel





Implantés, pour la plupart, de longue date dans le Bassin, malgré des itinéraires de vie parfois caractérisés par une grande mobilité, les enquêtés vivent tous à proximité du complexe industriel (figure 29, pour les enquêtes de 2016) : 40 ménages vivent à moins de 500m des usines (parmi eux, 21 vivent même à moins de 200m de celles-ci). On pourrait donc s'attendre de la part de cet échantillon de population au fort ancrage local et vivant à proximité d'établissements industriels à risques classés Seveso seuil haut, à un très haut degré de sensibilisation aux risques. Or, les résultats des enquêtes conduisent à nuancer fortement cette idée. Certes, les riverains connaissent la dangerosité des établissements industriels, mais celle-ci est souvent relativisée pour mieux faire ressortir les atouts d'un territoire où il fait bon vivre. En dépit de la présence des usines, la majorité des personnes rencontrées (35) se révèle en effet attachée, voire très attachée à son lieu de vie (figure 30).

Figure 30 : Un attachement au lieu réel pour la majorité des enquêtés



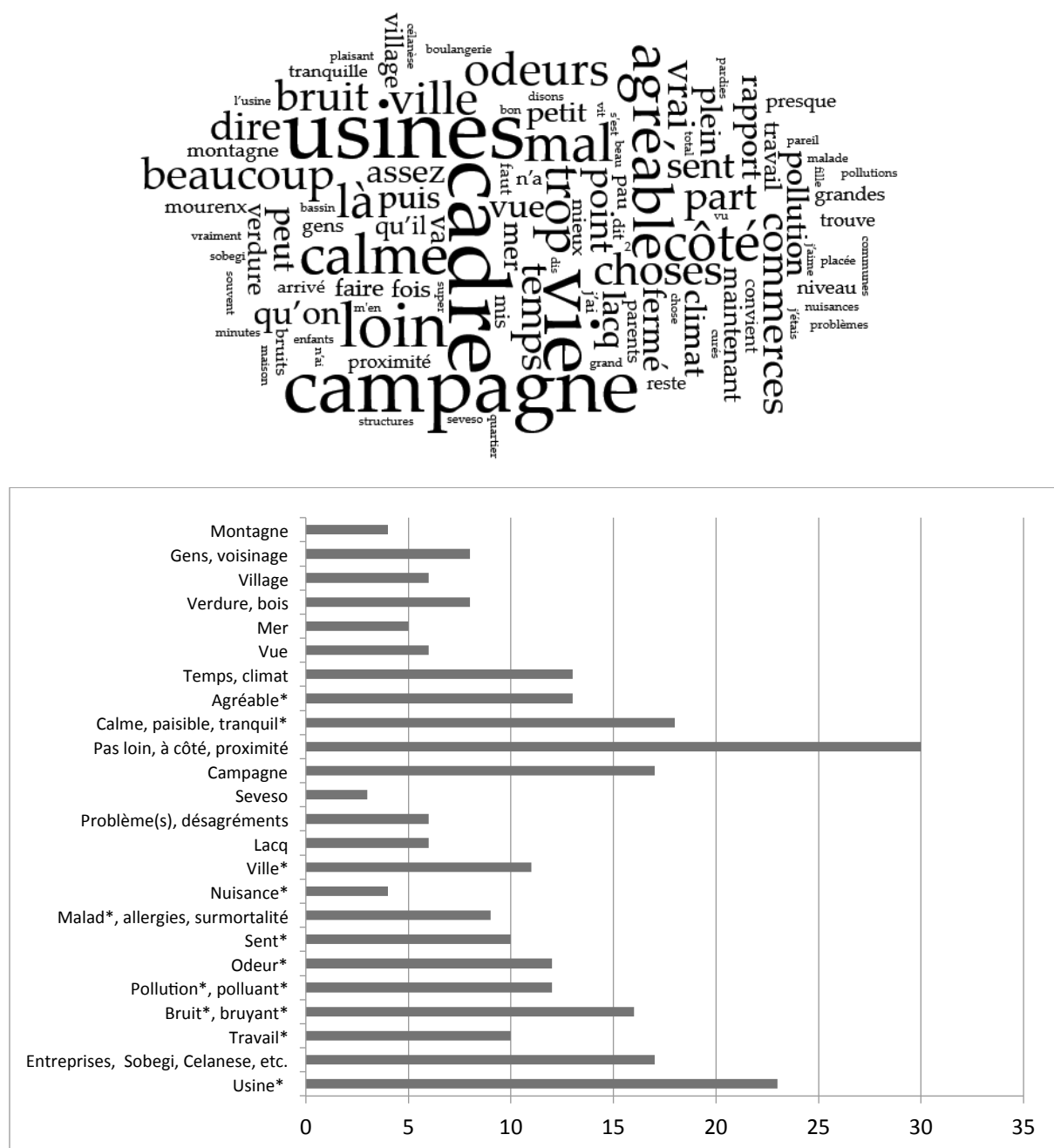
Plusieurs questions permettaient d'apprécier le degré d'attachement au lieu, notamment celle relative au choix de la maison et celle portant sur la propension à changer de lieu. Si le choix de l'acquisition – majoritaire – ou de la location d'une maison dans le Bassin est souvent lié à des prix immobiliers attractifs, il peut aussi obéir à un « coup de cœur » : c'est le cas pour cet homme retraité, né en 1947 au Maroc, « *rentré du Maroc en 1968* », ayant vécu à Paris, puis dans le Lot-et-Garonne avant de s'installer, en 1978, à Mourenx bourg et pour qui l'achat de sa maison a été « *un coup de bol, un coup de cœur, parce que [la maison] personne ne la voulait, parce qu'elle était, tout ça cela n'était pas en bas, c'était, il n'y avait rien, il n'y avait que l'appartement, la maison en haut, c'était des personnes âgées qui l'habitaient et il n'y avait que deux chambres, alors les gens, ils s'étaient arrêtés parce qu'il n'y avait que deux chambres, alors j'ai tout transformé depuis que je l'ai (...), c'était calme, ce n'était pas..., c'est bien, dans le quartier ce n'est pas mal* » (EB16). On notera que, pour lui, c'était l'inadaptation de la maison à une vie de famille, son caractère peu fonctionnel qui expliquait sa faible attractivité et non la proximité des usines. Comblé par le cadre de vie local, il s'avoue peu enclin à changer de lieu de vie sauf peut-être dans ses vieux jours : « *pour l'instant non, et la retraite maintenant, à part me rapprocher de la mer, c'est tout. On est là, comme je dis, tant que je peux faire mon jardin cela va, un jour, je ne pourrais plus faire le jardin, on bazarde tout et on va en appartement, parce que ce n'est pas la peine d'avoir une maison* » (EB16).

L'attachement au lieu est entendu ici comme une forme de relation affective, construite dans la durée, entre un individu et un espace spécifique investi de valeurs positives et non exclusivement utilitaires. Le quotidien « enraciné dans des lieux porteurs de sens et d'imaginaire » (Bailly et Scariati, 1993), d'affects et de mémoire devient un lieu apprécié. L'attachement de l'individu à ses lieux du quotidien comprend plusieurs composantes, notamment une composante sociale et affinitaire en lien avec une forte intégration dans des réseaux de sociabilité locaux (Di Méo, 2004) – « *Je suis originaire d'ici (...). Je suis bien ici (...); je n'ai jamais bougé d'ici donc j'ai une affinité particulière* » (EA5) –, et une composante plus géographique (Guérin-Pace et Guermond, 2006) reposant sur l'exaltation des aménités locales qu'elles soient paysagères ou climatiques, très largement mises en avant par les habitants interrogés.

Un cadre de vie « agréable » : « *C'est la campagne, ici !* »

À la première question relative au cadre de vie formulée délibérément en des termes très vagues (Que pensez-vous du cadre de vie, ici ?), une majorité d'enquêtés répond en soulignant les qualités paysagères de cet espace offrant un « cadre de vie agréable », car idéalement situé selon eux entre plaine et piémont pyrénéen et baigné par un climat doux (figure 31).

Figure 31 : Graphique et nuage de mots le plus souvent cités par les riverains pour qualifier le cadre de vie



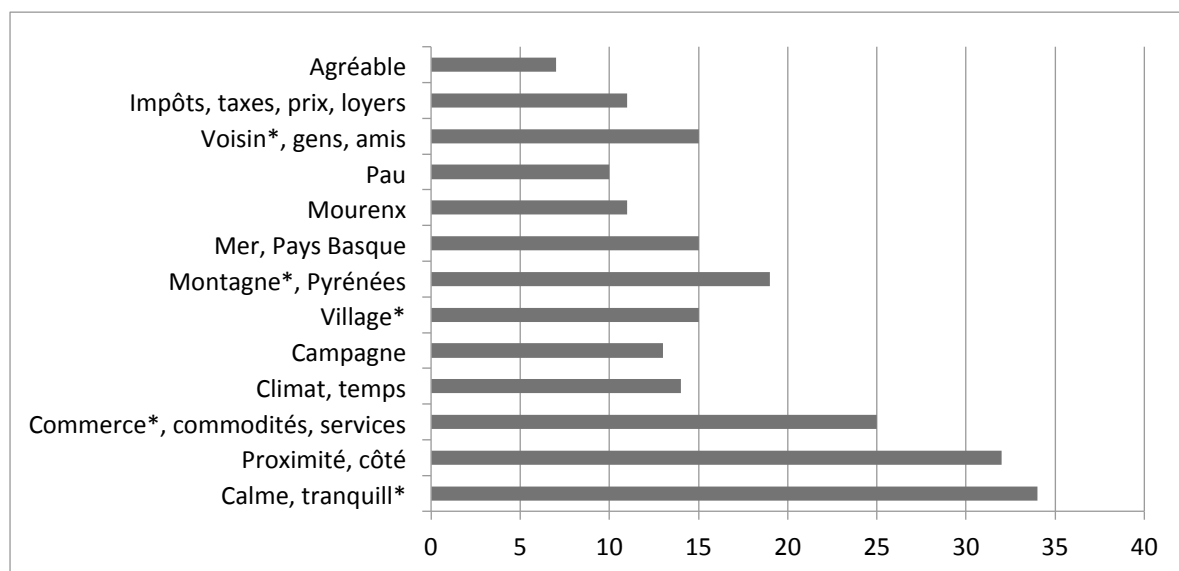
Le terme « risque » n'apparaît qu'une fois dans les réponses spontanées des riverains sur le cadre de vie, plus que celui d'environnement. Ces deux catégories ne sont pas utilisées par les habitants pour parler de l'espace dans lequel ils évoluent quotidiennement. En revanche, la référence à l'usine ou aux usines est fréquente pour renvoyer à un univers autre et ambigu, le monde du travail, mais aussi celui d'un danger plus ou moins bien connu et évalué. Pour plus de la moitié des personnes enquêtées, le cadre de vie est qualifié en recourant à des mots à connotation positive : il est décrit comme « agréable » et champêtre, calme et propice à la détente. Les habitants s'accommodent de la présence des usines en

soulignant les avantages du quartier ou de la commune de résidence. La lemmatisation des réponses des riverains (figure 31) permet de faire apparaître le registre de vocabulaire employé pour peindre cet univers rural de « campagne » caractérisée par la permanence d'une vie de « village », paisible, aux relations sociales de voisinage encore très intenses (l'usage fréquent des termes « gens », « voisins », « voisinage » témoigne de cette composante essentielle du cadre de vie) : *« C'est calme, c'est..., il n'y a personne, et puis les gens sont soudés entre eux, c'est un petit village et on s'entend tous bien »* (EB35). Des riverains dressent un portrait idyllique de cet espace doté de nombreuses qualités paysagères et climatiques : *« le temps, la verdure, la montagne, la mer pas loin. La situation géographique, puis mes racines béarnaises, quoi, ce qui n'est pas négligeable. Justement, la proximité de la mer et de la montagne, et puis, et de la campagne, le Pays Basque pas loin. Je pense qu'on a tous les ingrédients pour se trouver bien. »* (EA1). À la question complémentaire leur demandant de préciser les avantages de leur cadre de vie, les riverains ont répondu massivement : calme, proximité des services de tout type, qualité du lien social et faible fiscalité (figure 32). Le lien affectif au lieu de vie est ainsi renforcé par les avantages économiques d'un Bassin d'emploi industriel doté de services et d'équipements de qualité et situé à proximité de centres urbains tels que Pau, Orthez ou Mourenx : *« C'est assez calme, on n'est pas loin de Pau et des commerces. On a tout à côté quoi en voiture. Et après, voilà, c'est un petit village tout calme »* (EB3). La proximité des usines est d'autant mieux acceptée que celles-ci sont pourvoyeuses d'emplois : *« On est bien ici, on est privilégié par rapport à d'autres régions. Enfin il me semble. Après, on n'est pas originaire du Béarn... Parce qu'il y a du travail déjà. Pour ceux qui veulent travailler. Parce que même avec les licenciements qu'il y a eu, il y a beaucoup de boîtes qui ont fermé, mais malgré les licenciements, il y a du boulot »* (EA11). Le Bassin de Lacq offre à ses habitants d'autres avantages économiques : *« Les loyers et les taxes foncières sont moins chers [qu'ailleurs], les taxes d'habitation ne sont pas chères par rapport à l'agglomération. On n'est pas loin de Pau, voilà donc on a le calme et la proximité relative. Il y a une école, il y a tous les commerces, il y a pharmacie, docteur, on ne l'a plus, l'école, la pharmacie. »* (EB8). L'attachement au lieu n'est pas l'apanage des Béarnais de souche, on le retrouve chez certains résidents originaires d'autres régions de France tel cet homme, ancien salarié de Celanese, originaire du Tarn et installé à Pardies depuis 1996 : *« Oh on est bien, oui, oui, le climat est bon parce que chez moi il faisait beaucoup de vent ici, il n'y en a pas trop. Il y a un petit peu de pluie, mais sinon après le climat est bien. On est en plus un peu en retrait par rapport je dirais à la ville, aux problèmes de grandes villes quoi, donc c'est vrai qu'on est un peu à la campagne et on est proche quand même de tout ce qu'il y a besoin. »* (EB7).

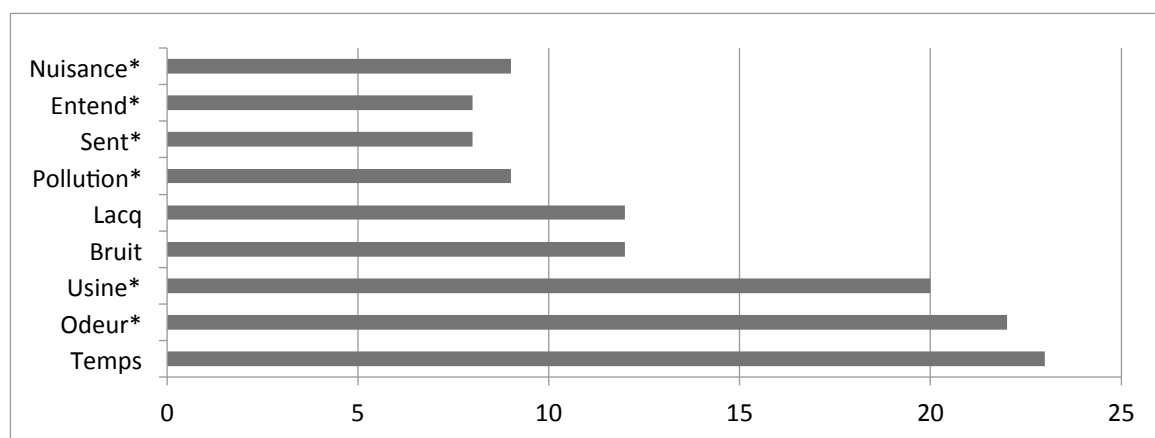
À la question leur demandant d'identifier cette fois les inconvénients du cadre de vie, ils ont répondu en se centrant principalement sur l'univers industriel et les nuisances induites par la production chimique (figure 32). Si le terme « temps » (au sens météorologique) apparaît parmi les termes de plus forte occurrence pour décrire les inconvénients du cadre de vie, ce n'est pas en référence au climat béarnais, mais aux conditions météorologiques jugées propices à la perception des odeurs de l'industrie : *« Les inconvénients, des fois on a les odeurs qui viennent de Lacq, quand ça va être un changement de temps, quand ça tourne à la pluie par exemple. Ça se ressent un peu ici, ça se ressent plus quand on va sur Mourenx, mais un peu ici des fois, on dit ça sent le gaz tout ça, on dit que ça tourne à la pluie. Non autrement, non, je trouve que c'est bien. »* (EA17).

Figure 32 : Principaux termes mis en avant pour décrire les avantages et les inconvénients du cadre de vie

Mots de plus forte occurrence pour décrire les avantages du cadre de vie



Mots de plus forte occurrence pour décrire les inconvénients du cadre de vie



Malgré l'attachement indéniable au lieu dont témoignent de nombreux enquêtés soucieux de minorer les inconvénients attachés à leur cadre de vie, quelques-uns, installés souvent depuis moins longtemps, sont plus critiques vis-à-vis de leur environnement quotidien et supportent moins les nuisances occasionnées par la proximité des usines. Les odeurs, le bruit, mais aussi la pollution et les effets probables sur la santé de la présence de l'industrie chimique (maladies respiratoires, allergies)¹⁴ sont évoqués parmi les principaux inconvénients du cadre de vie (figure 31). Ces nuisances suscitent l'inquiétude de populations nouvellement installées

¹⁴ Ces aspects sont mentionnés dans les enquêtes de 2016, ils n'apparaissaient guère dans la première vague d'entretiens, effectuée en 2014. C'est sans doute la conséquence de la médiatisation importante dont la question des risques sanitaires dans le Bassin de Lacq a fait l'objet.

comme cette femme, originaire d'Annecy, arrivée en 2014, à Pardies pour suivre son mari, militaire muté dans le département. Pour cette dernière, le cadre de vie est « *agréable* », elle apprécie « *le calme, la nature* », le fait d'être dans une maison après avoir vécu auparavant en appartement, mais la proximité de l'usine la préoccupe : « *l'usine maintenant, maintenant, c'est le seul hic pour moi, c'est... ; je me pose la question des usines, je me la suis jamais posée, même en venant ici, même s'il [le propriétaire] nous avait prévenus : "il y a des gens qui n'ont pas voulu louer cette maison à cause de ça, des usines". Il nous l'a dit, il a été franc* » (EB14). Certains vont jusqu'à regretter leur choix résidentiel tel cet artisan peintre retraité, habitant Abidos depuis 1982, après avoir vécu à Mourenx, Pau et Lahourcade. Ignorant des risques, il s'est installé dans cette commune pour des raisons à la fois affectives et économiques : « *parce que j'ai grandi ici et que les terrains n'étaient pas chers. Seveso n'existait pas, surtout ça parce que maintenant si j'avais su, j'aurais été ailleurs, parce que Seveso c'est sorti en 1982, ou 1983, on ne parlait pas de la pollution et de tout ça avant ici (...)* Si c'était à refaire j'aurais été un peu plus loin, oui, j'aurais été moins près des usines, quoi, parce qu'il y a quand même de la pollution, il y a de la pollution sonore, il y a de la pollution olfactive, il y a plein de choses. C'est vrai que ce n'est pas le top, c'est vrai que ce n'est pas le top ; à 10 km d'ici c'est beaucoup mieux et c'est toujours dans le coin » (EB24).

Rejetés par des néo-résidents sans lien avec le complexe industriel, les désagréments sont plus facilement admis par les salariés de l'industrie chimique qui résonnent en termes de coûts / avantages : « *C'était mon gagne-pain, et on créait quand même des, des comment dire, des odeurs, des inconvénients, quoi, pour le cadre de vie, et j'étais riveraine, donc j'avais un double, une double... facette.* » (EA 1). Ces derniers tendent à minimiser les nuisances induites par l'activité industrielle. Les plus anciens insistent sur l'amélioration de la situation par rapport aux premiers temps du complexe industriel et mettent en balance un passé caractérisé par une très faible maîtrise des émissions toxiques et un présent « sous contrôle » : « *Il y a eu beaucoup d'améliorations de faites au niveau de la pollution parce qu'au départ, à la naissance de Sobegi là, euh, on a souffert des odeurs. On a manifesté un petit peu, on s'est fait écouter, on a été écouté puisqu'il y a eu beaucoup d'améliorations de faites, au niveau de la pollution.* » (EA2). Pour eux, les nuisances appartiennent au passé, à une époque où « on ne savait pas » : « *Ah non, quand on a construit ici, il n'y avait pas de... Enfin si, il y avait Péchiney, il y avait le fluor de Péchiney qui..., qui brûlait les cultures aux alentours donc on..., on..., on voyait bien que c'était nocif. Enfin, c'est peut être venu après, après que l'on soit installé cette histoire de fluor, parce que, n'étant pas sur place, on ne savait pas. On l'a découvert après, mais là aussi, il y a eu des recherches de faites et de l'amélioration apportée. Tout a une évolution, tout évolue, est évolution.* » (EA2). Pour eux, le changement du mode de fonctionnement des entreprises et la prise en compte croissante des risques ont été porteurs de mise en sécurité des habitants. Ils apprécient d'ailleurs de façon ambivalente la fermeture de certains établissements qui, malgré un impact social élevé, s'est avéré favorable au cadre de vie : « *Quand je suis arrivée ici, il y avait la Celanese qui marchait, et quand on l'a fermée, j'ai eu de la peine pour les ouvriers qui ont été licenciés, mais après d'un côté je n'entendais plus la cheminée qui hurlait toute la journée, c'était horrible. Oui quand j'ai acheté, je ne m'en suis pas rendu compte, et 15 jours après que j'habitais ici, oh, j'ai eu très très peur et après j'ai tenu le coup jusqu'à ce que la Celanese ferme et à partir de là, quoi...* » (EB 5).

Une connaissance lacunaire des risques et de la conduite à tenir en cas d'accident

Les entretiens menés auprès des riverains des plates-formes industrielles révèlent une connaissance lacunaire de la part des populations à propos des politiques publiques de gestion du risque. En effet, les personnes interrogées méconnaissent en général les PPRT dont un a pourtant été l'objet d'une enquête publique quelques semaines avant la réalisation des entretiens : « *Le PPRT, le Plan particulier des risques technologiques [sic], je pense que la majorité des gens savent que ça existe... Oui, mais après, le reste, c'est du brouillard* » nous confie une habitante de Mourenx Bourg, pourtant retraitée de l'industrie chimique (EA1). Un ancien salarié de Péchiney avoue, lui, ne rien connaître du PPRT et tout ignorer de la récente enquête publique sur ce sujet ajoutant, avec insistance : « *J'y aurais bien été, j'y aurais bien été, je suis demandeur, mais non, je ne vois pas ce que c'est !* » (EA18, Lacq). Plus surprenant, les riverains semblent méconnaître le système d'alerte et avoir une connaissance très imparfaite des consignes à suivre en cas d'accident tel cet habitant de Lacq : « *Je sais même pas à quoi correspondent les sirènes. Apparemment, après avoir pris les informations, il y aurait des sirènes qui montent et qui descendent, qui montent et qui descendent, alors deux fois, trois fois. Comme tout le monde, on entend la sirène des pompiers (...) mais là, c'est des sirènes à ondulations, je sais pas à quoi ça correspond.* » (EA 18). Un retraité ayant quitté Lescar, dans la banlieue de Pau, pour venir s'installer à Bézingrand, sept ans auparavant, se souvient avoir reçu, à son arrivée, « *un petit livret, un petit livret avec toutes les mesures à prendre en cas de ceci, de cela* » qu'il a lu, mais dont il a, avec le temps, totalement oublié le contenu ne sachant plus quelle attitude adopter en cas de danger : « *se calfeutrer, je ne m'en souviens pas exactement (...). Il fallait se calfeutrer* » (EA14). Le calfeutrage paraît être la mesure que les riverains ont le mieux intériorisé à l'instar de cet habitant d'Os-Marsillon : « *Voilà, voilà, les risques, les conduites à tenir, c'est la sirène qui nous avertit en émettant un signal spécial donc, comme je vous dis, il faut s'enfermer dans la salle de bains, fermer les issues avec le scotch spécial là (...). Voilà, une salle de confinement : c'est la salle de bains. On nous conseille la salle de bains, avec le poste branché sur France Bleu Béarn, afin de savoir quand l'alerte est finie* » (EA8).

La lemmatisation des réponses des enquêtés relatives aux risques met en évidence, sans surprise, les fortes occurrences du terme « usine » que celui-ci soit associé à un « danger » notamment à celui d'une « explosion » ou au « travail » (figure 33). En revanche, les mots relevant du registre de la prévention ou de l'alerte sont moins fréquents : « information », « sirène », « sécurité » sont peu utilisés. On relève aussi la faible occurrence des termes PPRT ou plan de prévention. En revanche, la directive Seveso est fréquemment citée spontanément, c'est sans nul doute le plus connu des dispositifs de gestion du risque peut-être du fait de son ancienneté et de son impact sur le marché immobilier local.

Figure 33 : Nuages de mots le plus souvent cités pour décrire l'opinion des riverains sur les risques



Cette relative désinformation sur les mesures de prévention du risque et la conduite à tenir en cas d'alerte ne signifie pas pour autant que les riverains, notamment ceux implantés de longue date dans le Bassin de Lacq, sont inconscients du risque. La plupart ont une conscience vive du risque industriel, ils se savent exposés à des risques et connaissent la réglementation Seveso : « On est dans la zone Seveso. Enfin, on était dans la zone Seveso, maintenant le périmètre a été réduit, parce qu'il y a eu des améliorations là aussi apportées. Et les risques, bon eh, si ça explose, ça, ça, on en prendrait surement, mais, on n'y pense pas tous les jours. On peut se casser la tête, on peut se casser quelque chose en se levant le matin. Il y a des risques partout, le risque de vivre, c'est le risque de vivre » (EA2). Un couple installé à Pardies depuis les années 1980, dans une maison juste en face de l'usine et dont l'homme travaillait précisément à la Celanese le reconnaît sans difficultés : « On connaissait les dangers de l'usine et on était en face. On a toujours habité là. Et elle ne polluit pas trop, pratiquement pas, l'air. Il y avait un peu de bruit, mais pas plus que la route. » (EB8). Il avait eu pour projet d'aller s'installer à Monein pour échapper au risque, mais avait finalement renoncé à déménager. Certains riverains confient même leur perplexité face à l'évolution du périmètre Seveso et questionnent la validité du tracé des limites entre zone à risque et zone sans risque : « Il y avait eu une réunion avec la DREAL pour parler de la nouvelle zone Seveso, parce que c'était il y a un ou deux ans, un ou deux ans, ils ont parlé de la nouvelle zone Seveso et comment ils l'avaient... Alors le périmètre qui n'est plus du tout dangereux, il est entre notre maison et l'autre d'à côté, à cause de Yara et Air Liquide, donc la maison en face peut courir un risque, mais nous non. Il faut bien que le plan s'arrête quelque part, on est d'accord, mais on n'est pas loin, on n'est vraiment pas loin, ça se joue à un truc quoi. Donc pour moi c'est un papier qui le dit, mais enfin le risque est là

quand même. » (EB8). La citation de cet habitant de Pardies vivant à moins de 200m des usines révèle bien une forme de suspicion à l'égard de l'évolution de la réglementation du zonage à risque censé protéger la population. Cette méfiance est, pour certains, liée à la dévalorisation des biens immobiliers ou à la limitation stricte du droit de construire qu'entraîne le classement en zone à risque. Ces riverains réfutent l'utilité et le bien-fondé de la politique publique de gestion des risques telle cette habitante d'Abidos farouchement hostile à des PPRT jugés inutilement contraignants : *« on nous embête beaucoup avec les PPRT, Prévention de Risques technologiques. Je trouve cela abusif, on empêche les gens de construire, ou quand ils construisent près de l'usine, il faut mettre un mur protecteur. Alors quand on prend AZF, AZF quand il y a eu l'explosion, mur protecteur ou pas, on meurt (...). Donc c'est ridicule tous les plans de prévention, d'ailleurs quand il y a des exercices Seveso, ou autres, la population ne bouge plus, les sirènes peuvent sonner, personne ne bouge, et ça n'intéresse personne et les gens y s'en moquent. Parce qu'ils se disent qu'il n'y a pas de risque, et personnellement, je ne pense pas qu'il y ait des risques majeurs, ça serait exceptionnel. Ça fait 50 ans que mes parents vivent ici, depuis la découverte du gaz de Lacq, il ne s'est jamais rien passé, tout a toujours été circonscrit aux usines, donc il faut arrêter de nous empêcher de vivre correctement dans notre beau Pays. »* (EA7).

L'absence d'accident majeur à Lacq conduit cette personne à nier l'existence du risque en dépit de l'évocation spontanée de la catastrophe d'AZF. Utilisé ici comme argument contre le PPRT, l'événement toulousain a pu raviver, chez d'autres habitants, le sentiment d'exposition à un risque majeur. L'explosion de l'usine AZF de Toulouse, en septembre 2001, a fait l'objet d'une forte médiatisation du fait des dégâts matériels et des victimes humaines qu'elle a engendrés. Au niveau national, elle a contribué à ériger le risque industriel en « problème public » majeur (Chabbal, 2005). Dans les territoires exposés aux risques technologiques, elle a eu pour effet, selon une étude menée par Marianne Bléhaut (2017), de ranimer le sentiment de vulnérabilité et de réduire significativement l'attractivité résidentielle, avec une baisse du nombre et des prix des transactions immobilières et une hausse de la vacance des logements, à court terme, entre 2001 et 2003. Localement, la catastrophe d'AZF est restée en mémoire. Certains riverains rencontrés ont fait l'analogie entre Lacq et la catastrophe d'AZF : *« Tout le monde a dans l'idée, là derrière la tête, Toulouse. S'il devait arriver quelque chose ici, à mon avis, il n'y aurait plus rien d'ici jusqu'à Pau. Je pense que c'est une allumette Toulouse par rapport à Lacq. C'est une allumette. »* (EA18). Le souvenir d'AZF est donc présent dans les esprits laissant craindre un accident similaire voire pire : *« En réalité, il y a l'usine Yara là, ils font du nitrate. Alors du nitrate, on pense toujours à l'usine AZF, à Toulouse, où voilà, ils traitaient du nitrate, donc mélangé à d'autres produits, boum quoi ! »* (EA14) ; *« Bon, là, en face, on a une bombe, une bombe quoi ! S'il y a un gros pépin, je ne sais pas, même un attentat, euh... Si vraiment, il y a une explosion, on risque gros, comme il y a eu AZF à Toulouse »* (EA1).

En 2016, un autre type d'événement en lien avec la menace terroriste a influencé la perception du risque. Le sentiment d'exposition à un risque majeur a été réveillé par la forte médiatisation des attentats djihadistes et la mise en œuvre de mesures de prévention spécifiques dans le Bassin de Lacq (augmentation de la surveillance des usines, fermeture de certains axes de communication, la nuit). Une habitante de Pardies nous a ainsi fait part de sa vive inquiétude : *« Je me dis que ce n'est pas anodin d'habiter ici. Si un taré quelconque veut faire sauter, il fait sauter. (...) Mourenx il y a quand même des gens, il y a beaucoup de musulmans, il y a aussi*

des gens qui sont dans une population à risque d'être embrigadé chez les Islamistes à cause du chômage et tout ça. Cela peut leur donner des idées. Voilà, j'extrapole, je suis négative tout ce que vous voulez, mais j'y pense. » (EB8).

Bien que conscients du risque, les riverains tendent pourtant à le minimiser ou à le relativiser pour rendre la vie à proximité des usines vivable telle cette femme, ancienne salariée de l'industrie chimique qui fait l'analogie entre risque industriel et risque nucléaire : « À partir du moment où il y a des industries chimiques, il y a ..., il y a un risque. Risque zéro, ça n'existe pas. Pas plus que pour les centrales nucléaires, pas plus que... » (EA1). À la question « Lors de votre installation, étiez-vous au courant de l'existence d'un risque ? », cet ancien militaire installé à Pardies depuis 2010 répond immédiatement en évoquant le risque d'attentat : « Risque, de quoi ? D'explosions, d'attentats ? On n'était pas conscient, mais on n'était pas dupe, c'est vrai que s'ils veulent faire péter en face l'usine, il y aura forcément des conséquences, parce qu'il y a du chimique en face. Donc moi en étant militaire, je suis conscient que si, c'est un risque, mais partout en France donc à partir de là maintenant, on vit plus sinon... » (EB9). Toutefois, l'existence de ce risque est relativisée du fait de son caractère non spécifique au territoire.

Des riverains entre conscience et minimisation du risque industriel : « Il faut vivre la vie comme elle est, sinon c'est invivable pour les gens »

Les riverains du complexe industriel de Lacq sont conscients des risques présents sur le territoire. Ces risques sont, pour eux, partiellement observables à travers les odeurs, les bruits, les rejets de différentes natures. Ils appartiennent à la catégorie des risques appréhendés (*dread risk*) plutôt qu'à celle des risques inconnus (*unknown risk*). Ils peuvent avoir des effets immédiats (explosion, émission toxique) ou différés liés à l'exposition prolongée à des produits dangereux. Les riverains savent que le risque existe, ils sont capables de citer certains dispositifs de gestion du risque notamment la directive Seveso, ils connaissent le système d'alerte même s'ils ne sont pas toujours au fait du comportement précis à tenir en cas de survenue d'un événement, ils gardent souvent en mémoire des incidents au sein du complexe industriel qui a touché un parent, un ami, un proche. Le site industriel n'est pas un monde complètement clos et à part. Une forme de perméabilité entre l'extérieur et l'intérieur existe ; elle est entretenue principalement par certains riverains qui sont ou ont été salariés de l'industrie et jouent souvent, dans leur quartier, un rôle clé de relais entre l'usine et l'espace résidentiel. L'attitude des riverains par rapport aux risques n'est cependant pas homogène : certains sont dans le déni, d'autres l'acceptent, d'autres encore le rejettent et sont prêts à s'engager pour limiter leur exposition au risque.

Les travaux en psycho-sociologie des risques ont montré que l'attitude face aux risques varie en fonction d'un certain nombre de paramètres socio-professionnels, éducatifs, culturels (Slovic, 2010). Les facteurs influençant la perception des risques peuvent être classés en deux groupes : les facteurs internes, propres à l'individu et renvoyant à l'histoire du sujet, à ses sentiments, à sa culture et les facteurs externes correspondant à des stimulus connus et familiers (les odeurs, les bruits) ou au contraire inhabituels ou inattendus (les émissions nouvelles de 2015). A. Delisle (1994) s'est efforcé de déterminer l'ensemble des facteurs d'influence sur la perception des risques en les regroupant en trois catégories : préférences personnelles, caractéristiques des effets, capacités de gestion (tableau 12). Dans le cas présent, nous mettrons l'accent parmi les facteurs personnels les plus

déterminants, sur la proximité géographique et économique à l'usine, l'ancienneté de la présence dans le Bassin et le parcours de vie. Malgré des divergences dans la perception du risque par les riverains du complexe industriel, quelques traits communs apparaissent, dont une nette tendance à nier ou du moins minorer l'existence d'un risque pourtant connu, par la mise à distance de celui-ci.

Tableau 12 : Facteurs d'influence sur la perception des risques, selon Delisle (1994) repris par Debia et Zayed (2003)

PREFERENCES PERSONNELLES	Compréhension des problèmes Familiarité des situations Liberté de choix Degré d'exposition Possibilité de contrôle Confiance dans les institutions
CARACTERISTIQUES DES EFFETS	Gravité Portée Durée Réversibilité Maladies génétiques et cancer
CAPACITES DE GESTION	Incertitude scientifique Probabilité d'accidents Couverture médiatique Choix pour les générations futures Équité sociale

Les réponses aux trois questions relatives au cadre de vie permettent à elles seules d'apprécier l'attitude de négation ou du moins de minoration du risque dans laquelle se réfugient les habitants pour se protéger. Cette attitude peut être interprétée comme un mécanisme de défense, une forme de protection symbolique et de distanciation du risque (Joffe, 1999). Elle passe par la mise à distance du risque, repoussé vers un ailleurs temporel et spatial (Rufat, 2011).

La distanciation du risque est d'abord spatiale. Elle consiste à adopter une vision très restrictive de l'espace industriel excluant les zones habitées et, en particulier leur quartier. Pour les riverains, parler de « Bassin de Lacq » n'a pas le même sens que pour les élus, les experts ou les gestionnaires du risque industriel qui, en général, englobent sous cette appellation un périmètre géographique assez large correspondant plus ou moins à celui des 16 communes constitutives de l'ancien district de la Zone de Lacq, créé en 1974 et transformé en Communauté de Communes en 2000. Cette structure intercommunale englobait les quatre pôles chimiques du Bassin (Pardies, Mont, Mourenx et Lacq) et se caractérisait par l'importance du secteur industriel dans son économie. Pour les riverains en revanche, le « Bassin de Lacq » est restreint, dans un réflexe d'auto-défense, à Lacq. Toutes les autres communes en sont exclues. Lacq devient dès lors un « ailleurs », un « déjà loin » où il ne ferait pas bon vivre. Un habitant de fraîche date, nouvellement installé à Bézingrand, s'efforce ainsi de se convaincre de la validité de son choix résidentiel en minimisant la réalité du risque par une mise à distance de Lacq, même si l'on sent l'inquiétude poindre dans son discours : *« Après là, je me sens pas trop en danger quoi. (...) Le risque, il est quand même limité ici. C'est pas des hauts risques. Je veux dire, à part Air Liquide, c'est surtout Yara là, qui traite quand même des produits explosifs, un peu (...) Après Lacq, c'est..., c'est déjà un peu loin. Après, il y a tout un contexte chimique pas loin, mais bon, c'est de la*

*chimie fine, c'est pas des gros trucs. C'est surtout Yara ici. » (EA14). De la même manière, un couple avec enfants, installé à Pardies depuis 2010 se dit ravi de son changement de résidence qui a permis à la famille de passer d'un appartement à une maison avec jardin. L'un comme l'autre sont satisfaits de leur cadre de vie, combinant les avantages de la campagne et ceux de la ville. Les usines de Lacq représentent certes pour eux le seul désagrément, elles sont cependant à bonne distance, relativement loin de Lacq : « La campagne en étant en ville, enfin c'est royal ! Hormis, de temps en temps, les usines, on les entend, on ne va pas se leurrer, c'est vrai que les gens disent : "Ah, c'est vachement bruyant Lacq". Ah ben non, arrivés ici, là, on ne les entend pas, là on ne les entend pas. On les entend à minuit quand ça dégaze, effectivement. On n'a pas l'odeur du gaz, on est quand même bien situé par rapport aux usines. Vous allez à Mont, ça pue... ! **Moi, je n'aimerais pas vivre à Lacq !** Ah non ! Du tout ! L'odeur ! Rien que d'aller à Orthez voir les beaux-parents, rien que quand on passe à Lacq, c'est une odeur que je ne supporterais pas, c'est du soufre, que là des fois on sent par rapport au vent, mais qu'on sent vraiment de temps en temps, mais vraiment sinon moi je ne le sens pas. Mais à Lacq ! À chaque fois que je vais à Lacq, j'ai envie de..., j'ai des nausées, **vraiment je ne pourrais pas vivre à Lacq**, ça, c'est certain ! Pourtant on n'est pas loin, Pardies, mais non ça va. » (EB 9). Dans l'imaginaire collectif, Lacq constitue un « ailleurs », un « déjà loin » qui cumule toutes les nuisances et où l'on n'aimerait pas vivre.*

La distanciation du risque est aussi temporelle. Elle passe, dans les propos précédemment cités, par une relativisation de la perception des odeurs et des bruits. Odeurs et bruits sont les marqueurs de la proximité des usines et symbolisent le danger ; or, pour cette habitante de Pardies, ils ne sont sensibles que « *de temps en temps* ». Rares et familières, ces odeurs deviennent acceptables et les riverains finissent par s'en accommoder allant jusqu'à ne plus vraiment les sentir : « *Ben c'est assez désagréable, c'est assez désagréable ! Quand on est arrivé la première fois, c'est vrai qu'on les a senties : "on va avoir du mal à s'y habituer hein ?" En fin de compte, nous, ici, on s'est habitué et puis, comme c'est très rare, de temps en temps l'été (...). Les usines, mais terminé quoi, nous, on ne les entend pas, on n'a pas des désavantages à cause des usines, quoi. Je sais que mon propriétaire qui habite à Navarrenx, à chaque fois qu'il vient ici, il dit : "je ne pourrais pas vivre ici". Il le dit. Les usines, lui, il entend le bruit, nous, on ne l'entend plus.* » (EB9). La mise à distance du risque se traduit, dans ce cas, par une surdité sélective face à un stimulus externe habituel et coutumier. Elle permet de rendre tolérables les désagréments liés à l'environnement industriel.

L'édification de barrières symboliques entre le dehors et le dedans, l'usine et le foyer, obéit également à un désir plus ou moins conscient de se protéger. Cette enceinte protectrice et rassurante prend des formes variées : fenêtre, mur, haie d'arbres, etc. Dans l'imaginaire des riverains, elles ont le pouvoir de rendre les bruits inaudibles, les odeurs imperceptibles, le danger inopérant : « *C'est le dégazage qu'ils font le soir, là, à minuit là ! Ben, quand on est dehors : "Ah, ça dégaze !" Voilà, on l'entend à ce moment-là, on ferme les fenêtres, terminé, on n'entend plus rien. On est proche des usines si vous voulez, mais assez loin, on a quand même la route qui nous sépare, on a un tout petit peu de distance, ça suffit largement.* » (EB9). La fenêtre et la porte fermées, la route agissent comme une barrière, une séparation entre l'intérieur (la sphère de la maison) et l'extérieur (l'usine). Elles sont investies d'un pouvoir de protection. Une maison voisine, une haie d'arbres jouent cette même fonction et permettent d'introduire une ligne de rupture entre l'usine et le domicile :

une habitante de Pardies, originaire de la commune, le dit sans détours : « *Certains se plaindraient des usines à côté, moi j'ai la chance d'avoir une grande maison à côté, là, qui me cache les usines. Certains se plaindront aussi de l'odeur qui est dégagée, mais moi cela fait plus de 30 ans maintenant que je suis ici et j'ai toujours fait avec.* » (EB10). Une autre, béarnaise d'origine habitant Pardies, se plaint de la disparition des arbres qui, selon elle, faisaient office de bouclier contre le bruit ; la disparition de cette cuirasse de verdure la conduit à relativiser sa vulnérabilité par l'invocation de la distance : « *Il y avait des arbres quand le bruit..., entre la route et les maisons ici. Ils ont coupé, ils ont mis des petits arbustes. Je ne sais pas si vous avez vu, il y avait des grands arbres, c'était pour le bruit. Enfin, moi, cela ne me dérange pas beaucoup parce que nous, on est assez éloigné. C'est ceux qui sont au fond, au fond ils ne sont pas trop loin de la route, il y a du bruit maintenant* » (EB 13). Le processus de distanciation spatiale et temporelle du risque a pour effet de rendre les signes tangibles du danger imperceptibles : le bruit ou les odeurs en viennent à ne plus être audibles avec l'accoutumance ou la mise en place symbolique de filtres, la vue des usines peut être dissimulée par un rideau d'arbres, etc. Le risque peut également être renvoyé à un passé lointain. Les riverains les plus âgés, installés de longue date dans les communes du territoire et ayant vécu l'âge d'or de l'exploitation gazière mettent à distance le danger en le renvoyant à une époque disparue. Cette ancienne coiffeuse venue de Nérac (Lot-et-Garonne), au milieu des années 1960, pour exercer sa profession dans un territoire qui « *prenait des extensions* » conserve la mémoire des nuisances présentes au début de l'exploitation du gisement, mais celles-ci sont cantonnées au passé. Elle se souvient encore de la pollution de l'air : « *Il y avait beaucoup, beaucoup de pollution, oui, les premières années qu'on était là. Des fois, on avait des fleurs et puis il y avait une mauvaise odeur et puis les fleurs étaient brûlées, elles étaient détruites par la pollution. Il y avait Péchiney aussi, il y avait GazoLacq, il y avait là l'autre usine, je ne m'en rappelle plus, Aquitaine chimie, maintenant cela ne marche plus, ça a changé de nom, mais maintenant, c'est vide et il n'y a plus d'ouvriers et c'est fermé. (...) C'était quand même désagréable et puis ça sentait mauvais et c'est parce que l'usine n'avait pas fait encore complètement ce qu'il fallait pour qu'il n'y ait pas cette pollution. Parce que souvent cela dépend de ça, d'un travail sur lequel ils peuvent se mettre, mais des fois c'est une question d'argent, il faut investir et des fois ça les gêne alors ils ne le faisaient pas. En face c'était désagréable parfois, parce que nous encore nous n'étions pas tout à fait dans le sens du vent, mais quand le vent soufflait du nord par exemple cela nous amenait vraiment les odeurs désagréables.* » (EB15). Ce temps est désormais révolu et la situation est sous contrôle : « *maintenant je crois qu'il n'y a pas beaucoup de risques, non pas maintenant, des fois on sent une odeur de gaz, mais très peu, très peu* » (EB15). Originaire d'Abidos où il est né en 1950, cet autre riverain est lui aussi convaincu que le risque s'est réduit : « *Ah ! Le risque, pour moi, il a diminué. Total a fermé beaucoup de puits, les usines se sont modernisées, donc maintenant avec les impératifs qu'auront les usines pour se protéger, pour faire de la sécurité, on peut dire que non, non, les risques ont diminué.* » (EA7). La diminution du risque serait liée tout à la fois à la recomposition de l'appareil productif avec la fermeture de plusieurs sites de production et à un meilleur contrôle de celui-ci par les entreprises. La mise à distance du risque s'accompagne en effet d'une confiance en la capacité de gestion du risque par les industriels. Beaucoup se rassurent en insistant sur l'atténuation du risque dans le temps du fait de la fermeture de certaines industries (Péchiney, Célanèse, Total sont souvent citées) ou en mettant en avant la « culture de la sécurité » des usines ou et de l'adoption de mesures de sécurité plus strictes.

La disparition des masques à gaz, autrefois distribués à la population, est généralement perçue comme un signe de l'atténuation du risque : « *Moi, quand je suis arrivé en 1986, il y avait les masques à gaz (...). Puisqu'ils ont retiré les masques à gaz et tout ça, je suppose que les risques ont diminué, sinon ils nous auraient laissé les masques.* » (EA7). Cette réduction de l'exposition aux risques serait imputable à une plus grande responsabilité sociale et environnementale de la part des entreprises : « *ayant travaillé dans l'industrie chimique, je sais que le maximum est fait pour la sécurité. Et je sais, que, pendant tout le temps où j'ai travaillé, donc j'ai travaillé pendant 35 ans dans l'industrie chimique, quand il y avait des remarques à faire, ou des plaintes, elles ont toujours été prises en compte. Et le maximum a toujours été fait, du moins à Sobegi, puisque moi je travaillais à Sobegi. Le maximum a été fait pour garantir, vraiment, le maximum de sécurité. Donc c'est un climat de confiance que les industriels ont réussi à créer avec les riverains.* » (EA1).

Des attitudes variables face aux risques

Le traitement des enquêtes a permis de révéler quelques invariants quant à l'attitude des riverains face aux risques. Toutefois, ces caractéristiques communes ne sauraient occulter une grande variété de positionnements. Il est en effet possible de dégager quelques profils-types de riverains, du degré le plus faible de conscience du risque au degré le plus élevé. Le tableau 13 s'efforce de présenter une synthèse de ces profils-types sachant que ces catégories sont poreuses et évolutives : des individus sont parfois à cheval sur deux profils types, ils sont aussi susceptibles, sous l'impulsion de facteurs externes ou internes (maladie par exemple) de glisser d'une attitude passive à un comportement plus volontaire.

Nous avons retenu trois grands types d'attitudes face aux risques : le premier groupe est celui des incrédules¹⁵ qui nient la présence d'un risque spécifique considérant que le risque est inhérent à la vie et qu'il n'est pas utile de s'en préoccuper ; le deuxième groupe est composé des sereins, des individus assez optimistes qui sont extrêmement confiants en la capacité des institutions et/ou des industriels à gérer le risque et à protéger les populations ; enfin le troisième groupe correspond à celui des inquiets que ceux-ci soient passifs ou au contraire (les moins nombreux) actifs. Dans la suite du propos, nous nous appuierons sur au moins un individu représentatif de chaque groupe pour illustrer nos dires.

¹⁵ Nous utilisons ici ce terme dans son acception la plus courante, à savoir celui « qui ne croit pas facilement à la réalité ou à la vérité d'une chose » (CNRTL).

Tableau 13 : Types de relation aux risques des riverains

Type de relation au risque	Connaissance du risque	Conscience des risques	Acceptation du risque	Prise en compte du risque au quotidien	Confiance dans les gestionnaires du risque
Les incrédules : individus dans une attitude de déni	Ignorance assumée voire revendiquée	Mitigée	Risque nié	Non	Risque nié – Sans objet
Les sereins, confiants en la culture de la sécurité	Bonne connaissance du risque	Lucidité / risques industriels (dangerosité industries Seveso 2)	Oui Attitude favorable à l'arrivée de nouvelles usines	Partielle	Pleine confiance
Les inquiets passifs	Bonne connaissance du risque	Lucidité / risques industriels	Mitigée	Oui, de façon passive (connaissance des préconisations, suivi des dispositifs)	Limitée
Les inquiets volontaires	Bonne connaissance du risque	Lucidité / risques industriels et sanitaires	Non	Oui, de façon active (alerte, recherche d'informations, engagement associatif)	Très limitée, scepticisme / capacités de gestion du risque

▪ Les **incrédules** composent un groupe assez large et hétéroclite d'individus sceptiques, délibérément peu informés, qui adoptent une posture de surdité et de cécité assumée face aux risques. Ils se comportent en amnésiques feignant d'ignorer les accidents du passé ou du présent (la catastrophe d'AZF n'est jamais spontanément évoquée). Leur faible niveau d'information est, si ce n'est revendiqué, du moins assumé : ils ne vont pas aux réunions, ne cherchent pas à s'informer par leurs propres moyens et se satisfont très bien du déficit de communication institutionnelle sur les risques : *« je vous le dis franchement, je ne m'en préoccupe pas, non plus, plus que ça. Mais, on est informé, c'est vrai qu'on a quand même dans les boîtes aux lettres, il y a eu des réunions »* (EA10) ; *« Oh, bien informée je ne sais pas, mais je ne sais pas, ils ne peuvent pas dire tout. Ils ne peuvent pas être alarmistes, non plus. Ils ne peuvent pas mettre..., ils ne peuvent pas mettre la pression sur les gens non plus »* (EA2). L'information peut même être perçue par certains comme une chose négative susceptible d'alimenter une forme de psychose collective : *« Il faut arrêter de faire peur aux gens. Il faut leur dire qu'il y a du risque, qu'ils en soient conscients, mais il ne faut pas les alarmer. D'ailleurs, on en a de moins en moins d'informations sur les risques, et c'est très bien comme ça ! »* (EA7). Ces personnes préfèrent très clairement ne pas savoir pour ne pas penser aux risques et se moquent d'ignorer la conduite à tenir en cas d'accident : *« Non, non. On se sent pas plus exposés parce qu'on n'est pas au courant de ce qui peut arriver, on ne vient pas nous le dire, non. C'est-à-dire qu'on ne fait pas attention à tout ça, on ne fait pas attention à tout ça. On nous avait donné des masques dans les débuts en cas qu'il y ait un pépin, quelque chose comme ça, mais vous savez... »* (EA3). Ils ne croient pas à la réalité du risque et ne jugent pas nécessaires de participer aux exercices de simulation ; ils ont fait le choix de la passivité : *« On n'y croit plus, parce qu'il y a des essais qui se font, ils font manœuvrer les sirènes comme s'il y*

avait un risque, si, si, une simulation pour mettre les secours, pour entretenir la réaction des secours. Mais on entendrait la sirène comme on nous a dit, on ne réagirait pas (...).on n'est pas réactifs, non. » (EA2). Vivre dans une zone à risques n'affecte nullement leur quotidien. Ces individus sont finalement assez fatalistes et considèrent qu'ils n'ont pas à intervenir pour changer leur destin. À la question « Pensez-vous être personnellement exposé à des risques ? », l'un répond : « *Oh ! Sûrement, parce qu'on n'est plus dans la zone à risques maintenant, paraît-il, mais enfin, on l'a été pendant un temps, et il faut être fatalistes hein, ce qui doit arriver.... Qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut vivre quand même » (EA2) ; un autre affirme : « Je n'y pense plus, mais je suppose que oui. (...) Vous savez, depuis le temps, je n'y pense plus » (EA5) ; un autre encore, plongé dans une attitude de déni, rétorque : « *Je ne vois pas ce qui pourrait m'arriver » (EA3).* Abdiquer de toute capacité d'agir et de penser semble être un comportement récurrent pour les individus de ce groupe : « *Et les risques, bon eh, si ça explose, ça, ça, on en prendrait sûrement, mais, on n'y pense pas tous les jours. On peut se casser la tête, on peut se casser quelque chose en se levant le matin. Il y a des risques partout, le risque de vivre, c'est le risque de vivre ; il n'y a jamais rien sans risques. C'est très général ce que je vous dis, mais, les risques, il y en a partout, il y en a partout. » (EA2).* Pour les incrédules, seul l'oubli peut rendre la situation de cohabitation avec des établissements à risques, supportable : « *On ne sait pas les risques qu'il y a, on ne sait pas. Il peut péter quelque chose que nous on ne peut pas savoir. On ne peut pas, mais penser qu'il y aurait des risques ? Moi je n'y pense pas du tout. Arrivera ce qui arrivera. Autrement alors, vous n'allez pas vivre si vous pensez. » (EA2).* La méconnaissance des risques, l'ignorance de la conduite à tenir en cas d'événement, le refus de penser au risque, d'envisager la probabilité d'un accident, le refus même d'en parler caractérisent l'attitude de ces indifférents oublieux. Ceux-ci sont des personnes installées de longue date dans le Bassin, ou qui y ont passé une part très importante de leur vie, même si elles n'y sont pas toutes nées, certaines étant venues d'ailleurs pour travailler dans le complexe industriel. Elles sont attachées au lieu et n'envisagent pas du tout de déménager ailleurs : « *nous on est d'ici, bien enracinés et jusqu'à la fin de notre vie sûrement » (EA2).**

- Les **sereins** sont des individus **confiants** qui ont pleinement conscience du risque, ils savent la dangerosité des établissements classés Seveso seuil haut situés à proximité de leur lieu de résidence qu'ils qualifient d'ailleurs de « bombe » : « *en face on a une bombe » (EA1).* Ils peuvent parfaitement énumérer les risques auxquels ils sont exposés – « *risque d'explosion, un risque d'incendie, une fuite de produit chimique » (EA1) – ; ils ont conservé le souvenir d'événements locaux ou nationaux témoignant de la réalité du risque industriel – « S'il y a un gros pépin, je ne sais pas, même un attentat, euh, si vraiment il y a une explosion, on risque gros, comme il y a eu à AZF à Toulouse » (EA1).* Malgré leur parfaite lucidité, ces personnes demeurent sereines – « *Nous, on est très confiants » confie même EA6 -, car elles estiment que les probabilités de survenue d'un événement, à Lacq, sont très limitées du fait de la capacité des industriels à gérer le risque même si nul n'est à l'abri : « Le maximum est fait pour que ça n'arrive pas, mais le risque zéro n'existe pas » (EA1) ; « on vit avec un **risque**, mais qui est **mesuré** pour moi, **mesuré (...)** et **géré**. (...) on a des protections, on a des détecteurs de gaz, on a des masques, on a, il y a des alarmes, il y a quand même, il y a beaucoup de choses qui font qu'il y a peu de risque d'avoir un accident industriel » (EB12).* Par ailleurs, elles croient observer une diminution dans le temps de la récurrence d'accidents ou d'émissions

toxiques qu'elles imputent à un meilleur contrôle au sein de l'entreprise : *« Parce qu'au début de SNPA, au début de Lacq, tout à fait au début, il y a eu quand même de gros pépins. Peut-être pas particulièrement pour les riverains, mais pour les gens qui y travaillaient ou ceux qui étaient tout dans le proche périmètre. Maintenant, ces accidents ne se sont pas reproduits. Je pense que l'on va plutôt dans le bon sens, et tant mieux. »* (EA1). Elles sont convaincues d'un progrès et procèdent à une mise à distance temporelle du risque : *« Moi ce que je suis convaincue, il y a eu beaucoup de progrès de faits depuis le début, depuis 35 ans. Il y a eu beaucoup de progrès de fait. Ce qui est sûr, c'est qu'au début, on en a mangé plus qu'on ne pensait, et de tout. Ça c'est clair, et moi on ne me fera pas dire le contraire, je peux le dire haut et fort. On en a mangé de tout, si on est en bonne santé encore, tant mieux, mais, mais il y a eu de très gros progrès de faits. On a eu une dizaine d'années mauvaises, après ça s'est bien amélioré »*. (EA1). Cette confiance leur permet d'accepter le risque technologique et de s'affirmer favorables à l'implantation de nouvelles usines : *« Il en faudrait, c'est l'avenir, c'est l'avenir. Si on ne veut pas que le complexe disparaisse, il faut de nouvelles industries. »* (EA6). Cette acceptation du risque n'est cependant pas absolue et présente des limites : *« On ne peut pas accepter n'importe quoi non plus. Parce que c'est bien beau de dire que la population, ici, est..., comment dire le terme, ... est favorable à l'industrie ; qu'on est habitué, qu'on a une culture de l'industrie je veux bien, mais ça n'autorise pas tout. »* (EA1). Le profil des sujets intégrant cette catégorie est assez particulier, ce sont, à l'instar de EA1 cité ici en exemple, des « gens d'ici » très attachés à leur lieu d'origine, présentant une grande familiarité avec l'univers industriel soit parce qu'ils sont eux-mêmes salariés de l'industrie, soit parce que l'un de leur proche travaille dans le complexe industriel. Dans leur quartier, ils font figure de référents du fait des compétences acquises dans le cadre professionnel et font souvent office de vecteurs de transmission de l'information entre le dedans (le monde de l'usine) et le dehors (le lieu de résidence).

- Les **inquiets** sont des individus préoccupés par la proximité des usines et les effets directs et indirects (différés) de l'activité chimique. Leur inquiétude a souvent été suscitée par l'irruption d'un stimulus nouveau notamment une odeur dérangeante, nouvelle et à l'origine indéterminée. Les plus nombreux expriment leurs préoccupations, mais demeurent **passifs**. Quelques-uns, proches de l'association ARSIL, sont plus **actifs et volontaires**.

- Les **inquiets passifs** sont des personnes averties, conscientes de la présence d'un risque dès leur installation dans le Bassin. Ils conservent une bonne mémoire des dispositifs de prévention et des accidents du passé. Le souvenir du temps où tous les foyers étaient équipés de masques à gaz demeure très présent dans leur esprit : *« Au début, quand on est arrivé, nous avions des masques (...). Pendant des années, les pompiers venaient nous changer les cartouches »* (EA11). Ces individus se souviennent également d'accidents intervenus au sein du périmètre de l'usine et connaissent la dangerosité d'un travail au contact de produits dangereux, cause de maladies et de décès : *« ils [les ouvriers] ont travaillé dans la saleté, dans l'amiante, dans la crasse, dans tout ce que vous voulez. Il y en a beaucoup qui sont décédés d'ailleurs. »* (EA11). Bien que relativisant la situation, ils se savent exposés à des risques majeurs – allant jusqu'à évoquer *« l'épée de Damoclès des usines »* (EA18) – et leurs craintes s'expriment par l'utilisation du mot « peur » : *« C'était pire que maintenant, c'était pire. Il ne faut pas se voiler la face... Seulement on ne savait pas, maintenant on est au courant de tout, et je*

crois que c'est ça qui fait peur aussi. » (EA11). Désormais, ils savent et éprouvent une vive angoisse à l'idée de ce qui pourrait advenir. La catastrophe d'AZF les a marqués – « *C'est vrai que ça a marqué, c'est comme le Titanic, c'est comme la guerre de 39-45, ça a marqué* » (EA18) — et a conduit certains à imaginer à Lacq un scénario apocalyptique : « *Il ne faut pas dire qu'un jour ça n'arrivera pas puisque tout le monde a derrière la tête Toulouse. S'il devait arriver quelque chose là, à mon avis, il n'y aurait plus rien d'ici jusqu'à Pau* » (EA18). Ces individus inquiets sont également suspicieux et suspectent les industriels de leur cacher des choses : « *Après là, de l'autre côté, ils ont nettoyé un puits, un puits à pétrole qui est asséché, qu'ils ont nettoyé, et ils ont mis, enterrent des boues pas très catholiques.* » (EA11). Contrairement aux individus du groupe précédent, ils n'ont qu'une faible confiance en la capacité des industriels à assurer la sécurité de leurs employés et des riverains. Ils sont préoccupés non seulement par les risques d'explosion, mais aussi par les risques d'émanations toxiques. Les odeurs sont, pour eux, les principaux marqueurs sensibles du risque : « *Il y a les cheminées, (...) les grosses citernes (...), des fois il y a de la vapeur qui sort (...), après l'odeur, les fumées ; tout ça qui sort, ça fait bizarre des fois* » (EB5) ; elles sont souvent annoncées par un changement de conditions météorologiques : « *Quand on voit les nuages, on peut dire que le risque peut être présent à tout moment* » (EA25). Ces odeurs, notamment les odeurs non identifiées, suscitent leur inquiétude : « *Pourquoi ? Parce que nous avons des odeurs ici, incroyables. Autrefois, il y en avait une, très forte, mais c'était une odeur.... Maintenant il y en a 4 ou 5 différentes. D'où proviennent-elles ? On ne sait pas. Quand on demande, personne ne sait, et moi j'ai bien peur qu'un jour ou l'autre il y ait quelque chose, mais...* » (EA11). C'est l'odeur inhabituelle qui suscite la peur, car elle est d'origine méconnue, elle ne s'apparente à aucune des odeurs identifiées par les habitants, fortes, désagréables, mais inoffensives qu'il s'agisse de l'odeur du soufre – dérivé de l'exploitation gazière – ou de celle émise par la production de biocarburants dans l'usine du groupe espagnol Abengoa : « *le soufre ce n'est pas trop grave, le soufre cela ne me gêne pas, parce que j'ai travaillé aussi quand j'étais transporteur, j'allais chercher du soufre à Lacq, on en prenait plein la figure du soufre, mais ce n'est pas grave (...)* ; *on a aussi, quand c'est vent d'ouest, on a l'usine Abengoa, mais ça Abengoa c'est le maïs qui fait le carburant, cela ne sent pas bon, mais ce n'est pas un truc dangereux* » (EB16). Si l'odeur préoccupe, l'absence d'odeur est également un motif d'angoisse : « *ce serait justement les fuites de gaz par exemple, qu'on ne sentirait pas, par exemple la nuit, ou autre. Moi j'ai quand même cette peur. Enfin, on ne sait jamais quoi, c'est quand même des produits qui sont peut-être..., qu'on ne peut pas sentir. Je pense qu'on peut quand même inhaler ces produits sans s'en rendre compte et ça peut quand même être assez risqué.* » (EA25). Pour les individus de ce groupe, le quotidien dans le Bassin est assez anxiogène. Pour autant, la plupart ne souhaitent pas changer de lieu de résidence. Ils sont passifs et résignés. Leurs actions sont très limitées et se cantonnent au signalement d'odeurs suspectes aux « *gens qui passent de temps en temps* » (EA11) ou à la recherche d'information sur Internet (EA18). Globalement, ces individus se sont résignés à ne rien faire, car « *c'est comme ça et puis c'est tout* » (EA11). Ils subissent les risques comme l'exprime clairement l'un d'eux

interrogé sur la culture du risque : « *La culture du risque ? Je ne la définis pas, moi. Je la subis, c'est tout !* » (EA11).

○ Les ***inquiets volontaires*** sont peu nombreux. Ce sont des individus informés, parfaitement conscients des risques présents dans le territoire qu'il s'agisse des risques industriels ou des risques sanitaires. Ils ont une attitude critique par rapport aux mesures de gestion des risques mises en place par l'industrie et ils s'efforcent de faire pression sur les pouvoirs publics et les industriels pour faire changer les choses. Le cas de EB17 représente le parfait exemple de ce type de citoyen éclairé et actif, sensible aux questions environnementales. Il s'agit d'un homme originaire du territoire, mais parti pour la région parisienne puis l'étranger à l'âge de 16 ans : « *J'avais tourné un peu partout en France et un peu à l'étranger* ». Il est revenu en Béarn dans les années 1980 et est désormais salarié de l'industrie. Il connaît donc bien le monde de l'usine. Il est très critique par rapport au cadre de vie local : « *ce n'est pas idéal (...) ; c'est quand même un peu triste* ». Même s'il rejette l'écologisme politique, il en partage un certain nombre de valeurs liées à la protection de l'environnement et au respect du bien-être des populations. Par son engagement associatif au sein de l'Arsil, il espère mieux connaître l'état sanitaire des populations du Bassin et obtenir une reconnaissance des graves problèmes sanitaires auxquels la population est confrontée. Ce sont les odeurs nouvelles, différentes des « *odeurs historiques* » qu'il a commencé à percevoir en 2014 qui, petit à petit, l'ont conduit à une forme d'activisme : « *des odeurs de soufre, SO₂, qui rentrent dans la maison ; ça vous pique, ça vous brûle les yeux, ça bouche le nez, ça vous pique à la gorge et ça, c'est le soufre, le SO₂, c'est pénible et ça vous prend à l'appareil respiratoire* » ; « *des odeurs, on ne peut pas les définir parce qu'on ne les connaît pas* ». Actif, informé, cet habitant est méfiant vis-à-vis des institutions publiques et surtout des industriels responsables de la dégradation de l'environnement dans le Bassin et d'une pollution, lourde de conséquences pour la santé des riverains : « *Il y a de plus en plus de jachères industrielles, il y a des usines qui ont fermées, il y a des bâtiments vides, vous avez des terrains abandonnés pollués, non dépollués par les grandes sociétés françaises et internationales et on se dit pourquoi ? Pourquoi ? Et maintenant on a quelques conséquences parce que le Bassin de Lacq pour le dépolluer, Total a reporté à des années, je ne vais pas dire Lumières, ils se sont engagés à dépolluer, mais ils ne dépolluent pas. Il y a l'usine Péchiney qui a fermé, il y a de l'alumine dans les terres, c'est pollué, il y a je ne sais pas combien d'hectares. La Celanese, la société américaine, elle a fermé, elle nous a laissé noirs de carbone, c'est des terrains pollués qu'ils ont essayé de dépolluer, mais moi je n'y crois pas à leur dépollution* » (EB17).

Encadré synthétique – Regards pluriels de riverains

Dans le Bassin de Lacq, le milieu des années 2010 semble marquer un tournant. Avant 2015, le risque industriel, bien que présent, faisait l'objet d'un traitement principalement expert et administratif. Certes, les riverains étaient conscients de la dangerosité d'établissements industriels classés, pour la plupart, SEVESO seuil haut, ils pouvaient ressentir une certaine inquiétude, mais leurs craintes demeuraient individuelles et étaient confinées à la sphère intime, voire rejetées vers un passé

révolu. Même après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse (2001) ayant donné lieu à la prescription de PPRT dans les communes industrielles et malgré la grande proximité entre zones d'habitation et usines, aucun collectif citoyen ne se constitue et un relatif silence semble de mise dans la sphère publique locale. L'attitude face aux risques industriels des riverains interrogés, en 2014, oscille entre indifférence apparente, dénégarion et résignation. Ceux-ci sont les observateurs passifs de l'enclenchement des procédures administratives visant à encadrer et contrôler les activités à risques. S'ils comprennent bien l'impact de ces dispositifs sur le droit à construire, ils éprouvent plus de difficultés à démêler l'écheveau complexe des prescriptions successives souvent confusément mêlées : Directives SEVESO, PPI (Plans particuliers d'intervention), PPRT, PCS, etc. La politique publique de gestion du risque opérée « en coulisse » par des spécialistes demeure pour les riverains assez opaque, très « confidentielle » (Chabbal, 2005). Consultés uniquement dans le cadre de processus participatifs strictement codifiés tels que les enquêtes publiques, les riverains ont finalement été peu entendus.

Avec les émissions mal identifiées de produits chimiques intervenues durant l'été 2015, la question du risque industriel prend un statut de problème public. Elle fait l'objet d'une intense médiatisation et s'accompagne de l'émergence d'une mobilisation sociale, chose inédite dans cet espace. Alors que jusqu'en 2015, la grande majorité des riverains interrogés se réfugiait dans une attitude de déni du risque ou d'inquiétude résignée, les dégagements de 2015 favorisent l'apparition d'une nouvelle catégorie de riverains, encore marginale, celle des inquiets volontaires et vigilants, soucieux de mieux connaître les effets sanitaires de l'activité industrielle et de défendre les intérêts des riverains. La « population locale » renvoie en définitive à un ensemble hétérogène de riverains aux profils différents vis-à-vis des risques et de leur gestion.

5- TRANSFERTS DE RESULTATS

Le transfert des résultats de recherche du programme ACTER ainsi que des pistes de valorisation pour l'action s'organise en fonction de logiques différentes. Le transfert le plus orienté vers l'action publique est plutôt développé dans la section suivante (6).

5-1. Vulgarisation

Les initiatives de vulgarisation à destination du grand public sont nées de différentes opportunités qui se sont présentées au fil de la recherche.

- Suite aux deux vagues d'enquêtes réalisées auprès des riverains dans le Bassin de Lacq aux printemps 2014 et 2016, une plaquette d'information intitulée « Le cadre de vie et ses changements dans le Bassin de Lacq » a été rédigée (disponible en annexe). La plaquette a été envoyée à tous les enquêtés du Bassin, assortie d'un courrier de présentation, et présentait quelques uns des résultats préliminaires de l'enquête. La plaquette a également été envoyée aux interlocuteurs locaux (entretiens, focus-groupes) ainsi qu'aux membres de Santé Publique France, en charge d'une étude épidémiologique sur le Bassin de Lacq. L'envoi d'un document est aussi une façon d'incarner ce à quoi peuvent servir les enquêtes, et le cas échéant, donner l'occasion aux riverains les plus intéressés de se pencher sur le reste

de l'étude et / ou de participer directement au colloque de Pau organisé en mars 2017, en fin de programme.

- La Lettre de l'UPP@ recense et diffuse les faits marquants de la recherche à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Un article revenant sur les principales questions de recherche d'ACTER, sur les deux terrains et sur les principaux acquis concernant la résilience, les risques, les territoires et l'action publique est paru dans le numéro 112 du 20 février 2017 (<http://recherche.univ-pau.fr/fr/axes-scientifiques/justice-et-territoire/programmeacter.html>). Cet article était notamment l'occasion de rappeler la tenue du colloque « Penser et faire la résilience. Risques et Territoires » organisé à Pau les 9 et 10 mars 2017 (<https://resilience.sciencesconf.org/>).

5-2. Valorisation pédagogique

L'équipe de recherche ACTER est adossée à un Master Développement Durable, Aménagement, Société, Territoire à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Le programme ACTER a pu compter sur le fonctionnement des Master 1 et 2 en atelier sur des problématiques de risque et notamment sur le Bassin de Lacq.

En outre, pour certains, les étudiants du Master ont vocation à intégrer les collectivités territoriales locales. Ils se retrouveront alors confrontés à des injonctions réglementaires ou à l'obligation de mettre en place des instruments de gestion des risques ou des territoires qui charrient les contradictions ou les tensions mises au jour par la recherche ACTER. Nous voyons dans la capacité de s'emparer des outils de l'action publique de façon critique une contribution spécifique de la formation universitaire, par des filières généralistes. Le programme ACTER offre ainsi la possibilité d'incarner une prise de distance par de futurs acteurs opérationnels que des formations plus techniques, ou en IUT, ne permettraient pas forcément. C'est une des façons de répondre à certaines limites de l'action publique locale pointée dans ce rapport et plus largement dans la littérature.

Enfin, l'implication des étudiants a permis d'intéresser des acteurs locaux de poids, et notamment de mobiliser le député David Habib, vice-président de l'Assemblée Nationale, et particulièrement impliqué dans les grandes orientations politiques et territoriales du Bassin de Lacq ; ainsi que Patrice Bernos, directeur du Groupement d'Intérêt Public Chemparc, en charge de la promotion et du développement industriel du complexe. Une conférence-débat s'est notamment tenue dans le cadre d'une session Géoforum à l'université de Pau le 1^{er} octobre 2015, donnant lieu à l'exposé des visions de chacun et à des échanges avec les étudiants sur les futurs du Bassin et le rôle des politiques.

Tableau 14 : Synthèse des initiatives pédagogiques et de formation en lien direct avec le programme ACTER (2014-2016)

	Mémoires de Master	Travaux collectifs	Supports de cours
2013-2014	3	4	1
2014-2015	1	4	1
2015-2016	0	10	2

5-3. Valorisation scientifique

Le programme ACTER a suscité une activité de production et de diffusion scientifique de connaissances sur les risques, les territoires, la résilience et la prise en compte des changements, que nous présentons plus en détail dans l'annexe I.

- La valorisation rigoureusement scientifique du programme s'organise autour de différents types de contributions, en lien avec des questions de recherche connexes, déjà existantes ou plus récemment apparues. Les différents types de contribution renvoient à la rédaction d'un ouvrage, de chapitres d'ouvrages, d'articles, à la coordination de numéros spéciaux de revue, à la participation à des séminaires et colloques, à l'organisation d'événements scientifiques, à la rédaction de rapports et de littérature grise.
- Des projets de publication ou de communications scientifiques vont également prolonger l'initiative ACTER au-delà du financement du programme. C'est par exemple le cas pour la rédaction d'un chapitre intitulé « L'environnement : une catégorie au faible potentiel mobilisateur sur un territoire industriel à risque. Le cas du Bassin de Lacq » dans l'ouvrage *Le gouvernement des ressources naturelles* coordonné par Nathalie Lewis (UQAR – Rimouski, Québec) et Didier Busca (CERTOP – Toulouse). C'est aussi le cas pour le programme Ritta financé par la région Aquitaine et qui porte précisément sur les mutations territoriales dans le massif des Landes, et la gestion des risques. Une thèse de doctorat est financée dans ce cadre, sur ce sujet, prolongeant ainsi la réflexion amorcée dans ACTER et plutôt consacrée au Bassin de Lacq jusqu'alors, faute de moyens complémentaires. C'est enfin le cas pour un projet d'article portant sur la fabrication chaotique d'une permanence dans le Bassin de Lacq, qui met en avant les bases éminemment contingentes de nombre de ressorts de durabilité, pour un territoire nécessairement complexe et pluriel. L'équipe pourra plus largement s'y consacrer après les obligations de fin de contrat du programme ACTER.
- Un colloque de restitution et débat s'est tenu les 9 et 10 mars 2017 à Pau (<https://resilience.sciencesconf.org/>). Moment fort de la recherche du programme ACTER, il a été l'occasion de convier une partie de la communauté scientifique nationale (et pour certains de l'étranger), mais également de la communauté des acteurs opérationnels locaux (et à quelques titres, nationaux) pour échanger sur la portée heuristique et pratique de la résilience dès lors qu'il s'agit d'envisager les risques, les territoires, et leur gestion. Des interlocuteurs du CRPF, de la CCLO, ou du CEREMA ont directement participé à l'événement. L'appel à communication comme le programme de ce colloque spécifiquement tourné vers les problématiques du programme ACTER (mais également de l'initiative RDT) figurent en annexe. La constitution d'un comité scientifique ouvert aux acteurs opérationnels nous permet également d'envisager une valorisation des communications, des tables rondes ou des échanges sous des formes académiques classiques, mais encore sous des formes plus originales, et qui intéressent directement les porteurs de l'action. Les revues *VertigO* (<https://vertigo.revues.org/>) et *Risques Urbains* (<https://www.openscience.fr/Risques-urbains>) ont manifesté leur intérêt de valoriser une partie des communications sous la forme de numéros thématiques classiquement évalués.

Tableau 15 : Synthèse des contributions scientifiques en lien direct avec le programme ACTER (2014-2016), et en projet

	Réalisés	En projet
Articles (revues ACL)	4	1
Numéros spéciaux de revues	1	2
Ouvrages	1	-
Chapitres d'ouvrages	4	1
Communications séminaires ou colloques	16	1
Organisation d'événements scientifiques	4	1
Rapports et littérature grise	3	-

6- PARTENARIATS AVEC LES PORTEURS DE L'ACTION

Plusieurs actions en partenariat avec des acteurs opérationnels des territoires ont accompagné l'élaboration et la formalisation de la réflexion du programme ACTER sur la résilience, les risques et les territoires :

- Les partenaires opérationnels ont été mobilisés durant la collecte de l'information. A **titre individuel**, lors d'entretiens semi-directifs, mais également collectivement, durant la tenue de **comités de consultation**. Ces comités ont notamment permis de rassembler des porteurs de l'action (public et privé) sur les territoires des Landes et du Bassin de Lacq, de confronter leurs points de vue et leurs expériences gestionnaires dans leurs domaines respectifs. Les transcriptions de tous ces entretiens permettent de faire peser la parole opérationnelle, collectée dans différents contextes, sur l'ensemble de la réflexion.
- Ces partenaires opérationnels ont à nouveau été sollicités dans le cadre du colloque de restitution / réflexion sur la portée heuristique et pratique de la résilience lorsqu'il est question de penser les territoires et les risques. Tous les acteurs opérationnels ont été invités à assister au **colloque « Penser et faire la résilience. Risques et territoires », tenu à Pau les 9 et 10 mars 2017**. Leur participation s'est traduite dans l'organisation des débats, dans le contenu du colloque, et / ou par le biais de leur participation au comité scientifique de l'événement. Enfin, à l'occasion de ce même colloque, d'autres acteurs opérationnels du CEREMA, mais n'opérant pas sur les territoires spécifiques du programme ACTER (Lacq et les Landes), ont également été invités à participer aux échanges et à la réflexion. Une **valorisation spécifique du colloque, à destination du milieu opérationnel**, est envisagée (par l'intermédiaire de courtes vidéos de tables rondes mises en ligne sur des sites clés, de recensions ciblées des débats diffusées dans des magazines spécialisés, ou de contributions co-écrites entre académiques et opérationnels à destination de différents publics – grand public, élus, corporations, événements scientifiques revenant sur l'action publique, etc.).
- La fréquentation de certains acteurs opérationnels durant le programme ACTER s'est également traduite par l'élaboration d'une **note de synthèse à destination des gestionnaires**. Certes, des documents existent, qui visent à « traduire » dans le langage (et les contraintes) de l'opérationnel les réflexions et objectifs véhiculés par la résilience, en vue d'une meilleure gestion des risques et des territoires (le CEREMA notamment produit des documents de cet ordre). La note est tirée des préconisations générales issues de la

recherche sur résilience, risques et territoire. Mais dans la logique de notre approche, la note est propre à un type d'acteurs, et à un terrain : les porteurs locaux de l'action publique dans le Bassin de Lacq. Du fait de l'échelle considérée et de l'identification d'une unité de gestion en place (la Communauté de Communes Lacq-Orthez – CCLO), il était plus envisageable d'essayer de formuler une réflexion académique dans les termes opérationnels sur le territoire du Bassin de Lacq que dans le massif des Landes. En outre, les interlocuteurs opérationnels du Bassin de Lacq se trouvent directement confrontés au défi d'un projet territorial à réinventer (ou plutôt à inventer) alors que plusieurs futurs possibles se dessinent pour le territoire. Le document figure néanmoins dans les annexes à circulation restreinte. Si la note renvoie bien aux principaux éléments de la réflexion, qui apparaissent également dans la littérature sur la résilience, la transposition très pratique à l'échelle locale pousse à redoubler de précaution. La catégorie du risque, par laquelle le dispositif RDT a convoqué des programmes de recherche en 2013, n'est pas un point d'entrée dans la discussion pour les porteurs locaux de l'action (en l'occurrence, le point d'entrée serait plutôt la « sécurité » ou la « culture de la sécurité »). En outre, la catégorie de résilience est complètement étrangère aux acteurs locaux. Et même envisagée comme support pédagogique pour affronter des perturbations inévitables et accompagner des changements, on est face à des changements assez fortement encadrés par la bataille pour le maintien de l'emploi industriel (relativement réussie jusqu'à présent). Les configurations particulières du territoire industriel rendent très tendus les rapports aux discours et conceptions alternatifs. Toute tentative d'ouverture étant d'emblée suspicieuse, et motivant des procédés de disqualification, de mise à distance ou de relativisation importants. Si la note de synthèse peut être conforme à une commande publique « par le haut », elle n'est pas diffusable en l'état, parmi les porteurs locaux de la décision, dans le Bassin de Lacq. Ce document de travail doit être un élément d'un dispositif plus large d'accompagnement des acteurs locaux, qui tient explicitement compte de la situation locale, des jeux d'acteurs, et des rapports qu'ils peuvent entretenir. Pour toutes ces raisons, nous ne souhaitons pas que cette note circule dans l'immédiat, et sans travail préalable spécifiquement tourné vers l'action. Il est par exemple envisageable d'exploiter ce document dans le cadre d'une coopération spécifiquement opérationnelle, ou dans le cadre doctoral d'un financement CIFRE.

- Finalement, au terme du programme ACTER, J. Rebotier, coordinateur de l'équipe de recherche a été contacté (en novembre 2016) pour participer d'un comité de pilotage technique d'une initiative de Santé Publique France, suite à la saisine de la Direction Générale de la Santé (DGS). Dans le cadre d'une série de trois types d'études validées par la DGS, en accord avec l'Agence régionale de la santé (ARS), J. Rebotier est sollicité pour accompagner l'une d'entre elles : l'analyse des attentes et du contexte social, qui sera menée par l'agence IFOP. Les deux autres études consistent en l'actualisation de l'étude géographique de mortalité de 2002, menée par l'Ispe, et en l'étude exploratoire de morbidité. Ces deux dernières études sont pilotées par la Direction des régions de Santé Publique France – Cellule d'intervention en région (Cire). La demande qui nous est adressée consiste à produire un avis sur la méthodologie de la collecte d'information et son interprétation, mais

aussi sur le périmètre du questionnement de l'agence IFOP, ou sur les interlocuteurs consultés dans le Bassin de Lacq et au-delà. Ces trois études interviennent environ 15 ans après une première enquête épidémiologique portant sur le Bassin de Lacq, enquête problématique au regard de certains résultats concernant la mortalité des riverains. Elles interviennent également dans un contexte de réactivation des préoccupations autour des « inconvénients » sanitaires et liés à de nouvelles odeurs sur la plateforme de Lacq (été 2015), de mise en évidence de certains dysfonctionnements dans la gestion des risques sur le Bassin dans un rapport de la Cour des Comptes (printemps 2015), mais aussi de la publicité bien plus large que l'association environnementaliste SEPANSO a fait de l'enquête d'épidémiologie de 2002 de l'Ispe, bien peu diffusée jusqu'alors (printemps 2016). A partir d'un rôle de l'équipe ACTER de production de connaissances sur le social et le territorial, on voit dans cette sollicitation la possibilité d'une contribution spécifique à des besoins techniques et ponctuels, ici de l'action publique dans le domaine des risques et de la santé. C'est aussi éventuellement une façon de sortir d'une logique de commande très cadrée pour mettre en perspective des initiatives opérationnelles toujours prises entre nécessité d'agir ET besoin de prise en compte du complexe (en particulier des éléments d'ordre social ou politique). Cette collaboration autour du risque sanitaire et les dialogues établis avec des acteurs opérationnels, locaux ou non, sur la résilience doivent se poursuivre au-delà du financement de la recherche ACTER.

Bibliographie

- Aldhuy J., Puyo JY. (2007). « Savoirs géographiques et construction des hauts lieux paysagers français: l'exemple des Landes de Gascogne (XIXe-XXe Siècles). *Ería* (73-74): 237-251.
- Alexander D. (2013). « Resilience and disaster risk reduction: an etymological journey ». *Natural hazards and earth system sciences*, 13 : 2707-2716.
- Bahadur A., Tanner T. (2014). « Transformational resilience thinking: putting people, power and politics at the heart of urban climate resilience ». *Environment and Urbanization*, 26 (1) : 1-15.
- Bailly, A. S., Scariati R. (1993). « Empathie et connaissance des lieux. » *Revue de géographie alpine* 1 : 7-13.
- Baker D., Refsgaard K. (2007). « Institutional development and scale matching in disaster response management ». *Ecological Economics*, 63 : 331-343.
- Barroca B., Serre D., Youssef D. (2012). « Le concept de résilience à l'épreuve du génie urbain ». *Vertigo*, 12 (2). <https://vertigo.revues.org/12469>
- Bassett T., Fogelman C. (2013). « Déjà vu or something new? The adaptation concept in the climate change literature ». *Geoforum*, 48 : 42-53.
- Beck U. (1986) [2003]. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Biro Y., Landmann G., Bonhême I. (2009). *La Forêt Face Aux Tempêtes*. s.l. : Éditions Quae.
- Blanc N., Lolive J. (eds). (2007). « Esthétique et espace public ». *Cosmopolitiques*, 15. Paris : Apogée.
- Bléhaut, M. (2017). « Risques industriels et marchés immobiliers locaux : le cas de l'impact informationnel de l'accident AZF », *SOeS-Environnement - Datalab essentiel* 93[En Ligne], URL : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
- Boudia S., Henry E. (eds). (2015). *La mondialisation des risques. Une histoire politique et transnationale des risques sanitaires et environnementaux*. Rennes : PUR.
- Bouisset C. (1998). *Les Incendies de Forêts Méditerranéens: Limites, Marges, Frontières*. Thèse de doctorat en géographie, Université d'Avignon.
- Bouisset C., Clarimont S. (2015): « Le risque industriel peut-il être facteur de résilience d'un territoire ? L'exemple du Bassin de Lacq ». 52^e colloque de l'ASRDLF, Montpellier, 7-9 juillet. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01357741/document>

- Bouisset C., Degrémont I. (2016), « Le rôle des riverains dans le façonnement des interfaces ville-forêt. Représentations et pratiques dans les franges urbaines des Landes de Gascogne », *Projets de Paysages*, n° 13, [En ligne] URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_r_le_des_riverains_dans_le_fa_onnement_de_s_interfaces_ville_for_t
- Bouisset C., Degrémont I., Sevilla J. (2010) : « Le patrimoine naturel en Aquitaine vu du Web : discours, valeurs, fonctions », *Sud-Ouest Européen*, 30 : 85-98. URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/73/49/69/PDF/aquitaineCBIDJSfinal.pdf>
- Bouisset C., Pottier A. (2014). « La forêt des Landes de Gascogne entre protection et exploitation — Une « nature » ordinaire écartelée. » In *Espaces protégés et territoires. Conflits et acceptation*, L. Laslaz, C. Gauchon, M. Duval, et S. Héritier, coll. « Mappemonde, 179–195. Paris: Belin.
- Bouisset C., Pottier A. (2011). « Les Landes de Gascogne : enjeux paysagers », in *Forêts et paysages*, A. Corvol (Dir.), Paris, L'Harmattan, 393-400. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00586516/en/>
- Bouisset C., Puyo JY. (2005). Les Grands Vents Dans Le Sud-Ouest, XIXe-XXe Siècles. In *Tempêtes Sur La Forêt Française (XVIe-XXe Siècle)*. Paris: L'Harmattan, 216–71.
- Bourcart L. (2015a). « 'The State Cannot Do Everything Anymore'. Understanding the evolution of civil defence policies in France ». *Resilience*, 3 (1) : 40-54.
- Bourcart L. (2015b). *Emergence et usages du concept de résilience dans les mondes académiques et institutionnel*. Thèse de doctorat en Sciences Politiques. Université Grenoble Alpes.
- Briand C. (2006). « Les enjeux environnementaux du complexe industriel de Lacq », *Flux*, 63-64 : 20-31.
- Brun A., Gache F. (2013). « Risque inondation dans le Grand Paris : la résilience est-elle un concept opératoire ? ». *Vertigo*. <http://vertigo.revues.org/14339>
- Buffault P. (1926). « Le pays landais – sa transformation par la forêt », *Revue de géographie commerciale*, années 1925-1926 : 38-61
- Cahiers d'Inmédiats (2014). *Living Lab. Une nouvelle forme de rapport au public*. 3. <http://inmediats.fr/wp-content/uploads/2014/12/Living-Lab.pdf>
- Castaing G. (1972). « La défense forestière contre l'incendie ». *Revue Forestière Française* 24(Spécial): 671–679. <http://hdl.handle.net/2042/20684>.
- Castree N. et al. (2014). « Changing the intellectual climate ». *Nature Climate Change*, 4 : 763-768.
- Cazals, C., Deuffic, P., Sergent A. et L. Ginelli (2013). « La forêt, un patrimoine au prisme de l'écologisation: le cas des Landes de Gascogne », *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série, 16.
- CESER (2012). *L'Aquitaine face aux risques naturels : mieux connaître et prévenir, pour ne pas subir*. Bordeaux. <http://www.ceser-aquitaine.fr/informations/avisrapports/rapports/2012/risques-naturel/Rapport-Risques-naturels.pdf>
- CGAAER (2016). La filière bois en Aquitaine six ans après la tempête Klaus. Situation et perspectives. CGAAER n°15100

- Chabbal J. (2005). « Le risque invisible. La non-émergence d'un problème public », *Politix*, (n°70) : 169-195. [En ligne] URL : <http://www.cairn.info/revue-politix-2005-2-page-169.htm>
- Champagne P. (1997). « L'environnement, Les Risques et Le Champ Journalistique ». *Regards Sociologiques* 14: 73–90.
- Chandler D. (2014). *Resilience. The governance of complexity*. London and New York : Routledge.
- Clarimont S. (2012). « Cerner les controverses environnementales : le cas du projet de captage et de stockage de Co2 », Communication présentée dans le cadre du colloque international « Lacq : trajectoires et enjeux territoriaux » (Mourenx, 14-15 novembre 2012).
- CNDP / CPDP du Stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes, 29 mars 2012. *Compte rendu du débat public (20 octobre 2011 – 31 janvier 2012)*.
- Coanus T., Pérouse J.-F. (2006). *Villes et risques, regards croisés sur quelques cités en danger*. Paris : Anthropos.
- CRA - Conseil Régional d'Aquitaine (2012). *Diagnostic territorial stratégique de la région Aquitaine*. Réalisé pour préparer la campagne de programmation des fonds structurels européens 2014-2020.
- CSPRT - Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (2014), « Compte rendu de séance en date du 25 février 2014 », MEDDE – DGPR. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/4-CR_CSPRTfev2014_approuv-membres.pdf
- Culture et Recherche (2015) *Sciences et techniques, une culture à partager*. 132. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/130064/1416345/version/3/file/Culture-et-Recherche-132-Web.pdf>
- D'Ercole R., Metzger P. (2004). *La vulnerabilidad del Distrito Metropolitano de Quito*. Quito : IRD - DMQ.
- Dauphiné A., Provitolo D. (2007). « La résilience : un concept pour la gestion des risques ». *Annales de Géographie*, 654 (2) : 115-125.
- Davoudi S. (2012). « Resilience : A bridging concept or a dead end ? ». *Planning Theory & Practice*, 13 (2) : 299-333.
- Debia M., Zayed J. (2003). « Les enjeux relatifs à la perception et à la communication dans le cadre de la gestion des risques sur la santé publique », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 4 Numéro 1. URL : <http://vertigo.revues.org/4700>
- Delisle A. (1994). Les craintes des populations: Réalités sociales mesurables et valables. Conférence Hydro-Québec- UQAM "Environnement: Mythes et réalités"
- Di Méo G. (2004). « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités ». *Annales de géographie* 638-639 : 339-444.
- Djament-Tran G. (2015). « La résilience, une question d'échelles ». In Reghezza M., Rufat S. *Résilience*. ISTE Presse : 61-80.

- Dron D. (2013). « La résilience : un objectif et un outil de politique publique. Son apparition en France, et quelques perspectives ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 72 (4) : 12-16.
- Dupuy F. (1996). *Le pin de la discorde. Les rapports de métayage dans la Grande Lande*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Duval R., Vogel L. (2008). « Economic Resilience to Shocks : The Role of Structural Policies ». *OECD Journal : Economic Studies*, 1. <https://www.oecd.org/eco/42504164.pdf>
- Evans B, Reid J. (2014). *Resilient life. The art of living dangerously*. Cambridge : Polity Press.
- Felli R. (2014). « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale ». *Ethique publique*, 16 (1). <https://ethiquepublique.revues.org/1371>
- Folke C., Carpenter S. R., Walker B., Scheffer M., Chapin T., Rockström J. (2010). « Resilience thinking: integrating resilience, adaptability and transformability ». *Ecology and Society*, 15 (4). <http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/art20/>
- Gaillard J.-C., Wisner B., Benouar D., Cannon T., Creton-Cazenave L., *et al.* (2010). « Alternatives for Sustained Disaster Risk Reduction ». *Human Geography*, 3 (1) : 66-88.
- Garcia P.-O. (2015). *Sous l'adaptation, l'immunité. Etude sur le discours de l'adaptation au changement climatique*. Thèse de doctorat en géographie. Université Grenoble Alpes.
- Gassiat A., Verger M. (2016). « Le changement climatique et la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans Sud-Ouest de 1995 à 2010? » *L'Espace Géographique* 45(3): 249–264.
- Gillard R. (2016). « Questioning the Diffusion of Resilience Discourses in Pursuit of Transformational Change ». *Global environmental politics*, 16 (1) : 13-20.
- Gilly J-P, Leroux I. (2005). « Restructuration des firmes et dynamiques des territoires. Les stratégies de re-développement du site industriel gazier de Lacq en Aquitaine ». *La Revue de l'Ires*. 47(1) : 257-280
- Goulden M. C., Adger N. W., Allison E. H., Conway D. (2013). « Limits to Resilience from Livelihood Diversification and Social Capital in Lake Social–Ecological Systems ». *Annals of the Association of American Geographers*. 103 (4) : 906-924.
- Guérin-Pace F. (2006), « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique* 35 : 298-308.
- Guérin-Pace F., Guermond Y. (2006), « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique* 35 : 289-290. [En ligne] URL : <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-289.htm>
- Gunderson L.H., Holling C.S. (2002). *Panarchy: Understanding Transformations in Human and Natural Systems*. Washington, DC, Island Press.
- HCSP - Haut Conseil de la Santé Publique (2009) *Rapport – Evaluation des risques sanitaires dans les analyses de zones. Utilités, lignes méthodologiques et*

- interprétations*. Compte-rendu des auditions, Annexe 3 : 17-21.
<http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=191>
- Holling C. S. (1996). « Engineering resilience versus ecological resilience ». In Schulze P. C. (ed). *Engineering within ecological constraints*. Washington, DC : National Academy Press : 31-44.
- Holling C. S., Gunderson L. H. (2002). « Resilience and adaptive cycles ». In Gunderson L. H., Holling C. S. (eds). *Panarchy: understanding transformations in human and natural systems*. Island Press, Washington, D.C., USA : 25-62.
- Hopkins R. (2008). *The Transition Handbook. From Oil Dependency to Local Resilience*. Green Books.
- Innerarity D. (2008). *Le futur et ses ennemis. De la confiscation de l'avenir à l'espérance politique*. Paris : Climats.
- Janssen M. A., Ostrom E. (2006). « Resilience, vulnerability, and adaptation: A cross-cutting theme of the International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change ». *Global Environmental Change*, 16 : 237-239.
- Joffe H. (1999). *Risk and 'The Other'*, New York: Cambridge University Press, 175 p.
- Joseph J. (2013). « Resilience as embedded neoliberalism : a governmentality approach ». *Resilience*, 33 (4) : 253-264.
- Lafargue J. (1999), « La mémoire enfouie. Sociologie de la protestation paysanne dans les Landes (XIX^e-XX^e siècles) », *Ruralia*, 4, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2003. URL : <http://ruralia.revues.org/document86.html>. Consulté le 23 juillet 2010.
- Laigle L., Depigny B., Besse G. (2015). « Société résiliente, transition écologique et cohésion sociale: études de quelques initiatives de transitions en France, premiers enseignements ». *Etudes et Documents de la DDD et du CGDD*. Paris : CGDD.
- Larbiou S. (1973). « Industrialisation-urbanisation ? », *Études rurales* [En ligne], 49-50 | 1973, consulté le 03 juin 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/527>
- Lerat S. (1960). Le gemmage et l'industrie de la gemme dans les Landes. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* 31(4): 441-446.
http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1960_num_31_4_1589.
- Levine S., Pain A., Bailey S., Fan L. (2012). « The relevance of 'resilience'? ». Humanitarian Policy Group. London, ODI. HPG Policy Brief 49 : 4.
- Luhmann N. (2002) *Introductino to system theory*. Cambridge : Polyti Press.
- Manyena S. B. (2006). « The concept of resilience revisited ». *Disasters*, 30 (4) : 433-450.
- Mora O., Banos V., Carnus J. M., Regolini M. (eds.) (2012). *Le massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2050*. Conseil Régional d'Aquitaine et INRA.
- Nightingale A. (2003). « Nature-society and development: social, cultural and ecological change in Nepal ». *Geoforum*, 34 (4) : 525-540.
- Robert S., Rebotier J. (2014). « Résilience : une histoire temporelle oubliée au cœur de la gouvernance des futurs ». Note de recherche ACTER.

- Nobert S., Rebotier J., Vallette C., Bouisset C., Clarimont S. (2016). « Resilience for the antropocene ? Shedding light on the forgotten temporalities shaping post-crisis management in the French Sud Ouest ». *Resilience. International policies, practices and discourses*.
<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21693293.2016.1241479>
- Nougarede O. (1995). *Discours sur la Grande Lande. Archéologie de la constitution et de la transmission d'un patrimoine d'écrits idéologiques sur la mise en valeur des Landes de Gascogne du XVIIe au XXe siècle*. Ivry-sur-Seine : INRA.
- O'Brien K. L., Eriksen S., Nygaard L., Schjolden A. (2007). « Why Different Interpretations of Vulnerability Matter in Climate Change Discourses ». *Climate Policy*, 7 : 73-88.
- O'Keefe P., Westgate K. Wisner B. (1976). « Taking the naturalness out of natural disasters ». *Nature*, 260 (5552) : 566-567.
- Papy L. (1960). *Études d'économie landaise - problèmes de la forêt landaise*. Bordeaux : édition Bière.
- Parsons T. (1952). *The social system*. London: Routledge.
- Pelling M. (2011). *Adaptation to climate change: from resilience to transformation*. Abingdon, Oxon: Routledge.
- Pendall R., Foster, K. A., Cowell M. (2010). « Resilience and regions: Building understanding of the metaphor ». *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3 (1) : 71-84.
- Perrings C. (2006). « Resilience and sustainable development ». *Environment and Development Economics*, 11 : 417-427.
- Pigeon P. (2012). « Apports de la résilience à la géographie des risques : l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée, France) ». *VertigO*, 12 (1).
<http://vertigo.revues.org/12031>
- Pigeon P. (2014). « Risque digue: une justification à la relecture systémique et géopolitique des risques environnementaux ». *L'espace politique*, 24 (3).
- Pigeon P., Rebotier J. (2016). *Disaster Prevention Policies. A Challenging and Critical Outlook*. ISTE Press, Elsevier, London.
- PNR - Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (2012). *Révision de la charte : évolution du territoire*.
- Poinot Y. (1999). « Du rôle des relations de voisinage dans l'organisation géographique : l'exemple du Bassin industriel de Lacq », *L'Espace géographique*, 28(3) : 225-240.
- Pottier A. (2012). *La Forêt Des Landes de Gascogne Comme Patrimoine Naturel? Echelles, Enjeux, Valeurs*. Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Primm S. L. (1984). « The complexity and stability of ecosystems ». *Nature*, 307 : 321-326.
- Propeck-Zimmermann E. (2015). *Modélisation des risques et décision territoriale : recherches sur les risques socio-techniques en milieu urbain*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université de Caen.

- Quenault B. (2015). « De Hyogo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? ». *Développement Durable et Territoires*, 6 (3). <https://developpementdurable.revues.org/11010>
- Rancière J. (1995). *La mésentente. Politique et philosophie*. Paris : Galilée.
- Rebotier J. (2016). *El riesgo y su gestión en Ecuador. Una mirada de geografía social y política*. Quito : PUCE.
- Rebotier J., Audouit C. (2016). « L'adaptation en tension n°2/2 ». *Développement durable et Territoires*, 7 (2). <https://developpementdurable.revues.org/11319>
- Reghezza M. (2015). *De l'avènement du Monde à celui de la planète : le basculement de la société du risque à la société de l'incertitude*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 1. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01255031/document>
- Reghezza-Zitt M. (2015). « Territorialiser ou ne pas territorialiser le risque et l'incertitude. La gestion territorialisée à l'épreuve du risque d'inondation en Île-de-France ». *L'espace politique*, 26 (2).
- Reghezza-Zitt M., Rufat S. (2015b). « L'adaptation en Île-de-France entre injonction et recyclage. Techniques et politiques de la société de l'incertitude ». *Développement Durable et Territoires*, 6 (3). <https://developpementdurable.revues.org/11035>
- Reghezza-Zitt M., Rufat S. (eds). (2015a). *Résilience. Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*. Collection Ecologie. Croydon, ISTE Editions.
- Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S. (2012). « What Resilience Is Not : Uses and Abuses ». *Cybergeog : European Journal of Geography*, 621. <https://cybergeog.revues.org/25554>
- Renaud F., Sudmeier-Rieux K., Estrella M. (eds). (2013). *The Role of Ecosystems in Disaster Risk Reduction*. United Nations University Press, Tokyo.
- Rerat, P., Gurtner M., Baehler D. (2014). « Les choix résidentiels des couples: motivations, arbitrages et logiques de genre parmi les classes moyennes supérieures urbaines. » *BSGLg – Bulletin de la Société Géographique de Liège*. [En ligne] 63 : 51-65. URL : <http://popups.ulg.ac.be/0770-7576/index.php?id=3982>.
- Ribereau-Gayon M.D. (1993). « Re-production identitaire dans les Landes de Gascogne ». *Ecologie humaine*, XI (2) : 71-85.
- Ribereau-Gayon M.D. (2011). « La légitimité de la Forêt des Landes de Gascogne du XIXème à la tempête de 2009 ». In *Tempêtes sur la forêt landaise, histoire et mémoire*, L'atelier des Brisants, Langon :165-183
- Rosa H. (2013). *Social acceleration : a new theory of modernity*. New York : Columbia University Press.
- Rufat S. (2011). « Critique de la Résilience Pure ». <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00693162/>
- Samuel Rufat (2014), « Désindustrialisation et sites Seveso : danger partout, risque nulle part ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 23-24. URL : <http://tem.revues.org/2636>

- Simonet G. (2016). « De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ? ». *Développement Durable et Territoires*, 7 (2). <https://developpementdurable.revues.org/11320>
- Slovic P. (ed), 2010, *The Feeling of Risk. New Perspectives on Risk Perception*, Londres, Earthscan Publications, 473 p.
- Soubeyran O. (2016). « Résilience, démodernisation forcée et changement climatique ». In Chartier D., Rodary E. (eds). *Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris, Science-Po Les Presses : 401-425.
- Sudmeier-Rieux K. (2014). « Resilience – an emerging paradigm of danger or of hope? ». *Disaster Prevention and Management*, 23 (1) : 67-80.
- Swanstrom T. (2008). « Regional resilience: A critical examination of the ecological framework ». IURD Working Paper Series (Berkeley, CA, Institute of Urban and Regional Development, University of California).
- Taillefer F. (1947). « La Restauration de La Région Landaise ». *Revue Géographique Des Pyrénées et Du Sud-Ouest* 18(3): 168–172. http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1947_num_18_3_1247
- Tobin G. (1999). « Sustainability and Community Resilience : the Holy Grail of Hazards Planning ? ». *Environmental Hazards*, 1 : 13-25.
- UNISDR (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030*. <http://www.wcdrr.org/preparatory/post2015>
- UNISDR (2015a). *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction. Making Development Sustainable: The Future of Disaster Risk Management*. http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2015/en/gar-pdf/GAR2015_EN.pdf
- Virilio P. (1977). *Vitesse et politique*. Paris : Galilée.
- Virilio P. (1995). *La vitesse de libération*. Paris : Galilée.
- Walker B., Abel N., Anderies J. M., Ryan P. (2009). « Resilience, adaptability, and transformability in the Goulburn-Broken Catchment, Australia ». *Ecology and Society*, 14 (1). <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss1/art12/>
- Walker B., Carpenter S., Anderies J., Abel N., Cumming G., Janssen M., Lebel L., Norberg J., Peterson G.D., Pritchard R. (2002). « Resilience management in social-ecological systems: A working hypothesis for a participatory approach ». *Conservation Ecology*, 6 (1). <http://www.ecologyandsociety.org/vol6/iss1/art14/>
- Walker B., Salt D. (2006). *Resilience thinking. Sustaining ecosystems and people in a changing world*. Washington, Island Press.
- Walker J., Cooper M. (2011). « Genealogies of resilience: From systems ecology to the political economy of crisis adaptation ». *Security Dialogue* 42 (2) : 143-160.
- Weichselgartner J., Kelman I. (2014). « Geographies of resilience: Challenges and opportunities of a descriptive concept ». *Progress in Human Geography*, 39 (3) : 249-267.
- Weichselgartner J., Pigeon P. (2015). « The role of knowledge in disaster risk reduction ». *International Journal of Disaster Risk Sciences*, 6 : 107-116.

- White G. F., Kates R. W, Burton I. (2001). « Knowing better and losing even more: The use of knowledge in hazard management ». *Global Environmental Change Part B: Environmental Hazards*, 3 (3-4) : 81–92.
- Wisner B. (1999). « There are worse things than earthquakes : hazard, vulnerability and mitigation capacity in greater Los Angeles » *In* Mitchell J. K. *Crucibles of hazard: Mega-cities and disasters in transition*. Tokyo, New York, Paris, UNU : 375-427.

Annexes

ANNEXE I : VALORISATION SCIENTIFIQUE

* Articles de revues à comité de lecture

- « Resilience for the Anthropocene? Shedding light on the forgotten temporalities shaping post-crisis management in the French Sud Ouest », **Resilience**, 2016, Nobert S., Rebotier J., Vallette C., Bouisset C., Clarimont S. <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21693293.2016.1241479>
- « Le rôle des riverains dans le façonnement des interfaces ville-forêt. Représentations et pratiques dans les franges urbaines des Landes de Gascogne », **Projets de Paysages**, n° 13, 2016, Bouisset C., Degrémont I. http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_r_le_des_riverains_dans_le_fa_onnement_des_interfaces_ville_for_t
- « Le poids du contexte dans les études de risque. Réflexions autour d'une géographie sociale et politique », **Sciences de la société**, n° 96, 2015, pp. 153-167, Rebotier J. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=5625168>
- « Understanding the roles of modernity, science, and risk in shaping flood management », **WIREs Water**, Vol. 2, n° 5, 2015, Nobert S., Krieger K., Pappenberger F.

* Coordination de numéro spécial de revue

- « L'adaptation en tension (1) & (2). Horizons de recherche en sciences sociales autour de la question environnementale », Rebotier J., Audouit C., *Développement Durable et Territoires*, 2015-2016, <https://developpementdurable.revues.org/11033> & <https://developpementdurable.revues.org/11319>

* Ouvrage

- *Disaster Prevention Policies. A challenging and Critical Outlook*, 2016, Pigeon, P., Rebotier, J., ISTE-Elsevier, Londres-New-York, 240p.

* Chapitres d'ouvrages

- « Valeurs des uns, valeurs des autres ? La patrimonialisation de la forêt périurbaine au quotidien », Bouisset C., Degrémont I., in *Revendications et contestations patrimoniales*, Presses Universitaires de Rennes, 2017 (sous presse).
- « Des guides de voyages aux sites web : 150 ans de communication sur la forêt landaise », Bouisset C., Degrémont I. in *Forêt et communication. Héritages, représentations et défis*, C. Dereix, C. Farcy, F. Lormant (dir.), Paris, L'Harmattan, 2016, p. 227-246.
- « Quand les touristes explorent un paysage métamorphosé : le cas de la forêt des Landes de Gascogne - XIXe-XXIe siècles », Bouisset C., Degrémont I., in E. Martinez de Pison et N. Ortega (Eds), *El paisaje : de los exploradores a los turistas*, Madrid, Editions de l'Université Autonome de Madrid, 2015, p. 161-182.
- « Entre urgence d'adaptation et recherche d'acceptabilité : la nécessaire réflexion », Rebotier J., Fortin M-J., Salvestroni P., dans *Aménager pour s'adapter au changement climatique : un rapport à la nature à reconstruire ?*, Berdoulay V., Soubeyran O., 2015

* Séminaires et colloques

- « Valeurs et échelles géographiques dans les processus de patrimonialisation », Bouisset C., Degremont I., Colloque international « What does heritage change ? », Association of Critical Heritage Studies, UQUAM, Montréal 3-8 juin 2016.
- « Transformations territoriales et gestion du risque incendie dans le massif des Landes de Gascogne : une affaire de forestiers ou un enjeu d'aménagement du territoire ? » Bouisset C., Vanneufville S., Colloque international « ForestFire 2016 », Aix-en-Provence, 25-27 mai 2016.
- « Risk representations and management in urban wildland interfaces in France. The case of Landes of Gascony », Bouisset C., Degremont I., Vanneufville S., Association of American Geographers 2016 Annual Meeting, San Francisco, California, 31 mars – 2 avril 2016.
- « La résilience contre la fabrique territoriale des risques ? Perspectives croisées à partir de trois programmes de recherche », Defossez S., Gralepois M., Grelot F., Rebotier J., *Colloque CIST en-quête de territoire*, 17-18 mars 2016, Grenoble.
- « Regards profanes, regards experts sur le patrimoine forestier : valeurs « dans » la forêt ou valeur « de » la forêt ? », Bouisset C., Degremont I., Colloque national « Regards croisés sur les valeurs de la forêt », Réseau Sciences Economiques, Humaines et Sociales d'Ecofor, Paris, 29 janvier 2016.
- « From communication to public perceptions: diversity of roles and values in a planted forest. The case of the Landes of Gascony (France) », Bouisset C., Degremont I., *XIV World Forestry Congress*, 7-11 Septembre 2015, Durban, South Africa.
- « Penser des liens entre une éthique environnementale du care et une géographie critique de l'environnement aux fondements matérialistes », Rebotier J., *Colloque Care Genre Environnement*, 7-10 septembre 2015, Lyon.
- « Le risque industriel, facteur de résilience d'un territoire ? L'exemple de la reconversion du Bassin de Lacq », Bouisset C. et Clarimont S., *52^{ème} colloque de l'ASRDLF*, 7-9 juillet 2015, Montpellier.
- « Penser les limites de la prévention des désastres et des stratégies d'adaptation au regard du changement social », Rebotier J., *Séminaire du laboratoire PACTE*, 28 mai 2015, Grenoble.
- « Research group « Society, environment, territory » : Risk management and heritage making processes research topics. », Bouisset C., Clarimont S., *LTER SO Europe workshop*, 8-9 avril 2015, Toulouse.
- « Vers des territoires souhaitables ? Une hypothèse de recherche pour opérationnaliser la résilience », Rebotier J., Bouisset C., Clarimont S., Nobert S., *Colloque habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale*, 25-27 mars 2015, Grenoble.
- « Adaptation to climate change and disaster risk reduction. Social sciences and social change », Rebotier J., *Séminaire Invité Université de Leeds – Sustainability Research Institute*, 11 mars 2015, Leeds.

- « Les sylviculteurs landais, une image à construire ». *Communiquer sur la forêt*, Bouisset C., Degremont I., *Colloque GHFF Arbres et Forêts : politiques et communications, XVIe-XXIe siècle*, 31 janvier 2015, Paris.
- « Valeurs des uns, valeurs des autres ? La patrimonialisation de la forêt périurbaine au quotidien », Bouisset C., Degremont I., *Colloque international et interdisciplinaire Revendications et contestations patrimoniales : perspectives européennes*, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine, 11-13 décembre 2014, Paris.
- « Représentations et pratiques habitantes des interfaces ville-forêt. L'exemple du sud du massif forestier landais », Bouisset C., Degremont I., *Colloque international Paysage des franges urbaines. Décrire, habiter, gouverner*, 5-7 novembre 2014, Narbonne.
- « Enframing the future: Resilience as a way to produce time, duration and scales in the politics of environmental hazards », Nobert S., Rebotier J., *Colloque Resilience and Development: Mobilizing for Transformation. Session on Panarchy*, 4-8 mai 2014, Montpellier.

Tableau 16 : Synthèse des communications orales lors de colloques ou de séminaires durant les années du programme ACTER 2014-2016

	2014	2015	2016
Participation à des séminaires et colloques	3	8	5

* Organisation d'événements scientifiques

- « Penser et faire la résilience. Risques et territoires », Colloque à Pau, 9-10 mars 2017, Pau. AAC mis en ligne : <https://resilience.sciencesconf.org/>
- « Résilience et Territoires », Journée d'étude à Pau, 29 avril 2016.
Journée de réflexion et d'échange avec les doctorants du laboratoire qui voient la notion de résilience intégrer le périmètre de leur recherche sur les territoires.
- « Rencontres Grand Sud RDT », projet PRECIEU, projet ACTER, projet RETINA, 10-11 juin 2015, Toulouse.
Rencontre scientifique, présentation des projets, problématiques et terrains, partage d'expérience autour des transferts aux décideurs et opérationnels, perspectives communes éventuelles.
- « Penser les changements sociaux et territoriaux à partir de la question environnementale. Trois initiatives de recherche », Université du Pays Basque, Université du Québec à Rimouski, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 16-17 avril 2015, Bilbao.
Rencontre scientifique, échanges d'expériences et de problématiques de recherche.

* Rapports / littérature grise

- « Quelle résilience pour quels acteurs dans le Bassin de Lacq et dans le massif des Landes », Rapport final projet ACTER (Accompagner les changements vers des territoires résilients), 31 décembre 2016, 180 p.

- « Accompagner les changements vers des territoires résilients. Enjeux territoriaux liés aux risques émergents et à leur gestion dans le Sud-Ouest », Rapport intermédiaire projet ACTER, 29 mai 2015, 57p.
- « Résilience. Une histoire temporelle oubliée au cœur de la gouvernance des futurs ? », 2015, Nobert S., Rebotier J., revue de littérature problématisée de la résilience pour le projet ACTER, 33p.

ANNEXE II : VALORISATION PEDAGOGIQUE

Détail des mémoires de Master, travaux collectifs et supports de cours pour les années 2013 à 2016.

Tableau 17 : Synthèse des travaux d'étudiants réalisés en lien avec le programme ACTER

Travaux d'étudiants - 12	
Mémoires de Master (2013-2015)	« La perception du risque industriel par les riverains, dans le Bassin de Lacq », A. Lambert, 2013-2014, M1.
	« Gouvernance des risques industriels dans le Bassin de Lacq » N. Manso De Zúñiga Pallarés, 2013-2014, M2.
	« La gestion du risque incendie de forêt dans le sud du massif des Landes de Gascogne », S. Vanneufville, 2013-2014, M1
	« Périurbanisation, planification urbaine et gestion du risque incendie dans les interfaces forêt-bâti en Gironde », S. Vanneufville, 2014-2015, M2
Travaux collectifs de Master (2013-2016)	« Gestion des risques et urbanisation : le cas des PPRT du Bassin de Lacq », Campagnole, Sestiaa, Touati, Dussarat Escarmant, 2015-2016, M2
	« Nuisances sur le Bassin de lacq : acceptabilité sociale ou dynamiques conflictuelles ? », Bayon, Buron, Peirera, Ythier, 2015-2016, M2
	« Les projets de stockage de CO2 à Lacq », Bahuaud, Bako, Lehenoff, Young, 2015-2016, M2
	« Le projet de stockage de gaz de Salin des Landes », Beauvivre, Charrier, Germès, Villain, 2015-2016, M2
	« 5 ans après Klaus, la résilience de la forêt dans le PNR des Landes de Gascogne », Alconchel, Charrier, Gayral, Vanneufville, 2014-2015, M2.
	« La forêt des Landes et les grandes infrastructures », Lambert, Rangole, Troian, 2014-2015, M2.
	« Presse, forêt et tempête. La presse comme outil d'analyse », Bouaoui, Menacq, Robin, 2014-2015, M2.
	« Forêt et documents d'urbanisme. Entre annonce et réalité », Derbal, Grandveau, Ligneau, 2014-2015, M2.
	« L'évolution du rapport aux risques sur le Bassin de Lacq », M. Pommier, V. Lafourcade, V. Pham, 2013-2014, M2.
	« Les transformations paysagères du Bassin de Lacq », M. Lakhal, L. Serena, A. Soumaille, 2013-2014, M2.
	« La perception du risque industriel sur le Bassin de Lacq », C. Artano Garmendia, L. Cardin, L. Labarthe, E. Richou, 2013-2014, M2.
	« La gouvernance des risques sur le Bassin de Lacq », O. Aroix, L. Dualde, M. Gendre, C. Malidin, 2013-2014, M2.
Support de cours et d'ateliers pour les M2 - 3	
Réalisés (2013-2016)	« Les conflits environnementaux », ateliers de M2 DAST 2015-2016.
	« Résilience des territoires après la tempête de 2009 dans les Landes », ateliers de M2 DAST 2014-2015.
	« Risques et transformations territoriales dans le Bassin de Lacq », ateliers de M2 DAST 2013-2014.

ANNEXE III : TEXTES PUBLIES ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Contenu de l'annexe

- **Résumés des articles de revues à comité de lecture (4)**
- **Introduction du numéro spécial de revue (2)**
- **Résumé de l'ouvrage lié aux thématiques RDT (1)**
- **Résumés des ouvrages dans lesquels figurent des chapitres (4)**
- **Résumés des contributions scientifiques en projet (1)**
- **Appels et programmes des événements scientifiques organisés (3)**
- **Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le Bassin de Lacq (1)**
- **Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le Massif des Landes (1)**
- **Plaquette ACTER suite aux enquêtes 2014 et 2016 (1)**
- **Grille type, enquête riverains (1)**
- **Grille type, entretiens semi-directifs (4)**
- **Corpus technique sur les Landes (1)**

* Résumés des articles de revues à comité de lecture

1- « Resilience for the Anthropocene? Shedding light on the forgotten temporalities shaping post-crisis management in the French Sud Ouest », **Resilience**, 2016, Nobert S., Rebotier J., Vallette C., Bouisset C., Clarimont S.
<http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21693293.2016.1241479>

Building on a set of semi-structured interviews, focus groups and participant observations conducted in the south-west region of France in the aftermath of two windstorms ('Martin' in 1999 and 'Klaus' in 2009) and the collapse of the natural gas industry, this paper explores how different temporal dynamics and rhythms interact in the shaping of post-crisis responses in the wider context of the Anthropocene. By so doing, it argues that resilience proponents and critics have articulated a wider biopolitics of speed in which accelerated futures and explicated time have both become the focal temporal realms in which it is possible to (re)think and enact political change. Finally, it is argued that resilience is detracting our attention from important enquiries about temporal relations and processes such as rhythms, which have the capacity to transcend classical rationality and axiology for reimagining what it means to be together, in a different human–non-human nexus that is fit for the Anthropocene.

2- « Le rôle des riverains dans le façonnement des interfaces ville-forêt. Représentations et pratiques dans les franges urbaines des Landes de Gascogne », **Projets de Paysages**, n° 13, 2016, Bouisset C., Degrémont I.
http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_r_le_des_riverains_dans_le_fa_onnement_des_interfaces_ville_for_t

L'objet de cet article est d'analyser les modes d'habiter des populations résidentes dans les lotissements périurbains au contact de la forêt des Landes de Gascogne. Il s'agit, à partir d'un travail d'enquête, de comprendre le fonctionnement de ces franges urbaines : les représentations paysagères et les pratiques récréatives que les riverains ont de la forêt ainsi que les conséquences de cette proximité dans le façonnement des paysages d'interface. Alors même que la forêt n'est pas toujours un facteur prépondérant dans les choix résidentiels initiaux, le discours des habitants

relève de valeurs esthétiques émotionnelles qui témoignent de la force de certains usages et fonctions attribués à la forêt, si artificielle soit-elle. Ces valeurs s'expriment via l'appréciation de certaines composantes du paysage forestier et à travers l'aménagement du cadre de vie dans des interfaces dont le façonnement relève plus d'initiatives individuelles que de projets collectifs.

3- « Le poids du contexte dans les études de risque. Réflexions autour d'une géographie sociale et politique », **Sciences de la société**, n° 96, 2016, pp. 153-167, Rebotier J.

<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=5625168>

La géographie des risques interroge le social et le politique aux côtés des aspects physiques de l'aléa, toujours très présents. L'approche contextuelle et par la construction sociale permet de faire émerger les conditions et les processus, éminemment sociaux et contingents, de la fabrique des risques, étroitement liés à la fabrique de l'espace. En inscrivant une géographie sociale et politique des risques dans un champ plus large de sciences sociales, on mobilise des concepts et des cadres méthodologiques à même de développer un questionnement détaché des seules logiques de l'aléa. La compréhension fine des territoires rend possible une interprétation complexe et nuancée des risques, de leurs causes, mais aussi de leurs effets différenciés pour l'espace et les sociétés. Elle interroge également la position du chercheur et le rôle de la recherche publique lorsqu'il s'agit de produire de la connaissance sur des questions de société plurielles, mais souvent rabattues sur le technique et l'opérationnel.

4- « Understanding the roles of modernity, science, and risk in shaping flood management », **WIRES Water**, Vol. 2, n° 5, 2015, Nobert S., Krieger K., Pappenberger F.

<http://eprints.whiterose.ac.uk/92553/>

In the face of an unprecedented climate crisis, uncertainties over both the frequency and the magnitude of extreme weather events are positioning the development of scientific and political responses to flood hazards as pivotal to adaptation strategies. While floods are generally understood as the results of hydro-meteorological processes, their physical nature is also hiding some wider theoretical and practical dimensions that are intrinsically social. In turn, those dimensions unveil floods as social 'revealers', capable to exhibit the central role played by the fusion between science and politics in defining regimes of risk-based flood governance. From the emergence of numerical weather predictions to the increasing sophistication of meteorological and hydrological predictions, the age-old threat of flooding is increasingly viewed through a distinctively modern lens, which ultimately aims at organizing, producing, and securing futures by the consolidation of resilient societies. In spite of the considerable research efforts and resources invested into science and risk assessment instruments to underpin a more anticipatory and adaptive strategy to flooding, it is important to recognize that both science and risk politics are framing our capacity to engage with new forms of hazards that cannot be measured or quantified.

*** Introduction du numéro spécial de revue**

1- « L'adaptation en tension (1). Horizons de recherche en sciences sociales autour de la question environnementale », *Développement Durable et Territoires*, Vol. 6, n° 3, 2015, Rebotier J., Audouit C.

<https://developpementdurable.revues.org/11033>

L'adaptation : coquille vide et simple levier...

Diffusée par les travaux du GIEC à partir du tournant des années 2000, l'adaptation est promue par le Grenelle de l'environnement (lois 2009 et 2010) comme stratégie de lutte contre les conséquences territoriales du changement climatique. La montée en puissance de la notion et son opérationnalisation rapide ont pris de court aussi bien le milieu académique que les élus, les techniciens et les politiques. La déstabilisation fut d'autant plus sensible que l'adaptation devait devenir en quelques années une obligation légale, à toutes les échelles territoriales (e.g. obligation faite aux collectivités territoriales de plus de 50000 habitants d'adopter des stratégies d'adaptation fin 2012, mais sans mesure coercitive en cas de non respect de cette obligation). Or, l'intégration à marche forcée de l'adaptation comme catégorie d'analyse et d'action provoque un retour à une interprétation techniciste et conduit à son appauvrissement heuristique, un peu sur le modèle de ce que l'on constate pour le développement durable (Dahan Dalmedico, 2007) pour la gestion des risques (Reghezza, 2015), ou plus largement dans le cadre de la question climatique (Castree et al., 2014).

Le succès même de la notion et/ou l'injonction à s'y référer font que l'adaptation recouvre tout processus de réponse ajustée dans un contexte mouvant, marqué par l'incertitude (là encore, le caractère polysémique et équivoque – ou du moins peu différencié – de l'adaptation renvoie aux principaux obstacles pointés dans le recours à la résilience, pour la recherche comme pour l'action : Reghezza et Rufat, 2015). Par là, l'adaptation ressortirait moins d'une politique publique visant un projet social et environnemental que de dispositifs ponctuels, largement diffusés et éminemment techniques, dont la filiation serait à chercher dans les mantras opérationnels de discours globalisés traduits localement (Felli, 2014). En somme, tous les espoirs mis dans l'adaptation, en tant que mutation conceptuelle et pratique, semblent se dissoudre dans sa mise en pratique, dans les difficultés de son exercice ou dans la critique qui en est faite.

... ou opportunité conceptuelle pour penser le social ?

L'adaptation présente ainsi des difficultés pour penser les rapports entre les sociétés et leur environnement, ainsi que de nombreuses limites dans le domaine opérationnel. Malgré cela, nous pensons que l'adaptation peut constituer un objet de recherche spécifique aux sciences sociales, à même de révéler des tensions, des impasses, des contradictions, et même des opportunités qui marquent les sociétés et les formes de peuplement.

C'est dans la perspective d'une recherche tirée par la compréhension plus que par les résultats et par l'action que nous avons sollicité la communauté académique. Le numéro spécial que nous proposons vise à revenir sur cette notion de l'analyse et de l'action qui s'avère également riche d'enseignements pour ce qui est au cœur des réflexions de sciences sociales : la société (et son espace, pour la géographie notamment). L'intérêt de ce dossier ne consiste pas seulement à ajouter aux valeureux efforts déjà nombreux qui visent à décortiquer les politiques et initiatives

d'adaptation sur les territoires (Bertrand et Rocher, 2013), ou qui cherchent à rendre explicites des dimensions instrumentales ou des rapports de force tacites et sous-jacents aux stratégies d'adaptation (Rebotier, 2014). Le dossier a également pour ambition de construire l'adaptation comme un objet de sciences sociales, et de ne pas s'en saisir de façon a-critique, comme une notion fonctionnelle et instrumentale qui ferait irruption parmi les sociétés et sur leurs territoires, du fait de l'urgence environnementale. Dans ce dossier, il est donc moins question de chercher à faire (et au mieux !) l'adaptation, que de voir ce que fait l'adaptation aux sociétés et aux peuplements, et ce que ces derniers font à l'adaptation, à l'idée d'adaptation, aux pratiques développées sur le terrain.

L'initiative de s'affranchir d'un cadrage technique, instrumental ou fonctionnel, porté par des approches (éco)systémiques ou fondées sur l'étude des socio-écosystèmes est le produit de contributions grandissantes dans la littérature, qui pointent la répétition des mêmes impasses fonctionnalistes dans les approches et la « gestion » de l'environnement (de Janssen et Ostrom, 2006 à Lövebrand *et al.*, 2015), ainsi que de réflexions tirées du [Colloque 2Pau, Pratiques et portée de l'adaptation](#), organisé en janvier 2014 au terme du programme régional CESAR (Changement Environnemental et Stratégies d'Adaptation en Région – Aquitaine), au laboratoire SET, à Pau. La reconnaissance de limites récurrentes dans la façon de poser et d'étudier l'adaptation, bien documentées par des études de cas multipliées en France et à l'étranger, a mené le groupe¹⁶ à se pencher sur la notion même d'adaptation, sur les façons de l'aborder, et sur les questions de recherche qui lui étaient le plus associées. C'est ainsi qu'un horizon de recherche sur l'adaptation s'est ouvert, non réduit au périmètre fonctionnel d'un levier à actionner.

Dans ce dossier de *Développement Durable et Territoires*, nous avons invité les contributeurs à prendre acte de la tension dont fait l'objet l'adaptation, à la fois nécessaire et toujours imparfaite, et de restituer ce que cette tension recouvre sur les territoires, pour les acteurs, dans les pratiques ou dans les formes de peuplement. C'est le paradoxe que recouvre l'adaptation qui nous semble porteur d'enseignements pertinents dans une perspective de sciences sociales, et dont l'intérêt pour l'action, dans une phase ultérieure, est tout à fait envisageable. En outre, nous voyons une façon d'affirmer la légitimité des sciences sociales à propos de la question environnementale lorsqu'il s'agit de montrer que la recherche sur l'environnement ce n'est pas seulement trouver des solutions, c'est aussi créer de la connaissance et comprendre les sociétés saisies par une problématique contemporaine majeure. Le cas échéant, il s'agit de poser de meilleures questions, qui ouvrent à d'autres horizons, plus qu'elles n'enferment dans le périmètre de réponses toujours insatisfaisantes.

La portée du dossier

Cette proposition de réflexion collective sur l'adaptation en tension est constituée initialement dans une perspective de géographie sociale et politique, mais l'évolution des discussions et la composition du Comité Scientifique du colloque de janvier 2014 ont contribué à ouvrir l'appel à d'autres approches disciplinaires en sciences sociales, à même de contribuer au débat posé. Géographes, sociologues, politistes ou encore économistes et gestionnaires participent à travers différentes études de

¹⁶ Le Comité Scientifique du colloque a largement contribué à l'initiative de ce dossier spécial. La possibilité de donner suite, sous différentes formes et dans la durée, à un travail académique collectif et profondément ancré dans une perspective de compréhension n'est pas si courante. Que le Comité Scientifique soit ici chaleureusement remercié pour sa contribution et l'adhésion à ce projet.

cas de l'interrogation centrale de ce dossier. Toutes les propositions se sont données pour objectif de décaler la question sur l'adaptation et de faire émerger les tensions et les contradictions qui l'accompagnent parmi les sociétés et sur les territoires. Entre les portées heuristique, analytique et opérationnelle de l'adaptation, il a également été question d'explorer la définition de la notion d'adaptation comme un objet spécifique de sciences sociales porteuses d'une approche compréhensive. Dans ces termes, à quoi peut faire référence l'adaptation ? Quelles questions principales l'accompagnent ? Quelles réflexions une notion affranchie des cadrages fonctionnels dominants nous permet-elle de mener ? Avec quelles conséquences sur la réalité sociale et spatiale décrite ? Pour la pratique de la recherche ?

Pour ce dernier objectif (et très ambitieux pour un numéro de revue), des jalons seulement ont été posés. Et si le projet est à ce titre inachevé, l'intérêt d'explorer un horizon de recherche spécifiquement marqué par les sciences sociales autour de l'adaptation n'est qu'accentué par les contributions présentées dans ce dossier. Pour des raisons liées aux calendriers de publication et aux rythmes de l'élaboration des versions définitives des articles, nous avons souhaité procéder à une mise en ligne en deux temps. La première est contemporaine d'un grand rendez-vous planétaire sur la question environnementale : la COP21 à Paris, début décembre 2015. Alors que nous nous situons dans un autre registre que celui des négociations internationales, nous prétendons, du fait de cette concomitance, souligner l'importance d'élargir les horizons de discussion, de débat et de connaissance, un peu à la manière dont les COP agglomèrent des initiatives alternatives, sociales, collectives, en marge de négociations sur la « gestion » de la question environnementale. La deuxième livraison de contributions de ce numéro spécial aura lieu courant 2016, et sera l'occasion d'opérer un retour sommaire sur la tenue de l'événement COP21 – Paris, au regard des réflexions non pas techniques et opérationnelles, mais réflexives et compréhensives (non moins nécessaires !) proposées par ce dossier sur l'adaptation en tension.

Organisation du dossier

Ce dossier thématique divisé en trois parties compte cinq articles. La première partie revient sur les définitions et l'articulation de l'adaptation avec d'autres notions de l'analyse et de la gestion des relations entre sociétés et milieux. La deuxième et la troisième partie, au travers de cas d'étude spécifiques sur l'urbanisation des zones inondables et sur les injonctions d'adaptation et de durabilité dans le cadre des déplacements quotidiens, permet d'illustrer le travail nécessaire de socialisation et de territorialisation de la notion. Sans cet effort réflexif et critique, l'adaptation n'est qu'un nouvel avatar du solutionnisme technique dont la portée reste limitée. Dans son ensemble, le dossier traite notamment de la question de l'adaptation aux changements climatiques et aux risques naturels, et propose des analyses de l'instrumentalisation du concept de résilience pour comprendre ce que recouvre l'adaptation dans le domaine des risques. Les initiatives et les discours des Nations Unies, des États ou des collectivités territoriales sont quelques uns des points d'entrée privilégiés dans les analyses livrées ici. Ainsi, les implications des logiques d'adaptation s'avèrent parfois contradictoires avec les intentions préalables, du moins telles qu'elles sont mises en avant. Par exemple, outre les objectifs affichés de gestion des risques, elles peuvent entraîner en parallèle l'accroissement des conditions de vulnérabilités de certaines catégories sociales, ou de certains espaces. La mobilité, quant à elle, est discutée, ramenée aux représentations qu'ont les populations de la durabilité. Sur la base de réflexions théoriques croisées à des

études de cas issues de recherches de terrain ou de travaux analytiques du discours politique, tant les usages que les pratiques de l'adaptation sont à chaque fois contextualisés afin d'en démontrer les potentialités et les limites politiques, scientifiques et opérationnelles.

La première partie du dossier comprend trois articles qui exposent une analyse sur l'évolution de la définition de l'adaptation et de la résilience et les conséquences de leur application à l'échelle locale.

L'article de Béatrice Quenault « De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe ? » porte une réflexion sur l'évolution de l'instrumentalisation du concept de résilience depuis les dix dernières années (de 2005 à 2015). L'analyse des discours onusiens démontre le glissement sémantique du mot résilience. L'auteur souligne ainsi les conséquences que cela génère dans la gestion des risques de catastrophes : comment ce phénomène s'accompagne d'un processus de désengagement des États et de promotion de l'adaptation à l'échelle individuelle.

L'article des géographes, Magali Reghezza-Zitt et Samuel Rufat, « L'adaptation en Île-de-France entre injonction et recyclage. Techniques et politiques de la société de l'incertitude » questionne la notion d'adaptation en s'intéressant à son application à l'échelle locale. Dans un premier temps, l'évolution de la notion d'adaptation au cours de ces soixante dernières années est exposée ; évolution qui se traduit par la recherche de l'application de l'adaptation sur le court terme par un solutionnisme technique au détriment d'une vision sur le long terme visant à repenser le rapport entre les milieux biophysiques et les sociétés humaines. A travers le cas d'étude sur la mise en application de la gestion d'une crue majeure en Île-de-France, l'article met en lumière, à partir d'entretiens, la façon dont les acteurs territoriaux, les services de l'État, les collectivités, re-définissent l'adaptation et la résilience. De la même manière que l'article précédent de Béatrice Quenault, la contribution de Magali Reghezza-Zitt et Samuel Rufat éclaire sur le positionnement des services de l'État quant à la notion d'adaptation aux crises.

Le travail bibliographique des auteurs sur les notions d'adaptation et d'ajustement, et sur les concepts de résilience et vulnérabilité, croisé avec une contextualisation de la gestion des risques de crue de l'Île-de-France, aide le lecteur à prendre la mesure dont l'acceptation contemporaine de l'adaptation peut s'éloigner de sa définition originale. On voit ainsi une mise en tension due à certains éléments : le manque de débat public sur la portée de l'adaptation, une technicité qui sert la dimension économique mais ne réduit pas la vulnérabilité des populations les plus sensibles, le déplacement des responsabilités (sans conditions concertées) vers les individus.

Si pour Magali Reghezza-Zitt et Samuel Rufat la définition de l'adaptation est marquée par une comparaison à l'ajustement en soulignant l'évolution de leurs définitions dans le temps, celle de l'article en aménagement de François Bertrand et Elsa Richard, « La délicate existence locale de l'adaptation aux changements climatiques : avec, sans, ou à côté de l'atténuation » se distingue par son association au terme atténuation, mettant en exergue cette mise en tension entre ces deux représentations. Ici, l'adaptation conduit à des actions qui agissent sur les conséquences du changement climatique alors que l'atténuation se traduit par des actions qui influent sur les causes. A travers divers études de cas menées en France et croisées avec la littérature, une démarche intégrée de l'action locale permettrait d'envisager la complémentarité entre l'adaptation et l'atténuation.

La deuxième partie du dossier est composée d'un article, celui de Matilde Gralepois et de Sofia Guevara, intitulé « L'adaptation aux risques d'inondation façonnée par les métiers de la ville. Tensions à l'échelle du projet d'aménagement ». Il met en relief les tensions qui existent dans les projets urbains sur les cours d'eau, avec une entrée originale qui concerne la tentation d'utiliser les zones inondables sous couvert d'un urbanisme adapté aux conditions de risque. C'est dans ce cadre qu'elles mettent en tension trois corps de métier (l'hydraulicien, l'architecte, le paysagiste) au moment de la fabrique du projet. Un petit rappel historique des positionnements des collectivités locales quant à l'urbanisation des villes d'eau aide à comprendre l'évolution des politiques locales d'urbanisme et la mise en tension entre nécessité de respecter des normes imposées par l'État pour réduire la vulnérabilité des populations et la mise en valeur du foncier des espaces inondables pour un développement économique, qui très souvent mise sur la qualité environnementale et paysagère de la ville. Cet article montre comment la promotion des stratégies d'adaptation, mais aussi de résilience de la ville à risques permet d'introduire une forme d'instrumentalisation esthétique de la présence de l'eau dans les projets urbains dans laquelle la question du risque est résolue par une approche réglementaire et technique, au détriment d'une approche par les vulnérabilités des populations.

La troisième et dernière partie du dossier est aussi composée d'un seul article, intitulé « Adapter les pratiques aux valeurs, adapter les valeurs aux pratiques : compensation et conciliation des habitants du périurbain pour une mobilité durable » par Georges-Henry Laffont et Denis Martouzet. A l'heure où la mobilité est une thématique importante quant à la réduction du gaz à effet de serre sur les territoires notamment urbains, cet article éclaire sur les stratégies d'adaptation développées à échelle individuelle dans le domaine du déplacement durable. La durabilité peut être vécue autrement que comme une contrainte, elle peut être opportunité pour certains. Elle devient alors une valeur culturelle parmi d'autres. L'analyse réalisée sur la mobilité et la durabilité à partir d'entretiens menés auprès d'une quarantaine de personnes habitant le périurbain montre une myriade de formes d'adaptation de la part des individus par rapport aux contraintes spatiales, techniques, temporelles. Ce travail permet de donner du sens aux attitudes des habitants face à cette injonction de la durabilité et traduit les représentations que l'individu construit sur sa mobilité.

Bibliographie

- Bertrand F., Rocher L. (dir.), 2013, *Les territoires face aux changements climatiques*, Bern, Peter Lang.
- Castree N., Adams W.M., Barry J., Brockington D., Büscher B., Corbera E., Demeritt D., Duffy R., Felt U., Neves K., Newell P., Pellizzoni L., Rigby K., Robbins P., Robin L., Bird Rose D., Ross A., Schlosberg D., Sörlin S., West P., Whitehead M., Wynne B., 2014, "Changing the intellectual climate", *Nature climate change*, Volume 4, p. 763-768.
- Dahan Dalmedico A., 2007, « Le régime climatique, entre science, expertise et politique » in Dahan Dalmedico A. (dir.) *Les modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques: enjeux scientifiques et politiques*, Paris, La Découverte, p. 113-139.

- Felli R., 2014, « « S'adapter », « devenir résilients » : vers une nouvelle éthique de la politique environnementale internationale », *Ethique publique*, Volume 16, n°1, p. 101-120.
- Janssen M. A., Ostrom E., 2006, "Resilience, vulnerability, and adaptation: A cross-cutting theme of the International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change", *Global Environmental Change*, volume 16, p. 237-239.
- Lövbrand E., Becker S., Chilvers J., Forsyth T., Hedren J., Hulme M., Lidskog R., Vasileiadou E., 2015, "Who speaks for the future of Earth? How critical social science can extend the conversation on the Anthropocene", *Global Environmental Change*, Volume 32, p. 211-218.
- Rebotier J., 2014, « Adaptations aux changements environnementaux et territoires. Questions de (science en) société », *Sud-Ouest Européen*, Volume 37, p. 5-12.
- Reghezza M., 2015, « Territorialiser ou ne pas territorialiser le risque et l'incertitude. La gestion territorialisée à l'épreuve du risque d'inondation en Île-de-France », *L'espace politique*, Volume 26, n°2, [<http://espacepolitique.revues.org/3543>], (consulté le 18/11/2015).
- Reghezza M., Rufat S. (dir) 2015, *Résilience. Sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Croydon, ISTE Éditions, Collection Écologie.

2- « L'adaptation en tension (2). Horizons de recherche en sciences sociales autour de la question environnementale », *Développement Durable et Territoires*, Vol. 7, n° 2, 2016, Rebotier J., Audouit C.

<https://developpementdurable.revues.org/11319>

Quand chanterons-nous le temps de l'adaptation ?

Penser prend du temps, du recul, et de l'humilité.

Pour autant, certains s'accordent à dire que pour penser le réchauffement climatique l'adaptation aurait déjà fait long feu (Garcia, 2015), feu de paille, déjà obsolète, dans le tourbillon de la gouvernance et de la connaissance globalisée de l'environnement. Ainsi, les notions se succèdent (vulnérabilité, développement durable, adaptation, ou désormais résilience) avec un succès inégal, et une portée somme toute limitée (Bankoff, 2001 ; Dahan Dalmedico, 2007 ; Alexander, 2013). La résilience, puisqu'elle tient aujourd'hui le haut du pavé, semble coller comme un gant à cette période où succession rapide et substitution des notions vaut démonstration.

« Flexibilité, adaptabilité, précarité » !

Face à la nouvelle devise d'une modernité recomposée, c'est aux sciences sociales de penser la société, de revenir sur les arbitrages, les déséquilibres ou les rapports de force qui n'ont rien de naturel, et d'en livrer une interprétation, une forme d'intelligibilité.

C'est le mandat réflexif que remplit parfaitement la deuxième partie du dossier intitulé « l'adaptation en tension ». Les deux articles de ce dossier en deux volets reviennent sur l'opportunité (et les difficultés) d'envisager la dimension transformatrice de l'adaptation.

Historiquement, l'adaptation est une notion éminente de la géographie qui consiste à envisager nos différentes façons d'habiter le monde. Pour la connaissance de ces liens étroits qui unissent sociétés et milieux, Humboldt ou Reclus parleront d'habitabilité (Descola, 2002 ; Lefort et Pelletier, 2015). Aujourd'hui, une grande

partie de la recherche, prise dans l'injonction de « l'utilité » ou d'un certain pragmatisme, s'emploie à « faire » l'adaptation (Castree *et al.*, 2014).

Ce deuxième volet revient justement sur les limites (les impasses ?) de l'adaptation à faire bouger les rapports sociaux qui sous-tendent les problèmes environnementaux. Car ici, bien qu'il s'agisse de reconnaître la finitude du milieu naturel ou des ressources pour envisager l'adaptation et dénoncer le réflexe aujourd'hui si commun « plus loin, plus haut, plus fort », il n'est pas question de se réduire à cette impérieuse finitude, au risque de réactiver le récit néo-malthusien. La naturalité des limites de la planète, d'un monde fini, n'est pas l'alpha et l'oméga des problèmes environnementaux (ni de l'adaptation) qui se posent aux sociétés.

Il n'y a pas grand mystère à ce constat alors que la littérature académique (mais aussi l'expérience désabusée – ou cynique – de nombre d'acteurs de terrain) documente largement les verrouillages auxquels il est difficile de se soustraire. Romain Felli dernièrement, en déroulant un argumentaire d'économie politique principalement, souligne les obstacles et les conditionnements multiples qui neutralisent la portée transformatrice de l'adaptation (2016). Il expose également le dessein libéral, et parfois « réactionnaire éclairé » d'une « écologie libérale », qui supporte et encadre le récit et la mise en place de l'adaptation, comme catégorie de l'action. La « Grande Adaptation », en plus de s'inscrire dans le processus de la Grande Transformation de Polanyi, fait office de grande illusion de la transformation et du changement. Les apports heuristiques, précieux, pour penser nos façons d'habiter le monde, sont digérés, voire broyés par le froid principe de réalité par lequel c'est le capitalisme qui, à bien des endroits et sans partage, organise l'occupation de l'espace.

Restent néanmoins des « contre-mouvements » à opérer, des alternatives à cultiver, des interstices à occuper pour ne pas faire de l'environnement, de ses modes de gestion, et plus largement des processus de peuplement une simple machine à fabriquer de l'inertie et précipiter des continuités, à prolonger l'iniquité, à rendre durable l'insoutenable. Dans ce cadre, ce n'est plus seulement « penser contre », qui est critique. C'est d'abord et simplement penser. Penser l'adaptation comme un fait social, et en tirer les enseignements sociaux, politiques ou culturels, au-delà des attentes – souvent pressantes – techniques ou opérationnelles. L'utilité sociale des sciences sociales sur l'environnement est à ce prix, et motive l'initiative d'un dossier comme « l'adaptation en tension » qui voit intervenir aujourd'hui sa livraison complémentaire dans les colonnes de Développement Durable et Territoires.

Organisation du dossier

Le dossier thématique « Adaptation en tension » a été conçu en deux volets (1/2 et 2/2) afin que le plus grand nombre des auteurs accède à la publication de leurs articles dès fin décembre 2015 (voir DD&T vol.6, n°3, volet 1/2), période qui coïncidait avec la COP 21 à Paris. Ce volet n°2/2 du dossier comprend deux articles qui s'inscrivent dans la première partie du volet 1/1. Sont exposées les définitions de l'adaptation et l'analyse de leurs conséquences quant à la gestion des relations entre sociétés et milieux, et viennent compléter l'argumentaire d'une vision de l'adaptation qui se résume à une logique aménagiste où l'on cherche à adapter la nature aux besoins anthropiques toujours plus importants. Ces deux articles démontrent une nouvelle fois, que les actions sont définies sur le court terme et ne sont pas envisagées sur le long terme, échelle temporelle dans laquelle prédomine un solutionnisme technique s'interdisant de repenser le rapport entre les milieux

biophysiques et les sociétés humaines. Malgré deux approches différentes, le premier article s'appuyant sur une analyse de l'évolution du concept «adaptation» à partir de textes tels que les rapports du GIEC, le deuxième à partir d'une étude de cas sur la gestion de l'eau dans le Bassin versant de la Tille, les deux textes se rejoignent, ayant le même cadre théorique, sur l'idée que pour envisager l'adaptation, il faille accepter des transformations, celles-ci passent par des changements de modes de vie en accord avec l'état des ressources et non plus l'inverse, ce qui implique une adaptation en terme de processus, et non plus d'état. Ainsi, la capacité adaptative de la société serait interrogée et ce sur le long terme.

L'article, en sciences de l'environnement, de Guillaume Simonet, « De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation? », porte sur l'analyse des retours d'expériences de l'institutionnalisation de l'adaptation et des plans d'adaptation à partir des rapports du GIEC. Les éléments apportés permettent de discuter des implications de l'adaptation concernant la relation aux territoires. L'apport supplémentaire de cet article, quant à l'approche épistémologique qu'il fait de l'adaptation, vise à comprendre le glissement de l'ajustement à la transformation d'où l'émergence de l'adaptation transformationnelle qui marque le volet «processus» de l'adaptation. Or, l'article montre la difficulté cognitive de penser l'adaptation, et argumente ainsi la nécessité d'intégrer les recherches en sciences humaines et sociales pour augmenter l'opérationnalité de l'adaptation et de l'appliquer dans son mode «processus».

L'article en géographie et en gestion de Marie-Hélène Vergote et de Sandrine Petit, « Du futur à aujourd'hui, mettre la gestion de l'eau sous tension », aborde les disponibilités en eau et les moyens mis en œuvre pour pallier la réduction de la ressource dans le Bassin versant de la Tille. Le travail d'analyse repose sur une documentation importante issu de l'élaboration du schéma d'aménagement, des réunions de la commission ressource en eau dédiées aux volumes prélevables et d'entretiens individuels. Il en résulte que la société civile adopte des normes qui visent non pas à remettre en cause les usages de l'eau mais trouve des substituts pour consommer toujours autant, voir plus, afin de préserver le développement économique du territoire. L'adaptation ne se pense pas comme une modification des modes de vie mais plutôt comment techniquement on peut adapter la nature aux modes de vie de la société. Les auteures proposent d'explorer d'autres pistes d'adaptation en passant par un travail d'interprétation de cette notion.

Bibliographie

- Alexander D., 2013, « Resilience and disaster risk reduction: an etymological journey », *Natural hazards and earth system sciences*, Volume 13, p. 2707-2716.
- Bankoff G., 2001, « Rendering the world unsafe: 'vulnerability' as western discourse », *Disasters*, Volume 25, n° 10, p. 19-35.
- Castree N., Adams W.M., Barry J., Brockington D., Büscher B., Corbera E., Demeritt D., Duffy R., Felt U., Neves K., Newell P., Pellizzoni L., Rigby K., Robbins P., Robin L., Bird Rose D., Ross A., Schlosberg D., Sörlin S., West P., Whitehead M., Wynne B., 2014, "Changing the intellectual climate", *Nature climate change*, Volume 4, p. 763-768. DOI : [10.1038/nclimate2339](https://doi.org/10.1038/nclimate2339)
- Dahan Dalmedico A., 2007, « Le régime climatique, entre science, expertise et politique » i Dahan Dalmedico A. (dir.) *Les modèles du futur. Changement*

- climatique et scénarios économiques : enjeux scientifiques et politiques*, Paris, La Découverte, p. 113-139.
- Descola P., 2002, « L'anthropologie de la nature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Volume 57, n° 1, p. 9-25.
- Felli R., 2016, *La grande adaptation*, Paris, Seuil.
- Garcia P.-O., 2015, *Sous l'adaptation, l'immunité. Etude sur le discours de l'adaptation au changement climatique*, Grenoble, Grenoble Alpes, Thèse de Doctorat.
- Lefort I., Pelletier P., 2015, « Elisée Reclus ou la condition géographique: habiter la terre », *Annales de Géographie*, Volume 704, p. 338-350.

* Résumé de l'ouvrage lié aux thématiques RDT

Disaster Prevention Policies. A challenging and Critical Outlook, Pigeon, P., Rebotier, J., 2016, ISTE-Elsevier, Londres-New-York, 240p
<http://store.elsevier.com/Disaster-Prevention-Policies/Patrick-Pigeon/isbn-9781785481963/>

Stakes related with disaster prevention have never been higher during the history of Humankind. Therefore, it makes sense to find a wide range of international research programs and a huge amount of already existing academic production on DRR policies. Yet, a common and disturbing paradox arises from this huge amount of knowledge available on disaster and DRR policies. According to this paradox, the more we know, the more we manage, and yet, the more we are supposed to lose.

This book presents and investigates in-depth this famous paradox, proposing solutions helping to understand and to reconsider its existence. The authors also discuss conditionings behind this paradox. This helps understanding the existing solutions and suggests how to reduce limitations DRR policies still meet today.

The book will offer a different look on the assessments currently available on disaster and DRR policies. It will display why DRR policies are necessary and necessary limited, and why it makes sense not to stress on limitations only.

The book will grasp on methodological, epistemological and practical conditionings of DRR policies on the basis of examples taken from Latin American, Asian and European cases.

One of the main findings states that a situated and politically rooted analysis of disaster research and DRR policies allows giving sense to the repeated paradox that stems from most of disaster prevention policies outlooks.

* Résumés des ouvrages dans lesquels figurent des chapitres

1- « Valeurs des uns, valeurs des autres ? La patrimonialisation de la forêt périurbaine au quotidien », Bouisset C., Degremont I., in ***Revendications et contestations patrimoniales***, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (sous presse).

2- « Des guides de voyages aux sites web : 150 ans de communication sur la forêt landaise », Bouisset C., Degremont I. in ***Forêt et communication. Héritages, représentations et défis***, C. Dereix, C. Farcy, F. Lormant (dir.), Paris, L'Harmattan, 2016, p. 227-246.

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=50891>

Cette étude a fédéré des chercheurs français et belges d'horizons divers (histoire, économie, sociologie, ethnologie, biogéographie, droit, sciences politiques et sciences de la communication). Arbres et forêts bénéficient d'une image positive, celle-ci peut s'avérer très éloignée de la situation économique et sociale vécue par les acteurs concernés par le devenir des espaces forestiers (propriétaires, gestionnaires et autres partenaires de la filière bois). Il s'agit de proposer les lignes de force d'une communication forestière nouvelle, susceptible de contribuer à une meilleure compréhension entre les forestiers et le public, voire à une réconciliation autour d'enjeux de sociétés partagés.

3- « Quand les touristes explorent un paysage métamorphosé : le cas de la forêt des Landes de Gascogne - XIXe-XXIe siècles », Bouisset C., Degremont I., in E. Martinez de Pison et N. Ortega (Eds), ***El paisaje : de los exploradores a los turistas***, Madrid, Editions de l'Université Autonome de Madrid, 2015, p. 161-182.

https://www.ucm.es/data/cont/docs/539-2016-02-17-EI%20paisaje%20exploradores_Ebook-web.pdf

Nuevamente, en 2014 el Instituto del Paisaje de la Fundación Duques de Soria ha celebrado en la sede del Convento de la Merced, en Soria, su seminario anual, bajo el título general de El paisaje: de los exploradores a los turistas. En este libro reunimos las ponencias entregadas por escrito por sus diversos autores como aportación a una mirada que evoluciona desde la lanzada originariamente por pioneros y descubridores sobre un paisaje a la que, andando el tiempo, le concede la función turística que se ejerce sobre un territorio.

4- « Entre urgence d'adaptation et recherche d'acceptabilité : la nécessaire réflexion », Rebotier J., Fortin M-J., Salvestrone P., dans ***Aménager pour s'adapter au changement climatique : un rapport à la nature à reconstruire ?***, Berdoulay V., Soubeyran O., 2015

<http://www.presses-univ-pau.fr/cart/Details/144/21/spatialites/amenager-pour-srsquoadapter-a-u-changement-climatique-ndeg3.html>

Face à un changement climatique dont les effets semblent se dessiner au travers d'événements extrêmes, l'injonction aujourd'hui est à l'adaptation, à côté des politiques d'atténuation visant à réduire la part de l'humain dans l'évolution du climat. C'est que ces dernières portent sur le long terme et ne suffiront pas à réduire le réchauffement. Si l'heure semble être ainsi à l'adaptation au changement climatique, on ne sait pas vraiment comment procéder en aménagement, question cruciale car c'est principalement au niveau territorial que se situe le défi de s'adapter. C'est pourquoi cet ouvrage se penche d'abord sur l'enjeu cognitif que constitue l'adaptation en l'examinant au prisme du passé : est-il si nouveau ? Quels sont ses antécédents, oubliés, refoulés ou encore audibles ? Quelle est la dépendance de l'adaptation en aménagement vis-à-vis de l'idée de la nature ? Les éclairages qui sont apportés par les différentes contributions à cet ouvrage montrent que le rapport à la nature doit être repensé afin de donner à l'adaptation son effectivité en aménagement. La seconde partie s'intéresse à la diversité des réponses qui sont actuellement tentées, en rendant compte d'expériences de terrain. Celles qui ont été choisies montrent comment, au travers de bricolages plus que de solutions systématiques (comment pourrait-il en être autrement ?), s'identifient des enjeux à

dépasser et s'inventent certaines des composantes de l'action aménagiste en matière d'adaptation. Nul ne sait encore si l'adaptation va apporter à l'aménagement l'efficacité et le renouveau attendus, mais on voit poindre, au-delà des difficultés épistémologiques, le défi que posent des enjeux éthiques.

*** Résumés des contributions scientifiques (en projet)**

« L'environnement : une catégorie au faible potentiel mobilisateur sur un territoire industriel à risque. Le cas du Bassin de Lacq », Bouisset C., Clarimont S., Rebotier J., dans **Le gouvernement des ressources naturelles**, Busca D., Lewis N., 2017

Problématisation

Le Bassin de Lacq, dans le Sud-Ouest français, est un complexe industriel chimique né de la découverte, dans les années 1950, d'un important gisement de gaz naturel. C'est aujourd'hui le troisième pôle chimique français. L'État, via une entreprise publique, la SNPA (Société nationale des pétroles d'Aquitaine) a joué un rôle décisif dans l'industrialisation de cet espace jusque-là rural et agricole. Dès ses origines, ce processus s'est doublé d'un impact significatif sur l'environnement, entendu comme « l'ensemble des réalités extérieures » à un système social, ayant une influence sur celui-ci et interagissant avec lui (Emelianoff, 2013 : 342). Plus spécifiquement, le terme sera employé ici dans un sens proche de milieu biophysique.

A travers une analyse diachronique sur plus d'un demi-siècle de transformations de ce qui deviendra le Bassin industriel de Lacq, nous souhaitons revenir sur le caractère construit de la ressource (ici le gaz naturel) du fait de l'évolution des innovations techniques qui la rendent disponible, et surtout du fait des jeux d'acteurs, de leurs discours et de leurs stratégies. A partir d'une chronologie critique des mutations de l'activité industrielle sur le Bassin de Lacq, on pourra mettre l'accent sur les dimensions sociales et politiques permises par une approche territoriale de la ressource qui oblige à la contextualiser, et donc à la dénaturer.

L'exploitation de la ressource d'abord pour un usage extérieur au territoire, puis rapidement, pour une valorisation locale (création d'une centrale thermique au gaz alimentant une usine de production d'aluminium, utilisation des dérivés soufrés du gaz pour la pétrochimie) transforme radicalement un espace jusqu'alors rural et agricole. De plus, la forte concentration d'établissements dangereux à cause des produits utilisés et des procédés mis en œuvre en fait un Bassin industriel à risques où se conjuguent des risques de nature différentes : technologiques (émanations toxiques, explosion, transport de matières dangereuses, etc.), mais aussi naturels puisque le complexe industriel est implanté dans la plaine alluviale du gave de Pau.

Pour autant, l'analyse des transformations socio-économiques intervenues dans ce Bassin au cours du demi-siècle écoulé révèle un traitement différencié de la question environnementale. Au cours des années 1950 et surtout 1960, la population s'inquiète des effets des rejets chimiques sur l'environnement et la santé ; cette inquiétude est accrue par plusieurs accidents intervenus par exemple, en juillet 1959 ou en janvier 1960 (Briand, 2006 : 21). La population agricole semble particulièrement mobilisée à l'époque. Certains agriculteurs riverains du complexe, conservent d'ailleurs la mémoire de cette coexistence difficile avec l'industrie et évoquent : « des animaux qui avaient pelé des prairies grillées » (entretien agriculteur, novembre 2015). Toutefois, aujourd'hui ces problèmes sont mis à distance et rejetés dans un passé jugé lointain : « au début, on a eu des

problèmes », mais « c'était autrefois » (idem). De plus, la responsabilité de ces problèmes est attribuée à Péchiney, entreprise de production d'aluminium désormais fermée : « ça c'était quand il y avait Péchiney. Mais, après, Péchiney est parti. (...) Avant, il y avait des rejets qui étaient moins contrôlés que maintenant » (idem). La situation aurait donc radicalement changé en une quarantaine d'années avec l'adoption progressive de la part des industriels d'une « culture de la sécurité ».

Dans ces conditions, quelle est aujourd'hui la place dévolue à la question environnementale, dans le Bassin de Lacq ? Comment les acteurs locaux s'emparent-ils ou pas de la question ? L'environnement est-il par exemple pris en compte dans la stratégie territoriale en cours de construction ? Par ailleurs, l'environnement est-il un thème mobilisateur pour les riverains du complexe industriel, censés être habitués à « vivre avec le risque » et avoir intériorisé une « culture du risque » ?

La reconstitution rapide de la trajectoire de ce territoire industriel – marquée grossièrement par trois grandes étapes : exploitation de la ressource naturelle, industrialisation et reconversion – invite à se pencher sur la portée et le statut, à notre sens paradoxaux, de la question environnementale à Lacq. Si l'on entend par « question environnementale » l'ensemble des aspects que recouvre l'environnement en tant que problème de société (politiques, débats, valeurs, mobilisation, etc.), le cas du Bassin de Lacq apparaît particulièrement singulier.

La montée en puissance de la « question environnementale » parmi des sociétés engagées dans une modernité réflexive semble se généraliser (Beck, 1986). Elle ferait l'objet d'une prise de conscience collective particulière, et constituerait un motif de mobilisations sociales et politiques, notamment sur la base de valeurs universelles de justice, débouchant sur des initiatives plus ou moins conflictuelles (Subra, 2014). Certains sont particulièrement attentifs à l'émergence d'une éthique environnementale, support de logiques de subjectivation qui gagneraient toujours plus les individus alors que les mobilisations collectives perdraient en intensité (Touraine, 2015). D'autres voient dans la reconnaissance de la condition de « terrestres » et des limites imposées par les problèmes environnementaux dans le contexte de l'Anthropocène une façon de revenir sur la condition d'Humain, et de faire société (Latour, 2015).

Pourtant, le terrain pousse à ne pas souscrire aveuglément aux lignes de force de la littérature qui consacrent l'irruption de l'environnement comme une catégorie d'organisation du social. Des études en ce sens restent très convaincantes (Osadtchy, 2015), mais elles n'épuisent pas la diversité des expériences. S'il est indéniable que l'environnement est aujourd'hui une question de société, l'expérience de Lacq montre qu'il n'opère pas de façon universelle, ni même uniforme, et surtout que d'autres catégories (comme le pouvoir, le marché, ou l'attachement au lieu) continuent d'opérer fortement, et d'être le support de rapports sociaux puissants qui ordonnent le social, à l'ombre de l'unanimité un peu convenue de la question environnementale.

Ainsi, la question environnementale n'a jusqu'à présent guère été mobilisatrice pour dénoncer les choix industriels et de développement territorial opérés à Lacq, et ce malgré des problèmes environnementaux et de santé publique majeurs (nuisances, pollutions diverses – air, sols, eau – suspicion de surmortalité locale pointée par une étude épidémiologique de 2002, rendue publique seulement en 2015).

Cette contribution est pensée comme un contre-point et une invitation à repenser l'idée selon laquelle l'environnement est un puissant vecteur de mobilisation, et d'action. L'évolution récente du contexte économique et de la gouvernance dans le Bassin de Lacq permettra de souligner la faiblesse du levier que constitue la question environnementale à Lacq (voire son fonctionnement à « contre-emploi »). A partir de la mise au jour de ce cas paradoxal, on tâchera de rendre visibles quelques-uns des mécanismes qui contribuent à construire de façon aussi spécifique la question environnementale dans le territoire de Lacq.

Méthodes

Les méthodes mises en œuvre reposent d'abord sur la collecte et l'analyse des articles issus de la presse quotidienne régionale, sur celles des comptes rendus de réunions publiques, de rapports établis à la suite de dispositifs de concertation (rapports d'enquêtes publiques relatives à l'élaboration des Plans de prévention des risques technologiques ou à l'expérimentation de nouveaux procédés industriels comme le captage et stockage de CO₂), et plus largement d'un certain nombre de documents techniques.

Elles se basent également sur deux types d'enquêtes qualitatives menées sur la base d'entretiens semi-directifs auprès de deux catégories de personnes. Une première série d'entretiens a été réalisée auprès des acteurs clés du territoire (élus, techniciens locaux, représentants de l'Etat, syndicalistes, mais aussi responsables associatifs notamment ceux de la principale association régionale de défense de l'environnement – la SEPANSO – et d'une association de riverains récemment créée, à Lacq, l'ARSIL). Une seconde série d'entretiens a concerné les riverains directement exposés aux risques : au printemps 2014, une trentaine de personnes vivant dans des lotissements proches des usines a été interrogée, en vis-à-vis. Deux ans plus tard, il nous a semblé nécessaire de compléter ces enquêtes dans la mesure où un phénomène nouveau est apparu : au cours de l'été 2015, plusieurs habitants de Lacq et des communes voisines se sont dits incommodés par des émanations toxiques nouvelles occasionnant des problèmes respiratoires. Fortement médiatisées, ces nuisances ont donné lieu à l'émergence d'une mobilisation riveraine. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de revenir sur le terrain pour tenter d'appréhender une éventuelle évolution du rapport des habitants aux risques et aux nuisances. L'enquête de 2014 a donc été reprise auprès d'un nouvel échantillon d'une trentaine de riverains du complexe (dont certains ont fait l'expérience des nuisances de l'été 2015) en élargissant le périmètre géographique de l'enquête et en intégrant quelques questions nouvelles liées à l'actualité.

Résultats

Notre contribution est construite sur un paradoxe, entre la montée de la question environnementale, largement partagée, et son expérience presque à contre-emploi sur le Bassin de Lacq. Nous insistons sur la nécessité de nuancer et de repenser la question environnementale sur la base d'une approche territoriale.

De là, un regard diachronique et contextualisé est essentiel afin de ne pas mobiliser trop rapidement un modèle explicatif par trop étranger au terrain (et souvent repris à charge, du fait de sa légitimité, lorsqu'il s'agit de comprendre pourquoi les acteurs ne se mobilisent pas !).

Le caractère universel de la question environnementale présente des échelles, des acteurs, des intérêts ou encore des temporalités différentes, qu'il faut connaître.

* Appels et programmes des événements scientifiques organisés

1- Appel à communications et programme du colloque « Penser et faire la résilience. Risques et territoires », à Pau, les 9 et 10 mars 2017

Le colloque « **Penser et faire la résilience. Risques et territoires** » s'inscrit dans la perspective du programme ACTER (*Accompagner les Changements vers les Territoires Résilients*), réponse à l'appel Risques, Décision, Territoires (RDT) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Il s'adresse aussi bien aux **chercheurs en sciences humaines et sociales** qu'aux **professionnels de la gestion des risques et des territoires**. L'initiative RDT enjoignait en 2013 la communauté des chercheurs à informer les acteurs opérationnels dans un contexte de risques émergents et marqué par la montée des incertitudes, de l'instabilité, de crises difficiles à anticiper et à maîtriser. **La « notion de résilience »** et ses « facteurs d'amélioration » **apparaissaient comme une réponse possible** aux limites répétées des gestions de risques et des territoires pratiquées jusqu'alors... **sans parvenir** pour autant, dans les faits, **à éliminer toutes ces limites**.

Entendue largement dans l'appel RDT comme une « capacité à surmonter des situations graves », **la résilience est présentée comme un élément supplémentaire du registre de l'action publique**, mais aussi du **répertoire des initiatives d'acteurs locaux**, et des **façons d'envisager le risque et le devenir de territoires** toujours aux prises avec de multiples changements. Dans le cadre de sa réflexion territoriale sur le Bassin de Lacq et sur le massif des Landes, le programme ACTER s'est employé à mettre à l'épreuve la résilience dans sa capacité à restituer les multiples facettes des changements en cours sur ces territoires, les façons dont les risques s'y présentent et dont ils sont pris en charge. Il s'est agi aussi de souligner les effets concrets des injonctions à la résilience et les implications possibles ou recherchées de cette notion pour l'action.

A l'image de la littérature académique désormais pléthorique sur la résilience, ce travail empirique nous amène à réfléchir autour de quatre traits caractéristiques de la notion de résilience pour penser les risques et les territoires.

1) La résilience : une double approche

Sans revenir sur la multiplication des définitions de la résilience ou des cadrages disciplinaires qui participent à son ambiguïté, deux approches bien différentes semblent marquer le recours à la notion de résilience.

On relève **une entrée plutôt quantitative, fonctionnelle et structurante**, basée sur la mécanique du fonctionnement systématique, qui sépare, technicise, rationalise. Cette lecture importée de l'usage dominant en écologie mène à penser dans un cadre mathématique et fonctionnel. Très appropriée pour l'évaluation, le suivi de l'évolution des systèmes sociaux et territoriaux, la production d'indicateurs ou la mesure, cette entrée permet de rechercher des leviers d'action spécifiques, propres à un événement, un lieu ou à un questionnement circonscrit.

Mais on relève également **une entrée plus qualitative et métaphorique**, qui se penche moins sur des relations fonctionnelles à calibrer, à mesurer, et plus sur des rapports (sociaux, au milieu) à saisir de manière plus holistique et systémique. Cette entrée de la résilience, moins propice à la quantification, ouvre vers des mécanismes sociaux et politiques plus diffus, des ressorts qui échappent à la mesure. Elle permet de poser les dynamiques territoriales en termes de trajectoire ou d'horizon, et non sur la base d'une simple réduction systématique d'un système.

Les approches dominantes de la résilience semblent donc traversées par une forme de tension entre « l'agir » et le « connaître ».

Peut-on alors évoquer d'une part la résilience (à réaliser) d'une activité, d'un groupe, d'un territoire face à une perturbation ; et d'autre part, la résilience territoriale (à connaître), plus diffuse, qui renvoie aux multiples façons d'occuper l'espace, quelles qu'en soient les circonstances ? La deuxième approche permettrait de mieux comprendre pourquoi il est utile d'agir (pour qui ?) et simultanément pourquoi l'action ne permet pas d'éliminer tout dommage.

2) Le territoire, plurifactoriel et multi-scalaire

Pour l'une comme pour l'autre approche de la résilience, c'est bien de territoires et de risques (à « gérer ») dont il est question. Or, dans le souci opérationnel de mesurer ou de faire la résilience, de façon à « surmonter des situations graves », on retrouve la difficulté majeure de **la complexité des territoires**, de leurs **multiples composantes**, et de l'articulation de leurs **différentes échelles**. Sur le terrain, les porteurs de la décision et de l'action doivent composer avec des problèmes enchevêtrés, inégalement visibles ou légitimes, mais qui opèrent constamment en lien et sur lesquels ils n'ont pas également prise.

Alors que l'idée de résilience tend justement à tisser des liens ou à jeter des ponts entre ces multiples échelles et dimensions, la pratique de la gestion des risques ou des territoires n'échappe pas aux difficultés largement rencontrées dans le passé, dès lors qu'il faut appliquer des connaissances fines et complexes (parfois contradictoires !) sur le terrain.

La résilience permet-elle de mieux identifier, gérer, mais aussi comprendre des obstacles récurrents de la gestion des risques sur le terrain, et notamment la plurifactorialité des risques et la multi-dimensionnalité des territoires ? Permet-elle d'adopter une démarche territoriale, et à quelles conditions ? Ou bien est-elle plus utile dans le cadre restreint d'une activité, d'un secteur particulier, ou dans la perspective d'une perturbation spécifique ?

3) L'irréductibilité du politique : les choix et les arbitrages

Alors que dans la littérature l'usage dominant de la résilience est marqué par l'héritage de l'écologie, le passage aux systèmes sociaux ne se fait pas sans questionnement. La critique de l'instrumentalisation et de l'idéologie que la notion peut charrier n'est pas sans fondement, et bien pointée. Mais l'usage fonctionnel que font certains chercheurs de la résilience se fait souvent en connaissance de cause, et dans un souci pragmatique, afin de permettre à un système de « surmonter des situations graves » : la résilience, ainsi envisagée, donnerait l'impression de ne recouvrir aucune **valeur éthique ou politique**.

Pour autant, s'agissant des sociétés et des territoires, il est difficile de n'envisager que **le fonctionnement nu des systèmes**. Dans l'idée d'une trajectoire ou d'un horizon éprouvé par des perturbations, des situations graves, des crises et turbulences de tous ordres, les options du présent relèvent d'un **ordre socio-spatial particulier**.

Comment décider du périmètre du système pour lequel on va envisager la résilience, ou l'équilibre entre permanence et changement, dans le temps ? Quel pas de temps considérer ? Qu'est-il bon de conserver (ou pas) et à quel prix ? Sur quelles bases (valeurs, priorités, réglementations) opérer ces choix ? Et surtout à quelles fins ?

4) Entre penser complexe et faire simple, quelles perspectives opérationnelles ?

Pour penser un monde de turbulences avérées et de contradictions exacerbées, marqué par l'incertitude et par la conscience d'une maîtrise souvent prise en défaut, la résilience fait souvent figure de nouveau paradigme parmi les niveaux supérieurs de la décision. Outre des **apports heuristiques** notables et la philosophie que recouvre le terme, sa volatilité, son ambiguïté et les différentes manières de le mobiliser (sans parler de la diversité de ses définitions) n'aident pourtant pas à améliorer clairement et significativement l'action. Ce dernier axe s'intéresse aux résultats concrets de l'application de la résilience sur les territoires, en termes de choix d'aménagement, de peuplement, de biodiversité, etc.

D'une part, **la compréhension du monde** et de l'incertitude en termes de résilience n'est **pas nécessairement unanime**, ni partagée. D'autre part, quand bien même la résilience permettrait une compréhension partagée, elle ne déboucherait pas nécessairement sur les **mêmes choix** ni sur les **mêmes actions**. Enfin, il reste à démontrer dans quelle mesure la résilience pourrait, en soi, résoudre les tensions entre complexité de la connaissance, et simplicité d'une action rarement unanime. Ces **défis récurrents** continuent de se poser pour d'autres notions comme le développement durable, l'adaptation, ou même la gestion des risques. Le colloque est donc une occasion de **mise en perspective critique** de la notion de résilience par rapport à ces notions connexes qui toutes, sans les résoudre, soulèvent les difficultés du rapport au temps et aux changements, à l'environnement et à la pluralité des acteurs sur le territoire.

Ainsi, et compte tenu du fait que la notion de résilience n'est que très peu mobilisée sur le terrain, dans quelle mesure et à quelles conditions permettrait-elle, sinon une amélioration, du moins de faire une différence dans la gestion des risques et des territoires ? Comment peut-elle correspondre, dans la pratique, à des besoins opérationnels dans un monde contemporain, marqué par l'incertitude, l'instabilité et un rapport à l'environnement qui fait question ? Mais aussi, à quelles questions clés ne permet-elle pas de répondre ? Ainsi, de la production de connaissance à la mise en place d'actions concrètes, comment la résilience oriente-t-elle la recherche, et surtout l'action ?

PROPOSITIONS ATTENDUES

Le Comité Scientifique attend des propositions inspirées par le cadre problématique de cet appel et les quatre points qui en sont tirés. Les propositions, présentant des travaux de recherche ou des expériences de terrain, peuvent venir indifféremment du milieu opérationnel, du milieu académique, ou s'attacher à faire le lien entre les deux. En fonction des résumés sélectionnés, le colloque sera organisé autour de sessions de communications, de tables-rondes, de conférences, d'ateliers ou de débats.

Parmi les valorisations à envisager sur la base du contenu des propositions et des échanges, les organisateurs pensent notamment à un ouvrage scientifique édité par le Comité Scientifique et à paraître aux PUPPA (Presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, collection « spatialités »), à un numéro spécial de revue, à des synthèses de débat diffusées sur des sites et médias à destination du secteur opérationnel, ou encore à des vidéos des échanges et discussions à rendre disponibles sur ces mêmes médias.

ENVOI DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION

- Les propositions de communication doivent parvenir à l'adresse suivante : colloque.resilience@gmail.com
- Les fichiers au format Word doivent comporter un titre, 3 à 5 mots clés, un résumé de 3000 signes au maximum et une bibliographie indicative (5 références au maximum). Les résumés veilleront à présenter clairement les objectifs de la communication, les méthodes employées et les principaux résultats.
- Sur le même fichier, indiquer le nom du ou des auteur(s), avec l'affiliation professionnelle, le courriel, 5 lignes de biographie (pour chaque auteur le cas échéant).

COMITE SCIENTIFIQUE

- Christine BOUISSET, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Sylvie CLARIMONT, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Romain FELLI, Université de Genève
- Mathilde GRALEPOIS, Université de Tours
- Jacques LEROU, Communauté de Communes Lacq-Orthez
- Pascale METZGER, Institut de Recherche pour le Développement
- Sébastien NOBERT, Université de Leeds
- Patrick PIGEON, Université de Savoie
- Julien REBOTIER, Centre National de la Recherche Scientifique
- Serge SOUMASTRE, Consultant en droit de l'environnement, Président de la section Aquitaine de la Société Française pour le Droit de l'Environnement.

CALENDRIER

01 octobre 2016 : date limite pour l'envoi des propositions de communication
15 décembre 2016 : envoi des résultats de l'évaluation des résumés par le CS
Janvier 2017 : diffusion du programme prévisionnel du colloque
Jeudi 9 et Vendredi 10 mars 2017 : colloque à Pau

Amphithéâtre de la Présidence UPPA, Pau

**VENDREDI
10 MARS**

8h30-9h

Accueil

9h-10h30 **Résilience : lecture théorique. Modération : Romain Felli, Uni. de Genève**

- Comment mesurer la résilience ? Individus, Sociétés, Territoires - Samuel Rufat
- La résilience a-t-elle besoin d'être opérationnelle ? - Pierre-Olivier Garcia
- Les temporalités de la résilience, un modèle complexe ? - Philippe Woloszyn

10h30 - 10h45

Pause

10h45-12h15 **Résilience, risque et crise : rex (1/3). Modération : Sébastien Nobert, Univ. de Leeds**

- En quoi la « Résilience » peut-elle faire avancer l'« Intégration territoriale » ? - María del Mar González Dueñas
- L'ergonomie spatiale en tant qu'indicateur synthétique de capacités de résilience - Eliane Propeck-Zimmermann, Thierry Saint-Gérard, Hélène Hanriotou
- La résilience en géographie des conflits : des indicateurs au couteau-suisse - Mathilde Jonchery

12h15 - 13h45

Déjeuner

13h45-15h15 **Résilience, risque et crise : rex (2/3). Modération : Pascale Metzger, IRD**

- La capacité à « faire face » à travers la prévention des catastrophes naturelles au sein de l'espace Caraïbe - Fanny Benitez
- Définir la résilience des territoires à risque : le cadre de la résilience éclairé par les habitants - Sofia Guevara Viquez
- Vulnérabilité vs. Résilience. Retour d'expérience et réflexion sur la pertinence de l'approche « résilience », à partir du cas de Fogo (Cap-Vert), territoire exposé à la menace volcanique - Floriane Chouraqui, Pauline Textier

15h15 - 15h30

Pause

15h30-17h **Résilience, risque et crise : rex (3/3). Modération : Equipe ACTER**

- La résilience mise à l'épreuve du terrain, du discours et de l'action : Inflections post-synthia de la gestion du risque de submersion marine et des politiques locales d'aménagement en Charente-Maritime - Béatrice Quenault
- Pourquoi être résilient lorsqu'on peut être efficient ? - Simon Yanneuville
- La résilience comme registre supplémentaire d'action publique ? Réflexions à partir de la question de la pollution des sols dans des territoires (dés)industrialisés - Christelle Morel Jourmel, Georges Gay, Cécile Ferrieux, Robin Le Noan

17h-17h30 **Propos conclusifs et valorisation. Equipe ACTER**

- Résilience et ville / Damien Serre - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Résilience : lecture théorique / Romain Felli - Université de Genève
- Résilience, risque et crise : REX / Pascale Metzger - IRD

conception & réalisation affiche et programme

Marie-Laure Penin, Passages, 2017



COLLOQUE 9 - 10 mars 2017
UPPA
Amphithéâtre de la présidence

Penser et faire la résilience. Risques et territoires



Ce colloque s'inscrit dans la perspective du programme ACTER (Accompagner les Changements vers les Territoires Résilients), réponse à l'appel Risques, Décision, Territoires (RDT) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

A l'image de la littérature académique désormais pléthorique sur la résilience, ce travail empirique nous amène à réfléchir autour de quatre traits caractéristiques de la notion de résilience pour penser les risques et les territoires.

- La résilience : une double approche
- Le territoire, plurifactoriel et multi-échelle
- L'irréductibilité du politique : les choix et les arbitrages
- Entre penser complexe et faire simple, quelles perspectives opérationnelles ?

9 mars : 8h30 - 18h30

10 mars : 8h30 - 17h30

Organisateurs :
Christine Bouisset
Sylvia Clamont
Julien Rebotier

Contact : julien.rebotier@cnrs.fr



Risques urbains
Urban Risks

Vertigo

Ce colloque s'inscrit dans la perspective du **programme ACTER** (*Accompagner les Changements vers les Territoires Résilients*), réponse à l'appel à Risques, Décision, Territoires (RDT) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Il s'adresse aussi bien aux **chercheurs en sciences humaines et sociales** qu'aux **professionnels de la gestion des risques et des territoires**. L'initiative RDT enjoignait en 2013 la communauté des chercheurs à informer les acteurs opérationnels dans un contexte de risques émergents et marqué par la montée des incertitudes, de l'instabilité, de crises difficiles à anticiper et à maîtriser. La «**notion de résilience**» et ses «**facteurs d'amélioration**» **apparaissent comme une réponse possible** aux limites répétées des gestions de risques et des territoires pratiquées jusqu'alors... **sans parvenir** pour autant, dans les faits, **à éliminer toutes ces limites**.

Entendue largement dans l'appel RDT comme une «capacité à surmonter des situations graves», la **resilience est présentée comme un élément supplémentaire du registre de l'action publique**, mais aussi du **répertoire des initiatives d'acteurs locaux**, et des **façons d'envisager le risque et le devenir de territoires** toujours aux prises avec de multiples changements. Dans le cadre de sa réflexion territoriale sur le bassin de Lacq et sur le massif des Landes, le programme ACTER s'est employé à mettre à l'épreuve la résilience dans sa capacité à restituer les multiples facettes des changements en cours sur ces territoires, les façons dont les risques s'y présentent et dont ils sont pris en charge. Il s'est agi aussi de souligner les effets concrets des injonctions à la résilience et les implications possibles ou recherchées de cette notion pour l'action.

A l'image de la littérature académique désormais pléthorique sur la résilience, ce travail empirique nous amène à réfléchir autour de quatre traits caractéristiques de la notion de résilience.

1- La résilience : une double approche

Peut-on alors évoquer d'une part la **resilience (à réaliser)** d'une activité, d'un groupe, d'un territoire face à une perturbation; et d'autre part, la **resilience territoriale (à connaître)**, qui renvoie aux multiples façons d'occuper l'espace, quelles qu'en soient les circonstances ? La **deuxième** approche permettrait de mieux comprendre pourquoi il est utile d'agir (pour qui ?) et **simultanément** pourquoi l'action ne permet pas d'éliminer tout dommage.

2- Le territoire, plurifactoriel et multi-scalaire

La résilience permet-elle de mieux identifier, gérer, mais aussi comprendre des obstacles récurrents de la gestion des risques sur le terrain, et notamment la plurifactorialité des risques et la multi-dimensionnalité des territoires ? Permet-elle d'adopter une démarche territoriale, et à quelles conditions ? Ou bien est-elle plus utile dans le cadre restreint d'une activité, d'un secteur particulier, ou dans la perspective d'une perturbation spécifique ?

3- L'irréductibilité du politique : les choix et les arbitrages

Comment décider du périmètre du système pour lequel on va envisager la résilience, ou l'équilibre entre permanence et changement, dans le temps ? Quel pas de temps considérer ? Qu'est-il bon de conserver (ou pas) et à quel prix ? Sur quelles bases (valeurs, priorités, réglementations) opérer ces choix ? Et surtout à quelles fins ?

4- Entre penser complexe et faire simple, quelles perspectives opérationnelles ?

Compte tenu du fait que la notion de résilience n'est que très peu mobilisée sur le terrain, dans quelle mesure et à quelles conditions permettrait-elle, sinon une amélioration, du moins de faire une différence dans la gestion des risques et des territoires ? Comment peut-elle correspondre, dans la pratique, à des besoins opérationnels dans un monde contemporain, marqué par l'incertitude, l'instabilité et un rapport à l'environnement qui fait question ? Mais aussi, à quelles questions clés ne permet-elle pas de répondre ? Ainsi, de la production de connaissance à la mise en place d'actions concrètes, comment la résilience oriente-t-elle la recherche, et surtout l'action ?

Amphithéâtre de la Présidence UPPA, Pau

JEUDI 9 MARS

8h30-9h Accueil

9h-9h15 Mots d'ouverture (Equipe ACTER)

9h15-10h15 Propos introductifs : «l'Académie et l'Opérationnel» Patrick Pigeon, Université de Savoie Mont Blanc; Bernard Guézo, Cerema

10h15-10h45 Pause

10h45-12h30 Résilience et ville (1/3). Modération : Equipe ACTER

- Le génie urbain refondé, vers la ville résiliente ? - Marc Vuillet, Jean-Marie Cariolet, Youssef Diab
- Les formes urbaines résilientes à l'inondation déforment-elles la ville ? - Marc Gralepois, Sylvain Rode
- Le «tourman» néo-libéral de la résilience ? Pratiques et formes politiques de la résilience urbaine à Dakar - Romain Lederq
- Un urbanisme et une urbanité du care. Pour une résilience permanente de la ville - Antonella Tufano

12h30-14h Déjeuner

14h-15h30 Résilience et ville (2/3). Modération : Patrick Pigeon - USMB

- Résilience des systèmes urbains : proposition d'un cadre méthodologique pour répondre aux besoins des exploitants - Michaël Gonzva, Bruno Barroca, Damien Serre
- Proposition d'un modèle conceptuel permettant l'analyse de la résilience d'un territoire face à un risque naturel - Laurie Boschetti, Damien Provotolo, Emmanuel Tric
- Représenter la résilience par des résiliogrammes : application à partir du territoire de Charente-Maritime face au risque de submersion marine - Elie Chevillot-Milot, Céline Chadenas, Denis Mercier

15h30-16h Pause

16h-17h30 Résilience et ville (3/3). Modération : Equipe ACTER

- La résilience dans les stratégies des plus grandes villes : du minéralisme à la prise de conscience ? - (Londres, New York, Paris, Séoul, Sydney, Toronto) - Julien Aldhuy, Christian Lefevre, Laurent Terral
- Les stratégies foncières comme mode de régulation en matière de prévention des risques d'inondation - Matthieu Bonnefond, Marie Fournier, Sylvie Servain, Mathilde Gralepois
- Conception et expérimentation d'un outil de diagnostic de la contribution des collectivités locales à la résilience territoriale - Eric Rigaud, Alice Clémenceau, Guillaume Riou, Sven Dübner, Willi Wendt

17h30-18h30 Table Ronde : «Penser» et «faire» la résilience. Modération : Equipe ACTER

- Julien Aldhuy - Ecole d'Urbanisme de Paris
- Mathilde Gralepois - Université de Tours
- Henri Husson - CRPF Aquitaine
- Jacques Létour - Communauté de Communes Lacq-Orthez
- Serge Soumestre - Président de la section Aquitaine de la Société Française pour le Droit de l'Environnement
- Clara Villar - Cerema

18h30 Apéritif dinatoire

DE PAULA Fernanda Cristina | Doctorante, Géographie, IG/Unicamp

DE PAULA Elvira Cacau | Doctorante, Géographie et Aménagement, UPPA

VANNEUVILLE Simon | Doctorant, Géographie et Aménagement, UPPA

INTRODUCTION

La résilience est un concept très présent aujourd'hui dans la recherche universitaire et de fait, au sein de nos préoccupations de doctorants. La proposition d'une journée de réflexion autour de ce concept répond aux besoins conceptuels, théoriques, méthodologiques ou encore pratiques de nos processus de recherche. Nous constatons que plusieurs doctorants de l'UMR PASSAGES ont directement recours au concept de résilience dans leurs travaux, lorsque d'autres l'évoquent plus indirectement (par exemple, en mettant en exergue la tension entre permanences et changements sur les territoires). Par ailleurs, il existe, au sein de l'équipe de recherche paloise, le projet de recherche ACTER (Accompagner le Changement vers des Territoires Résilients) au travers duquel il est question d'étudier les multiples redéfinitions territoriales du Sud-Ouest français sous le prisme des changements globaux. Enfin, de façon plus isolée, d'autres chercheurs locaux discutent et utilisent le concept de résilience plus ou moins directement. En outre, les discussions proposées au cours de cette journée d'étude s'inscrivent pleinement dans le projet de l'UMR PASSAGES centré sur les reconfigurations des spatialités et des changements globaux, et tout particulièrement au travers de la focale Transitions.

À partir de ce constat, nous souhaitons que la journée de réflexion proposée permette de créer un espace de discussion entre chercheurs du laboratoire et doctorants autour de préoccupations communes liées à la résilience. Nous souhaitons également que quelques chercheurs extérieurs puissent être sollicités afin de discuter plus largement sur le concept de résilience, ses usages, ses apports potentiels et ses limites.

Deux grands temps d'échange sont envisagés durant cette journée :

- Le matin, auront lieu de brefs exposés problématiques (15 minutes) de la part de chercheurs ayant réalisé des travaux concernant la résilience, autour de questions précises que nous formulerons. L'objectif étant de débattre sur la question de la résilience sous le prisme des dimensions épistémologiques et conceptuels.
- L'après-midi, se tiendra un atelier autour du thème de la résilience, dont le matériau de base sera fourni par les expériences, exposés et problématiques, que rencontrent concrètement les doctorants dans leurs recherches, tout en privilégiant une discussion centrée sur la dimension empirique du concept de résilience.

Ces deux grands moments susciteront à l'interaction entre les différents types de publics conviés à cette journée.

OBJECTIFS

Echanger autour du thème de la résilience en Géographie : Que fait, ou qu'apporte la résilience au questionnement géographique ?

Pour remplir cet objectif, nous organiserons des discussions d'ordre épistémologique et empirique autour des thèmes suivants :

- 1- Mettre à l'épreuve la **polysémie du terme**, ses avantages et ses inconvénients.

- 2- Situer la résilience au regard de la **tension changement-permanence** sur les territoires ;
 3- Envisager la **résilience des acteurs et/ou du territoire**, dans une dimension géographique.

PROGRAMME

MATIN : TABLE-ROND (ICL, SALLE CHADEFAUD)

9h-9h15

Café

9h15-9h45h

Ouverture

- Présentation de la journée, ses objectifs et son déroulement (par les doctorants).
- Introduction sur le concept de résilience (brève présentation du programme ACTER, par Julien Rebotier)

10h

Table ronde

Animateur : Sylvie Clarimont et Christine Bouisset (amorce des discussions, clarifications ponctuelles...).

Les trois intervenants sont invités à ouvrir la discussion sur chacun des thèmes suivants :

- **De la résistance à la résilience pour comprendre les contradictions de la prévention** (Patrick Pigeon)
- **Tension « Changement/Permanence »** (Julien Rebotier)
- **Résilience des acteurs ou du territoire ?** (Olivier Soubeyran)

Les intervenant auront 15 minutes chacun pour questionner le concept.

10h45

Pause, café

11h-12h

Débat (suivant les précédents questionnements)

* Pour animer les débats : Programme ACTER

12h-14h

Pause, repas

APRES-MIDI: ATELIER

14h

Brève présentation des activités de l'atelier et des exposants.

Des chercheurs ou apprentis chercheurs exposeront (10min d'expositions ; environ 20 min de débat) leur thème de recherche au regard de la résilience, autour des cinq questions suivantes :

- (1) ***Quelle définition de la Résilience pour quel thème de recherche ?***
- (2) ***Quelle utilisation dans la réflexion et pourquoi ?***
- (3) ***Quels problèmes soulèvent la résilience dans les travaux de recherche ?***
- (4) ***Qu'apporte le concept de résilience à la recherche ?***
- (5) ***Par quel autre concept serait-il possible de substituer la résilience ?***

14h05

Trois exposés:

Elvira de Paula
 Fernanda de Paula
 Pierre O. Garcia

14h35

Débat : premier partie.

15h30

Pause, café

15h45

Trois exposés :

Simon Vanneufville
 Anaïs Lanas
 Gérard Thomas

16h15

Débat : deuxième partie.

17h15

Clôture de la Journée d'étude (Vincent Berdoulay).

Rencontre Grand Sud RDT

Date & lieu

10-11 juin à Toulouse

Où ?

Hotel Kyriad
5, boulevard de la gare
31500 Toulouse

Informations :

Tel: +33 5 61 34 11 71

Réservation :

Tel: 0892 23 48 13

Fax: +33 5 61 34 12 21

Email : kyriad.toulouse.centre@shfrance.com

www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-toulouse-centre?utm_source=google&utm_medium=maps&utm_content=FRA2240&utm_campaign=Kyriad

+ salle de réunion au sein de l'hôtel (prise en charge par ACTER)

+ chambres retenues par Julien Rebotier MAIS à la charge de chacun-e sur la base du tableau ci-dessous

	Précieu	ACTER	RETINA
Mardi soir	Mathilde Gralepois / Florence Orillard	Julien Rebotier / Christine Bouisset / Sylvie Clarimont / Sébastien Nobert / Cloé Vallette	Frédéric Grelot / Valérie Sanseverino- Godfrin
Mercredi soir	Mathilde Gralepois / sylvain Rode / Florence Orillard	Julien Rebotier / Christine Bouisset / Sylvie Clarimont / Sébastien Nobert / Cloé Vallette	Frédéric Grelot / Freddy Vinet / Valérie Sanseverino- Godfrin
Jeudi soir	0	Julien Rebotier	0

Repas

L'ensemble des repas est à la charge de chacun-e SAUF le repas du mercredi soir offert par PRECIEU

Chez Raymond

9 place Roguet

31300 Toulouse
 Quartier Saint Cyprien
 05.61.42.77.56

Pourquoi cette rencontre ?

L'idée est de faire vivre le programme **RDT** en organisant une rencontre des chercheurs étudiant des villes et sites du **Grand Sud Français** (Narbonne, Lacq, les Landes, Montpellier...), inscrits dans le champ des **sciences sociales**, et plus précisément du triptyque Risques – Décision – Territoires.

Organisation des deux journées

	Matinée	Après midi
Mercredi 10 juin	10h00 : salle réunion Kyriad 1/ Présentation programme RDT et présentation des 3 programmes : premiers résultats de recherche autour d'une question à définir ? ➤ L'idée est de présenter les terrains et les grands enjeux des projets de recherche, en se concentrant sur les cas « Villes du Grand Sud Français » en précisant l'entrée choisie et les premiers résultats 2/ Discussion débat avec des chercheurs présents invités : Guillaume Simonet, Patrick Pigeon, Sylvia Becerra	14h00 : salle réunion Kyriad Programme RDT et projets présentés : quelle valorisation ? quels transferts vers les policy makers ? échanges, limites et bons tuyaux 20h00 : restaurant chez Raymond
Jeudi 11 juin	09h00 : rdv DREAL Midi-Pyrénées (Bd Armand Duportal metro Compans Caffarelli), en présence de Dominique Chambon (DREAL), du chef du service et de collègues de la DDT31. 1/ Présentation du PPRI Toulouse, plus précisément du cas du renouvellement urbain derrière les digues 2/ Visite de terrain : quai de la chaussée et cité JOB	14h00-17h00 Quelles suites à donner à cette rencontre ?

*** Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le Bassin de Lacq auprès des acteurs institutionnels**

Structure	Date	Enquêteur
Technicien + élu CCL	juin 2016	Cloé Vallette
DDTM 64	mai 2015	
Lacq Odyssée	juin 2015	
CCI de Pau	juin 2015	
Maire	juin 2015	
SIDPC 64	mai 2015	
AIRAQ	juin 2015	
DREAL, unité 64	juin 2015	
CG 64	juillet 2015	
SDIS 64	juillet 2015	
Elu régional	juillet 2015	
Agence de l'Eau Adour Garonne	juillet 2015	
ARSIL	avril 2016	Christine Bouisset Sylvie Clarimont Kildine Leichnig Julien Rebotier
Conseiller municipal	avril 2016	Sylvie Clarimont Kildine Leichnig Julien Rebotier
SEPANSO	avril 2016	Sylvie Clarimont Kildine Leichnig Julien Rebotier
Sous-traitant Total	avril 2016	Julien Rebotier
responsable syndical (retraité)	mai 2016(téléphone)	Sylvie Clarimont

*** Récapitulatif des entretiens pratiqués sur le massif des Landes auprès des acteurs institutionnels**

Structure	Date de l'entretien	Enquêteur
Association Aquitaine Carbone	Juin 2015	Cloé Vallette
Réseau énergie ADEME Aquitaine	juin 2015 (téléphone) juillet 2015	
CG des Landes	juin 2015	
Union landaise de DFCI	Mai 2014	Simon vanneufville
DDTM 40	Mai 2014	
Pays Adour Landes Océanes	Mai 2014	
Mairie Pontenx les Forges (élu)	Juin 2014	
Service urbanisme Soustons	Juin 2014	
Centre de secours Soustons	Juin 2014	
CG40	Mai 2014	
SDIS 40	Mai 2014	
DDTM 33	Mai 2015	
Association régionale de DFCI	Mai 2015	
Service urbanisme Andernos	Mai 2015	
Service urbanisme Carcans	Mai 2015	
Service urbanisme Hourtin	Mai 2015	
Service urbanisme Lacanau	Mai 2015	
Service urbanisme Lanton	Mai 2015	
Service urbanisme Naujac sur Mer	Mai 2015	
Service urbanisme Vensac	Mai 2015	

* Plaquette ACTER suite aux enquêtes réalisées en 2014 et 2016

Le cadre de vie et ses changements dans le bassin de Lacq

Résultats préliminaires de l'enquête menée au printemps 2016

Le programme de recherche **Accompagner le changement vers des territoires résilients (ACTER)** s'est intéressé entre 2014 et 2016 à de nouvelles façons d'aborder les changements et les risques dans le bassin de Lacq. En effet, les changements s'avèrent nombreux et variés sur le territoire (tant industriels, économiques, démographiques, que liés à la gouvernance).

Dans ce cadre, des enquêtes ont permis (1) d'étudier comment le lieu de vie est perçu sur le bassin de Lacq et (2) de s'interroger sur les rapports entre les habitants, les usines et les risques technologiques (périmètres Seveso et PPRT).

Au printemps 2014, une première série d'entretiens avait été menée par Arnaud Lambert et avait conduit à la réalisation de 25 rencontres auprès des riverains du complexe industriel de Lacq.

Pour compléter cette première phase de l'enquête qualitative, une seconde série d'entretiens a été réalisée entre avril et juin 2016 sur les communes de Pardies, Mourenx, Os-Marsillon, Arance, Abidos et Lacq (voir carte 1).

À travers les 35 entretiens réalisés, 44 personnes ont ainsi participé à l'enquête en 2016. Réceptives en grande majorité à l'étude menée, elles ont échangé librement sur le cadre de vie dans le bassin de Lacq, les perceptions, représentations et connaissances des risques et des PPRT, ainsi que sur la diffusion des informations portant sur les risques.

Programme de recherche
Accompagner le changement
vers des territoires résilients
(ACTER)

Julien Rebotier, Chargé de
recherche, UMR 5193, CNRS, LISST,
Université Toulouse Jean Jaurès

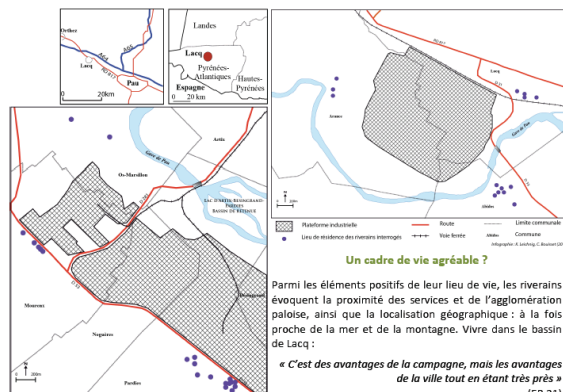
Christine Bouisset, Maître de
Conférences, Laboratoire
PASSAGES, UMR 5319, UPPA,

Sylvie Clarimont, Professeure des
Universités, Laboratoire
PASSAGES, UMR 5319, UPPA

Kildine Leichnig, Ingénieure en
analyse de données, CNRS/UPPA



Carte 1 : Répartition des entretiens menés en 2016 autour des plateformes de Lacq et Pardies



Bien que décrit comme lieu de vie « calme » et « tranquille », il existe « un point noir, ça, là on est en train de se battre avec eux en ce moment » (EB 16), il s'agit des nuisances produites par les usines.

Les usines : un « gagne-pain »... apportant des nuisances

Entré en fonction en 1957, le complexe industriel de Lacq a transformé en profondeur les communes du bassin situées jusqu'alors dans un environnement rural.

Outre des impôts et des taxes plus faibles que dans d'autres communes, et l'accès à certains services gratuits notamment pour les familles, les habitants considèrent que les usines leur ont donné un emploi dans un milieu rural en difficulté.

« Je peux vous le dire parce que l'on n'était pas des grands paysans » (EB 11)

Pour certains, la proximité des usines leur a également permis d'acheter d'une maison avec un jardin, un bien qu'ils n'auraient peut-être pas pu s'offrir dans d'autres conditions.

Si le complexe industriel a longtemps fourni massivement des emplois aux habitants du bassin de Lacq, c'est aujourd'hui un peu moins vrai, selon certains habitants rencontrés, notamment avec le départ de Total.

Considérées comme un « gagne-pain » offrant une possibilité de vie meilleure, les usines sont également à l'origine de nuisances qu'il est parfois difficile d'accepter et de vivre au quotidien.

« Il y a beaucoup de gens qui travaillent là (dans les usines) c'est leur gagne-pain comme cela a été mon gagne-pain, donc quelque part, on est obligé d'accepter plus facilement, mais ce n'est pas pour ça que l'on doit tout accepter » (EB 18)

« Il y avait toujours eu des nuisances par la pollution ! » précisent certains riverains. Toutefois, d'autres notent que si dans les années 1960, on ne sentait que les odeurs dites « historiques » telles que le gaz, aujourd'hui elles sont de plusieurs types. Difficiles à identifier, les mauvaises odeurs ou « odeurs dérangeantes » sont décrites de multiples manières : œuf pourri, vin chaud, vinasse, odeur de soufre, d'H2S (Sulfure d'hydrogène), etc. Ironiquement, un habitant souligne :

« Quand vous voyez les fumées orange, jaune sortir des cheminées, ce n'est pas... ils ne fabriquent pas du chocolat ! » (EB 23)

Il n'y a pas que des nuisances olfactives. En termes de nuisances, les habitants évoquent aussi le bruit (des usines, des camions de transport), la vue sur les usines, la pollution sur l'environnement (jardins potagers « crémés », outils qui rouillent plus vite, poussières) et la pollution atmosphérique.

Les résultats préliminaires des entretiens montrent que les habitants ayant des liens, directs ou non, avec l'industrie sont ceux qui ont le moins perçu les odeurs désagréables durant l'été 2015 (15 sur 22). Inversement, les riverains qui disent avoir été incommodés par ces mauvaises odeurs durant l'été 2015 sont plutôt ceux qui ne déclarent pas de liens, directs ou indirects, avec les usines (7 sur 13). Cette relation entre liens à l'usine et expérience du dégagement (tableau 1) est bien sûr à nuancer par le lieu d'enquête. 13 des 35 entretiens ont spécifiquement eu lieu sur le territoire concerné par le dégagement de l'été 2015. Et 5 de ces 13 enquêtés n'en déclarent pas d'expérience particulière.

⇒ Est-ce que le fait d'avoir un lien plus étroit et régulier avec les usines et les produits fait que les employés-riverains s'habituent plus aux odeurs et remarquent moins ce qui sort de l'ordinaire ?

Tableau 1 : Expérience du dégagement de l'été 2015, liens à l'usine, et lieu d'enquête

Expérience du dégagement et lien des enquêtés avec l'industrie	Entretiens réalisés		
	Allieurs dans le bassin	Sous le dégagement de l'été 2015	Total
Non	17	5	22
Pas de lien avec l'industrie	4	3	7
Liens avec l'industrie	13	2	15
Oui	5	8	13
Pas de lien avec l'industrie	4	3	7
Liens avec l'industrie	1	5	6
Total	22	13	35

Depuis 2015, des changements sont apparus pour « lutter » contre ces nuisances ou pour mieux les étudier, des changements parfois relevés par les riverains lors des entretiens

Face à la recrudescence ou à la prise de conscience des nuisances incommodes certains riverains (ex. problèmes cutanés ou respiratoires ressentis), l'association des riverains des sites industriels du bassin de Lacq (ARSIL) est créée en 2015. Elle accompagne les habitants des sites industriels du bassin de Lacq pour la défense de leur santé et de leur environnement. En outre, au printemps 2016, la communauté des communes Lacq-Orthez (CCLO), AIRAQ et ASI Induslacq ont décidé de créer un réseau de sentinelles, avec la participation des habitants, afin d'identifier et de caractériser les odeurs.

Des risques mieux connus par les riverains travaillant dans les usines ou ayant des proches travaillant dans les usines (figure 1)

Les riverains ayant un lien direct ou indirect avec les usines parlent des risques de manière plus technique et avec plus d'aisance que les habitants qui n'y travaillent pas et qui n'ont aucun proche employé dans le milieu industriel ou chimique.

En effet, le lien direct ou indirect avec les usines est une source d'information qui permet à certains habitants de mieux connaître et appréhender les risques, qu'il s'agisse des risques en eux-mêmes, des périmètres (zones Seveso, PPRT) ou des procédures à suivre en cas de danger.

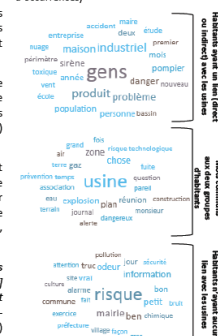
Pour les riverains n'ayant aucun lien avec les usines, il est plus compliqué de savoir quels sont les risques et de connaître les produits utilisés par les entreprises situées sur le bassin. Pour certains, le grillage entourant l'usine crée une frontière entre leur espace de vie et un espace inconnu, parfois secret et produisant des nuisances :

« D'où provie[n]ent [les odeurs], est-ce que ce sont des produits dangereux ? Dans quelques années on [va] dire [...] c'était toxique. Autrefois les gens manipulaient [l'amiante] comme ça [...] c'est vrai qu'on se demande qu'est-ce qui se passe de l'autre côté du grillage » (EB 2)

« Non, il n'y a pas d'informations » (EB 8)

L'ensemble des riverains rencontrés a montré une méconnaissance de la signification exacte des sirènes des usines. Certains confient même ne jamais les avoir entendues. Ainsi, plusieurs d'entre eux jugent nécessaire d'avoir une « piqûre de rappel » plus régulière concernant les informations sur les risques et les procédures à suivre en cas de danger, pour eux, mais aussi pour les nouveaux habitants qui selon eux « ne sont pas vraiment au courant » (EB 23).

Figure 1 : Les mots des enquêtés lorsqu'ils décrivent les risques (La taille est proportionnelle au nombre d'occurrences)



Perspectives possibles :

- Créer un dispositif recensant tout type d'informations sur les risques pour favoriser le dialogue et les connaissances partagées, entre toutes les parties.
- Proposer un site internet pour écouter les différentes sirènes des usines et pouvoir les identifier.
- S'assurer d'une réelle appropriation des informations sur les risques et les procédures d'évacuation.
- Élargir le dispositif de visite des usines, pour favoriser la familiarité

A suivre ...

9 et 10 mars 2017
Colloque

« Penser et faire la Résilience.
Risques et territoires »

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Plus d'informations sur :
<http://calenda.org/369882>

*** Grille type, enquêtes riverain**

Enquête auprès des habitants du Bassin de Lacq

Bonjour, je suis chercheur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, au sein du laboratoire PASSAGES, UMR associant le CNRS et les universités de Pau et de Bordeaux. Je travaille actuellement dans le cadre d'un programme de recherche sur le cadre de vie et ses changements, dans le Bassin de Lacq. Accepteriez-vous de m'accorder un peu de temps pour échanger avec vous sur ce sujet ? Sinon, pourriez-vous me donner un rendez-vous pour une rencontre ultérieure.

Date :

Commune :

Adresse précise :

Au printemps 2014, une première série d'entretiens avait été réalisée par un collègue enquêteur, l'aviez-vous reçu pour un entretien sur ce même sujet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ NSP

1- LE CADRE DE VIE

- Dans quelle commune habitez-vous ?
- Depuis combien de temps ?
- Que pensez-vous du cadre de vie ici ?
- Pour quelles raisons vous êtes-vous installé ici ?
- Où habitiez-vous avant ?
- Par rapport à votre ancien lieu de vie, appréciez-vous le cadre de vie ici ? Pourquoi ?
- Quels sont les éléments du cadre de vie que vous appréciez particulièrement ici ?
- Pour une personne n'habitant pas ici, que pourriez-vous dire des avantages et des inconvénients qu'il y a à vivre ici ?
- Auriez-vous envie de changer de lieu de vie ? Pourquoi ? pour où ?

2- CONNAISSANCE DU RISQUE

- Lors de votre installation, étiez-vous au courant de l'existence d'un risque ?
- Cela a-t-il joué dans votre prise de décision ?
- Pensez-vous être personnellement exposé à des risques ?

- Pouvez-vous les citer ?
- A quel risque pensez-vous être le plus exposé ?
- Depuis votre installation, le risque a-t-il évolué ? Comment ?
- Que pensez-vous de l'installation récente de nouvelles usines sur le site ?
- Pensez-vous que cela fasse évoluer le risque ?

3- PERCEPTION ET REPRESENTATION DU RISQUE

- Au quotidien, est-ce que des éléments vous évoquent la présence d'un risque ?
- Y a-t-il des moments, de la journée ou dans l'année, où vous vous sentez plus exposé ? Pourquoi ?
- Vivre dans une zone à risque a-t-il des répercussions sur votre quotidien ?
- Avez-vous déjà été témoin d'un accident dans le Bassin de Lacq ? Lequel ? Quelles interventions cela a-t-il impliqué ?
- Au cours de l'été 2015, la presse a parlé de nuisances dans le Bassin de Lacq, les avez-vous perçues ?
 - Avez-vous, vous-même, été incommodé par ces nuisances ?
 - Qu'en avez-vous pensé ?
- Avez-vous souvenir de la catastrophe de l'usine AZF à Toulouse ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

- Votre perception du risque a-t-elle été modifiée suite à cette catastrophe ? Pourquoi ?
- On entend souvent parler de « culture du risque », selon vous, qu'est-ce que c'est ?
 - Cette « culture du risque » existe-t-elle, selon vous, dans le Bassin de Lacq ?
 - Pourquoi ?

4- DIFFUSION DE L'INFORMATION

- Pensez-vous être bien informé sur les risques présents sur votre commune ?
- Sous quelle forme se fait-elle ?
- Sur quoi précisément ces informations portent-elles ? (la nature des risques, les conduites à tenir...)
- Êtes-vous informé sur les procédures à suivre en cas de danger ?
- Qui est selon vous le diffuseur de l'information ? commune, industries, les deux ?
- Êtes-vous mieux informé aujourd'hui que dans le passé ? Pourquoi ? En quoi ?
- Cherchez vous des informations de votre propre initiative ? Pourquoi ?
- Une association des riverains du site industriel du Bassin de Lacq, l'ARSIL, s'est créée récemment : la connaissez-vous ?
- En faites-vous partie ?
 - Pourquoi ?

5- CONNAISSANCE DES PPRT

- Savez-vous s'il existe des outils pour gérer le risque sur la commune ? Si oui, lesquels ?

- Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un PPRT ?
- Si oui :
 - Savez-vous qui élabore ce document ?
 - Dans quelle mesure êtes-vous concerné ?
 - Avez-vous participé à l'enquête publique ? Pourquoi ? Comment ?
 - Quels effets la mise en place d'un PPRT va avoir ?
 - Qu'est-ce que vous en pensez ?
 - Selon-vous, la création d'un tel zonage de protection peut-elle attirer de nouvelles entreprises ?
- Si non :
 - avez-vous entendu parler d'un plan d'aménagement concernant le risque ?

PROFIL DE L'ENQUETE :

Année de naissance :

Sexe :

- ☐ F
☐ M

Profession :

Lieu de travail :

- commune
- entreprise

CARACTERISTIQUES DE L'ENTRETIEN :

- ☐ Individuel
☐ Couple
☐ Groupe

Durée de l'entretien :

Conditions de l'entretien :

* Grille type, entretiens semi-directif

1- Base des entretiens semi-directifs menés en 2015

Programme ACTER
 Laboratoire Société, Environnement, Territoire
 Université de Pau et des Pays de l'Adour
 Mai 2015

Guide d'entretien

Présentation

1. Présentation ACTER

Recherche sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au Bassin industriel de Lacq dans le cadre d'un projet financé par le ministère de l'environnement et appelé ACTER : Accompagner le changement vers des territoires résilients.

2. Présentation de l'enquêteur

Activités

Quelle est la mission actuelle de votre institution/association/entreprise ?

Quel est le statut juridique de votre institution/association/entreprise ?

Quelle est votre aire géographique d'intervention ?

Cette mission, ce statut et ce territoire ont-ils évolué ?

Quelles sont vos activités / vos compétences ?

Quels sont les moyens à votre disposition ?

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Effectif / budget / compétence limitée

Avec quels partenaires travaillez-vous habituellement, sporadiquement, souhaiteriez-vous travailler ?

Parcours personnel / professionnel

Avez-vous travaillé / travaillez-vous dans une entreprise industrielle du Bassin de Lacq ? Vos parents ? Vos proches ?

Depuis combien de temps êtes-vous investi sur ce territoire ?

Pourquoi avoir choisi de vous y investir ?

Depuis combien de temps occupez-vous votre poste actuel ?

Évolution du territoire

1. Passé

Quel est votre premier souvenir de la région ?

Pouvez-vous me décrire le paysage tel que vous l'avez connu lors de votre arrivée / dans votre enfance ?

Comment ce paysage a-t-il évolué ?

Avez-vous le sentiment que les communes, ses habitants et leurs activités ont changé ? De quelle façon ?

2. Panorama actuel

Quelles sont les activités économiques principales et secondaires du Bassin de Lacq ?

Quels sont les projets de développement urbain sur le territoire ?

Quelles populations habitent les communes alentours ? Quelles sont leurs activités ?
La proportion de salarié de l'industrie habitant dans les communes alentours a-t-elle évoluée ?

Quels sont les enjeux sociaux, environnementaux et économiques centraux pour le Bassin de Lacq / la commune ?
(Orienter vers la « ré-industrialisation » et le changement de population)

Quelles sont les initiatives qui sont mises en place pour faire face à ces enjeux ?
Êtes-vous partenaires de ces initiatives ?

ou

Que pensez-vous des initiatives mises en place pour faire face à ces enjeux ? Je pense par exemple à l'implantation de nouvelles activités (Lacq Cluster chimie 30, stockage de CO₂) ou à l'attraction de nouvelles populations.

3. Avenir

À votre avis, quelles sont les répercussions de ces initiatives sur :
Votre activité personnelle ? Les activités socio-économiques de la région ?
L'environnement local ? L'environnement global ?

Comment envisagez-vous, à plus long terme, les conséquences locales et régionales du changement d'activité industrielle ?
(Orienter vers les risques environnementaux associés à ces nouvelles activités)

Pensez-vous que des résistances surgiront face à l'émergence de ces risques ?

Quel serait l'avenir idéal pour le Bassin de Lacq ?
Comment le faire advenir ?

Risques / Environnement

Quels sont les événements marquants selon vous de ces dernières années concernant les problèmes d'environnement ? Le cas échéant, ces événements ont-ils modifié votre perception des choses ?

Plus globalement, de quelle manière croyez-vous que l'on pourrait diminuer le nombre de problèmes d'environnement ou réduire leurs effets négatifs ?

Avec la fin de l'exploitation du gaz et l'arrivée de nouvelles entreprises, les problèmes environnementaux évoluent-ils ?

Qui est compétent en matière de prévention des risques technologiques sur le territoire ?

Existe-t-il des dispositifs pour réduire ces risques ?

- Règlementation

La réglementation est-elle correctement appliquée ?

Quelles sont les limites de cette réglementation ?

Comment cette réglementation a-t-elle évolué ?

Comment et avec quels partenaires les PPRT sont-ils élaborés ?
Quels sont les impacts de l'évolution du zonage des PPRT ?

- Formation / information

Pratiquez-vous des simulations d'incident ?

Menez-vous des actions de prévention en dehors du cadre réglementaire ?

Informations sur l'enquête

Age

Genre

Commune de résidence

Autres activités (professionnelle, associative, personnelle)

Conclusion

Avez-vous quelque chose d'important à ajouter ?

Souhaitez-vous aborder un thème complémentaire pour clore notre discussion ?

2- Grille d'entretien semi-directif à destination de la SEPANSO

1- Brève présentation du parcours militant et de la SEPANSO

Pourriez-vous vous présenter rapidement et nous dire depuis quand et comment vous en êtes venu à vous investir dans une association de défense de l'environnement comme la SEPANSO ?

La SEPANSO a été créée voilà plus de 40 ans, ses modes d'action ont-ils évolué depuis cette date ? En quoi ?

Quels sont, aujourd'hui, les dossiers prioritaires pour la SEPANSO, dans le département ?

Le Bassin de Lacq figure-t-il parmi vos dossiers prioritaires ?

2- Origine de la mobilisation de la SEPANSO / nuisances

Depuis quand la SEPANSO est-elle mobilisée sur le thème des nuisances, dans le Bassin de Lacq ?

Qu'est-ce qui a motivé les premières formes de mobilisation ?

Qui est à l'origine de cette mobilisation ?

Selon vous, depuis combien de temps les problèmes de nuisances sont-ils présents dans le Bassin de Lacq ?

Selon vous, pourquoi la mobilisation des riverains intervient-elle seulement maintenant ?

Quelles sont les zones les plus concernées par les nuisances ?

Où se mobilise-t-on le plus ?

Quelle est l'ampleur de la mobilisation ?

3- Modes d'action

De quels moyens d'action disposez-vous, en Béarn ? (moyens financiers, humains)

En Béarn, combien l'association compte-t-elle d'adhérents ? le nombre d'adhérents progresse-t-il ? Quelle est l'origine géographique de ces adhérents ?

Quels sont les modes d'action mis en œuvre par la SEPANSO dans le Bassin de Lacq ? Ont-ils évolué ?

Des procédures judiciaires individuelles ont-elles été lancées localement pour mise en danger de la vie d'autrui ?

La SEPANSO participe-t-elle ou a-t-elle été invitée à participer aux dispositifs formels de concertation mis en place dans le Bassin de Lacq en relation avec la gestion des risques (CLIS par exemple) ?

Comment a surgi l'idée de créer le réseau "Sentinelle" avec les communes d'Abidos, Lacq, Os-Marsillon ? Avez-vous été associés à cette initiative ?

Un questionnaire a été lancé en janvier 2016 par l'ARSIL, la SEPANSO a-t-elle contribué à son élaboration ?

La SEPANSO entretient-elles des relations avec les associations de défense de l'environnement ou du cadre de vie présentes dans le Bassin ou à proximité :

- l'ARSIL ?
- CJE (Coteaux de Jurançon environnement)

Quelles relations avec les autorités publiques ?

Quelles relations entretenez-vous avec les médias ?

Avec les industriels ?

Comment envisagez-vous votre action sur le long terme ?

4- Point de vue sur la reconversion

Globalement, quel regard portez-vous sur la reconversion du Bassin de Lacq ?

Quelle a été la position de l'association par rapport au projet de pilote de CS C02 ?

Quelle est votre vision de l'avenir de ce Bassin ?

3- Grille d'entretien semi-directif à destination de l'ARSIL

Présentation perso des interlocuteurs

1- Origine de la mobilisation / nuisances

Quelle est l'origine de votre mobilisation sur le thème des nuisances ?

Qui est à l'origine de la mobilisation ?

Selon vous depuis combien de temps les problèmes de nuisances sont-ils présents dans le Bassin de Lacq ?

Pourquoi la mobilisation intervient-elle seulement maintenant ?

Quelles sont les zones les plus concernées par les nuisances ?

Où se mobilise-t-on le plus ?

Quelle est l'ampleur de la mobilisation ?

Quels rapports entretenez-vous avec les communes ? Celles-ci relaient-elles votre action ?

2- Modes d'action

Pourquoi avoir choisi de créer une association en 2015 ?

Quel est le statut juridique de l'association ?

Combien l'association compte-t-elle d'adhérents ? le nombre d'adhérents progresse-t-il depuis l'an dernier ? Quelle est l'origine géographique de ces adhérents ?

Comment avez-vous choisi le logo de l'association ? Qui l'a créé ?

Quels sont les objectifs de l'association ?

Quels sont ses moyens d'action ?

Quels sont les moyens de l'association ? (Moyens financiers, humains)

Où en sont les procédures judiciaires individuelles lancées localement pour mise en danger de la vie d'autrui ?

Comment a surgi l'idée de créer le réseau "Sentinelle" avec les communes d'Abidos, Lacq, Os-Marsillon ? Comment fonctionne le réseau ?

Comment diffusez-vous l'information autour de la pétition ?

Le projet de questionnaire lancé en janvier 2016 a-t-il été conçu uniquement par l'ARSIL ? L'avez-vous diffusé autrement que par Internet ? Avez-vous d'ores et déjà beaucoup de retours ?

Quelles relations entretenez-vous avec les associations de défense de l'environnement notamment la SEPANSO ?

Quelles relations entretenez-vous avec les autorités publiques ?

Avec les industriels ?

3- Questions plus ouvertes :

Comment vous prenez en charge la tension entre emploi et santé ?

Comment vous situez-vous au regard de la vocation industrielle du Bassin de Lacq ?

Comment voyez-vous votre action sur le long terme ?

4- Grille d'entretien semi-directif à destination de syndicalistes

Thèmes :

- Reconversion et histoire récente du Bassin :

=> *Quelles sont les dates ponctuelles, ou moments diffus, qui marquent le (développement du) territoire ?*

- Gouvernance et rapports entre acteurs :

=> *Comment se recomposent les jeux d'acteurs dominants et rapports de force ? Qui décide, et pour quelles raisons (pour faire quoi) ?*

- Représentativité / société civile / projet :

=> *Quel est le périmètre des intérêts défendus par les syndicats (« corporatiste », plus ouvert au territoire et qui dépasse les travailleurs, vocation de porter d'autres voix) ?*

- Risque :

=> *Quelle place (priorité) occupe le risque dans le travail syndical (pour les travailleurs et le territoire) ? Transformations éventuelles de cette notion ?*

Parcours professionnel :

- Quel est (ou était) votre parcours ? Votre fonction ? A quels moments ? (Passage par quels entreprises, quelle carrière, racontez-vous, où avez-vous vécu jusqu'à aujourd'hui ?)

- Parcours à l'intérieur de l'entreprise / à l'intérieur du syndicat ?

- A titre personnel, comment avez-vous vécu l'évolution du Bassin de Lacq ?

Reconversion / temporalités de l'évolution du Bassin :

- Pour vous, qu'évoque le mot reconversion ?

- A quoi cela correspond-il dans le Bassin ? Quel a été ce processus ?

- Quels sont les moments / événements / grandes dates de ce processus ?

- La reconversion de Lacq est souvent présentée comme exemplaire au niveau national, qu'en pensez-vous ? Exemplaire pour qui, pour quoi ?

- Considérez-vous la reconversion achevée ? Toujours en cours ? Pourquoi ?

- A titre perso, comment voyez-vous l'avenir du Bassin de Lacq ?

- Comment le syndicat se positionne-t-il au regard de l'avenir du Bassin de Lacq ?

Gouvernance / rapports entre acteurs :

- A votre sens, quels ont été les acteurs majeurs de la reconversion ?

- Quel rôle spécifique l'intervention syndicale a-t-elle joué dans la reconversion ?

- Les syndicats ont-ils eu une position unitaire durant la période de reconversion ? Pourquoi (si différences, ou si homogénéité... malgré les différentes représentations syndicales FO/CGT, autres) ?

- La reconversion a-t-elle transformé les rapports qu'entretiennent les syndicats avec les entreprises ?

- Quels rapports entretiennent les syndicats avec les élus ?
- La décentralisation et la montée en puissance des pouvoirs locaux et collectivités territoriales ont-elles fait évoluer les relations entre acteurs ?
- Comment évoluent ces rapports au fil du temps ? Avec les entreprises, les élus, les autres acteurs syndicaux ? Et pour quelles raisons ?

Représentativité / territoire (le syndicat sur le territoire):

- Quels rapports le syndicat entretient-il avec les riverains, dans la mesure où les liens sont multiples (à la fois salariés syndiqués, et résidents, voisins, élus, etc.) ?
- Que pensez-vous des mobilisations récentes des riverains du complexe industriel (ARSIL, SEPANSO) ?
- Les priorités ou intérêts à défendre par les syndicats ont-ils évolué au fil du temps ? Comment se fait le travail syndical aujourd'hui sur le Bassin (contraintes et difficultés spécifiques) ?

Risque :

- Quel rôle spécifique joue le syndicat dans la maîtrise des risques sur le Bassin ? A quel titre le syndicat est-il convoqué, ou quelles initiatives développe-t-il ?
- Le statut du risque a-t-il évolué dans l'agenda syndical ? De quelle manière ? A la faveur de quels événements, s'ils sont identifiables ?
- En tant que syndiqué et travailleur, vous sentez-vous / sentiez-vous concerné par les nuisances qu'entraîne l'activité industrielle pour les salariés ? Pour les riverains ?
- Pour vous, comment s'articulent la question environnementale, la question des risques, et la question sociale dans le travail syndical sur le Bassin de Lacq ? Quelles en sont les évolutions au fil du temps ?
- Et comment appréhendez-vous les évolutions réglementaires de la gestion des risques dans le Bassin de Lacq (SEVESO, PPRT, CLIC, enquêtes publiques, etc.) ?
- Dernièrement, on entend beaucoup citer le terme de nuisances... Ne conviendrait-il pas mieux de parler de risque ?

* Corpus technique sur les Landes

Tableau 18 : Base de données rassemblant les documents scientifiques et techniques du corpus post-tempête sur les Landes

Documents						Vocabulaire risque						Vocabulaire changement				Vocabulaire réponse				
Titre	Echelle doc	Echelle acteur	date	type doc	pages	risque	vulnérabilité	aléa	tempête	incendie	santaire	avenir	changement climatique	changement global	autre changement	résilience	transition	adaptation	durable	
Tempête du 24 janvier 2009 : Éléments de réflexion pour aborder la reconstitution forestière du Massif des Landes de Gascogne (CRPF)	Régionale	Régional	2009	O	134	118	5	18	89	31	13	8	7	0	0	0	2	0	5	11
Tronc commun. Bulletin de liaison des GPF ET CETEF d'Aquitaine-spécial tempête	Régionale	Régional	2009	O	8	12	0	0	23	1	0		0	0	0	0	0	0	1	
Un massif forestier remis en question après le passage de Klaus ? enquête sylviculteurs Labrit	Locale	Régional	2009	R	41	44	0	1	71	16	8	19	0	0	5	0	0	0	6	
Rapport relatif aux conséquences des intempéries ayant touché la France les 24 et 25 janvier 2009 – CGEDD- IGA- CGAAR- IGF	Régionale	National	2009	E	93	8	0	1	112	6	3	7	5	0	2	2	1	4	19	
Reconstitution des peuplements forestiers détruits par la tempête du 24 janvier 2009 dans le massif forestier des Landes de Gascogne - CGAAR	Régionale	Régional	2009	E	96	72	0	8	171	45	10	22	36	0		8	0	31	11	
Synthèse Forêt et changement climatique-DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT	Nationale	National	2009	E	28	6	4	2	8	3	0	1	59	0	5	6	1	5	16	
CLIMAQinfo 1. CRPF-CPFA -IDF, DRAF, FCBA, INRA CAFSA et ETFA	Régionale	Régional	2010	R	4	2	0	0	7	0	0	0	3	0	0	0	0	1	0	
Mémento-nettoyage- CRPF	Régionale	Régional	2010	O		2	0	0	8	4	0	0	0	0		0	0	0	7	
Tronc commun. Bulletin de liaison des GPF ET CETEF d'Aquitaine-scolytes une nouvelle catastrophe pour le massif landais	Régionale	Régional	2010	O	4	4	0	0	9	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Expertise à visée scientifique et technique "Quel avenir pour la forêt landaise" GIP Ecofor	Régionale	National	2010	E	560	270	37	18	639	62	32	70	10	0	2	3		33	27	
Klaus et Pro Silva dans les Landes, Forêt Wallonne n° 105	Régionale	Régional	2010	P	11	2	0	0	1	0	0	4	1	0	1	0	0	0	0	
LA FORÊT. État des lieux un an et demi après la tempête Klaus. Conseil Général 40	Départementale	Départemental	2010	E	21	1	0	1	20	0	5	2	0	0	0	0	0	0	1	
De l'urgence de réinvestir la forêt. Une gestion de la forêt française en contradiction avec les objectifs du Grenelle de l'environnement - Fédérations métiers du bois & forêt	Nationale	National	2010	P	20	2	0	1	5	1	0	5	5	1	0	0	0	2	5	
La forêt face au changement climatique : menaces et stratégies d'adaptation. P. Riou Nivert (CNPF) La Jaune et la Rouge	Nationale	National	2010	P	6	5	0	0	12	5	1	1	10	0	0	0	0	5	1	
Destructive Storms in European Forests: Past and Forthcoming Impacts. EFRIAtlantic, final report to European Commission - DG Environment	Européenne	Européen	2010	R	138	154	42	18	868	44	21	53	27	7	2	5	1	8	24	
Tempête 2009, la rupture. P. Barbedienne (SEPANSO), Prévention Sécurité, n°104	Nationale	Régional	2010	P	12	10	0	2	8	0	0	1	2	0	0	2	0	0	3	
Infos DRAAF - Spécial tempête 2009 - n°7	Régionale	Régional	2010	O	6	5	0	0	19	5	1	0	0	0	0		0	1	0	
Cahiers de la reconstitution 1. GIS Groupe pin maritime du futur	Régionale	Régional	2011	O	12	7	5	2	18	0	3	2	3		0	11	0	0	0	
CLIMAQinfo 2. CRPF-CPFA -IDF, DRAF, FCBA, INRA CAFSA et ETFA	Régionale	Régional	2011	R	8	5	0	0	5	0	3	1	11	0	0	0	0	7	0	
Parc naturel régional des Landes de Gascogne-évolution du territoire	Régionale	Régional	2011	E	393	79	23	33	126	68	24	18	90	0		4	12	103	170	
Une forêt qui se questionne - Journal des habitants du PNR	Régionale	Régional	2011	P	4	3	0	1	2	0	0	9	1	0	0	0	0	2	2	
L'agriculture et sylviculture naturelle - PNR rapport de stage	Régionale	Régional	2011	R	96	13	3	0	37	4	7	14	3	0	3	0	1	2	14	
Reconstitution des forêts publiques du plateau landais après la tempête Klaus. Charte de bonnes pratiques - ONF	Régionale	Régional	2011	O	43	21	1	2	29	5	5	4	14	0	0	1	0	0	10	
La forêt française face au changement climatique. INRA magazine	Nationale	National	2011	R	12	5	3	2	10	1	3	4	10	1	2	1	0	6	4	
Plan d'urgence phytosanitaire massif landais 2010-2011. CRPF-SYSSO-CAFSA-COFOGAR-ETF-CFSSO-ONF-COFOF-SFCD-FCBA	Régionale	Régional	2011	O	25	5	0	0	26	0	26	3	0	0	0	0	0	2	0	
Cahiers de la reconstitution 2. GIS Groupe pin maritime du futur	Régionale	Régional	2012	O	12	8	0	1	16	1	21	2	3	1	0	2	0	2	0	
Diagnostic territorial stratégique de la région Aquitaine	Régionale	Régional	2012	P	158	133	15	7	18	10	7	7	61	0	0	2	0	53	121	
Projet de Charte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne	Régionale	Régional	2012	P	252	19	8	1	15	11	5	12	22	0	4	0	0	6	56	
L'Aquitaine face aux risques naturels : mieux connaître et prévenir, pour ne pas subir. CESER	Régionale	Régional	2012	E	185	821	82	145	83	111	4	3	33	0		0	0	12	60	
Le massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2050. Conseil régional d'Aquitaine et INRA	Régionale	Régional	2012	E	291	121	44	31	130	42	40	42	98	6	20	23	10	27	64	
AGRESTE Aquitaine - Analyses et résultats - n°52 - La forêt privée en Aquitaine	Régionale	Régional	2012	E	6	3	0	2	9	3	3	5	0	0	1	0	0	0	8	
Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier 2012 - 2016-DRAF	Régionale	Régional	2012	O	59	6	0	1	33	7	10	2	3	0	0	0	0	1	20	
La valorisation de la forêt française. Marie de l'Estoire. Rapport du CESE	Nationale	National	2012	E	106	14	3	1	11	19	3	19	15	1	7	0	0	5	31	
Cahiers de la reconstitution 3. GIS Groupe pin maritime du futur	Régionale	Régional	2013	O	12	4	0	1	15	2	1	1	1	0	1	1	0	1	1	
Atelier «Massif forestier des Landes de Gascogne» Valeurs et objectifs pour le massif forestier des Landes de Gascogne - DREAL Aquitaine- Partie I - Les valeurs du massif	Régionale	Régional	2013	E	28	5	1	1	7	4	2	9	1	0	1	1	3	0	17	
Atelier «Massif forestier des Landes de Gascogne» Valeurs et objectifs pour le massif forestier des Landes de Gascogne - DREAL Aquitaine-Partie II : les pressions et enjeux	Régionale	Régional	2013	E	24	13	10	0	13	3	2	7	5	0	4	0	0	0	15	
Mémento aquitain du bois énergie - présentation- CRPF	Régionale	Régional	2013	O	26	11	0	2	14	0	0	1	3	0	0	0	3	1	5	
Analyse prospective de la ressource forestière et des disponibilités en bois de la région Aquitaine à l'horizon 2025 - FCBA, INRA, CRPF, IGN	Régionale	Régional	2013	O	55	0	0	0	8	1	0	0	1	0	0		0	0	0	
Des sylvicultures nouvelles pour la production de biomasse CRPF	Régionale	Régional	2013	O	7	9	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	
Analyse prospective de la ressource forestière et des disponibilités en bois de la région Aquitaine à l'horizon 2025. Rapport final - FCBA, IGN,INRA, CRPF	Régionale	Régional	2013	O	55	0	0	0	24	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
An overview of the factors influencing forest management in the "Pontenx" case study, France. EU FP7 INTEGRAL D.1.1-2. IRSTEA	Locale	Régional	2013	R	125	30	6	7	63	37	25	36	8	0	93	4	1	5	39	
Influence du changement climatique sur les forêts européennes et sur le secteur forestier - Synthèse. ROK-FOR- 7e PCRD	Européenne	Européen	2013	R	16	25	2	0	10	5	2	0	52	0	4	0	0	10	1	
RAPPORT Évaluation du volet mobilisation des bois chablis Plan de solidarité nationale consécutive à la tempête Klaus du 24 janvier 2009 - CGAAR n° 12078	Régionale	National	2013	E	243	41	1	3	399	6	34	13	2	0	7	0	0	3	2	
Adaptation des forêts d'Aquitaine au changement climatique Programme CLIMAQ du 31/10/2008 au 31/12/2012 Rapport final. CRPF-CPFA -IDF, DRAF, FCBA, INRA CAFSA et ETFA	Régionale	Régional	2014	R	66	7	0	0	80	0	8	1	23	0	1	0	0	25	0	
Mémento aquitain du bois énergie - CRPF	Régionale	Régional	2014	O	26	12	0	2	16	1	4	2	3	0	1	0	3	1	6	
Filière forêt bois - synthèse des rapports- CGAAR	Nationale	National	2015	E	72	6	0	0	2	8	4	26	7	0	1	0	3	6	10	
Développement massif des Landes de Gascogne. II – ETAT DES CONNAISSANCES TECHNIQUES CRPF d'Aquitaine	Régionale	Régional	2015	O	89	99	2	16	45	28	14	7	17	0	4	0	0	8	5	
La filière forêt bois en Aquitaine six ans après la tempête KLAUS: Situation et perspectives. CGAAR n°15100	Régionale	National	2016	E	66	17	0	0	31	9	10	20	1	0	0	0	0	4	8	
Quelques réflexions d'actualité sur les forêts des Landes de Gascogne. Association Bassin d'Arcachon Ecologie	Locale	Régional	ND	P	4	3	1	2	12	3	3	0	0	0	0	1	0	0	4	
Totaux					3360	2074	277	309	3104	560	313	405	590	16	163	62	30	340	741	

ANNEXE IV : TEXTE NON PUBLIC. ANNEXE CONFIDENTIELLE

Fichier à part.